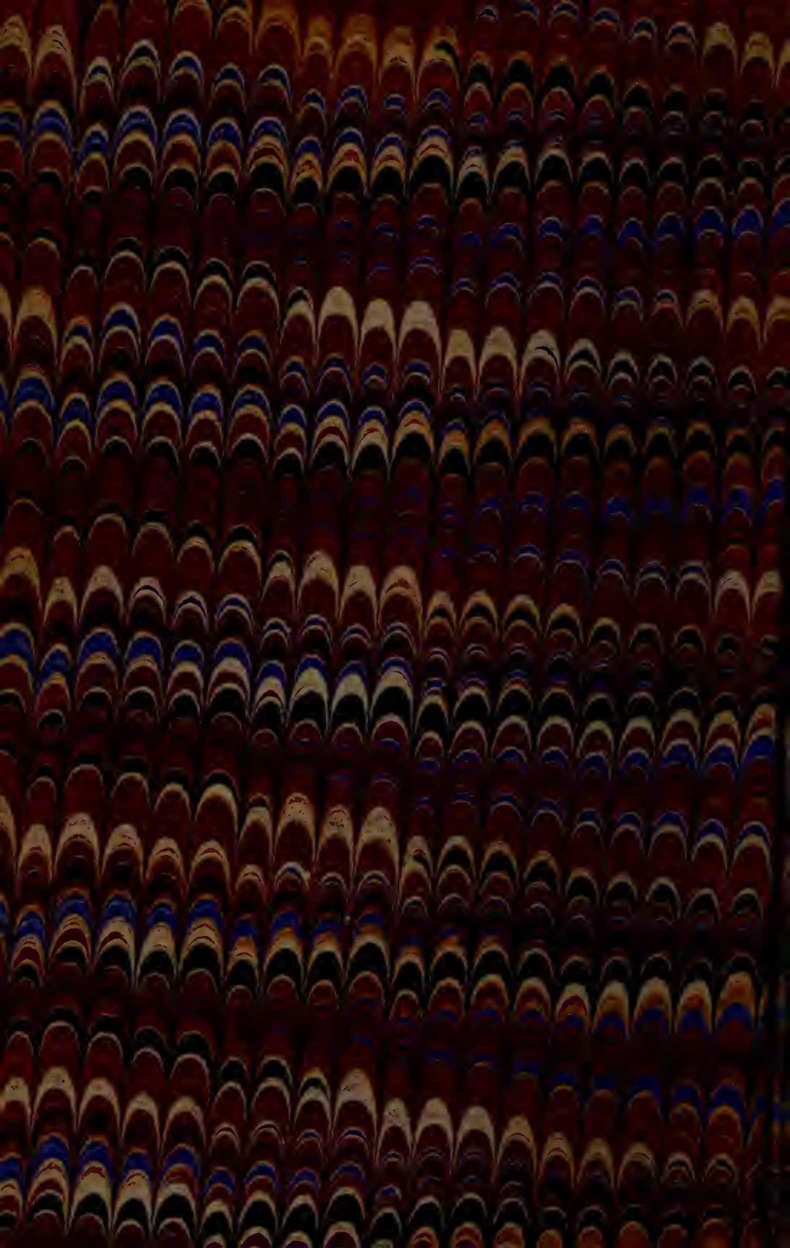
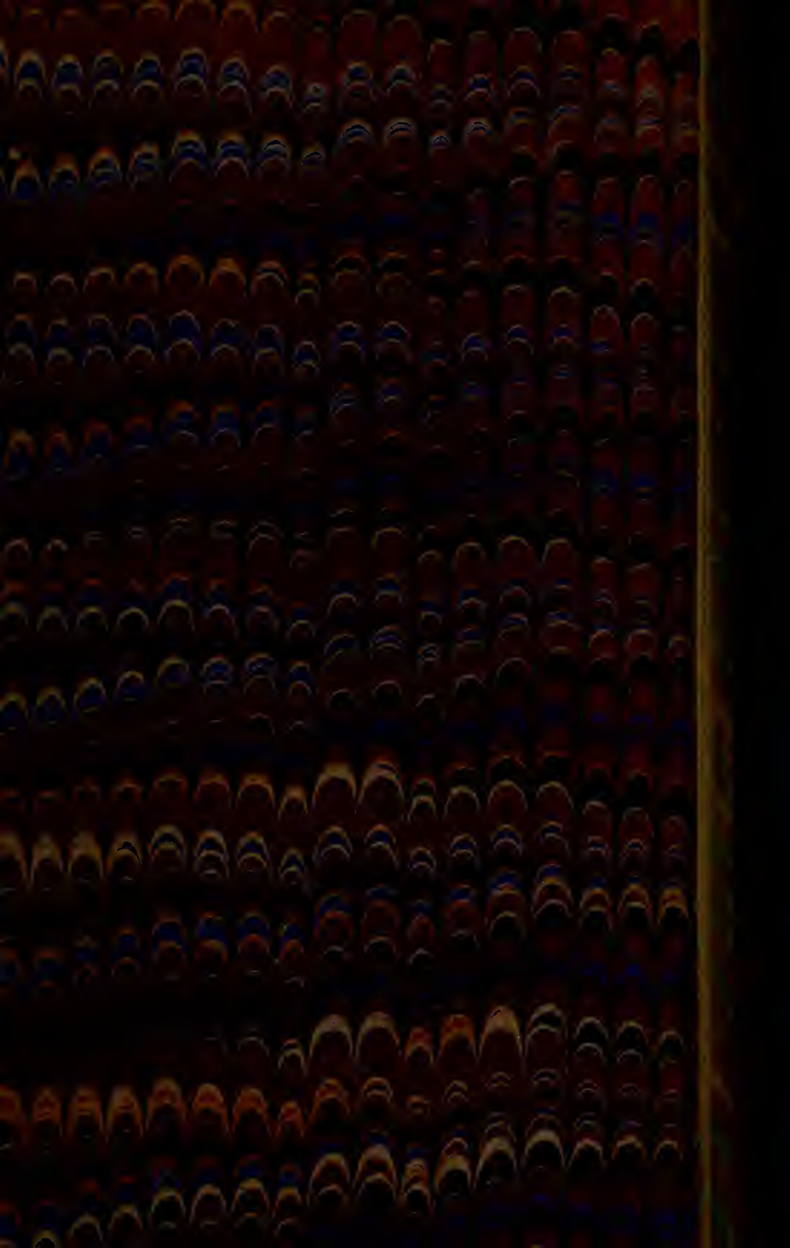





UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

# NOUVEAU CATHOLICISME

ET

# NOUVEAU CLERGÉ

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

**ÉTUDES SUR L'AMÉRICANISME**

# LE PÈRE HECKER EST-IL UN SAINT ?

DEUXIÈME ÉDITION

*Un volume in-18 jésus, 3 fr. 50.*

CET OUVRAGE A ÉTÉ HONORÉ DE NOMBREUSES LETTRES ÉPISCOPALES

QU'ON TROUVERA EN TÊTE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

# NATIONALISME, CATHOLICISME, RÉVOLUTION

*Un fort volume in-18 jésus, 3 fr. 50.*

---

EMILE COLIN, IMPRIMERIE DE LAGNY (S.-ET-M.)

*CHARLES MAIGNEN*

---

# NOUVEAU CATHOLICISME

ET

# NOUVEAU CLERGÉ



PARIS. — 6e

VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

1902

JE DÉDIE CE LIVRE

A

SAINT VINCENT DE PAUL

MON PROTECTEUR ET MON PÈRE.

IL FUT AU XVII$^{e}$ SIÈCLE

L'IRRÉDUCTIBLE ADVERSAIRE DES NOUVELLES DOCTRINES.

PUISSE SON ACTION CONTRE LE JANSÉNISME

SERVIR D'EXEMPLE

AUX PRÊTRES DE NOTRE TEMPS.

# INTRODUCTION

---

Une époque nouvelle commence pour l'Église de France. Désormais, la vie religieuse y est proscrite ou mutilée, la liberté d'enseignement n'est plus qu'un mot, les jours du Concordat sont comptés.

L'Église catholique va se trouver réduite, en France, à la condition d'une association privée, soumise à une loi de police que le pouvoir civil édictera sans que Rome ait été ni consultée, ni entendue.

Fidèle à ses origines et au programme du parti qui s'est imposé à la France, avec l'appui de l'étranger, la troisième République reprend et applique la politique religieuse de la première.

Forte de l'expérience acquise et du terrain gagné sur le clergé, à la fin du dix-neuvième siècle, la Révolution s'apprête à faire une nouvelle tentative pour *constituer* à sa guise la hiérarchie ecclésiastique. Elle veut que le clergé ne soit plus qu'une branche de l'administration civile, un département du ministère de l'Intérieur.

Cette situation, le clergé séculier la subit déjà, en fait, mais une loi nouvelle prétend l'imposer au clergé régulier, et la troisième République croit le moment venu de la faire reconnaître en droit par tous les deux. Seulement, plus habiles que les constituants de 1791, nos gouvernants n'imposent pas des formules explicites et des serments de fidélité qui révolteraient les consciences; ils estiment plus sage d'amener insensiblement les évêques, les curés, les religieux, les fidèles à souscrire des engagements, à accomplir des actes, à consentir des abandons qui, considérés isolément, peuvent être *permis* ou du moins *tolérés*, mais dont l'ensemble implique une reconnaissance tacite de la suprématie de l'État sur l'Église et de la *nationalisation du catholicisme*.

Avec cette « violence silencieuse et terrible » qui, selon l'expression d'Édouard Drumont, ca-

ractérise l'œuvre de la Révolution depuis trente ans, l'Église de France est entraînée dans la voie qui conduit au schisme sans qu'elle en entende seulement le nom. Il en est même qui nient le danger et se scandalisent si l'on en parle, alors que de plus clairvoyants redoutent qu'il ne soit déjà trop tard pour l'éviter.

Quoiqu'il en soit, nous ne sommes plus seulement à la veille, nous sommes au matin d'une grande crise. Comme à la fin du dix-huitième siècle, c'est une question de juridiction qui va provoquer le conflit décisif entre l'Église et la cité moderne.

Il en devait être ainsi.

C'est par la distinction de leurs juridictions que s'affirme, dans la vie publique, la distinction des deux pouvoirs : celui qui prétend aujourd'hui n'émaner que de l'homme et celui qui se sait établi directement par Jésus-Christ, homme-Dieu.

S'il appartient au pouvoir civil de faire passer sous l'autorité des évêques les congrégations qui relèvent directement de Rome, il n'y a plus d'Église.

Dès que la question est posée, dès que les prétentions de l'État se manifestent en ces matières,

il n'est plus possible d'éviter le débat par des sous-entendus ou des équivoques, il faut ne souscrire à aucune formule dont César puisse se prévaloir pour usurper ce qui est à Dieu.

Or, de nombreux indices nous font craindre que les catholiques français, en général, et même une partie du clergé, aient contracté la longue habitude de ne rien refuser à César et de donner le moins possible à Dieu.

Nous sommes mal préparés à souffrir pour la foi. Chez plusieurs, en effet, la foi est vacillante et timide; chez un plus grand nombre, elle est anémiée et comme obscurcie.

L'ignorance, en matière de religion, est universelle dans toutes les classes de la société française.

Le clergé lui-même est atteint.

Dans les derniers mois de 1901, le supérieur d'un établissement ecclésiastique (1) écrivait ces lignes que nous croyons devoir reproduire ici :

« Il fermente présentement dans l'Église de France quelque chose qui n'est peut-être pas une hérésie caractérisée, mais qui en pourrait bien être le germe. C'est un mélange d'esprit rationa-

(1) M. l'abbé Petit, supérieur du Petit Séminaire de Blois.

liste, naturaliste, critique, plus ou moins protestant. Cet esprit s'insinue principalement dans des groupes de jeunes, mais influencés par de plus anciens. Ces groupes comprennent, avec des intellectuels ecclésiastiques, des apologistes laïques, les seuls, prétendent-ils, qui connaissent les besoins actuels, et qui soient en mesure de poser convenablement la religion en face de la science contemporaine. Dans ces milieux on est kantiste ou néokantisme et subjectiviste ; on confond l'ordre naturel et l'ordre surnaturel ; on ouvre la porte du salut même à ceux qui n'ont pas la foi ; on supprime à peu près les flammes de l'enfer ; on admet des principes de critique d'où l'on devrait logiquement conclure à la négation de l'authenticité et de la valeur historique des Livres Saints ; on attribue aux récits des grands faits primitifs de la création, de la chute, du déluge, etc., un caractère plutôt mythique ou symbolique.

» Dans un autre ordre d'idées, malgré la désapprobation du Souverain Pontife, on traite avec une faveur non dissimulée ces théories larges, beaucoup trop larges, beaucoup trop humaines et trop naturelles, dont l'ensemble a reçu la dénomination d'américanisme. En même temps, on

affecte de dédaigner la théologie traditionnelle et scolastique, on rabaisse l'enseignement des Universités romaines et les grades qui y sont conférés pour mettre au-dessus de tout la science, les idées, les grades de notre Université.

» C'est donc une véritable école. Elle a ses chefs connus, prêtres et laïques. Elle a ses organes quasi attitrés dans certaines revues ou ecclésiastiques ou ecclésiastico-universitaires ; elle cherche à se faire des adeptes dans le jeune clergé et elle est parvenue à s'en faire même dans les séminaires, dans un surtout, d'où elle travaille à répandre son influence dans d'autres au moyen de correspondances et de bulletins plus ou moins occultes. Et je dois remarquer d'une part que le centre de cette action n'est point un centre démocratique (il serait plutôt le contraire), et d'autre part que les séminaires où elle s'exerce ne sont point du nombre de ceux où la scholastique est en honneur, et dont les professeurs viennent de Rome.

» Voilà un fait ; voilà un courant d'idées très réel. Et c'est avec grande raison qu'on nous parle de la *Crise de la foi.* »

S'il y a, en France, à l'heure actuelle, une

« crise de la foi », et nul ne peut le contester, il faut convenir que c'est là un danger plus grand que celui qui résulte des mesures législatives et de l'hostilité des pouvoirs publics.

La coïncidence de ces deux périls, les liens logiques et d'autres encore qui rendent leurs progrès parallèles et leur marche concordante, font à l'Église de France une des situations les plus critiques qu'elle ait traversées dans sa longue histoire.

L'horizon n'apparaît pas moins sombre si le regard se porte au delà de nos frontières et s'arrête à considérer la situation générale du catholicisme dans le monde.

Les nations jadis catholiques : l'Autriche, l'Espagne, l'Italie, sont en proie à la Révolution et descendent plus ou moins rapidement la pente qui conduit les États vers la ruine.

Les nations schismatiques ou protestantes se partagent, sans conteste, l'empire du monde.

Contrairement à un préjugé très répandu, le catholicisme est en décroissance dans l'ensemble de l'Empire britannique ; il s'enrichit aux États-Unis des dépouilles de l'ancien monde, mais cet afflux d'immigrants catholiques grossit, à son tour, après une ou deux générations, la masse

immense des Américains n'appartenant à aucune Église (1).

L'heure est donc grave pour l'Église, elle ne l'est pas moins pour la société politique que menacent, par tout l'univers, le socialisme et l'anarchie.

Mais, selon toutes les probabilités, c'est en France que va se livrer le premier et le plus redoutable engagement.

C'est pourquoi nous avons cru nécessaire de passer rapidement en revue le mouvement religieux des trois ou quatre dernières années, au moins en ce qui concerne les luttes doctrinales auxquelles nous avons été directement mêlé.

Nous avons jugé le moment venu de réunir et de placer sous les yeux du public, pendant que nous les avons encore sous la main, les principaux documents qui se rattachent à la controverse de l'américanisme.

La première partie de ce volume est consacrée à exposer, sous une forme à la fois polémique et historique, les différentes phases de ce débat

(1) Voir à la fin du volume les documents sur le catholicisme dans l'Empire britannique et le catholicisme aux États-Unis

qui a occupé pendant plus d'une année l'attention de toute l'Eglise.

Mais ce mot : américanisme n'était, en France et en Europe, qu'un nom de circonstance, un pavillon destiné à couvrir la contrebande doctrinale du catholicisme libéral vieilli.

Condamné par Léon XIII, l'américanisme a repassé les mers, il s'est nié lui-même comme avait fait tant de fois le catholicisme libéral et avant lui le jansénisme; sous une autre étiquette, ou plutôt sans étiquette et sans nom de guerre, l'erreur est restée, d'autant plus pernicieuse qu'elle fuit davantage ceux qui voudraient la saisir.

De toutes les appellations propres à désigner l'erreur du moment : cet esprit de nouveauté s'étendant au domaine des croyances, des mœurs et des lois, il nous a paru qu'il n'en était pas de mieux appropriée à la situation, de plus juste et de plus expressive que celle de *nouveau catholicisme.*

C'est en effet le catholicisme tout entier, qui est, sur tous les points ensemble, non pas attaqué, mais transformé, modifié, adapté aux idées modernes par ceux qui prétendent le défendre.

C'est sous cette forme du *nouveau catholicisme*

que l'erreur d'abord vaincue par le concile du Vatican semble vraiment sur le point de prendre une terrible revanche.

Le *vieux catholicisme*, ce premier essai de rébellion, localisé dès l'origine, expirant aujourd'hui, devait nécessairement avorter.

Il n'était pas selon l'esprit du siècle, il n'allait point dans le sens du courant intellectuel contemporain. Ce qui séduit à présent, c'est l'avenir et non le passé, c'est la nouveauté et non l'antiquité. Ce n'est pas pour retourner en arrière que l'on rompra avec le catholicisme, c'est pour aller en avant.

Le *vieux catholicisme* ne pouvait réussir au dix-neuvième siècle ; un *nouveau catholicisme*, au contraire, répond beaucoup mieux aux tendances et, comme l'on dit, aux « aspirations » de ce temps.

Et puis, le *vieux catholicisme* se séparait ouvertement de Rome, à l'heure même où le prestige de la majesté pontificale exerçait sur les peuples le plus mystérieux attrait.

Le *nouveau catholicisme*, au contraire, a pour premier article de son programme de faire servir, s'il est possible, à la diffusion de ses doctrines l'influence morale du Pontificat Romain.

Par un ensemble de manœuvres habiles, aidés de la presse et de toutes les ressources que les inventions modernes ont mises au service du commerce et de l'industrie, les coryphées du *nouveau catholicisme* ont réussi à créer des réputations, à provoquer des mouvements d'opinion, à édifier des fortunes, dont l'ensemble tend à accréditer cette opinion, que, seuls, les novateurs ont la confiance du Pape, et sont les fidèles interprètes de sa pensée.

La trame est si bien ourdie, l'opinion publique est si habilement travaillée que, malgré les paroles authentiques du Saint Père qui sont la contradiction constante et absolue de leurs paroles ; malgré les condamnations formelles qui viennent successivement frapper leurs actes, leurs doctrines et quelquefois leurs écrits, le préjugé subsiste dans un grand nombre d'esprits et des catholiques sincères, d'excellents prêtres mal renseignés, s'engagent par scrupule d'obéissance au Pape dans les erreurs que le Pape réprouve.

C'est le plan que nous avons dénoncé, c'est l'illusion que nous avons voulu dissiper en traitant, dans les pages qui suivent, du *nouveau catholicisme* et du *nouveau clergé*.

Le présent volume fait partie d'un ensemble d'études auxquelles nous avons consacré ces dernières années.

Nous prenons aujourd'hui le sujet au point où nous l'avions laissé dans un précédent écrit : *Le Père Hecker est-il un saint ?*

Les derniers chapitres de ce premier livre rendront plus facile l'intelligence de celui-ci. Ici même, nous n'avons pas abordé toutes les faces de la question.

Nous n'avons point parlé du Congrès ecclésiastique de Bourges, parce que nous en avons dit ailleurs ce que nous pensions (1).

Nous n'avons pas parlé non plus de l'encyclique *Rerum Novarum*, et de l'encyclique plus récente : *Graves de communi*. Nous nous proposons, Dieu aidant, de montrer bientôt dans un autre ouvrage comment ces encycliques condamnent ceux qui se réclament d'elles le plus bruyamment.

Tel qu'il est, le présent volume forme un tout suffisamment complet. Il résume et condense, avec textes à l'appui, les principales erreurs qui pénètrent actuellement dans le jeune clergé ; il démasque les hommes, les journaux, les revues

(1) Voir : *Nationalisme, Catholicisme, Révolution.*

qui propagent ces erreurs ; il s'applique enfin à déjouer la tactique dont les novateurs se servent pour séduire les âmes.

Puisse cet effort pour montrer le péril et mettre en lumière les enseignements les plus récents et les plus providentiellement opportuns du Saint-Siège, n'être pas entièrement stérile et confirmer dans la foi et dans l'unité de la sainte Église catholique romaine ceux de nos frères en Notre-Seigneur Jésus-Christ et de nos confrères dans le sacerdoce que les artifices de l'erreur auraient troublés. Puissent-ils être préservés du péril d'affronter avec une foi chancelante les grandes luttes qu'il va falloir soutenir pour conserver la France à l'Église et garder en France la véritable Église de Dieu.

Paris, en la fête de saint Martin,

11 novembre 1901.

Nous avons inséré, à la fin de ce volume, une bibliographie de l'américanisme contenant l'indication de tous les livres, brochures et articles de revues publiés sur ce sujet. Nous avons re-

produit, en outre, certains documents, épars dans les collections de journaux, et, par conséquent, difficiles à retrouver, qu'il nous semblait utile de mettre à la portée du public.

# ERRATUM

A la page 157, nous avons confondu Mgr William O' Connell, évêque de Portland (Maine), avec Mgr Dennis O' Connell, auteur du rapport au Congrès de Fribourg, en 1897, sur *l'Américanisme d'après le P. Hecker*. La raison de cette confusion est que ces deux prélats ont été également Recteurs du Collège Nord-Américain à Rome. Mgr Dennis O' Connell habite encore la Ville Eternelle.

# NOUVEAU CATHOLICISME

ET

# NOUVEAU CLERGÉ

---

## PREMIÈRE PARTIE

### L'Américanisme ou le nouveau Catholicisme.

---

### I

#### LA GENÈSE DE L'AMÉRICANISME

Un état d'esprit très singulier se manifeste, en France, depuis quelques années et gagne insensiblement d'autres pays. Nous voulons parler de ce mouvement intellectuel particulièrement accentué dans le jeune clergé et parmi les laïques appartenant à l'Église par leurs croyances, et à l'Université par leur éducation. Dans ce monde à la fois enthousiaste et sceptique, deux ten-

dances se manifestent et concourent au même résultat. L'une jette la défaveur sur les doctrines, les méthodes et les institutions du passé, attribuant les conquêtes de l'erreur surtout à la manière dont la vérité est défendue ; l'autre accueille de confiance et propage avec entrain des idées souvent téméraires, des méthodes hasardées, des institutions suspectes, dont le seul attrait paraît être celui de la nouveauté.

Et comme le Nouveau-Monde est, par la force des choses, moins imbu que l'Ancien d'esprit traditionnel ; comme l'Amérique, ou pour parler plus exactement les États-Unis, sont de tous les pays du Nouveau-Monde ceux où l'initiative individuelle et la lutte pour la vie semblent avoir pris le plus libre essor ; tout ce qu'il y a d'esprits novateurs, sceptiques ou croyants, prêtres ou laïques, littérateurs ou politiciens, se sentent épris d'une belle ardeur pour ce qui est ou paraît être l'expression du génie de la libre Amérique.

C'est à la tendance dont il s'agit ici, à l'engouement pour les idées, les usages, les systèmes attribués, souvent à tort, aux États-Unis, c'est à ce mouvement dont on ne peut contester l'existence, que nous devons la création d'un mot qui a pris maintenant ses lettres de naturalisation dans toutes les langues et qui vient d'être officiellement introduit dans le vocabulaire théologique : l'Américanisme.

Tout contribuait, depuis quelques années, à répandre en Europe et surtout en France la contagion de cette *influenza* intellectuelle ; mais une circonstance, en apparence fortuite, a beaucoup accéléré ce mouvement. Nous voulons parler du séjour à Paris, en 1892, de Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul de Minnesota. Ce prélat, né en Irlande et élevé en France, s'est épris pour son pays d'adoption, l'Amérique, d'un amour qui surpasse beaucoup celui d'un grand nombre d'Américains natifs.

Il y a, en effet, aux États-Unis, deux façons d'être Américain. Les uns se contentent d'aimer le pays où ils sont nés et de faire acte de bons citoyens dans toutes les circonstances de leur vie ; les autres n'estiment point que l'on soit Américain si l'on n'a sur l'Amérique, sa mission, son avenir, son excellence, les idées qu'ils ont eux-mêmes. Pour eux, l'Amérique n'est pas tant une patrie qu'un système, de là ce mot d'*américanisme,* créé tout exprès, aux États-Unis, pour désigner leur école. Car il y a un américanisme américain, et c'est parmi les Américains les plus authentiques qu'il a trouvé ses premiers adversaires.

Ces « amateurs de nouveautés » — ainsi les appelle Léon XIII — que nous voyons en France se réclamer sans cesse de l'exemple et des méthodes importées des États-Unis, ont pour répondants au delà de l'Atlantique un parti où

les immigrés européens sont en grand nombre et qui prétend néanmoins posséder le monopole du patriotisme et du génie américains.

L'archevêque de Saint-Paul est le personnage le plus en vue de ce parti ; il fut donc tout aussitôt accueilli dans notre capitale comme le représentant le plus illustre de l'épiscopat d'Amérique. Il parla dans des réunions de prêtres, d'étudiants, d'hommes de lettres et d'hommes politiques, de la façon la plus propre à flatter le sentiment national et les idées nouvelles d'un auditoire d'ailleurs préparé.

Le lien entre les deux américanismes, celui du Nouveau-Monde et celui de l'Ancien était trouvé ; le chef, le personnage représentatif autour duquel tous les « novateurs », de chaque côté de l'Océan, pouvaient se grouper, était désigné.

Les discours de Mgr Ireland, prononcés à Paris, furent rassemblés en un volume ; on y joignit d'autres discours du même orateur, ceux-là prononcés en Amérique et traduits par MM. Félix Klein et Victor Charbonnel ; sous un titre qui est un programme : *L'Église et le Siècle* ; cela fit, dit-on, le tour de la presse.

Un écrivain en vogue, M. Paul Bourget, déclarait qu'après avoir connu « la pensée de l'admirable archevêque de Saint-Paul », il comprenait mieux que jamais « combien le christianisme est conciliable avec tout le monde moderne », et les traducteurs de Mgr Ireland, en présentant

son volume au public français, s'écriaient : « Qu'à ce foyer donc viennent s'éclairer et se réchauffer ceux que glace la défiance et qu'enténèbrent les préjugés de l'impiété ou de l'esprit rétrograde ».

Depuis 1892, une propagande active et soutenue a été faite sous toutes les formes, en faveur des idées américaines personnifiées par Mgr Ireland. Oubliant qu'il y a plus de quatre-vingts archevêques et évêques à la tête des églises des États-Unis, on a fait retentir deux ou trois noms, toujours les mêmes, pris uniquement parmi les évêques favorables aux idées novatrices. On a laissé dans l'ombre les plus grandes figures de l'épiscopat américain.

Mais, pour se convaincre du degré de lyrisme où en étaient venus les partisans européens de l'américanisme, il faut lire ce passage d'un discours prononcé à Gand, en février 1897, par M. l'abbé Félix Klein.

C'est une réminiscence d'Émile Zola qui voit, lui aussi, dans l'américanisme, la promesse de l'Église de demain. Adoptant une comparaison qui remplit les dernières pages de la *Rome* du trop fameux romancier, M. l'abbé Klein traçait à l'Anacharsis du vingtième siècle l'itinéraire d'un voyage à la recherche de la sagesse :

« Il n'aurait qu'à partir, comme a fait notre espèce entière, de cette Asie centrale, où maintenant le chemin de fer nous porte en moins

d'une semaine ; il n'aurait qu'à marcher dans le même sens que le soleil, et il verrait la lumière morale, suivant, par une rencontre singulière, le cours de la lumière physique, s'étendre et resplendir de plus en plus, à mesure qu'il s'avancerait dans les steppes de Russie à peine éclairées encore : maudissant au passage l'ignominieuse Turquie ; saluant la Grèce de tous ses vœux, la Grèce, fille des vieux artistes et mère des héros jeunes : l'Italie, qui a Rome ; l'Allemagne, savante et forte ; la Belgique et la France, en qui se fait la splendide synthèse des génies celte, latin et germanique ; la Grande-Bretagne et les États-Unis, patries de l'initiative et de la force libre. *Alors, dépassant les Montagnes Rocheuses et traversant le Pacifique, longtemps mer silencieuse, aujourd'hui sillonnée de navires, il verrait la lumière parvenue à son éclat le plus intense dans Washington et Saint-Paul de Minnesota,* brusquement décroître à l'approche de l'Asie orientale et tout d'un coup faire place aux ténèbres de la tradition chinoise (1). »

De tels éloges sont écrasants, nul aujourd'hui ne le conteste, mais le temps n'est pas encore éloigné où ils passaient sans protestation.

La publication de la *Vie du Père Hecker,* fondateur des paulistes aux États-Unis, publica-

(1) Voir *Un Catholicisme américain,* par le R. P. Delattre, S. J.

tion qui eut lieu en cette même année 1897, a porté au-delà de toute vraisemblance les hardiesses de l'américanisme et ses hyperboles. Aussi bien, le livre était-il présenté au public de façon à prévenir en sa faveur tous ceux que tourmente le désir des nouveautés et qui attendent la lumière du côté de l'Occident. Le Père Hecker était annoncé comme l'un des initiateurs de l'américanisme ; l'archevêque de Saint-Paul, lui-même, le disait dans l'*Introduction* qu'il avait écrite en anglais pour l'ouvrage original et dont la traduction figurait en tête du volume parisien :

« Le courant américain, qui depuis un quart de siècle coule si manifestement dans l'océan du catholicisme, disait Mgr Ireland, remonte, ce me semble, en très grande partie au P. Hecker et à ses premiers coopérateurs. » Il ne fallait pas de plus longs discours pour gagner notre jeune école à la personne et aux idées du prêtre américain.

Quel ne fut pas l'accueil fait au livre et à son héros quand on vit l'archevêque de Saint-Paul rendre de lui, avec un accent de reconnaissance émue, cet éloquent témoignage :

« S'il est permis de parler de soi, j'ose dire que je dois au P. Hecker les plus salutaires impressions de ma vie. Si elles n'ont pas, hélas ! produit en moi tout ce qu'elles auraient dû, elles m'ont, du moins, fait comprendre, d'une manière

inoubliable, la valeur de sa mission et le pouvoir qu'il exerçait pour le bien sur les âmes. Je suis heureux de trouver ici l'occasion d'affirmer publiquement la gratitude que j'éprouve pour lui: Il était dans toute la force de sa vie et de son labeur quand je fus pour la première fois à portée de l'observer. J'étais tout jeune alors dans le saint ministère, et très naturellement, je jetais les regards autour de moi, à la recherche de quelque modèle pour me guider dans les chemins où je sentais que, moi aussi, je devais marcher.

» Depuis, je n'ai jamais perdu de vue le P. Hecker, le suivant des yeux autant qu'on peut le faire à la distance des six cents lieues qui nous séparaient. Je ne suis pas aujourd'hui sans avoir acheté, au prix de bien des années et de bien des travaux, quelque expérience des hommes et des choses. Elle ne m'a fait en rien changer mon appréciation sur lui, si ce n'est pour le tenir en plus grande estime. » Puis, à la fin de cette *Introduction* et pour affirmer de nouveau, en la condensant, toute sa pensée sur le P. Hecker, Mgr Ireland écrivait :

« Nous considérerons toujours Isaac Hecker comme l'ornement et le joyau de notre clergé américain, comme le type qu'il faudrait voir se reproduire le plus possible parmi nous. Sans doute, on trouvera encore à améliorer les détails, et ce sera à l'avantage de la religion ; mais pour

les lignes principales qui constituent la personnalité de cet homme éminent, sachons les conserver avec amour et tâchons de les reproduire dans la formation de notre futur clergé. »

Ainsi présentée au public, la *Vie du Père Hecker* ne pouvait manquer d'obtenir un grand succès.

On aime, en France, à notre époque, tout ce qui sort de la monotonie du « déjà connu » et du « déjà vu. » Il faut du neuf, de l'original, nous dirions même de l'étrange; l'inconnu, le mystérieux attirent les âmes blasées de nos contemporains et c'est précisément ce que la *Vie du Père Hecker* donnait ou plutôt promettait.

Avec un incontestable talent littéraire, M. l'abbé Félix Klein avait su mettre en relief dans sa préface les aspects de la physionomie d'Hecker les plus capables de séduire la curiosité inquiète de tant d'âmes tourmentées du besoin d'aller à Dieu, ou peut-être, de se fuir elles-mêmes.

Il ne s'agissait en effet, de rien moins que d'une voie nouvelle ouverte à l'humanité pour entrer en rapport avec l'au-delà :

« Dans toute voie nouvelle qui s'ouvre à l'humanité, disait M. Klein, n'importe en quelle sphère d'action, il est toujours un homme qui se trouve le premier à passer; souvent son nom reste ignoré; mais lorsqu'on le connaît, il prend place parmi ceux qui brillent au sommet de l'histoire... Le Père Hecker est de ceux-là. »

Certes, l'éloge n'était point banal, et la mise en scène promettait beaucoup, mais combien plus ce qui suit :

« Infatigable travailleur et type achevé du prêtre américain, il le fut certainement, comme Mgr Ireland l'a montré dans l'introduction de ce livre, mais il fut bien autre chose encore : il a été et il restera, dans le sens profond du mot, un docteur, un de ceux qui apprennent à des séries de générations humaines ce qu'elles ont à faire... Il a tracé et réalisé en lui l'idéal du prêtre pour l'avenir nouveau de l'Église ; sur les immuables dogmes des communications de Dieu et de l'âme, il a établi les principes intimes de la formation sacerdotale pour les temps qui commencent. Et encore, n'est-ce pas assez dire ; car d'une part, sa mystique s'applique à tout chrétien dans la vie moderne et, d'autre part, elle atteint jusqu'à l'adaptation positive de la vie conventuelle aux besoins nouveaux du monde. »

Après un tel panégyrique, M. l'abbé Félix Klein était autorisé à se tourner vers le lecteur et à lui dire :

« En est-il un autre qui ait, de notre siècle et dans le domaine religieux, embrassé à la fois dans ses travaux et dans ses études un pareil champ d'opérations ?

» Si le P. Hecker est un homme d'action et un prêtre adapté à son pays, il l'est à la façon de saint Augustin, qui appartient bien plus à l'intel-

ligence humaine et à l'Église universelle, qu'à son ministère pastoral et à l'Afrique romaine ».

En présence de tels éloges, donnés au P. Hecker par des hommes dont la parole était écoutée et trouvait partout un écho, n'étions-nous pas en droit de poser cette question, que plusieurs ont bien voulu qualifier d'impertinente : *Le Père Hecker est-il un saint?*

« Qui donc a prétendu que le Père Hecker était un saint? » nous ont objecté quelques critiques. On avait dit, en réalité, bien davantage. Affirmer, en effet, d'un prêtre, qu'il est un « docteur », « dans le sens profond du mot » ; dire qu'il a « tracé » et « réalisé » en lui « l'idéal du prêtre », c'est dire qu'il a été non seulement un « saint » mais un des plus grands parmi ceux que l'Église honore comme tels.

Tous n'ont pas en effet pareille envergure et il est beaucoup de « saints » authentiques dont on peut dire sans irrévérence aucune qu'ils ne sont pas des « docteurs, » qu'ils n'ont pas « établi les principes intimes de la formation sacerdotale » pour leur temps, ni pour aucun temps.

Tout cela, on l'avait dit, et plus encore, mais c'étaient des phrases et des périodes... Notre point d'interrogation, posant une question — tout à fait préalable — et qu'on avait cru résoudre par prétérition, dérangeait soudain l'équilibre de cet édifice fragile.

Nous avons donc, tout le long d'une année,

d'abord dans les colonnes du journal la *Vérité*, puis dans un livre, puis encore dans la *Vérité* et dans la *Revue canonique*, livré bataille à l'américanisme et combattu le livre de la *Vie du Père Hecker*.

Ce que fut cette campagne, ce n'est point ici le lieu de le dire, mais puisqu'enfin elle fut couronnée par l'un des actes les plus importants du pontificat de Léon XIII, nous voudrions du moins en retracer les grandes lignes et en fixer les enseignements.

## II

### LA CONTROVERSE SUR L'AMÉRICANISME

Le livre faisait son chemin, et, grâce à lui, l'Américanisme gagnait chaque jour du terrain. La *Vie du Père Hecker* publiée en anglais avait passé inaperçue en Amérique et n'était même pas parvenue sur le continent européen. Mais, sa traduction française, approuvée par le P. Elliot, sanctionnée depuis par une lettre du cardinal Gibbons postérieure à nos critiques, fut saluée par toutes les revues et louée par toute la presse. En quelques mois, le volume français eut cinq ou six éditions et ce succès inspira à l'un des prélats américains les plus en vue, l'ancien recteur de l'Université de Washington, la pensée de faire faire une traduction italienne du même livre.

Il n'est pas sans utilité d'insister sur ce point, parce que, depuis la condamnation de l'américa-

nisme, certains commentateurs du document pontifical ont tenté de rejeter sur le traducteur toutes les erreurs de doctrine réprouvées par le Saint-Siège.

Or, non seulement il est constant que la commission cardinalice formée par le Saint Père, pour examiner la *Vie du Père Hecker*, a confronté soigneusement le texte anglais avec le français, mais il demeure établi que les personnages américains les mieux qualifiés pour réclamer contre des fautes de traduction aussi graves, si elles avaient existé, n'ont décerné pendant un an au livre de M. Klein que des éloges.

Voici ce qu'écrivait Mgr Keane, dans le *Catholic World,* revue des paulistes, en mars 1898, au sujet du livre en question :

« Comme on devait s'y attendre, le Père Hecker et l'américanisme ont eu leurs adversaires. Les adeptes des vieilles écoles ne pouvaient évidemment les laisser passer sans réclamation. Et, si besoin était, quelques histoires intéressantes pourraient être contées à ce sujet. Mais la modération relative de ces protestations prouve que le vieil esprit d'aigreur entre les partis s'en va, et la défaveur avec laquelle ces attaques ont été généralement accueillies prouve que l'on est universellement disposé à accepter les évolutions providentielles ; que la synthèse du progrès et du catholicisme le plus pur, syn-

thèse dont l'américanisme fournit un exemple, est reconnue de plus en plus comme possible et désirable, et que le Père Hecker poursuit aujourd'hui son apostolat avec plus d'ampleur et d'efficacité que durant sa vie (1). »

Cette page était la dernière d'un long article composé à Rome par Mgr Keane ; elle est singulièrement concluante quant au sujet qui nous occupe en ce moment, elle prouve, en effet, que l'adaptation française de la *Vie du Père Hecker* a été saluée par les amis des paulistes et par toute l'école comme l'un des plus beaux succès que l'américanisme eût jusqu'alors remportés.

Mais la page que nous venons de citer comporte encore un autre enseignement ; elle montre, et il est devenu nécessaire de le rappeler, que le mot : américanisme, n'a pas été inventé pour discréditer et pour perdre l'école dont il désigne les tendances, mais qu'il était déjà reçu, bien plus, revendiqué par ceux-là mêmes qui semblent aujourd'hui n'en plus comprendre le sens.

Nous avons ici une définition du sens de ce mot américanisme, définition donnée par Mgr Keane, avant que nous eussions commencé à médire du Père Hecker et à batailler contre ses doctrines. D'après cette définition, l'américanisme est « la synthèse du progrès et du catholicisme le plus pur, » et c'est cette synthèse que la *Vie*

(1) Voir *Le Père Hecker est-il un saint ?* page 256.

*du Père Hecker* tend à faire accepter « universellement. »

Plusieurs mois auparavant, Mgr O'Connell, ancien recteur du séminaire américain de Rome, avait présenté au Congrès international des savants catholiques réuni à Fribourg un rapport qui fut publié dans la *Quinzaine* et tiré ensuite en brochure de propagande. Ce rapport avait pour titre : *L'américanisme d'après le Père Hecker ; ce qu'il est, ce qu'il n'est pas.* Mgr O'Connell y parlait d'une « idée nouvelle » qui « avait fait son apparition dans une importante biographie.

« Cette biographie est la vie du R. P. Hecker, fondateur de la congrégation de Saint-Paul ; et l'idée nouvelle, c'est ce qui y est désigné sous le nom d'*américanisme.* Ce n'est pas seulement une fois ou deux que ce terme s'y rencontre ; il faut dire que l'idée qu'il représente brille partout comme un fil d'or, du commencement à la fin du volume, et donne à cet ouvrage son caractère et sa signification (1). »

Tous ces témoignages sont antérieurs à la campagne que nous avons ouverte en mars 1898 contre l'américanisme, ils établissent que, à cette époque, le mot et la chose étaient hautement revendiqués à l'égal d'un titre d'honneur dont on faisait gloire au P. Hecker et à ses amis.

C'est le 24 mai 1898 que parut notre petit

(1) Voir à ce sujet : l'*Américanisme et la conjuration antichrétienne,* par le chanoine Henri Delassus. Lille, Desclée, 1899.

livre : *le Père Hecker est-il un saint ?* Il eut, de suite, un grand retentissement, grâce à la controverse qui l'avait précédé et à ce que l'ex-abbé Charbonnel a appelé : « un misérable cas de bureaucratie. »

Le cardinal Richard, dont nous avions sollicité *l'imprimatur*, n'ayant pas voulu intervenir dans un débat qui passionnait déjà l'opinion, nous avions soumis notre travail à l'examen du T. R. P. Lepidi, maître du sacré Palais.

Après une étude approfondie de la question, examinée sous tous ses aspects, le maître du sacré Palais autorisa la publication du livre, à Rome et à Paris. Aussitôt les bruits les plus contradictoires coururent dans la presse.

Il est fâcheux, en vérité, que la polémique se soit attardée pendant plusieurs mois, sur cette question d'*imprimatur*. Ceux qui ont suivi avec impartialité la discussion, ne manqueront pas de reconnaître que la faute n'en est point à nous.

Nous avions évité, avec grand soin, de nous prévaloir de l'*Imprimatur* romain. Jusqu'à la publication d'un article de la *Croix*, contenant le récit de nos démarches à Paris et à Rome, il n'en avait été fait mention nulle part. Dès que la *Croix* eut parlé, nous nous empressâmes de protester publiquement contre les interprétations exagérées qui commençaient à se produire.

« Il est de mode à présent, pour certains écrivains catholiques, disions-nous dans une lettre

ouverte à M. Auguste Roussel, de se couvrir de l'autorité du Pape, et quelque peu de sa personne, pour esquiver les hasards de la polémique et s'épargner les risques du combat. Ce n'est pas votre méthode, cher monsieur Roussel, ce ne sera pas la mienne non plus. Il ne faut pas, dans l'armée catholique, laisser s'introduire une tactique qui consiste à couvrir les soldats du corps de leurs chefs, en plaçant le Pape et les cardinaux aux avant-postes, devant le front des tirailleurs de la plume. » Et, faisant allusion aux conclusions tirées par la *Croix* de *l'Imprimatur* donné à nos *Études sur l'américanisme*, nous ajoutions : « Non, Rome n'a point parlé ; peut-être parlera-t-elle un jour ; mais en ce moment, elle se tait : elle me laisse parler seulement. »

Mais il fallait, pour la beauté du fait et pour bien mettre en évidence la pensée intime de chacun, que les plus ardents prôneurs du *laisser-passer* et du *laisser-faire ;* les amants les plus jaloux de la déesse Liberté, en appelassent contre nous à toutes les juridictions et cherchassent d'autorité à nous réduire au silence. L'auteur anonyme d'une brochure italienne sortie des presses vaticanes s'est plu à relever cette piquante anomalie, et l'*Osservatore Cattolico* de Milan faisait la même remarque à la fin d'un article où il résumait les débats, d'après les documents qui lui étaient parvenus. L'abbé Vercesi, après nous avoir fait quelques reproches,

auxquels nous répondîmes aisément, ajoutait ces réflexions :

» Mais d'autre part, je l'avoue sincèrement, je ne puis comprendre tout ce mouvement, soit autour du délégué apostolique, soit au Vatican, — *si vera sunt tradita* — parce que le livre de M. Maignen a obtenu l'*Imprimatur* à Rome. Sauf meilleur avis, je demande pourquoi on aurait été obligé de refuser l'*imprimatur* à un écrivain qui usait de la liberté si chère aux Américains, pour dire que l'américanisme ne lui plaisait à lui, ni peu ni prou. A-t-il exagéré ? a-t-il forcé les couleurs? Est-ce un rétrograde, un arriéré, un ennemi de la démocratie chrétienne ? Combattons-le ; opposons la vérité à l'erreur, nos idées à ses idées, sans mettre toujours en avant la même rengaine : il a outragé les évêques et l'Église des États-Unis.

» Non, il a simplement usé de la liberté qui est concédée, et qui devrait être toujours concédée à tous les écrivains catholiques, de parler — avec respect sans doute, — contre les doctrines qui semblent ou qui sont le moins orthodoxes, qu'elles soient soutenues par un simple fidèle ou par des hommes qui peuvent réunir en leur personne la dignité d'évêque ou même de cardinal de la sainte Église romaine.

» M. Maignen s'est montré trop pessimiste sur certains points, mais il n'y a pas lieu de s'en

alarmer ; une étude plus approfondie du sujet pourra nous amener à d'autres conclusions ; il n'est pas besoin de bouleverser la moitié du monde, pour ce seul fait que d'autres qui ne pensent pas comme nous, n'écrivent pas non plus comme nous. »

La leçon est jolie, donnée par un latin aux amants éperdus de la liberté saxonne. Et voilà démasqués le mensonge des formules et l'illusion des mots.

« C'est nous, « autoritaires » et « rétrogrades, » écrivions-nous à la fin de l'année 1898, c'est nous qui soutenons la cause de la liberté ; c'est nous qui défendons les droits de la pensée chrétienne contre l'oppressive hiérarchie des syndicats de presse et l'ostracisme intellectuel des comités de rédaction. C'est nous qui abaissons les barrières, qui ouvrons toutes grandes les fenêtres et montrons aux gens de la rue ces petits cénacles fermés où depuis trop longtemps des abbés socialisent et des universitaires pontifient.

» La liberté ! Vous la cherchez en Amérique ? Et nous, c'est à Rome que nous l'avons trouvée !

» A Rome où vous dites « n'avancer que par intrigue », nous nous sommes présenté sans appui, nous avons parlé sans détour, nous avons obtenu sans retard.

« Personne ne vous impose silence, messieurs les américanistes, parlez donc à votre tour, mais ne trouvez pas mauvais que d'autres vous

donnent la réplique, car le temps des monologues est passé. »

Au lieu de mesurer les doctrines en les ramenant à l'étalon théologique des grands maîtres et des constitutions apostoliques, on cherche à présent la règle de sa croyance aux « DERNIÈRES NOUVELLES » des journaux.

Nulle part, cette pauvreté d'idées, ce vide de pensées n'est apparu plus lamentable que dans la série d'articles consacrés par M. l'abbé Naudet, dans la *Justice Sociale*, aux prétendus « dessous » de notre campagne (1). On songe avec tristesse à ce que pourrait être le clergé, si de telles lectures devenaient l'aliment de sa vie intellectuelle.

Nous n'en sommes pas là, heureusement.

En regard de cette prose verbeuse et bourdonnante qui bat les oreilles sans pénétrer jusqu'à l'esprit, il faut signaler de sérieuses et fortes études, qui ouvrent à la pensée des horizons nouveaux et nourrissent l'intelligence de saine théologie. Tels : la savante brochure du R. P. Delattre intitulée : *Un catholicisme américain* : l'article du R. P. Hyppolyte Martin dans les *Études Religieuses* : celui du R. P. Paquet, S. J., dans la *Revue Générale* de Bruxelles ; celui de l'*Ami du Clergé* (principalement les paragraphes : *Mystique américaine* et *la Démocratie*

(1) Voir la *Justice Sociale*, juillet et août 1898.

*et l'Esprit Saint*), enfin l'article de la *Revue Canonique* (juin 1898) article entièrement favorable à nos idées et publié avec l'*Imprimatur* du cardinal Richard, archevêque de Paris. Ces travaux, remarquables à plus d'un titre et dont chacun mettait en relief, éclairait d'une lumière plus vive, quelqu'un des aspects si variés du sujet, étaient tous en parfaite harmonie avec les thèses que nous soutenions. A cette liste d'études vraiment originales et doctrinales sur l'américanisme, il faut ajouter la série d'articles que publia M. le chanoine Delassus dans la *Semaine Religieuse* de Cambrai sur les *tenants* et les *aboutissants d'un catholicisme américain*, et qui, réunis en volume, forment un important ouvrage intitulé : *L'Américanisme et la conjuration antichrétienne.*

Il n'y a rien, du côté de la presse américaniste, qui puisse être mis en parallèle avec ces savantes études. Rien non plus, qu'elle puisse opposer aux lettres d'approbation que nous ont adressées des cardinaux, des évêques, des supérieurs généraux d'ordres, des théologiens universellement estimés.

Beaucoup de bruit, d'injures, de menaces, d'insinuations malveillantes — presque toutes anonymes — telle fut la tactique défensive de l'américanisme en Europe et aux États-Unis.

Les « grandes figures d'hommes d'action » si complaisamment recensées par M. Charbonnel,

dans un article de la *Revue Chrétienne*, auraient pu mieux défendre leur cause et engager la lutte sur un meilleur terrain.

Au lieu de se placer sur le terrain de la doctrine et de répondre à nos critiques par des raisons et des preuves contraires, tout le premier effort de la riposte tendit à persuader au public que le T. R. P. Lepidi, maître du Sacré Palais, s'était laissé surprendre ou circonvenir par... « les jésuites ! » et que le cardinal Rampolla allait faire rendre justice aux « puissants prélats américains » indignement calomniés.

L'*Italie*, l'*Opinione*, l'*Univers-Monde*, le *Correspondant*, le *Catholic-Times*, portèrent les premiers cette antienne, bientôt reprise avec ensemble par tout le chœur de la presse libérale.

L'événement a fait justice de ces dires. Non seulement le cardinal Rampolla n'est pas intervenu dans le sens qu'on annonçait, mais le T. R. P. Albert Lepidi accordait, trois mois plus tard ; un nouvel *imprimatur* à l'édition anglaise du *Père Hecker est-il un saint ?* et nous autorisait à reproduire les lettres de rétractation à lui adressées par Mgr O'Connel.

Durant les longs mois de cette polémique, il est triste de remarquer que, sauf une brochure inoffensive de M. Coppinger, et un article plutôt superficiel de M. l'abbé Bricout dans la *Revue du Clergé français*, aucune tentative n'a été

faite pour nous répondre autrement que par des injures.

D'après ces procédés de polémique, on serait en droit, assurément, de juger avec sévérité les théologiens de notre temps, si parmi les *américanisants* il y avait des théologiens. Mais c'est là précisément ce dont manque le plus cette école, bien qu'elle affecte de se dire l'élite intellectuelle du clergé.

Impuissance à défendre les idées qu'ils affirment « avec un lyrisme de jeunesse », tel est le trait commun des *américanistes,* ecclésiastiques ou laïques.

L'*Ami du Clergé* disait à ce propos très justement :

« Il y a aux Etats-Unis, et même en France, des gens capables et coupables de disserter sur d'aussi graves sujets de dogmatique chrétienne sans connaissances théologiques suffisantes. »

En vérité, si l'on se fiait aux apparences, il semble que la théologie soit devenue, pour certains publicistes ecclésiastiques, plutôt un genre littéraire que la science reine et maîtresse des autres sciences.

Suivant la maxime américaine, c'est le *résultat* qu'ils considèrent avant tout dans les doctrines. Le plus mince télégramme d'un « correspondant romain » toujours « spécial » et toujours « bien informé » a pour eux plus de poids que tous les *in-folio* réunis de la bibliothèque vaticane.

L'heure allait bientôt sonner où Rome parlerait. Nous n'entreprendrons pas de rapporter ici les circonstances qui accompagnèrent la publication de la Lettre apostolique au cardinal Gibbons, ni les efforts inouïs qui furent faits pour en empêcher la promulgation ; nous essayerons seulement d'en résumer les enseignements.

## III

### LA LETTRE APOSTOLIQUE SUR L'AMÉRICANISME

Pour faciliter l'intelligence des enseignements du Saint-Père sur l'*américanisme* et graver plus facilement ses décisions dans les esprits, il nous a semblé utile d'extraire de la lettre pontificale au cardinal Gibbons les propositions condamnées sous le nom d'*américanisme* en indiquant, après chacune, la *note théologique* dont elle est qualifiée.

Il est possible ainsi d'embrasser d'un coup d'œil tout l'ensemble de ces erreurs et d'en apprécier la portée.

C'est une sorte de *Syllabus* que nous mettons sous les yeux du lecteur.

Le Pape commence par rappeler que les opinions dont il s'agit ont été propagées principalement par le livre de la *Vie du Père Hecker*, et il manifeste l'intention de dirimer la controverse en vertu de la charge de son suprême apostolat,

pour sauvegarder l'*intégrité de la foi* et veiller au *salut* des fidèles.

Il énumère ensuite et il condamne une série de propositions extraites de la *Vie du Père Hecker* en les groupant suivant un ordre logique.

En premier lieu, il formule une proposition générale, qui contient le principe et le fondement de tout l'américanisme.

Il montre alors l'application de cette thèse : 1° au dogme, 2° à la discipline. Il énumère ensuite plusieurs propositions, qui sont comme les corollaires des précédentes, et il termine enfin par une proposition qui résume non plus la doctrine mais la méthode de l'américanisme.

Voici la série des propositions ainsi groupées et suivies de la *note théologique* qui les condamne.

PREMIER GROUPE

*Fondement de l'américanisme :*

« Pour ramener plus facilement à la vérité catholique les dissidents, il faut que l'Église s'adapte davantage à la civilisation d'un monde parvenu à l'âge d'homme et que, se relâchant de son ancienne rigueur, elle se montre conciliante à l'égard des aspirations et des exigences des peuples modernes (1). »

(1) Il est à remarquer que cette proposition reproduit sous une autre forme la 80e et dernière des propositions condamnées par le *Syllabus* :

« Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transi-

*Application de ce principe général aux doctrines qui touchent au* DÉPOT DE LA FOI.

I. — « Il est opportun, afin de gagner les cœurs des égarés, de passer sous silence ou de tempérer certaines affirmations doctrinales, de moindre importance, et cela au point de ne plus leur donner le sens auquel l'Église s'est toujours tenu. »

*Notes théologiques de ces erreurs :* cette *méthode* doit être *blâmée ;* ce *silence* n'est pas exempt de *péché :* l'effet serait de séparer les catholiques de l'Église au lieu de ramener les dissidents.

*Application du principe général à la discipline de l'Église.*

II. — « Il faut introduire une certaine liberté dans l'Église, afin que la puissance et la vigilance de l'autorité, se trouvant en quelque façon amoindries, chaque fidèle ait la faculté de développer plus librement les ressources de son initiative et de son activité. »

III. — « C'est là une transformation qui s'impose, à l'exemple des libertés modernes, qui constituent presque exclusivement le droit et le fondement de la société laïque. »

ger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. »

IV. — « Après la définition solennelle du magistère infaillible du Pontife romain par le concile du Vatican, il n'y a plus d'inquiétude à avoir de ce côté, c'est pourquoi le magistère infaillible étant une fois sauvegardé, chacun peut à présent avoir plus libre champ pour penser et agir. »

*Notes théologiques de ces propositions* : elles sont plus *dangereuses* et plus *opposées à la doctrine de l'Église* que la soixante-dix-huitième proposition du synode de Pistoie, qualifiée par Pie VI *d'injurieuse* pour l'Église et pour l'Esprit de Dieu qui la régit. Elles vont « au rebours des desseins de la Providence de Dieu ».

DEUXIÈME GROUPE

*Propositions condamnées comme étant les corrollaires des principes généraux ci-dessus réprouvés.*

V. — « Toute direction extérieure est superflue et même moins utile pour ceux qui s'appliquent à tendre à la perfection chrétienne.

» L'Esprit-Saint répand aujourd'hui dans les âmes fidèles des dons plus étendus et plus abondants que dans les temps passés ; il les meut et les éclaire, sans intermédiaire, par une sorte de secret instinct. »

*Note théologique* : Opinion *très téméraire*, en ce qu'elle prétend fixer des bornes à la façon

dont il plaît à Dieu de se communiquer aux hommes, et nie la nécessité de la direction extérieure, contrairement à l'enseignement unanime des docteurs.

VI. — « Les vertus naturelles sont mieux appropriées aux mœurs et aux besoins de notre temps parce qu'elles développent surtout chez l'homme l'activité et l'énergie. »

*Note théologique :* Opinion *inconcevable* de la part d'hommes qui ont la foi.

VII. — « Les vertus chrétiennes se divisent en deux classes : les unes dites *passives*, les autres *actives* : les premières convenaient mieux aux siècles passés, tandis que les secondes sont mieux adaptées au temps présent. »

*Notes théologiques :* opinion *fausse* (il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de vertu vraiment *passive*), opinion *contraire à la révélation divine* en ce qu'elle prétend qu'il y a des vertus chrétiennes plus appropriées que d'autres à certaines époques. Le Christ, règle et modèle de toute sainteté, ne change pas suivant les temps.

VIII. — « Les vœux émis par les religieux sont tout à fait opposés au génie de notre temps parce qu'ils restreignent les limites de la liberté humaine. Ils conviennent plutôt aux âmes faibles qu'aux âmes fortes, ils ne sont pas du tout favorables à la perfection chrétienne et au bien de la société humaine, mais ils sont plutôt un obstacle et une entrave à l'une et à l'autre. »

IX. — « La vie religieuse n'est que peu ou point utile à l'Église. »

*Notes théologiques :* opinions qui dérivent de cet espèce de *mépris* des vertus évangéliques appelées à tort *passives,* et qui propagent dans les esprits une sorte de *défaveur* à l'égard de la vie religieuse. Opinions *fausses* et *offensantes* pour les ordres religieux.

TROISIÈME GROUPE

*Méthode d'action et nom générique de l'erreur.*

X. — « Il faut abandonner les procédés et la méthode dont les catholiques ont usé jusqu'à ce jour pour ramener les dissidents, afin de lui en substituer une autre à l'avenir. »

*Note théologique :* opinion *imprudente* en ce qu'elle ne tient pas compte de l'expérience acquise, des approbations apostoliques et de la hiérarchie.

*Condamnation collective de toutes les propositions ci-dessus énoncées sous le nom générique d'*AMÉRICANISME.

« NOUS NE POUVONS APPROUVER CES OPINIONS DONT L'ENSEMBLE EST DÉSIGNÉ PAR PLUSIEURS SOUS LE NOM D'AMÉRICANISME. »

Comme nous l'avons dit précédemment, le Souverain Pontife déclare qu'il écrit au cardinal

Gibbons, *en vertu de sa charge apostolique, pour sauvegarder l'intégrité de la foi et veiller au salut des âmes*. Il s'agit, on le voit, d'une question qui intéresse toute l'Église. Le Pape la résout en vertu de son autorité suprême. Il parle donc comme docteur infaillible, car chacun sait que l'infaillibilité pontificale s'étend aux censures qui frappent l'erreur d'une note inférieure à celle d'hérésie (1). C'est ici le cas ; les erreurs condamnées touchent, en effet, à ce que l'on appelle le *dépôt* indirect *de la foi*.

Il n'est pas besoin d'ajouter que nous ne prétendons dresser ici qu'un catalogue purement privé, une sorte d'*aide-mémoire* et nullement substituer ce *Syllabus* au document pontifical dont la forme autant que le fond doivent être respectés.

(1) Voir à ce sujet : *Foi et Courage*, discours prononcé à la clôture du Congrès eucharistique d'Angers le 7 septembre 1901 par le R. P. Bouvier, S. J. — Paris, Victor Retaux, éditeur. Pages 12 et suiv.

## IV

### QUEL EST L'AMÉRICANISME CONDAMNÉ PAR LÉON XIII ?

Nous avons relaté au chapitre II de cette étude la définition et la description de l'américanisme tel que le comprenaient avant La Lettre Apostolique *Testem benevolentiæ,* ses plus chauds partisans ; nous venons de voir, au chapitre III, quelles sont les doctrines condamnées par Léon XIII sous le nom d'*américanisme,* il nous reste à examiner par qui les opinions que le Saint-Siège condamne avaient été enseignées.

Cette recherche paraîtra peut-être inutile et désobligeante à quelques-uns, mais elle s'impose actuellement, en raison de l'étonnante audace des affirmations qui ne cessent d'être renouvelées par les demeurants de l'école libérale dans les deux mondes.

Depuis la publication de la Lettre Apostolique *Testem benevolentiæ* condamnant les erreurs de

l'américanisme, on aurait peine à compter les efforts qui ont été faits par les tenants de ces erreurs pour donner le change à l'opinion sur le véritable sens des enseignements de Léon XIII.

De toutes ces tentatives, la plus audacieuse assurément, est celle de l'écrivain qui, sous le nom de J. Saint-Clair Etheridge, publia dans *The North American Review* du 3 mai 1900, un article sur « La genèse de l'Américanisme » où les idées et les faits étaient complètement travestis.

Plus récemment encore, un autre écrivain, — à moins que ce soit le même, — qui rédige à Paris, pour les journaux des deux mondes, des « correspondances romaines » aussi fantaisistes que mal inspirées, publiait dans le *New Century* de Washington, à la date du 18 mai 1901, un article intitulé : « l'Archevêque Keane et le Vatican » où il osait affirmer, non seulement l'inexistence de l'américanisme en Amérique, mais le triomphe des idées de Mgr Ireland et de Mgr Keane à Rome même.

Nous aurions négligé de réfuter ces assertions, si une circonstance nouvelle n'était venue leur donner une importance qu'elles ne pouvaient avoir tant qu'elles n'étaient propagées que par un journaliste sans crédit.

Il vient, en effet, de paraître à Boston, une nouvelle biographie d'Isaac Hecker par Henry D. Sedgwick, jr., où la même thèse est soutenue, sans beaucoup plus de réserve et dont

l'auteur ne craint pas de conclure en disant que « l'Église du vingtième siècle s'emparera peut-être des idées du Père Hecker comme de solides matériaux qu'elle emploiera à façonner des doctrines saines pour aider les hommes à mieux vivre. »

Une pareille conclusion, après que les Pères Paulistes, eux-mêmes ont retiré du commerce la *Vie du Père Hecker* par le P. W. Elliot, ne manque pas de hardiesse.

M. Henry Sedgwick omet de faire observer que sa biographie d'Isaac Hecker, comparée à celle du P. Elliot, est une édition revue, corrigée et considérablement... diminuée.

Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons dit de la personne et de la vie du P. Hecker, dans *le Père Hecker est-il un saint?*

M. Sedgwick a tenu compte sur plus d'un point de nos critiques et s'est prudemment abstenu de mentionner les documents et les faits que nous avions divulgués pour justifier la sentence par laquelle le Recteur majeur de l'ordre du Très Saint Rédempteur, chassa le P. Hecker de sa congrégation.

Le lecteur qui voudrait s'édifier sur ce point n'a qu'à se reporter aux chapitres III, IV et V de notre livre sur le P. Hecker.

Ce que nous voulons établir, en réponse à la thèse de nos contradicteurs, c'est que l'américanisme condamné par Léon XIII est bien celui du

P. Hecker et de ses partisans et non pas une « hérésie fantôme » comme l'a osé dire Saint-Clair Etheridge.

Il semble qu'il devrait suffire de citer de tels propos pour convaincre d'erreur ceux qui les tiennent.

Il est souverainement injurieux pour l'autorité du Saint-Siège, de prétendre que le Pape a condamné, sous le nom *d'américanisme,* des opinions inconnues en Amérique et forgées tout d'une pièce par un abbé français. Il est tout aussi difficile d'imaginer pourquoi cette condamnation, si elle visait « l'américanisme continental », a été notifiée tout d'abord à l'épiscopat des Etats-Unis.

Enfin, c'est faire beaucoup d'honneur à celui qui écrit ces lignes que de lui supposer le pouvoir de mettre en branle toute la hiérarchie catholique et de provoquer la condamnation d'opinions qu'il aurait inventées de toutes pièces pour le plaisir de les combattre.

Mais, si péremptoires que soient ces raisons, elles ne suffisent pas à convaincre ceux qui ont pris parti en faveur de l'américanisme. Nous apporterons donc des preuves et des textes qui ne laisseront place à aucun subterfuge et nous allons montrer, pièces en mains, que les erreurs condamnées par Léon XIII sont extraites de la *Vie du Père Hecker,* soit anglaise, soit française, et de l'introduction à cette même *Vie,* écrite par Mgr Ireland :

« De tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, écrit Léon XIII, à la fin de sa lettre au cardinal Gibbons, il apparaît, cher Fils, que nous ne pouvons approuver ces opinions dont l'ensemble est désigné par plusieurs sous le nom *d'américanisme* ». C'est une condamnation formelle.

S'ensuit-il que le mot américanisme, ne puisse jamais et dans aucun sens être pris en bonne part ? Non.

« Si, par ce mot, continue Léon XIII, on veut signifier certains dons de l'esprit qui honorent les populations de l'Amérique, comme d'autres sont spéciaux à d'autres nations ; ou bien encore, si l'on désigne la constitution de vos Etats, les lois et les mœurs en vigueur parmi vous, il n'y a rien là, assurément, qui puisse nous le faire rejeter ; mais si l'on emploie ce mot, non seulement pour désigner les doctrines ci-dessus mentionnées, mais encore pour les rehausser, est-il permis de douter que nos vénérables Frères les évêques d'Amérique seront les premiers, avant tous les autres, à le répudier et à le condamner, comme souverainement injurieux pour eux-mêmes et pour toute leur nation ?

» Il donne à supposer, en effet, qu'il en est chez vous qui imaginent et désirent pour l'Amérique une Église autre que celle qui est répandue par toute la terre. »

Il est donc acquis désormais pour tous les catholiques, que si le mot *américanisme* peut être

encore retenu à titre d'expression géographique, ethnographique ou historique, il ne peut plus être employé, sinon en mauvaise part, pour désigner un système, une doctrine, une école. C'est un nom schismatique.

En ces matières, il importe d'éviter les généralités et de prévenir les confusions ; le Pape a pris soin de préciser, dans sa lettre au cardinal Gibbons, quelles étaient les « doctrines » qu'il n'était pas permis de « mentionner », encore moins de « rehausser » en les désignant du nom d'américanisme ; il a formellement déclaré, en vertu de son souverain magistère, et pour sauvegarder le *dépôt de la foi,* qu'il « ne pouvait pas approuver ces opinions » ; c'est un devoir pour tout fidèle de s'enquérir avec soin de ce que le chef de l'Église a si solennellement prescrit.

*
* *

« Les opinions nouvelles dont nous parlons, dit Léon XIII, reposent en somme sur ce principe : afin de ramener plus facilement à la doctrine catholique ceux qui en sont séparés, l'Église doit s'adapter davantage à la civilisation d'une époque adulte, et, relâchant son ancienne rigueur, faire quelques concessions aux tendances et aux principes nouvellement introduits parmi les nations. Et cela doit s'entendre, à ce que pensent plusieurs, non seulement de la règle de la vie, mais encore des doctrines où est contenu le *dépôt de la foi.* »

Voilà le fondement de toutes les erreurs désignées sous le nom d'américanisme : « L'Église et le siècle » c'est-à-dire *l'adaptation de l'Église au siècle,* « la synthèse du progrès et du catholicisme le plus pur », dont parlait Mgr Keane, nous l'avons vu au chapitre II.

Serrant de plus près son sujet, Léon XIII formule quelques-unes des erreurs qui dérivent immédiatement de ce faux principe ; voici en quels termes il le fait :

« En effet, ils prétendent qu'il est opportun, afin de gagner les cœurs des égarés, de passer sous silence certains éléments de la doctrine, comme étant de moindre importance, ou de les atténuer de telle sorte qu'ils ne conserveraient plus le sens auquel l'Eglise s'est toujours tenue. »

Ces paroles du Pape visent l'opinion de certains « catholiques libéraux » dont le programme publié en décembre 1897 par la *Contemporary Review* de Londres contenait entre autres cette assertion :

« Les catholiques libéraux ne sont pas assez déraisonnables pour attendre de l'autorité qu'elle rétracte aucun de ses décrets passés ; l'adresse des théologiens sera toujours amplement suffisante pour prouver par des raisons convaincantes que telle décision gênante, par suite de quelque vice de forme, est dépourvue de force obligatoire, ou bien que la réelle signification de cette décision est tout à fait contraire à ce qui avait

été précédemment supposé ou accepté, ou même contraire à ce qui paraît être sa vraie signification. Il y a probablement très peu de décrets « ex cathédrà » qui ne puissent pas être éludés par l'un ou l'autre de ces procédés (1). »

A cette audacieuse prétention Léon XIII oppose le concile du Vatican, rappelant que la « doctrine de la foi que Dieu a révélée n'est pas, comme un système philosophique, susceptible d'être perfectionnée par l'esprit humain.

« Le sens que notre sainte Mère l'Eglise a une fois déclaré être celui des dogmes sacrés, doit être perpétuellement conservé, et jamais il ne faut s'en écarter sous le prétexte ou l'apparence d'en mieux pénétrer la profondeur. (Conc. *De Fide Catho*, c. IV) ».

Les erreurs que condamne Léon XIII dans sa lettre sur l'américanisme ne sont donc pas nouvelles puisqu'elles ont été déjà réprouvées par le concile du Vatican. Mais il faut nous souvenir que nous n'en sommes qu'aux principes et aux fondements sur lesquels s'appuient les « novateurs ; » or, ces principes sont ceux du libéralisme condamné par Pie IX, et ils se ramènent tous à la 80e et dernière proposition du *Syllabus* : « Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. »

(1) *Le Père Hecker est-il un saint ?* Page 357.

Ces principes déjà condamnés n'ont été soutenus ouvertement et sans ambages que par les libéraux les plus avancés et les plus hardis. Tel, l'écrivain qui signa : Romanus, dans la *Contemporary Review;* tel encore l'abbé Charbonnel, auquel s'appliquent les paroles suivantes de Léon XIII :

« Il ne faut pas croire non plus qu'il n'y ait aucun péché dans le fait de ce silence par lequel on omet de parti-pris et on relègue dans l'oubli certains principes de la doctrine catholique. Car toutes ces vérités, quelles qu'elles soient, qui forment l'ensemble de la doctrine chrétienne, n'ont qu'un seul et même auteur et docteur, *le Fils unique qui est dans le sein du Père.* (Jean I, 18.) »

C'est dans un article célèbre de la *Revue de Paris* (1 septembre 1895) que l'abbé Victor Charbonnel, alors promoteur d'un futur congrès des Religions, à l'instar de celui de Chicago, avait dit :

« Sans doute, la fusion de toutes les croyances est un rêve vain... Mais ne pourrait-on pas tenter ce qui s'appellerait bien l'union morale des religions ? Il se ferait un pacte de silence sur toutes les particularités dogmatiques qui divisent les esprits, et un pacte d'action commune par ce qui unit les cœurs, par la vertu moralisatrice et consolante qui est en toute foi. Ce serait l'abandon des vieux fanatismes, ce serait la rupture

de cette longue tradition de chicanes qui tint les hommes acharnés à de subtiles dissentiments de doctrine et l'annonce de temps nouveaux, où l'on se soucierait moins de se séparer en sectes et en chapelles, de creuser des fossés et d'élever des barrières, que de répandre, par une noble entente, le bienfait social du sentiment religieux. » (1).

Ce *pacte de silence*, Léon XIII le réprouve en s'appuyant de nouveau sur le concile du Vatican, et, avec une singulière énergie, il s'écrie :

« Que l'on se garde donc de rien retrancher de la doctrine qui nous vient de Dieu ou d'en rien omettre, pour quelque motif que ce soit : car celui qui l'oserait faire, tendrait plutôt à séparer les catholiques de l'Eglise, qu'à ramener à l'Eglise, les dissidents. Qu'ils reviennent, rien certes ne nous tient plus à cœur, — qu'ils reviennent tous, ceux qui errent hors du bercail du Christ, mais non point par une autre voie que celle que le Christ lui-même a montrée. »

Sur la frontière du dogme, la sentinelle de l'Eglise s'est dressée ; fidèle à la tradition séculaire et à l'Esprit d'en haut, elle a barré la route aux « novateurs » avec une superbe intransigeance.

Mais la discipline est aussi attaquée, et la discipline n'impose pas comme le dogme un *non possumus* implacable. Que va répondre Léon XIII

(1) *Ibidem*, pages 242, 243.

aux « pionniers » du renouvellement de l'Eglise ? Il admet la possibilité et l'utilité de changements dans la discipline, mais ce n'est pas pour étendre à tout l'univers ces « choses essentiellement américaines » dont le Père Hecker nous parlait, c'est simplement pour répondre « aux mœurs et aux exigences de tant de nations si différentes qu'elle (l'Eglise) réunit dans son sein. » Il n'y a donc pas ici de « mesure générale à adopter » mais seulement des cas particuliers à prévoir et encore n'est-ce pas « au gré des particuliers, faciles à se laisser prendre aux apparences du bien, que la question doit se résoudre. » Et Léon XIII rappelle que la proposition 78e du synode de Pistoïe fut condamnée par Pie VI comme injurieuse pour l'Eglise, « en tant qu'elle soumet à la discussion la discipline établie et approuvée par l'Eglise, comme si l'Eglise pouvait établir une discipline inutile et trop lourde pour la liberté qui convient aux chrétiens. »

Nous commençons ici à tenir l'américanisme ; il ne s'agit plus des principes sur lesquels il repose, mais des formules dont il se sert et de la tâche qu'il s'est imposée.

Dans son principal ouvrage : *Exposé de la situation de l'Eglise en face des difficultés, des controverses et des besoins de notre temps,* le Père Hecker s'exprimait ainsi : « Les tentatives faites depuis la Réforme pour satisfaire les besoins modernes ont définitivement échoué.

Ajoutez que les décrets du concile du Vatican ont mis fin à toute controverse sur l'autorité parmi les catholiques. La conséquence de tout cela c'est que la force individuelle doit désormais tenir dans le catholicisme autant de place que la force hiérarchique et que tout doit tendre au développement du Saint-Esprit dans l'âme de chacun. »

L'idée ainsi exprimée par le P. Hecker et que nous trouvons maintes fois sous la plume de ses disciples est sévèrement qualifiée par Léon XIII. Il l'estime plus injurieuse à l'Eglise que la proposition censurée par Pie VI. Voici ses paroles :

« Et pourtant, dans le sujet dont Nous vous entretenons, cher Fils, le projet des novateurs est encore plus dangereux et plus opposé à la doctrine et à la discipline catholiques. Ils croient qu'il faut introduire une certaine liberté dans l'Eglise, de sorte que, l'action et la vigilance de l'autorité se trouvant en quelque façon liées, chaque fidèle ait la faculté de s'abandonner, dans une plus large mesure, à sa propre inspiration et à son élan personnel.

» Ils affirment que c'est là une transformation qui s'impose, à l'exemple des libertés modernes qui constituent communément à l'heure actuelle le droit et le fondement de la société civile. »

Le Saint-Père ne juge pas utile de réfuter expressément cette erreur ; il l'a fait dans son Encyclique sur la constitution chrétienne des Etats ;

ce qui appelle davantage son attention, c'est une affirmation souvent répétée par les partisans de l'américanisme.

Dans son *Introduction* à la biographie anglaise du P. Hecker, Mgr Ireland écrivait :

« Il y a eu dans l'histoire des époques où l'Eglise, sacrifiant ses avant-postes et ses tirailleurs pour conserver son centre et ses forteresses essentielles, — c'était une conséquence nécessaire du genre de guerre qu'elle subissait — a comprimé fortement l'activité individuelle et a fait mouvoir ses soldats en masses compactes. Alors c'était le rôle et la gloire de chacun de marcher en colonne. Aujourd'hui, plus n'est besoin de cette compression. L'autorité de l'Eglise et de son chef suprême ne court plus le moindre risque d'être méconnue ou obscurcie ; chaque soldat chrétien peut s'élancer à la bataille suivant l'impulsion de cet Esprit de vérité et de piété qui souffle en lui, et sentant que ce qu'il peut il est tenu de le faire.

» Il y a de l'ouvrage pour tout prêtre, pour tout laïque individuellement, et, dès que la tâche est aperçue elle doit être accomplie. »

Cet aperçu historique est familier au P. Hecker, nous l'avons retrouvé sous la plume de M. l'abbé Dufresne, de M. Klein et de beaucoup d'autres. Voici ce qu'en pense l'Eglise :

« Il importe donc davantage de noter une certaine maxime dont on fait un argument en fa-

veur de cette liberté que l'on suggère aux catholiques de prendre. Ils disent, à propos du magistère infaillible du Pontife romain, qu'après la définition solennelle qui en a été faite par le concile du Vatican, il n'y a plus d'inquiétude à avoir de ce côté, et que, pour cette raison, le magistère infaillible étant mis en sûreté, chacun peut à présent avoir plus libre champ pour penser et agir.

» Etrange manière de raisonner, en vérité, car s'il est une conséquence rigoureuse du magistère infaillible de l'Église, c'est que nul ne doit chercher à s'écarter de son enseignement, mais que tous ont le devoir de s'en inspirer intimement, et de s'y soumettre, afin d'être préservés plus sûrement de toute erreur de leur sens propre. En outre, ceux qui raisonnent de la sorte vont au rebours des desseins de la Providence de Dieu ; c'est elle, en effet, qui a voulu que l'autorité du Siège Apostolique et son magistère fussent affirmés par une définition solennelle, et elle l'a voulu précisément afin de prémunir plus efficacement les âmes chrétiennes contre les périls du temps présent.

» Cette licence que l'on prend couramment pour la liberté; cette manie de tout dire et de tout contredire; ce pouvoir enfin de soutenir et de propager par la presse toutes les opinions, ont plongé les esprits dans de telles ténèbres, que l'usage et la nécessité du magistère de l'Église

sont plus grands aujourd'hui qu'autrefois pour prémunir contre toute défaillance de la conscience et du devoir. »

Voilà une leçon donnée avec autant d'éloquence que d'autorité et qui devra inspirer plus de réserve aux « novateurs » dans leurs aperçus à vol d'oiseau sur le passé, le présent et l'avenir de l'Église

Les questions abordées par le Saint-Père dans la suite de sa lettre sont présentées comme des corollaires des opinions précédentes. Elles sont, en effet, plus limitées et n'ont pas été également professées par tous avec la même insistance.

La théorie de l'inspiration et de la direction consciente du Saint-Esprit est plus personnelle au P. Hecker et à ses deux biographes : le P. Elliot et l'abbé Félix Klein.

« L'action croissante du Saint-Esprit, disait le P. Hecker dans son *Exposé,* jointe à une coopération vigoureuse de la part de chaque fidèle, élèvera la personnalité humaine à une intensité de force et de grandeur qui marquera une ère nouvelle dans l'Église et dans la société, une ère que l'imagination aura peine à concevoir, que la parole aura peine à exprimer, à moins de recourir au langage prophétique (1). »

Cette théorie, d'après laquelle une plus abon-

(1) Ce passage est répété deux fois dans la *Vie du P. Hecker*, à la page 404 et dans la préface par M. l'abbé Klein, page 18.

dante effusion du Saint-Esprit serait réservée à l'Église dans l'avenir, est très sévèrement réprouvée par le Pape :

« Tout d'abord, on rejette toute direction extérieure comme superflue et même comme plutôt gênante pour ceux qui veulent s'élever à la perfection chrétienne ; l'Esprit-Saint, dit-on, répand aujourd'hui dans les âmes fidèles des dons plus étendus et plus abondants que dans les temps passés, et il les meut et les éclaire, sans intermédiaire, par une sorte de secret instinct. — Ce n'est pas assurément une petite témérité que de vouloir fixer des bornes au mode qu'il plaît à Dieu d'employer pour se communiquer aux hommes ; cela, en effet, dépend uniquement de son bon plaisir, et lui-même est le très libre dispensateur de ses dons : « *L'Esprit souffle où il veut.* (Jean, III, 8.) »

» *La grâce nous a été donnée à chacun selon la mesure qu'il a plu au Christ de nous la donner.* (Eph. IV, I.) Qui donc, en vérité, s'il se reporte à l'histoire des apôtres, à la foi de l'Église naissante, aux combats et aux hécatombes des plus héroïques martyrs, à la plupart enfin de ces vieux siècles si féconds en hommes de la plus haute sainteté, qui osera mettre en parallèle les temps anciens avec le présent, et affirmer que ceux-là furent favorisés d'une moindre effusion de l'Esprit-Saint ? »

Léon XIII rappelle ensuite, en un superbe lan-

gage, la doctrine catholique sur la nécessité des lumières et des inspirations du Saint-Esprit pour opérer notre salut et sur l'action de la direction extérieure dans la conduite des âmes.

Cette doctrine du P. Hecker a laissé indifférents ceux des « américanistes « et des « novateurs » qui visent surtout à obtenir des résultats dans l'ordre politique ou dans le monde ecclésiastique, mais elle a valu à l'américanisme les sympathies d'un grand nombre de protestants et non des moindres. Durant toutes les polémiques de l'année 1898, la presse protestante n'a cessé de soutenir et d'encourager l'américanisme à faire ce que l'on appelle « une réforme au sein du catholicisme. »

Mais, venons à d'autres erreurs :

« Si cependant on considère plus attentivement la question, dit Léon XIII, on ne voit pas bien à quoi peut aboutir, dans le système des novateurs, une fois la direction extérieure supprimée, cette effusion plus abondante du Saint-Esprit qu'ils exaltent si haut. Sans doute le secours de l'Esprit-Saint est tout à fait nécessaire, surtout s'il s'agit de pratiquer les vertus : mais ces amateurs de nouveautés, font plus de cas qu'il ne convient des vertus naturelles, comme si ces vertus répondaient davantage aux mœurs et aux besoins de notre temps, et comme s'il valait mieux les posséder que les autres, parce qu'elles rendraient l'homme plus apte à l'action et plus fort. »

Ces paroles de la Lettre apostolique semblent viser un passage de l'*Introduction* à la *Vie du P. Hecker* où Mgr Ireland s'exprime ainsi :

« On ne sait se chauffer que dans les pays du Nord. C'est ainsi que les protestants, n'ayant à leur disposition que les vertus humaines, ont été amenés à en tirer tout le parti possible ; leur seule ressource est de mettre en œuvre ce qu'ils ont; ils sont les cultivateurs anxieux d'un sol ingrat. Les catholiques, au contraire, sentent que Dieu protégera l'Église ; et, comme dit Newmann : « Nous oublions parfois que pour lui plaire et » obtenir ses faveurs, il nous faut mettre l'épaule » à la roue, user de tous nos moyens naturels » jusqu'au bout ; sans laisser pour cela de tenir » nos regards au-dessus de ces moyens pour » puiser notre courage dans l'espérance et dans » la foi. »

L'auteur de l'introduction à la *Vie du P. Hecker* confond manifestement ici deux choses très différentes : les *moyens* naturels et les *vertus* naturelles.

C'est ce qui l'amène à dire, en un autre endroit :

« C'est avec les vertus naturelles, pratiquées dans toute la droiture du cœur et de l'esprit, qu'on fait les vertus surnaturelles.

» Chaque siècle a son idéal en fait de perfection chrétienne. Tantôt c'est le martyre et tantôt l'humilité du cloître. Aujourd'hui il nous faut l'homme d'honneur chrétien et le citoyen chré-

tien. Que les catholiques donnent l'exemple d'un vote honnête et d'une bonne tenue sociale ; ils feront plus pour la gloire de Dieu et le salut des âmes que s'ils se flagellaient la nuit ou s'en allaient en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. »

« On a peine à concevoir, il est vrai, s'écrie Léon XIII, comment des hommes qui sont imbus de la sagesse chrétienne peuvent préférer les vertus naturelles aux vertus surnaturelles et leur attribuer une efficacité et une fécondité plus grandes.

» Eh quoi ! la nature augmentée de la grâce sera-t-elle plus faible que si elle était laissée à ses propres forces ?

» Est-ce que les hommes très saints que l'Église vénère, et auxquels elle rend un culte public, se sont montrés faibles et inférieurs dans les choses de l'ordre naturel, parce qu'ils ont excellé dans les vertus chrétiennes ? »

Et dans un magnifique exposé, le Saint-Père rappelle la nécessité de la grâce pour observer la loi même purement naturelle et l'inanité pour le salut des actes accomplis sans le secours d'en haut.

Ce n'est pas avec une moindre vigueur que le souverain Pontife repousse l'assertion citée plus haut : « Chaque siècle a son idéal en fait de perfection chrétienne. »

« Quant à prétendre qu'il y ait des vertus chré-

tiennes plus appropriées que d'autres à certaines époques de l'histoire, il faudrait pour le soutenir avoir oublié les paroles de l'Apôtre : *Ceux qu'il a prévus, il les a prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils*. (Hébr. XII, 8.)

» Le maître et le modèle de toute sainteté c'est le Christ, sur la règle de qui doivent nécessairement se façonner tous ceux qui aspirent à trouver place au nombre des bienheureux. Or, le Christ ne change pas suivant le progrès des siècles, mais il est *le même hier et aujourd'hui et dans les siècles*. (Math, XI, 29.) C'est donc aux hommes de tous les temps que s'adresse cette parole : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (Philipp. II, 8.), et il n'est pas d'époque où le Christ ne se montre à nous, *devenu obéissant jusqu'à la mort* (Galat. V, 24.); elle vaut aussi pour tous les siècles la sentence de l'Apôtre : *Ceux qui sont du Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences*. (Galat. V, 24.) Et plût à Dieu que ces vertus fussent pratiquées de nos jours par un plus grand nombre, comme elles l'ont été par les saints des temps qui nous ont précédés! Ceux-là par l'humilité de leur cœur, leur obéissance, leur abstinence, ont été *puissants* en *œuvres* et en *paroles*, et cela non seulement pour le plus grand bien de la religion, mais encore de la patrie et de l'État. »

Cette manie de vouloir tout « adapter » aux « exigences » du siècle, que Léon XIII dénonçait,

au début de sa lettre, comme le principe fondamental de l'américanisme, devait être étendue par les « novateurs » à tout le domaine de la vie spirituelle. Quelques semaines à peine après la publication de la première édition française de la *Vie du P. Hecker*, M. l'abbé Naudet entreprenait dans la *Justice sociale* de venger les vertus cardinales de force, de justice, de prudence, de tempérance, aux dépens de l'obéissance et de l'humilité. « Quand on devrait nous trouver hérétiques, s'écriait-il, nous croyons ces vertus supérieures à l'humilité et à l'obéissance et *qu'on devrait* nous en entretenir quelquefois. » Pressentant l'objection tirée de la tradition et des Pères, M l'abbé Naudet ajoutait :

« On va naturellement nous opposer des textes nombreux, disposés comme une armée rangée en bataille, avec la prétention de nous écraser. Mais cela ne nous émeut pas beaucoup, même ne nous émeut aucunement, et nous persistons à croire qu'il y a sur ce point un changement nécessaire dans les méthodes de notre spiritualité. »

Poussant même plus loin ses conclusions, le directeur de la *Justice sociale* disait à propos du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* :

« A ce point de vue, on pourrait se demander si l'*Imitation de Jésus-Christ* a sur les âmes, à notre époque, une influence aussi heureuse qu'on veut bien l'affirmer. Naturellement certains vont crier au blasphème et nous dire : « Le

plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, puisque, etc. » Mais cela ne suffit pas à nous convaincre. Nous croyons que ce livre très beau, en maints endroits d'une psychologie très fine et très pénétrante, pousse trop à l'anéantissement de la personnalité humaine, et qu'un recueil de maximes recueillies ou composées par un moine du quatorzième siècle, pour d'autres moines, ne saurait être *le Livre* d'une société qui n'a rien de monastique, pas plus dans son éducation que dans son esprit et ses allures. Pour notre part, nous avons rencontré des âmes qui ne pouvaient s'en accommoder. »

Ces réflexions que leur auteur doit regretter maintenant, étaient l'effet d'une lecture récente de la *Vie du Père Hecker* (1).

C'est lui, en effet, qui, sous le nom de vertus *passives*, a jeté le discrédit sur les vertus qui sont le fondement de tout l'édifice spirituel, s'appuyant sur l'opinion d'après laquelle il faut, à notre époque, un nouvel idéal de perfection, opinion dont nous avons entendu la condamnation par Léon XIII.

Voici donc ce qu'on lisait à la page 401 de la *Vie du P. Hecker :*

« Les vertus *passives*, cultivées sous l'action de la Providence, pour la défense de l'autorité

(1) *La Vie du P. Hecker* fut publiée en juin 1897 ; l'article de M. l'abbé Naudet dans la *Justice sociale* est du commencement de juillet de la même année.

extérieure de l'Eglise alors menacée, produisirent d'admirables effets comme uniformité, discipline et obéissance. Elles eurent leur raison d'être, alors que presque tous les gouvernements étaient monarchiques. Maintenant, ils sont ou républicains ou constitutionnels et sont censés être exercés par les citoyens eux-mêmes. Ce nouvel ordre de choses demande nécessairement l'initiative individuelle, l'effort personnel. Le sort des nations dépend du courage et de la vigilance de chaque citoyen. C'est pourquoi, sans détruire l'obéissance, les vertus actives doivent être cultivées de préférence à toutes les autres, aussi bien dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel. Dans le premier, il faut développer tout ce qui peut fortifier une légitime confiance en soi ; dans le second, on doit faire une large place à la direction intérieure de l'Esprit-Saint dans l'âme individuelle (1). »

Léon XIII ne s'est pas attardé à réfuter cette théorie. Le témoignage de saint Thomas d'Aquin, interprète de la raison et du bon sens, lui a suffi à faire justice de cette nouveauté. Voici comment le Pape s'exprime :

« A cette opinion sur les vertus naturelles on peut en joindre une autre qui lui est connexe, et qui partage en deux classes toutes les vertus chrétiennes qu'ils appellent les unes *passives*, les

(1) Ce passage est répété à la page 401 de la *Vie* et à la page XXXI de la préface.

autres *actives* : ajoutant que les premières convenaient mieux aux siècles passés, tandis que les secondes sont mieux adaptées au temps présent. Ce qu'il faut penser de cette division des vertus, c'est chose évidente, car il n'y a pas et il ne peut y avoir de vertu véritablement *passive*. »

Léon XIII aborde aussitôt un autre sujet qui touche à l'une des erreurs les plus répandues de l'américanisme. Lui-même, d'ailleurs, a soin de nous avertir que cette opinion est commune à tous les novateurs :

« Ce mépris des vertus évangéliques, appelées à tort passives, devait avoir une conséquence naturelle : à savoir que le dédain de la vie religieuse se répandît peu à peu dans les âmes. Que cela soit commun parmi les fauteurs des nouvelles opinions, Nous pouvons le déduire de certaines doctrines qu'ils ont exprimées touchant les vœux émis par les ordres religieux. Ils disent, en effet, que ces vœux sont tout à fait contraires au caractère de notre temps, parce qu'ils restreignent les limites de la liberté humaine, qu'ils conviennent plutôt aux âmes faibles qu'aux âmes fortes et qu'ils ne sont pas du tout favorables à la perfection chrétienne et au bien de la société humaine, mais plutôt qu'ils sont un obstacle et une entrave à l'une et à l'autre. »

On lisait, en effet, dans la *Vie du P. Hecker*, page 289 :

« En fait de stabilité, les hommes d'un carac-

tère ferme n'ont besoin d'aucun vœu pour garantir leur fidélité à une vocation divine ; quant aux hommes d'un caractère faible, ils peuvent bien faire vœu de garder une fidélité extérieure ; mais outre qu'elle leur est de peu de fruit pour eux-mêmes, elle devient souvent une charge pour leurs supérieurs et pour leurs frères. »

Il est consolant pour les religieux de voir avec quelle énergie le Pape prend leur défense contre les « novateurs » :

« Mais la pratique et la doctrine de l'Église nous rend facilement évidente la fausseté de ce langage, car pour elle la vie religieuse a toujours été en haute estime. Et certes ce n'est point à tort ; car ceux qui, appelés de Dieu, embrassent spontanément ce genre de vie et qui, non contents des devoirs communs que leur imposent les préceptes, s'engagent à la pratique des conseils, ceux-là se montrent les soldats d'élite de l'armée du Christ. Croirons-nous que c'est là le fait d'âmes pusillanimes? ou bien encore une pratique inutile ou nuisible à la perfection? Ceux qui s'obligent ainsi par le lien des vœux sont si loin de perdre leur liberté, qu'ils jouissent, au contraire, d'une liberté beaucoup plus entière et plus haute, celle-là même *par laquelle le Christ nous a rendu libres* (Galat., IV, 31). »

Cette question des vœux de religion n'était pas purement théorique pour le Père Hecker et ses compagnons. On sait qu'ils avaient quitté

l'ordre du Très-Saint-Rédempteur en vue de fonder, non pas un ordre nouveau, mais une société de prêtres appelés paulistes, de saint Paul leur patron, et qui ne se lièrent par aucun vœu.

C'était leur droit et nul n'y saurait trouver motif à critique, mais leurs panégyristes ont été plus loin.

Dans son *Introduction,* Mgr Ireland écrivait :

« En organisant la communauté des paulistes, le Père Hecker a fait faire un grand pas à la conversion de notre pays. C'est une vue très sage que celle qui lui a fait établir un corps de prêtres à la fois plus disciplinés que ne l'est habituellement le clergé paroissial, et plus souple, plus libre dans ses règles, que ne l'ont été jusqu'à présent les autres ordres religieux. »

Ces dernières lignes laissent entendre deux choses : que les paulistes ont un *avantage* sur les ordres religieux, par le fait qu'ils ne font point de vœux, et que ces ordres eux-mêmes sont en voie de se transformer.

C'est donc un avis salutaire adressé aux paulistes et à leurs amis que celui qui termine la Lettre apostolique :

« S'il en est cependant qui préfèrent se réunir en corps de société, sans être liés par aucun vœu, qu'ils agissent suivant leur choix ; un tel institut n'est ni nouveau ni désapprouvé dans l'Église. Qu'ils évitent cependant de le préconi-

ser au détriment des ordres religieux ; tout au contraire, puisque de nos jours le genre humain est plus porté qu'autrefois à rechercher les plaisirs coupables, il faut en estimer davantage ceux qui, *ayant tout laissé, ont suivi le Christ.* »

Tels sont les principaux enseignements adressés par le Saint-Siège à l'épiscopat des États-Unis. Préparés et provoqués par une controverse d'une année ; annoncés longtemps à l'avance et impatiemment attendus, ils ont recueilli l'adhésion immédiate de tous ceux qui, à divers titres, s'étaient trouvés engagés dans le débat.

On voit, par les citations qui précèdent, combien ces enseignements étaient nécessaires.

# V

## LES SOUMISSIONS A LA PAROLE DU PAPE

Comment les enseignements du Saint-Siège ont-ils été accueillis et quelle fut l'attitude des principaux défenseurs de l'américanisme ? C'est ce que nous voudrions relater maintenant.

Nous avons vu quelle place occupait Mgr Ireland parmi les admirateurs du fondateur des paulistes. Il était arrivé à Rome quelques jours seulement après l'envoi de la Lettre apostolique, et il doit à cette circonstance d'avoir pu se soumettre des premiers à la décision du Saint-Siège : « De suite que je finis de lire la lettre de Votre Sainteté ». Ainsi s'exprime l'archevêque de Saint-Paul, et il continue :

« Vu la surprenante confusion d'idées et les âpres controverses soulevées, en France surtout, autour du livre : *Vie du Père Hecker* — l'étendue desquelles la Lettre Apostolique me permet

de mesurer — c'était, je ne puis maintenant ne pas l'apercevoir, une nécessité pour le premier pasteur de faire entendre sa voix dans le but d'éclairer et d'apaiser les esprits. »

Ces dernières paroles font allusion aux démarches répétées, faites auprès du Saint-Père, pour obtenir que la lettre au cardinal Gibbons ne fût pas publiée. Éclairé maintenant sur un danger dont il déclare n'avoir pas aperçu l'existence, Mgr Ireland répudie itérativement les erreurs que « *les quelques-uns* ont voulu couvrir du nom d'américanisme ».

« Certes, avec toute l'énergie de mon âme, je répudie et je condamne toutes les opinions que la Lettre Apostolique répudie et condamne — toutes ces opinions fausses et dangereuses, auxquelles, comme la lettre le dit, « certaines personnes attribuent le nom d'américanisme ». Je répudie et je condamne ces opinions sans aucune exception, telles littéralement que Votre Sainteté les répudie et les condamne, et je les répudie et les condamne avec d'autant plus d'empressement et de joie de cœur que jamais, pour un instant, ma foi catholique et mon entendement des enseignements et des pratiques de la sainte Église ne m'ont permis d'ouvrir mon âme à de pareilles extravagances. Tout l'épiscopat des États-Unis, en leur propre nom et au nom de leurs troupeaux, sont prêts à répudier et à condamner ces erreurs. Nous ne pouvons ne pas

nous indigner qu'une telle injure nous fût faite — à nous évêques, à nos fidèles, à notre nation — que de désigner par le mot américanisme, comme il est arrivé pour quelques-uns de faire, des erreurs et des extravagances de la sorte. »

On pourra s'étonner, après les témoignages cités au chapitre précédent, de voir Mgr Ireland attribuer aux « ennemis de l'Église d'Amérique » l'invention du mot *américanisme*.

La même note se retrouve, quoique plus atténuée, dans les lettres de soumission adressées au Saint-Père par Mgr Keane, M. l'abbé Félix Klein et le R. P. Deshon, supérieur des paulistes (1).

Mgr Keane, l'orateur du Parlement des religions, écrit :

« Je déclare à Votre Sainteté, et dans la présence de Dieu, que jamais de ma vie je n'ai enseigné ni tenu rien de tout ce que Votre Sainteté y réprouve. » (Il s'agit du livre de la *Vie d'Isaac Thomas Hecker*, dont Mgr Keane écrivait, un an auparavant : « Hecker est pour eux » (les Européens) une révélation, il leur apprend » ce qu'est l'Amérique et ce que signifie le mot » *américanisme* ».

Avec beaucoup plus de réserve, M. l'abbé Félix Klein écrit :

« Si jamais je suis tombé sans le vouloir ni le

(1) Tous les documents relatifs à la soumission des chefs de l'américanisme sont réunis dans : *L'Américanisme et la conjuration anti-chrétienne*, page 429 et suivantes.

savoir dans les erreurs que condamne Votre Sainteté... »

Enfin, le R. P. Deshon, supérieur des paulistes, dans la lettre latine qu'il a adressée au Pape et par laquelle il déclare retirer du commerce la *Vie du Père Hecker* par le P. Elliot, s'exprime ainsi :

« Mais ce qui n'est pas pour nos cœurs une médiocre consolation, c'est surtout ce que nous lisons dans la lettre de Votre Sainteté où il est dit que les erreurs condamnées par le Saint-Siège sont plutôt le fait des interprétations données aux opinions du Père Hecker que de ces opinions considérées en elles-mêmes. »

Le R. P. Deshon, au début de sa lettre de soumission au Pape, a pris la précaution de dire qu'il ne connaissait le document pontifical que par la traduction anglaise parue dans les journaux de New-York. Ainsi peut s'expliquer la méprise dont les paulistes se déclarent si grandement consolés.

Le Pape ne dit nullement que les erreurs condamnées sont le fait des interprétations données à la *Vie du Père Hecker*.

Il dit que la grave controverse qu'il va résoudre est le fait principalement de ceux qui ont édité ou traduit en français le livre de la *Vie du Père Hecker*, livre qui propageait des erreurs sur la méthode de la vie chrétienne (1).

(1) *Compertum tibi est, dilecte Fili Noster, librum de vita Isaaci-Thomæ Heckér eorum præsertim opera qui aliena lingua*

Nous espérions que personne ne se méprendrait sur le sens et la portée de ces assertions, préférant nous en tenir aux actes de soumission, plus nets et plus significatifs que des paroles.

La lecture des feuilles protestantes et libérales, qui ont suivi très attentivement toutes les phases de la polémique, nous faisait espérer que l'opinion publique ne prendrait point le change sur le véritable caractère du document pontifical et sur l'attitude des *leaders* de l'américanisme.

Sous ce titre : *Une Victoire des Jésuites*, un protestant, M. Raoul Allier, écrivait dans le *Siècle* (12 mars 1899) :

« Il n'est pas indifférent de savoir quels sont en ce combat les vainqueurs et les vaincus. Les vaincus ce sont des hommes qui pouvaient avoir leurs étroitesses, mais qui rêvaient un commencement de réconciliation entre leur foi religieuse et leur amour de la liberté, Les vainqueurs, ce sont les plus farouches apologistes du vieux fanatisme, ce sont les inspirateurs et les rédacteurs de ces feuilles qui voudraient nous ramener aux « guerres de religion ».

« La résistance est nulle, reprend le même

*edendum vel interpretandum susceperunt, controversias excitasse non modicas ob invectas quasdam de ratione christiane virendi opiniones.*

Vous n'ignorez pas, Notre très cher fils, que le livre de la *Vie d'Isaac-Thomas Hecker*, par le fait surtout de ceux qui l'ont traduit ou adapté à une langue étrangère, a suscité de graves controverses, en raison de certaines opinions qu'il propageait relativement à la méthode de la vie chrétienne.

écrivain dans le *Signal* (18 mars); Mgr Ireland a donné le ton dans une déclaration dont la ferveur, suivant les points de vue, est édifiante ou attristante.

» L'Église peut se vanter d'avoir des enfants soumis. Je ne sais rien de plus instructif que la promptitude de cette obéissance.

» Mgr O' Connel avait défendu le mouvement en 1897 au congrès de Fribourg. Il lui a suffi de passer quelque temps à Rome pour n'éprouver que « mépris » pour l'ancien objet de son admiration. Mgr Ireland a été aussi souple et M. Klein aussi empressé. Et l'Allemagne, où le catholicisme libéral avait été plus résistant qu'ailleurs, nous présente les mêmes exemples de pieuse docilité. A Wurtzbourg, M. Schell, après avoir timidement essayé de plaider les circonstances atténuantes, a pris son parti en brave, il est monté en chaire, et publiquement, a immolé ses convictions les plus aimées ».

Ces réflexions qui sont aussi celles des principaux organes de la presse protestante d'Europe, montrent la déception et la surprise causée au protestantisme par l'attitude des chefs de l'américanisme; la résistance espérée, attendue par l'hérésie, la résistance ouverte ne s'est pas produite.

Cette constatation est faite pour réjouir les cœurs catholiques, et nous prendrions part à leur joie, sans réserve aucune, si d'autres com-

mentaires, n'étaient venus diminuer l'heureuse impression que ceux-ci nous devaient causer.

M. l'abbé Naudet, qui fit campagne comme directeur du *Monde* en faveur du congrès des religions et consacra pendant un mois la première page de la *Justice Sociale* à défendre la *Vie du P. Hecker,* M. l'abbé Naudet écrivait dans ce même journal, à la date du 11 mars 1899.

« Le Pape, après avoir condamné un ensemble de propositions que l'on ne trouve d'ailleurs, ni dans le P. Hecker, ni dans le cardinal Gibbons, ni dans Mgr Ireland, ni dans Mgr Keane, ni dans les œuvres des autres théologiens, orateurs ou philosophes américains récemment attaqués, ajoute ces mots : « Nous ne pouvons approuver ces opinions » dont l'ensemble *est désigné sous le nom d'amé-* » *ricanisme* ». Le Pape se garde bien d'attribuer à nos frères d'outre Océan ce qu'a enfanté l'imagination féconde des écrivains qui reçoivent leur mot d'ordre dans les bureaux de la *Vérité* ».

Ainsi, d'après M. Naudet, le Pape aurait fait une démarche aussi grave ; il aurait adressé une lettre à tous les évêques d'une grande et illustre Église, pour frapper des erreurs purement imaginaires. Il aurait manifesté la volonté de « corriger » *en Amérique,* des doctrines qui n'existent que dans « les bureaux de la *Vérité* ».

Mais alors pourquoi les chefs de l'Américanisme ont-ils adressé des lettres de soumission au Saint-Père ?

C'est la question qui se présente aussitôt à l'esprit du lecteur. M. l'abbé Naudet fait à cette objection une réponse inattendue.

La *Croix* qui, pourtant, a gardé durant toute la polémique, une neutralité, à notre avis exagérée, s'était permis de dire, sans penser à mal, que Mgr Ireland s'était « soumis pleinement ». Voici à ce sujet, l'algarade que lui adressa M. Naudet :

« Cette phrase est absolument inexacte et nous supposons qu'elle a échappé à l'inadvertance de nos confrères, sans quoi elle constituerait une grave et oblique diffamation, laissant croire, sans oser le dire, que l'archevêque de Saint-Paul avait professé les doctrines condamnées par le document pontifical. »

Et, après avoir cité la lettre de Mgr Ireland, M. Naudet conclut :

« La religion de la *Croix* a dû être surprise ; nous espérons une rectification, ou mieux, car il s'agit d'un évêque, une réparation ; question de bonne foi. »

C'est donc diffamer Mgr Ireland que de dire qu'il s'est soumis ; s'ils en croyaient M. Naudet, les protestants admireraient moins « la promptitude de son obéissance ». Malheureusement, M. l'abbé Naudet n'est point seul à adopter cette tactique ; son émule l'abbé Dabry, renchérit encore sur la *Justice Sociale* dans la *Vie Catholique* du 21 mars 1899.

A propos de la lettre du supérieur des paulistes, il écrit :

« Dans cette lettre, pas plus que dans celle de Mgr Ireland et de Mgr Keane, il n'est et ne pouvait être question de soumission, puisque dans toute cette affaire il n'y a qu'un venimeux procès de tendance fait par des adversaires sans scrupules aux catholiques les plus méritants. »

Et après avoir reproduit le passage de la lettre du P. Deshon cité au début de ce chapitre, M. Dabry ajoutait :

« Avec des bouts de phrases adroitement juxtaposés, les réfractaires n'ont même pas réussi, étant donné la sagesse de Léon XIII, à faire condamner leurs adversaires. Ils ont simplement fait tomber l'anathème sur des formules sorties de leur propre cerveau et dont ils gardent toute la responsabilité. »

On ne saurait être plus audacieux que celui qui parle en ces termes d'un enseignement dogmatique du Saint-Siège. Les jansénistes prenaient plus de précautions oratoires pour échapper à la Bulle *Unigenitus*. Ils soutenaient que les propositions condamnées n'étaient pas dans le livre de Jansénius, comme l'on soutient aujourd'hui que l'américanisme condamné n'est pas dans le livre de la *Vie du Père Hecker*, mais ils n'osaient pas dire aussi ouvertement que le Pape avait laissé tomber ses anathèmes sur des formules imagi-

naires, inventées, à plaisir pour faire condamner des innocents.

Que de telles énormités puissent être dites dans une feuille dirigée par un prêtre et signée de son nom après que la Constitution de l'*index* a interdit aux prêtres de prendre la direction d'un journal à moins d'une autorisation formelle de l'Ordinaire du lieu, autorisation que M. Dabry serait fort gêné de produire, c'est là un véritable scandale, sans parler d'autres propos étalés dans cette même feuille et qui relèvent d'un tribunal supérieur à celui de l'opinion.

## VI

### LES EXPLICATIONS DE M. GEORGES FONSEGRIVE

Parmi les commentateurs de la Lettre Apostolique au cardinal Gibbons, il convient de faire une place à part au directeur de la *Quinzaine*, M. Georges Fonsegrive. Universitaire et catholique M. Georges Fonsegrive enseigne au « jeune clergé » à entrer en contact avec « l'âme moderne » ; à ce titre, il devait interpréter la lettre *Testem benevolentiæ* et il le fit dans la *Quinzaine* du 1er avril 1899. Cet article mérite une particulière attention parce qu'il montre avec quelle incompétence certains écrivains laïques parlent des choses de l'Église.

Voici le rélevé des principales erreurs de doctrine ou de fait contenues dans cet article :

*Première erreur* : A la page 313, M. Fonsegrive rappelle l'idée du P. Hecker disant que le « Saint-Esprit agit autrement en nos temps avec

les âmes qu'il ne le faisait en d'autres siècles ». Là-dessus, le directeur de la *Quinzaine* distingue ; il admet que si le P. Hecker a voulu dire qu'il y avait quelque chose de changé dans *l'acte éternel de l'esprit de Dieu*, cela contiendrait au moins le germe d'une hérésie (1). »

Personne n'a accusé le P. Hecker de prétendre qu'il y eût quelque chose de changé dans l'acte éternel de l'Esprit de Dieu, et ce n'est point là ce que condamne la Lettre Apostolique au cardinal Gibbons.

L'acte éternel de l'esprit de Dieu est immuable comme Dieu même.

Si quelqu'un affirmait qu'un changement puisse se produire dans cet acte divin il y aurait dans cette erreur non pas « le germe d'une hérésie » mais une hérésie formelle, en même temps qu'une absurdité, une contradiction flagrante.

Ce que le P. Hecker a prétendu, ce que le Pape condamne est différent ; nous allons en trouver la preuve sous la plume du directeur de la *Quinzaine*. :

*Deuxième erreur*. — M. Fonsegrive ajoute : « Et cependant, n'a-t-on pas le droit de dire » aussi que l'acte de l'esprit de Dieu, opérant parmi » les hommes ses effets dans le temps, doit se » manifester sous des formes différentes, selon » les hommes, selon les temps et selon les lieux. »

(1) *Américanisme et Américains*. (Avril 1899.)

Et, pour résumer sa pensée, M. Fonsegrive conclut : « En praticien, le P. Hecker a exprimé la face expérimentale de la vérité, il n'a pas parlé de la face éternelle et très différente. »

La première erreur de M. Fonsegrive l'entraîne ici à en commettre une seconde.

C'est précisément sur « la face expérimentale de la vérité » que porte l'assertion suivante condamnée par Léon XIII comme *très téméraire* dans la lettre au cardinal Gibbons :

« L'Esprit-Saint répand aujourd'hui dans les âmes des fidèles des dons plus étendus et plus abondants que dans les temps passés : il les meut et les éclaire, sans intermédiaire par une sorte de secret instinct. »

Si M. Fonsegrive avait eu sous les yeux, en écrivant, ce passage de la Lettre Apostolique, il n'aurait pas distingué entre « la face éternelle » et « la face expérimentale » de la vérité et il aurait compris que la condamnation du Saint-Siège rendait inadmissible tout changement dans « l'acte de l'Esprit de Dieu opérant parmi les hommes ».

Sans doute, cet acte est varié et multiforme dans ses effets, mais toujours suivant les mêmes lois, depuis le commencement, maintenant et dans les siècles des siècles. Notre temps ne diffère pas des autres en ce point.

*Troisième erreur* : M. Fonsegrive en vient ensuite à parler de « cette fameuse division des

vertus en actives et passives qui a fait couler tant d'encre et *qui le méritait si peu!* » Qu'il n'y ait point de vertus passives, c'est, dit-il, « l'évidence même. » Mais, tout de suite, M. Fonsegrive cherche à expliquer dans un sens orthodoxe la théorie des « américains », et voici l'explication qu'il produit :

« Les Américains avaient simplement voulu dire qu'il y a des vertus, telles que l'obéissance, l'humilité, dont les actes n'exigent pas des mouvements, des actions de l'extérieur, ou dans lesquelles du moins l'action est moins grande que dans le courage, par exemple, ou dans l'initiative, et ils ont appelé ces dernières vertus *actives*, tandis que, par contraste, ils qualifiaient les premières de *passives*, appellations pittoresques, oratoires, *relativement exactes* d'un point de vue particulier pratique, mais qui sont devenues tout à fait fausses dès qu'on a voulu leur donner une portée abstraite, générale et philosophique. »

Il est regrettable que M. Fonsegrive ait omis de nous faire connaître le « point de vue particulier pratique » qui rend cette distinction entre les vertus « relativement exacte. »

Ce qui fait de l'acte humain un acte de vertu, ce n'est pas le mouvement, l'énergie, l'effort physique du corps ; c'est l'acte intérieur, l'intention, le motif qui détermine la volonté.

L'acte vertueux, en ce qu'il a d'externe, est plutôt passif, si on le compare à l'acte interne de

la volonté qui le commande et le spécifie; dès lors, appeler *passives* les vertus intérieures et *actives* celles qui se manifestent au dehors par une plus grande dépense de force physique, c'est un véritable contresens philosophique.

D'ailleurs, l'obéissance exige-t-elle moins « d'actes extérieurs » que le courage ?

Le Christ, fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix, nous enseigne précisément le contraire. Notre-Seigneur lavant les pieds de ses apôtres, Judas y compris, a-t-il montré moins d'*initiative* qu'en chassant les vendeurs du temple?

C'est ce que M. Fonsegrive omet de démontrer, et nous nous sentons incapable de suppléer à son silence.

En revanche, le directeur de la *Quinzaine* nous explique « qu'un homme *seul*, en face d'un danger, a besoin de plus de courage et d'initiative que d'obéissance. »

De cela nous convenons sans peine et nous avouons même ne pas voir à qui cet homme *seul* pourrait obéir, car M. Fonsegrive a soin de nous dire qu'il ne faut pas *raffiner* en parlant ici d'obéissance à Dieu.

*Quatrième erreur :* — La prééminence des vertus surnaturelles par rapport aux vertus naturelles offrait à la théologie de M. Georges Fonsegrive un terrain glissant. Si l'on n'a pas des notions précises sur la grâce et l'ordre surna-

turel, il est facile d'errer en ces matières. C'est malheureusement ce qui est arrivé.

Voulant formuler la doctrine catholique touchant la hiérarchie des vertus, M. Fonsegrive écrit ce qui suit :

« Les vertus surnaturelles, dont les actes sont accomplis avec l'aide de la grâce, sont supérieures aux vertus naturelles, dont les actes sont accomplis seulement par les forces de notre propre nature, c'est-à-dire tout simplement qu'avec l'aide de Dieu (la grâce) l'homme est capable de faire plus et mieux que laissé à ses propres forces. »

Il y a là une confusion tout à fait considérable. M. Fonsegrive ne soupçonne même pas en quoi consiste la différence entre les vertus naturelles et les vertus surnaturelles. Cependant, il a dû lire dans la Lettre Apostolique au cardinal Gibbons, que les actes des vertus, même purement naturelles, ne s'accomplissent le plus souvent qu'avec le secours de la grâce de Dieu. Quant aux vertus surnaturelles, elles sont ainsi appelées non pas parce que nous les pratiquons « plus et mieux avec l'aide de Dieu que laissés à nos propres forces », mais parce qu'elles surpassent tellement nos forces que nous ne pouvons pas les *acquérir*, mais seulement les *recevoir* et les *obtenir* de Dieu. De là vient qu'on les appelle : *vertus infuses*, par opposition aux *vertus acquises* ou vertus naturelles.

Cette doctrine de la transcendance et de l'entité surnaturelle des vertus infuses, M. Fonsegrive en a-t-il une notion bien claire ?

Voici ce qu'il écrit :

« La vérité, c'est que les vertus surnaturelles ne peuvent s'édifier que sur les vertus naturelles et qu'un homme qui n'est pas d'abord un honnête homme, probe, loyal, tempérant se met lui-même hors de la grâce et *ne peut par conséquent accomplir aucun acte surnaturel de vertu.* »

Le membre de phrase que nous avons souligné contient une erreur contre la doctrine catholique, laquelle nous enseigne que tous les actes des pécheurs ne sont pas des péchés, et que, même, ils peuvent faire, de temps à autres, des actes non seulement honnêtes, mais encore surnaturels.

S'il en était autrement, jamais un pécheur ne ferait pénitence, puisque, pour se convertir et rentrer en grâce avec Dieu, il faut que le pécheur fassse certains actes surnaturels de vertu.

Bien plus, la miséricorde de Dieu a voulu, pour faciliter le retour du pécheur, que les vertus théologales de foi et d'espérance demeurassent en lui tant qu'il n'a pas formellement prévariqué contre elles

Or, les vertus théologales sont au premier rang parmi les vertus surnaturelles.

Un homme qui n'est ni probe, ni honnête, ni loyal, est en dehors de la grâce sanctifiante,

mais il n'est jamais privé de la grâce actuelle, et il peut encore posséder deux des vertus théologales qu'il a reçues au baptême et qui l'incitent au repentir.

M. Fonsegrive estime que la thèse de Mgr Ireland se réduit à ceci : « Une obligation stricte ne doit pas être négligée sous prétexte de faire une action simplement conseillée ».

Cela est évident, mais la question est tout autre ; il ne s'agit pas de distinguer entre les préceptes et les conseils, il s'agit de discerner les vertus naturelles des vertus surnaturelles.

M. Fonsegrive penserait-il que les actes des vertus naturelles soient seuls de précepte, tandis que les actes surnaturels seraient simplement de conseil ? Ce serait une grave erreur.

La vérité est que l'on doit attacher aux vertus surnaturelles un prix inestimable parce qu'elles seules nous conduisent au salut, parce que, quiconque les pratique vraiment, ne saurait être dépourvu de vertus naturelles, tandis que celui qui ne possède pas les vertus surnaturelles peut avoir extérieurement certaines habitudes honnêtes et faire même quelquefois des actes naturels de vertu, mais il ne saurait persévérer dans la pratique constante de véritables vertus morales.

Ce sont là des notions théologiques évidemment étrangères au directeur de la *Quinzaine*. Une seule phrase suffit à le prouver. M. Fon-

segrive avertit le lecteur qu'il ne faut pas confondre « la morale naturelle, où toute la valeur des actes ne dépend que de l'intention, avec la morale surnaturelle où la valeur des actes n'est plus seulement morale mais aussi religieuse, et dépend à la fois de l'intention de la volonté humaine et du concours divin ».

Nous livrons ces lignes aux méditations des théologiens ; peut-être cachent-elles en leur profondeur de nouvelles clartés doctrinales ; en tout cas elles ne sauraient ni s'expliquer ni se comprendre avec les données traditionnelles de la vieille théologie d'un saint Thomas ou d'un Suarez.

Il n'est pas moins inexact de dire : « Les vertus surnaturelles ne peuvent s'édifier que sur les vertus naturelles. » Le petit enfant que l'on présente au baptême n'a pu acquérir aucune vertu naturelle et pourtant il reçoit et garde en son âme, avec la grâce sanctifiante, toutes les vertus surnaturelles, bien qu'il ne puisse, durant des années, en accomplir les actes.

*Cinquième erreur.* — « Pour un catholique quelque peu instruit de sa religion, continue M. Fonsegrive, il ne saurait être douteux que plus l'objet du vœu est élevé et plus la perfection de ce vœu est grande, en sorte que les ordres contemplatifs sont supérieurs aux ordres actifs et, par exemple, que les chartreux sont supérieurs aux jésuites. »

— Qu'en dites-vous, mes Révérends Pères ?

Il est évident que M. Fonsegrive n'a pas une connaissance très nette de la vie religieuse en général et des vœux de religion en particulier. Ne dirait-on pas, en lisant ces lignes, que les chartreux font vœu de contemplation et les jésuites d'activité ?

M. Fonsegrive n'est pas plus heureux quand il explique la différence entre les vœux perpétuels et les vœux temporaires :

« Le vœu, dit-il, est encore d'autant plus parfait qu'il est plus strict et plus rigoureux, et *par conséquent* les vœux perpétuels l'emportent de beaucoup sur les vœux temporaires, en sorte que l'ordre de saint Dominique, par exemple, l'emporte en perfection sur Saint-Sulpice et sur l'Oratoire. *C'est cet enseignement catholique que rappelle la Lettre pontificale* et que quelques imprudences de langage ont rendu opportun de rappeler. »

Voilà ce que M. Fonsegrive a vu dans la Lettre pontificale ! Il confond la durée des obligations avec leur rigueur, il ne tient pas compte des vœux solennels et des vœux simples, et cite à l'appui de sa thèse Saint-Sulpice et l'Oratoire, où l'on ne fait point de vœux !

Il est difficile d'accumuler plus d'erreurs en moins de pages.

M. Fonsegrive sait assurément beaucoup de choses que nous ignorons, et nous ne songerions

pas à lui reprocher de n'être pas théologien s'il n'avait la prétention d'enseigner la théologie aux théologiens eux-mêmes.

Mais ces erreurs n'étaient point les seules qui fussent contenues dans l'article de M. Georges Fonsegrive.

Tout en repoussant comme injurieuse au Pape la prétention de ceux qui affirment que les opinions condamnées par Léon XIII n'ont jamais été professées sur aucun continent, l'éminent universitaire imagine une interprétation tout à fait nouvelle en théologie :

La voici :

« Le bruit fait autour des critiques de la *Vie du P. Hecker* a donné à ces critiques le rayonnement social nécessaire pour donner à l'exercice du magistère une opportunité telle que cet exercice a été presque inévitable. »

Les erreurs condamnées par le Saint-Père n'étaient donc ni dans « le livre de la *Vie d'Isaac, Thomas Hecker*, ni en Amérique, ni en Europe, mais la polémique, soulevée par ce livre — ou par celui qui le réfutait, — ou plutôt le bruit fait autour de cette polémique, lui a donné un « rayonnement social » qui, paraît-il, était « nécessaire » pour donner à « l'exercice du magistère » une « opportunité telle » que cet « exercice » a été « presque inévitable. »

Et voilà comment il est manifeste que, non-

seulement il n'y a plus, mais il n'y a jamais eu d'américanisme!

C'est là un résultat tel que les décisions les plus solennelles de l'Eglise n'en ont jamais obtenu.

C'est vouloir, par un jeu d'esprit, résoudre une question de dogme.

Mgr Turinaz, évêque de Nancy, qui se trouvait à Rome au moment de la condamnation de l'américanisme, crut devoir, à son retour dans son diocèse, prononcer une sentence épiscopale contre l'interprétation donnée par M. Fonsegrive aux enseignements du Saint-Siège.

On trouvera, à la fin de ce volume, le texte complet de cet important document dont nous reproduisons seulement ici la conclusion :

« Considérant que Nous ne devons pas permettre qu'une revue catholique, destinée spécialement aux ecclésiastiques et dont un certain nombre d'exemplaires circulent dans notre diocèse, égare le clergé et les fidèles sur des opinions et des doctrines que Notre Saint-Père le Pape a condamnées pour « sauvegarder » — il l'a dit lui-même — « l'intégrité de la foi et veiller au salut des âmes ». En vertu de notre autorité épiscopale, accomplissant un des grands devoirs de notre charge, Nous déclarons réprouver et condamner l'article de la livraison de la *Quinzaine*, du 1er avril 1899, intitulé : « Américanisme et Américains, » comme donnant

de la lettre de notre Saint-Père le Pape à S. E. le cardinal Gibbons, du 22 janvier 1899, une interprétation inexacte, erronée et très gravement injurieuse à l'égard de l'autorité du Saint-Siège apostolique et de la personne auguste de Léon XIII.

» † CHARLES-FRANÇOIS,
» *Evêque de Nancy et de Toul* (1).

» Nancy, 19 avril 1899. »

Dès le lendemain, 20 avril, Mgr Isoard, évêque d'Annecy, écrivait à Mgr Turinaz :

« Monseigneur,

» Je reçois avec beaucoup de reconnaissance la communication que vous voulez bien me faire de la condamnation que vous allez porter contre un article inséré dans une revue qui traite habituellement des questions religieuses. Elle est l'un des organes de cet esprit d'indépendance, même au regard des choses de la Foi, que Notre Saint-Père le Pape a déjà stigmatisé dans sa lettre sur l'Américanisme, et qu'il se propose de condamner partout où sa vigilance le rencontrera. La forme habituelle des articles de la revue qui a pour titre *La Quinzaine* présente un

(1) Voir à la fin du volume le texte complet de la *Déclaration* de Mgr l'évêque de Nancy. Document n° 2.

danger particulier : elle est calme et sereine, et offre, avec une tranquille hardiesse, comme étant la vérité, ce qui est précisément le contraire de la vérité. J'adhère, monseigneur, aux considérants de votre déclaration, aux termes dans lesquels vous l'avez rédigée. »

Mgr Isoard, l'un des membres les plus éminents de l'épiscopat français venait, lui aussi, de faire un long séjour à Rome où il avait conféré avec le Saint-Père et les principaux membres du Sacré Collège, des dangers qui menacent le clergé contemporain.

Toutefois, malgré ces condamnations et l'évidente futilité du système, les partisans de *l'Américanisme* et du *Modernisme* sous toutes leurs formes, n'ont pas cessé de reprendre la thèse de M. Fonsegrive. Nous verrons plus loin à quels arguments ils ont eu recours.

## VII

### TÉMOIGNAGES DE L'ÉGLISE D'AMÉRIQUE

Si nos compatriotes s'obstinent à nier les dangers et même l'existence de l'américanisme, il est des personnages fort au courant des choses d'Amérique qui sont d'un avis diamétralement opposé.

S. E. le cardinal Satolli, par exemple, ancien délégué du Saint-Siège, aux États-Unis, nous adressa le 4 août 1898 une lettre publique où l'américanisme était qualifié de « peste » dont « la contagion s'étend aux deux mondes, » *questa funestissima atmosfera nei due mondi contagiosa* (1).

Il est vrai que le cardinal Satolli n'est pas né en Amérique, — il a cela de commun, d'ailleurs, avec Mgr Ireland, Mgr Keane et beaucoup

(1) Le texte complet de la lettre du cardinal Satolli figure en tête de la nouvelle édition du *P. Hecker est-il un saint?*

d' « américains ». Mais le Cardinal Préfet de la Congrégation des Etudes, n'en a pas moins une autorité exceptionnelle pour porter un jugement sur le mouvement des idées dans les deux mondes et ce jugement n'est pas favorable à l'américanisme non plus qu'à ceux qui en contestent l'existence ou les dangers.

Il y a d'ailleurs des américains — nés en Amérique — qui pensent comme lui à ce sujet.

Le directeur de *The Review,* M. Arthur Preuss — le Louis Veuillot des États-Unis — n'a cessé d'encourager nos efforts « au nom de milliers de prêtres et de catholiques américains qui *abominent* l'américanisme. »

Bien plus, des démarches ayant été faites avec succès, près des éditeurs américains pour les déterminer à refuser de prendre en dépôt l'édition anglaise de notre livre sur le P. Hecker, M. Arthur Preuss voulut bien s'offrir spontanément à être notre dépositaire aux États-Unis.

« Depuis des années, écrivit-il dans son journal, les « libéraux » nous ont corné aux oreilles, à nous autres, « vieux encroûtés, » que ce pays est un pays libre, dans lequel la liberté de la parole et de la presse ne sauraient être bâillonnées.

» Leur tentative de supprimer un livre qui nous vient de la Ville Eternelle, avec l'*imprimatur* du Vatican et la recommandation du cardinal Satolli, tout plein de vérités saintes et opportunes,

un livre capable de séparer la paille du bon grain et de remettre l'union et l'harmonie à la place de la lutte meurtrière qui a troublé l'Eglise d'Amérique depuis plus de dix ans, — cette tentative de poltrons ne réussira pas. »

« Saint-Louis, Missouri, 20 octobre 1898. »

De Dubuque (Iowa) M. Nicolas Gonner, directeur de plusieurs journaux anglais et allemands, nous témoignait une sympathie non moins ardente que M. Arthur Preuss.

De l'Illinois, de San Francisco, de Cleveland, de New-York et de Chicago, nous avons reçu des témoignages non équivoques et souvent très suggestifs, de la satisfaction avec laquelle le clergé et les catholiques américains suivaient la campagne contre l'américanisme.

Qu'est-il besoin d'insister sur ce point après l'acte solennel par lequel l'épiscopat de la province de New-York a proclamé son adhésion, en termes vraiment magnifiques, à la lettre du Saint-Père ?

Mgr Corrigan, au nom de ses suffragants et au sien, remercie le Pape d'avoir « su réunir en un seul faisceau les multiples et fallacieuses erreurs qui voudraient passer pour des doctrines bonnes et catholiques, sous le titre spécieux « d'*américanisme.* »

« Nous pouvons dire ainsi, continue-t-il, que le monstre qui, pour avoir une demeure stable,

voire droit de cité parmi nous, s'est appelé du beau nom d' « américanisme » a été, presque dès sa première apparition, frappé à mort. »

Ainsi l'américanisme, qualifié de « peste » par le cardinal Satolli, est traité de « monstre » par l'archevêque de New-York. Certes, pour les évêques de cette province, le péril n'était point chimérique ; écoutons la lettre de Mgr Corrigan : « Si Votre Sainteté n'était pas venue opportunément à notre secours par son admirable lettre, combien nombreux n'auraient pas été ceux qui, par ignorance plus que par malice, eussent été pris au lacet ! Les évêques et le clergé auraient eu beau dire pour éloigner les peuples de l'erreur, celle-ci aurait pu peu à peu prendre pied de plus en plus et nous eussions été vite montrés au doigt sous l'accusation de n'être pas Américains.

» En attendant, le faux américanisme, entendu dans le même sens que d'autres dénominations pareilles qui, au grand détriment des âmes, eurent une longue durée de siècles chez d'autres nations, aurait pris tranquillement pied au milieu de nous, accumulant ses conquêtes dans des proportions énormes de lieu et de temps. C'est pourquoi, nous nous réjouissons vivement de ce que, en vertu de votre enseignement infaillible, nous n'aurons pas à transmettre à nos successeurs l'ingrate entreprise d'avoir à lutter contre un ennemi qui, peut-être, ne serait jamais mort. »

Nous ne pensons pas, en présence d'un témoignage aussi solennellement rendu par les évêques de toute une province et notamment par celui qui possède dans sa ville archiépiscopale la maison mère des paulistes, nous ne pensons pas qu'il se rencontre personne pour contester l'existence du mal et prétendre que l'américanisme est ignoré des Américains.

Celui qui entreprendrait de soutenir cette thèse serait sans doute un de ceux qui jetaient à la face des catholiques et des évêques fidèles l'accusation d'ennemis de la patrie. Nous trouvons dans la lettre de l'archevêque de New-York une allusion à ces luttes fratricides et c'est un cri de délivrance que fait monter vers le Saint-Père l'épiscopat conservateur des États-Unis :

« Et maintenant nous pouvons, le front haut, répéter que, nous aussi, nous sommes Américains autant que qui ce soit. Oui, nous le sommes et nous nous en glorifions. Nous nous en glorifions parce que notre nation est grande dans ses institutions et dans ses entreprises, grande dans son développement et dans son activité ; mais, en fait de religion, de doctrine, de discipline, de morale et de perfection chrétienne, nous nous glorifions de suivre pleinement le Saint-Siège. »

Voilà une belle profession de foi religieuse et patriotique. Elle émane de ceux que l'américanisme poursuivait de son hostilité et pré-

tendait traiter d'étrangers dans leur propre pays.

Ce noble et fier langage fera mieux comprendre la légèreté ou l'injustice des écrivains qui, dans les éloges maintes fois décernés à l'épiscopat américain, passent constamment sous silence l'illustre archevêque de New-York. N'est-il pas digne d'un de ces grands évêques du cinquième siècle ce passage de sa lettre à Léon XIII ?

« Pour nous, que *le Saint-Esprit a placés comme évêques pour régir l'Église de Dieu*, sous l'infaillible direction de Votre Sainteté, nous nous empressons de vous offrir et de vous manifester nos sentiments d'admiration et d'adhésion illimitée. Nous recevons donc et nous acceptons pour nous, pour notre clergé, pour les communautés et les congrégations qui, avec nous, opèrent le salut des âmes, comme aussi pour tous nos fidèles la Lettre doctrinale de Votre Sainteté : *Testem benevolentiæ*. Nous l'acceptons et nous la faisons nôtre mot à mot, sentence par sentence, dans le même et identique sens où, d'après la tradition et la sagesse de toute l'antiquité chrétienne, Votre Sainteté l'entend et veut qu'elle soit entendue de tous. Nous ne faisons là-dessus et nous ne permettrons jamais que d'autres dépendant de nous, directement ou indirectement, fassent aucune réserve ou tergiversation. Votre Sainteté a parlé, la cause est donc finie. »

Nous n'essayerons pas de reproduire tous les témoignages d'adhésion de l'épiscopat des États-Unis à la Lettre Apostolique. Il nous suffira de signaler, pour la question qui nous occupe, certaines paroles très significatives.

Mgr Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans, qui vient de rendre à l'Église de si importants services à Cuba et aux Philippines, remercie le Saint-Père d'avoir « si opportunément signalé et réprimé les erreurs désignées sous le nom d'américanisme » d'avoir « clairement et sagement marqué les erreurs présentes et de nous avoir prémuni, en même temps, contre les erreurs futures. »

Mgr Elder, archevêque de Cincinnati, s'exprime ainsi, dans sa lettre au Pape : « Les erreurs que vous avez condamnées étaient propres à causer aux âmes un grand dommage, mais nous avons confiance que votre lettre mettra fin à toute discussion future. »

La presse américaniste des États-Unis comprit si bien la portée de ces déclarations qu'elle fit campagne tout d'abord contre Mgr Corrigan, archevêque de New-York. Elle ne pardonnait pas à l'éminent prélat d'avoir exprimé sa reconnaissance au Saint-Père pour la condamnation des erreurs contenues dans la *Vie du Père Hecker*. Elle lui pardonnait moins encore d'avoir publiquement proclamé que le danger n'était pas imaginaire et d'avoir qualifié de « monstre » l'américanisme.

Certains journaux accusèrent l'archevêque de New-York d'avoir écrit au Pape, sans consulter ses suffragants, et d'avoir prétendu faussement qu'il parlait en leur nom.

Quand on sait d'où part cette accusation, on comprend que Mgr Corrigan ait dédaigné d'y répondre.

Mais l'audace des « novateurs » ne s'arrêta point là. Elle alla jusqu'à prêter aux évêques des États-Unis les plus connus pour leur opposition aux erreurs condamnées par le Pape, un langage qu'ils n'ont point tenu et une attitude digne de leurs adversaires.

Mgr Katzer, évêque de Milwaukee, dont les sentiments conservateurs sont bien connus, a cru devoir protester contre les inventions de la presse libérale.

Voici la lettre qu'il a adressée à un journal de Chicago et que nous trouvons reproduite dans *The Catholic Tribune* de Dubuque, 11 mai 1899 :

«Milwaukee, 1er mai.

« A *l'éditeur du* Times-Herald, *de Chicago.*

» Dans une dépêche spéciale du *Times-Herald* datée de Washington, D. G. 30 avril, sous ce titre : « *Attaque de l'archevêque Corrigan* » *contre l'américanisme* », je suis nommé parmi les évêques qui ont solennellement pro-

testé au Pape que les erreurs qu'il a désignées sous le nom d'américanisme n'avaient pas existé dans l'Eglise américaine romaine catholique.

» Cette assertion, en tant qu'elle me concerne, est absolument fausse, parce que je n'ai pas écrit du tout au Saint-Père, ni à qui que ce soit sur ce sujet. Mais si j'avais écrit, c'eût été une lettre de sincères remerciements et félicitations.

» F. X. Katzer,

» Archevêque de Milwaukee. »

Quelques semaines plus tard, les évêques de la province de Milwaukee adressaient au Saint-Père une lettre collective que nous reproduisons intégralement, malgré sa longueur, parce qu'elle réfute avec une vigueur tout apostolique les sophismes des libéraux.

Voici ce grave document :

« Très Saint-Père,

» Nous avons reçu la Lettre Apostolique de Votre Sainteté, concernant les erreurs désignées sous le nom d'américanisme, avec d'autant plus de joie et de gratitude que cette décision du siège infaillible nous paraissait plus opportune.

« Si nous avons tardé jusqu'à ce jour à exprimer à Votre Sainteté les sentiments qui remplissent nos cœurs, il ne faut pas l'attribuer à un manque de piété filiale ou à une négligence coupable en matière aussi grave, mais plutôt à ce

fait qu'il nous a semblé que l'on n'attendait point de réponse de ceux qui, dès le début de la controverse, avaient détesté ces erreurs, car il était manifeste que ceux-là écouteraient avec joie et reconnaissance, en fils constamment dociles, les enseignements d'un père très aimant.

» Mais à présent, puisque plusieurs abusent de notre silence et de notre abstention, l'interprétant en mauvaise part, et cherchant à lui donner une signification conforme à leurs désirs, nous avons pensé qu'il ne fallait pas différer plus longtemps de répondre et de remercier Votre Sainteté de la façon la plus vive et la plus respectueuse pour la Lettre vraiment apostolique par laquelle Elle a repris avec autant de clémence que de fermeté, des erreurs dont certains de nos concitoyens ne sont pas exempts.

» Cette lettre affirme de nouveau le magistère infaillible de l'Église et de son chef suprême ; elle fortifie et précise heureusement les traditions de l'Église, s'oppose avec bonheur au danger des innovations et affermit les fidèles dans la profession pure, intégrale et héréditaire de la foi,

» C'est donc sans aucune hésitation ni arrière-pensée et sans restriction quelconque que nous déclarons unanimement accepter la Lettre apostolique sur les erreurs de l'américanisme avec une obéissance filiale et un entier acquiescement, comme nous l'avons fait dès sa publication.

» En remerciant Votre Sainteté, du fond de nos cœurs, pour la paternelle indulgence avec laquelle, en condamnant les erreurs, Elle rappelle à la vraie doctrine ceux qui s'en étaient écartés, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre douleur et notre juste indignation, en voyant un bon nombre de nos concitoyens, et surtout la plupart des journalistes catholiques, affirmer qu'ils réprouvent et rejettent les susdites erreurs et proclamer cependant à toute occasion, à la manière des jansénistes, que presque personne parmi les Américains n'a soutenu ces fausses opinions, et que le Saint-Siège, trompé par de faux rapports, a frappé dans le vide et poursuivi, en quelque sorte, un fantôme.

» Aucun catholique digne de ce nom ne peut manquer d'apercevoir combien un tel procédé est injurieux au Saint-Siège infaillible, et opposé à la vraie foi, alors qu'il est certain que ces opinions erronées ont été plus ou moins formellement proclamées parmi nous par la parole et par la presse ; alors surtout qu'aucun catholique ne peut contester au magistère de l'Église le droit de se prononcer non seulement sur les vérités révélées, mais encore sur les faits dogmatiques, et de juger infailliblement du sens objectif des doctrines et de l'existence des erreurs.

» Nous déplorons, en outre, avec force, ce que disent et écrivent même certains catholiques, qui ne craignent pas de dénoncer ceux qui ont

reconnu l'existence parmi nous des erreurs de l'américanisme, et qui ont exprimé à Votre Sainteté leur adhésion et leur reconnaissance pour sa Lettre apostolique, comme s'ils étaient moins attachés à leur pays et aux institutions américaines, alors qu'il est évident pour tout esprit sincère que ladite Lettre apostolique ne contient aucune censure ni contre la République américaine ni contre nos lois et nos institutions, ni enfin contre les mœurs ou les traits particuliers du peuple américain.

» Il ne s'agit, en effet, que des opinions introduites et formulées par certaines personnalités, opinions dont la condamnation ne peut évidemment infliger aucun déshonneur, aucune injure, ni aucun désaveu soit à la République et aux citoyens américains, soit aux catholiques de ce pays.

» C'est pourquoi nous déclarons solennellement, contre ceux qui transportent dans le domaine séculier une question qui regarde la doctrine catholique et relève de la compétence exclusive de l'Eglise, que nous tenons pour opportune, que nous recevons avec joie et que nous adhérons religieusement à la Lettre apostolique sur les erreurs de l'américanisme ; que nous réprouvons lesdites erreurs dans le sens où le Saint-Siège les a réprouvées et que nous ne sommes, de ce fait, ni moins attachés à l'Amérique notre patrie, ni moins dévoués à nos conci-

toyens et à la félicité et prospérité de l'État.

» Voilà ce que les Ordinaires actuels de la province de Milwaukee aux États-Unis de l'Amérique du Nord, désiraient écrire à Votre Sainteté.

» Prosternés aux pieds de Votre Sainteté, nous sollicitons très humblement, pour nous-mêmes et pour les fidèles qui nous sont confiés, la bénédiction apostolique, lui offrant en même temps l'expression de notre amour et de notre obéissance filiale.

» Fait à Milwaukee, en la fête de la Pentecôte 1899.

» Frédéric-Xavier Katzer,
» *Archevêque de Milwaukee.*
» Jacques Schwebach,
» *Évêque de La Crosse.*
» Sébastien Messmer.
» *Évêque de Grenn Bay.*
» Frédéric Eis.
» *Administrateur apostolique du diocèse de Sault Sainte-Marie et Marquette.* »

En publiant ce document, la *Civiltà Cattolica* ajoutait :

« Nous donnons la lettre de Mgr Katzer dans son texte original, qui mérite d'être lu et médité par tous, mais surtout par ces américanistes qui répètent toujours que le Saint-Père, en condamnant l'américanisme religieux des Américains, n'a fait que condamner les *rêves* d'un Français. »

Un autre exemple achèvera de montrer quels furent les procédés de la presse libérale dans cette question de l'américanisme.

Mgr l'évêque de Cleveland avait été le premier, après l'archevêque de New-York, à envoyer d'Amérique son adhésion à la lettre apospolique condamnant l'américanisme.

Mais, parce que Mgr Hortsmann assurait le Saint-Père que les idées du P. Hecker ne s'étaient pas répandues parmi son clergé, la presse libérale ne craignit pas de ranger l'évêque de Cleveland au nombre de ceux qui ont eu l'audace de prétendre que les erreurs condamnées sous le nom d'américanisme n'avaient point cours aux États-Unis.

Toute la carrière épiscopale du vaillant évêque, l'un des plus fermes champions de l'orthodoxie romaine, protestait contre le rôle qu'on entendait lui faire jouer, mais la presse dévouée à l'américanisme ne recule devant aucune invraisemblance de ce genre.

Elle s'est attiré, une fois de plus, une sévère et retentissante leçon. Voici la réponse de Mgr Hortsmann :

« A l'éditeur du *Catholic Universe*
de Cleveland.

» Je constate qu'en plusieurs endroits on a mal compris ma lettre à notre Saint-Père le Pape

Léon XIII, au sujet de la lettre encyclique *Testem benevolentiæ* qu'il a adressée à Son Eminence le cardinal Gibbons, et par lui aux évêques des États-Unis.

» Après information prise, je n'ai pas trouvé qu'aucun membre de mon clergé ait lu la *Vie du P. Hecker*, par le P. Elliot, si ce n'est assez longtemps après la controverse qu'elle a soulevée en France et en Belgique. C'est alors que je l'ai lue moi-même.

» Dans ma lettre au Saint-Père, je parlais seulement pour le diocèse de Cleveland.

» Les erreurs condamnées par notre Saint-Père *sont certainement contenues dans cette « Vie du P. Hecker.* » Affirmer que le Pape a condamné ces erreurs *sans une pleine connaissance et une étude de l'ouvrage original anglais est tout simplement absurde.*

» Dire que la condamnation n'était pas opportune et *pas applicable à notre pays, c'est encore pire,* car c'est manquer de respect au Vicaire de Jésus-Christ.

» Respectueusement à vous,

» ✝ Ign. Hortsmann,
» *Évêque de Cleveland.*

» Cleveland, 24 mai 1899. »

Il semble que de tels témoignages devraient clore la controverse et ne pas laisser place aux

faux-fuyants de ceux qui s'obstinent à dire que l'américanisme condamné par Léon XIII n'a jamais été professé par aucun américain ; mais il faudrait ignorer ce que peut l'esprit de parti pour s'étonner des tentatives sans cesse renouvelées de l'école libérale en vue d'accréditer l'opinion que nous réfutons en ce moment.

Il serait d'ailleurs puéril de prétendre que tous les évêques des Etats-Unis ont unanimement répudié l'américanisme avec la vigueur apostolique des évêques des provinces de Milwaukee de New-York, etc. Le mal n'aurait pas gagné comme il l'a fait tant de provinces de la grande République, si l'épiscopat tout entier voyait le péril aussi clairement et le dénonçait avec la même énergie.

Les partisans de l'américanisme n'ont pas manqué de se prévaloir du silence de certains évêques.

Le 21 avril 1900, la *Semaine religieuse* de Paris publiait la note suivante, dans sa partie non officielle :

« Angleterre. — De notre correspondant d'Angleterre.

» Depuis quelque temps, il n'était plus question de l'américanisme. L'affaire paraissait endormie ; mais elle vient de reprendre de l'actualité par un article de Mgr Péchenard, dans la *North American Review*. Je ne veux point re-

produire ici les termes dans lesquels le *Catholic Times* de Liverpool (numéro du 12 avril) apprécie la personne de l'auteur de l'article, discute son autorité, et réfute l'une de ses assertions. Il est probable que le passage du *Catholic Times*, qui est l'un des journaux catholiques les plus répandus en Angleterre, aura été reproduit par la presse française. Il est oiseux d'éterniser les discussions, en disputant sur les opinions; il importe seulement, pour une connaissance exacte des faits, de rectifier par une petite satistique les renseignements répandus en Italie et en Europe par la *Civilta Cattolica* à propos de l'accueil fait en Amérique à la lettre que le Souverain Pontife adressait naguère au cardinal archevêque de Baltimore. Cette grande revue, qui est dirigée par les Pères jésuites à Rome, a publié divers articles sur la lettre du Pape au cardinal Gibbons. Elle a reproduit en particulier les lettres de deux prélats américains, les archevêques de New-York et de Milwaukee, qui admettent que les erreurs condamnées par le Souverain-Pontife étaient répandues en Amérique. Il est peut-être utile de savoir que, sur quatorze archevêques existant aux États-Unis, ces deux prélats sont les seuls qui ont répondu de la sorte. Trois archevêques n'ont pas jugé à propos de faire aucune réponse; ce sont les archevêques de Chicago, de Dubuque et de Santa-Fé. Quatre ont simplement déclaré avoir reçu la lettre pon-

tificale et en accepter les enseignements; ces prélats siègent à Cincinnati, à la Nouvelle-Orléans, à Portland et à Philadelphie. Ce dernier croit que la doctrine condamnée n'est guère connue en Amérique ; il dit : *vix inveniri potest*. Enfin, les cinq archevêques de San-Francisco, de Saint-Paul, de Saint-Louis, de Boston et de Baltimore ont déclaré qu'ils n'avaient aucune difficulté à accepter les enseignements du Saint-Père, mais que les doctrines condamnées dans la lettre au cardinal Gibbons n'existaient pas, à leur connaissance, en Amérique. Si la *Civilta Cattolica* des Révérends Pères jésuites est réellement en situation d'affirmer quelque chose sur le sentiment de l'épiscopat américain, il faut qu'elle publie les lettres non pas seulement de deux prélats, mais de tous les archevêques des États-Unis, et principalement la réponse du cardinal Gibbons, à qui le Pape Léon XIII a écrit sa lettre. »

Après ce que nous avons vu des adhésions de l'épiscopat américain aux enseignements du Pape, il nous suffira de faire quelques brèves observations :

» 1°) Le *Catholic Times* de Liverpool est un des organes les plus avancés du parti américaniste, Dès le début de la polémique sur le P. Hecker, il a publié des articles en faveur des doctrines condamnées depuis par le Saint-Siège.

2° Il est inexact que sur les quatorze archevêques des Etats-Unis, NN. SS. de New-York et de Milwaukee soient « les seuls qui aient répondu de la sorte ».

Parmi les quatre archevêques que la *Semaine Religieuse* de Paris énumère comme ayant « simplement déclaré avoir reçu la lettre pontificale et en accepter les enseignements », nous relevons les noms de Mgr l'archevêque de la Nouvelle-Orléans et de Mgr l'archevêque de Cincinnati. Or, Mgr Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans, remercie le Saint-Père d'avoir « si opportunément signalé et réprimé les erreurs désignées sous le nom d'américanisme ; » d'avoir « clairement et sagement marqué les erreurs présentes et nous avoir prémuni en même temps contre les erreurs futures ». Quant à Mgr Elder, archevêque de Cincinnati, il s'exprime ainsi dans sa réponse au Saint-Père : « Les erreurs que vous avez condamnées étaient propres à causer aux âmes un grand dommage, mais nous avons confiance que votre lettre mettra fin à toute discussion future. » C'était clair, et l'on conçoit difficilement comment le correspondant anglais de la *Semaine Religieuse* peut dire que les archevêques de Cincinnati et de la Nouvelle-Orléans ont simplement accusé réception de la lettre pontificale.

Nous n'avons pas sous les yeux le texte des lettres de NN. SS. de Portland et de Philadel-

phie, mais, à en juger par la façon dont le correspondant de la *Semaine Religieuse* a interprété celles de NN. SS. de Cincinnatti et de New-Orléans, il nous est permis d'émettre un doute sur la signification qu'il leur attribue.

3° Le même correspondant omet de mentionner la lettre collective des évêques de la province d'Oregon City, qui écrivent au Saint-Père : « Vous apercevez, vous découvrez et vous indiquez le commencement d'une erreur naissante, qui n'est pas promptement découverte par le grand nombre ».

4° Admettons, s'il le faut, avec la *Semaine Religieuse* de Paris, qu'il se soit rencontré trois archevêques, « n'ayant pas jugé à propos de faire aucune réponse » et cinq ayant déclaré « que les doctrines condamnées dans la lettre au cardinal Gibbons n'existaient pas, à leur connaissance, en Amérique. » Cela prouverait que ces prélats ne sont pas exempts des erreurs condamnées par le Saint-Père, et que, par conséquent, le mal est plus grand qu'on ne saurait le dire.

5° Ce qui concerne la réponse du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, n'est pas moins grave. En sommant la *Civiltá Cattolica* de publier cette lettre, le correspondant de la *Semaine Religiuse* commettait une imprudence. Si la réponse du cardinal Gibbons n'a pas été publiée, c'est qu'elle ne pouvait pas l'être. Nous nous serions abstenu de faire ressortir ce qu'a d'anormal et

de grave le silence absolu gardé par le cardinal archevêque de Baltimore depuis la publication de la Lettre apostolique qui lui est nommément adressée, si l'intérêt de la vérité ne nous obligeait à parler.

A la suite de nos premières critiques contre la *Vie du Père Hecker* parues dans la *Vérité*, Son Eminence le cardinal Gibbons avait été sollicité de rendre un témoignage favorable au Père Hecker et à la communauté des Paulistes.

Le 14 avril 1898, il écrivit au P. Elliot une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« Mon cher Père Elliot,

« C'est une satisfaction pour moi de consigner, pour la faire connaître, mon appréciation sur le P. Hecker.

» Le P. Hecker a été incontestablement un instrument de la Providence pour la diffusion de la foi catholique dans notre pays. Il a fait un bien immense en rapprochant de nous les non-catholiques, en diminuant les préjugés, en gagnant à notre sainte religion l'attention bienveillante du public, sans parler de la multitude de ceux qui, directement ou indirectement, lui sont redevables de leur conversion, Son esprit a été celui d'un enfant soumis de la sainte Eglise, un esprit catholique sans restriction et dans toute la pléni-

tude du sens que ce mot comporte ; sa vie a été ornée de tous les fruits de la piété personnelle. Il était, en particulier, animé pour les âmes d'un zèle vraiment apostolique, hardi et toutefois prudent, de nature à attirer les protestants sans rien sacrifier à l'orthodoxie. »

Après un éloge non moins chaleureux de la communauté des Paulistes, le cardinal ajoutait :

« J'apprends avec plaisir que la carrière apostolique du Père Hecker est appréciée chaque jour de plus en plus en Europe, qu'on y a publié sa vie et ses écrits. »

Après être ainsi intervenu dans le débat, il a fallu des raisons très graves pour que la lettre que le cardinal Gibbons a dû écrire au Saint-Père en réponse à la Lettre *Testem benevolentiæ* n'ait pas été publiée par la *Civiltá cattolica*.

Lors du voyage que le cardinal fit à Rome, durant l'été de 1901, la même réserve a été observée.

Un seul journaliste, M. de Narfon du *Figaro*, a pu *interviewer* son Eminence, lors de son passage à Paris et voici les termes, qui n'ont donné lieu à aucun démenti, dans lesquels il rapporte l'entretien du cardinal Gibbons :

— Voulez-vous alors, Eminence, que nous parlions de Rome ?

— Oh ! bien volontiers. J'arrive précisément de Rome. J'ai vu le Pape plein de santé et de

vie. Je ne l'avais pas vu depuis dix ans. Je l'ai trouvé le même, plutôt rajeuni un peu. Sa mémoire surtout est prodigieuse. Mais vous n'attendez pas que je vous raconte notre conversation. Je vous assure qu'elle n'intéresserait pas vos lecteurs. Mon voyage n'avait pas de but spécial. Ç'a été le classique voyage *ad limina* que font, à intervalles réguliers, tous les évêques du monde catholique.

— Et l'américanisme ?

— Il n'y a pas d'américanisme. D'ailleurs, ces questions-là ne sont plus actuelles.

— Je voudrais pourtant bien savoir pourquoi le Vatican — qui livra naguère à la publicité quelques-unes des lettres d'évêques américains qu'avait provoquées celle que le Pape vous adressa au sujet de l'américanisme, — a jusqu'à ce jour, négligé de publier votre réponse. On dit que...

« Le cardinal Gibbons m'interrompt d'un geste, et met un doigt sur ses lèvres. Je me garde d'insister. Au surplus, le silence n'est-il pas souvent une opinion. » (*Le Figaro*, 14 juillet 1901.)

Il est facile de comprendre, d'après ces paroles, pourquoi la réponse du cardinal au Pape n'a pas été publiée.

La *Civiltá Cattolica* ne pouvait en donner le texte que si elle en recevait communication du Vatican, et le Vatican n'a communiqué à la *Civiltá* que les lettres où l'existence et les dangers de

l'américanisme étaient nettement affirmés (1).

Dans un article magistral, du 15 mars 1899, la célèbre Revue romaine, résumant toute la controverse et réfutant les arguments des tenants de l'américanisme concluait en ces termes :

« Celui qui louvoie, celui qui tâtonne, s'adapte au siècle, transige, celui-là pourra se donner à lui-même le nom qu'il voudra, mais devant Dieu et devant l'Eglise il est un rebelle et un traître. »

Ce vigoureux langage n'a pas été pardonné à la *Civiltá Cattolica* et aux RR. PP. jésuites qui la dirigent.

Un fait bien caractéristique achèvera de nous montrer l'opposition des deux tendances qui divisent le clergé américain.

Parmi les causes de béatification actuellement soumises à l'examen de la Sacrée-Congrégation des Rites, il en est une qui mérite de fixer particulièrement l'attention.

Nous voulons parler de la cause de béatification du vénérable Jean-Népomucène Neumann, évêque de Philadelphie (États-Unis d'Amérique).

Voilà un saint américain, un vrai saint, celui-là ; du moins l'Église a-t-elle pris en très sérieuse considération l'examen de ses titres à la canonisation, et nous pouvons espérer qu'il nous

(1) Par une méprise vraiment singulière et qui n'a pas été réparée, la lettre de Mgr Corrigan au Pape a été attribuée par l'*Agence Havas* au cardinal Gibbons.

sera bientôt permis de lui rendre un culte public.

Or, il n'est pas sans intérêt de mettre en parallèle le vénérable Jean-Népomucène Neumann, avec ce bon P. Hecker, que Mgr Ireland nous présente comme « l'ornement et le joyau du clergé américain ».

Il y a entre ces deux « types du prêtre moderne » assez de traits communs et surtout de différences pour que ce parallèle soit au plus haut point instructif.

Jean-Népomucène Neumann appartint, comme le P. Hecker, à l'ordre du Très-Saint-Rédempteur. Il était de huit ans plus âgé que le fondateur des paulistes et entra dans l'ordre cinq ans avant lui. Le P. Neumann et le P. Hecker vécurent tous deux sous la même règle et sous la direction des mêmes supérieurs, en Amérique, pendant deux années. Ils purent se voir; ils se connurent certainement. Tous deux aussi quittèrent l'ordre des rédemptoristes, mais par des voies très différentes.

Jean-Népomucène Neumann ne sortit pas de son ordre pour obéir à une « mission providentielle » et se livrer plus librement à l'apostolat ; il y entra, au contraire, après avoir exercé pendant plusieurs années le ministère apostolique, avec un zèle et un succès que les plus ardents missionnaires n'ont certainement pas dépassés. Il lui sembla que sa vie serait plus méritoire devant Dieu et son action plus salutaire encore pour ses frères, s'il se consacrait entièrement à Notre-

Seigneur Jésus-Christ par la profession religieuse ; seule, l'obéissance put le contraindre à renoncer un jour à cette vie de communauté qu'il avait embrassée avec tant de ferveur.

Élevé à l'épiscopat malgré lui, il ne se consola d'être appelé à un tel honneur que sur l'assurance donnée par Pie IX qu'il resterait rédemptoriste autant qu'un évêque peut l'être.

« Très cher Fils, lui écrivit le saint Pontife, puisque, à la dignité d'évêque, vous unissez les vertus du religieux, vous resterez religieux ; et quand même vous ne seriez plus membre de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur sous tous les rapports, moi, en vertu de mon pouvoir suprême, je vous admettrais comme tel. »

A l'encontre du P. Hecker, Neumann était un savant. Il avait acquis, par l'étude, des connaissances botaniques, astronomiques, médicales, qui lui furent souvent utiles dans sa vie de missionnaire. Il était en même temps polyglotte distingué ; il étudia, non seulement toutes les langues que parlaient les immigrants, mais encore leurs divers dialectes. On raconte même qu'une vieille Irlandaise, qui n'avait jamais pu trouver, en Amérique, un prêtre de sa nation capable de la confesser en patois, s'écria après avoir vu Mgr Neumann : « Enfin ! nous avons donc un évêque Irlandais ! »

Mgr Neumann était né en Bohème à Prachatitz. On ne croyait pas alors qu'il fût nécessaire

d'être né en Irlande pour être un « vrai Américain ».

L'apostolat de Jean-Népomucène Neumann avait été merveilleusement fécond avant son entrée chez les rédemptoristes. Il ne le fut pas moins durant ses douze années de vie religieuse (1840-1852.)

Le P. Neumann bâtit une église à Pittsbourg, et fut ensuite recteur et vice-provincial à Baltimore.

Évêque, il construisit la belle cathédrale de Philadelphie ; il rédigea un petit et un grand catéchismes, qui furent approuvés par le concile de Baltimore en 1852. Son diocèse comptait alors 309,000 catholiques.

Mgr Neumann était trop pauvre pour avoir un secrétaire. « Je suis encore seul, écrivait-il, pour entretenir toute la correspondance avec mes prêtres, donner les dispenses, répondre à toutes les difficultés, grandes et petites que, soit les prêtres, soit les laïques viennent m'exposer. »

Malgré son isolement et ses modiques ressources, l'évêque de Philadelphie accomplit de grandes œuvres. Il parcourait sans cesse son immense diocèse et chacune de ses visites pastorales était une véritable mission. On savait que l'évêque confessait chacun en sa langue, aussi tout le monde allait à lui et pas un prêtre en Amérique, dit son historien, ne passait autant de temps au confessionnal.

Quelques chiffres achèveront de montrer l'activité du missionnaire. Durant les cinq premières années de son épiscopat, plus de cinquante églises furent construites dans son diocèse.

Mgr Corrigan, archevêque de New-York, citait récemment à ses prêtres, réunis en synode, l'exemple du vénérable Jean-Népomucène Neumann, pour les encourager à fonder des écoles. Il disait :

« Bien que nous élevions chrétiennement près de soixante mille enfants, il reste encore trente-sept paroisses en ville et cinquante-cinq à la campagne, qui sont dépourvues d'écoles. Plusieurs néanmoins auraient les ressources suffisantes pour en établir. Notre zèle à cet égard s'animera par la lecture des lettres du Saint-Père à l'épiscopat canadien et à l'épiscopat allemand. Vous y remarquerez ce principe essentiel que la religion est appelée à envelopper l'éducation tout entière, et que généralement l'enseignement religieux donné en dehors des heures de classe ne suffit pas. La vie du vénérable Neumann, évêque de Philadelphie, nous fournit là-dessus un bel exemple : dans l'année qui suivit son intronisation, il ne fonda pas moins de quatre-vingts écoles paroissiales. A son arrivée, il n'en avait trouvé que deux dans tout le diocèse. »

Le lecteur s'étonnera peut-être de n'avoir ja-

mais entendu l'éloge de ce grand et saint évèque, digne d'être opposé aux détracteurs de l'Église d'Amérique.

Comment une école qui compte tant et de si féconds écrivains, voués à la diffusion en Europe des idées et des renommées d'outre-mer, n'a-t-elle pas révélé au vieux monde cette vraie gloire d'un monde nouveau ?

Mais le lecteur n'a point fini de s'étonner s'il veut pénétrer le mystère de la campagne *américaniste* à laquelle nous assistons depuis sept ou huit ans.

Qu'il sache donc que la supplique adressée au Saint-Siège pour demander l'introduction de la cause de béatification de Jean-Népomucène Neumann, évêque de Philadelphie, a été proposée à la signature de tous les évèques des États-Unis ; tous s'empressèrent d'y apposer leur nom, un seul excepté : Mgr Ireland, archevèque de Saint-Paul de Minnesota.

## VIII

### LA LETTRE APOSTOLIQUE ET LA PRESSE AMÉRICAINE

La presse dévouée à l'américanisme n'avait pas attendu la publication de la sentence pontificale pour prendre à l'avance ses sûretés et atténuer l'impression qu'elle pouvait faire sur l'opinion.

« Les chefs de l'américanisme, écrivait, le 5 décembre 1898, le correspondant romain de la *Gazette de Lausanne,* les chefs de l'américanisme se montrent pleins de confiance dans le verdict du Pape. L'un d'eux me disait ce matin : « Nous ne nous attendons certainement pas à un panégyrique, mais nous avons des raisons de croire que ce ne sera pas non plus la condamnation qu'espèrent nos adversaires. »

L'opinion publique était ainsi préparée, grâce à l'influence de la presse, à entendre fort mal la parole du Pape.

On aurait peine à s'imaginer les efforts inouïs qui furent faits pour empêcher ou retarder la publication de la Lettre Apostolique au cardinal Gibbons. Les premiers exemplaires du document pontifical expédiés du Vatican ne parvinrent pas à destination. C'est seulement après avoir reçu avis de l'arrivée du second envoi, que le Saint-Père ordonna l'insertion de sa lettre dans l'*Osservatore Romano*.

Les journaux américanistes des États-Unis et d'Europe publièrent, à ce propos, les plus invraisemblables nouvelles.

Le *Catholic Citizen*, de Milwaukee, prétendit que le texte du document pontifical avait été publié dans l'*Osservatore Romano*, à l'insu du Vatican, par des ennemis de l'Église d'Amérique qui s'en étaient procuré frauduleusement une *épreuve*.

D'autre part, le *New-York Journal* du 22 février 1899, publiait un télégramme ainsi conçu :

« Baltimore, 21 février.

» On a montré ce soir au cardinal Gibbons le câblogramme donnant la lettre du Pape sur l'américanisme ; il a refusé absolument d'en parler, si ce n'est pour dire qu'il n'avait pas reçu cette lettre. »

— Or, voici le billet par lequel S. Em. le car-

dinal Rampolla adressait au cardinal Gibbons un exemplaire de la lettre papale.

Nous empruntons le texte de ce document au *New-York Freeman's Journal* du 25 fevrier 1899 :

« Eminentissime et Révérendissime seigneur cardinal.

» Dans une précédente lettre du mois d'octobre dernier, j'avais l'honneur de faire savoir à Votre Éminence que le Saint-Père se proposait d'adresser en temps opportun une lettre pontificale concernant ce qu'on appelle « l'américanisme. »

» Il est de mon devoir maintenant de vous remettre un exemplaire de la lettre promise, vous avisant en même temps que d'autres exemplaires vous seront transmis par Monseigneur le Délégué Apostolique.

» Je profite de cette occasion pour vous renouveler l'expression de mon profond respect. En baisant vos mains, je suis votre humble serviteur.

» M. Cardinal Rampolla.

» Rome, 31 janvier 1899. »

Ce document a une importance particulière en ce qu'il précise la date de l'envoi de la lettre pontificale que l'*Italie* affirmait avoir été expédiée le 10 février; il confirme en outre les renseignements qui nous avaient été transmis à la

fin d'octobre, alors que le projet de lettre était en préparation ; enfin il dément les dires de la *Vie Catholique* prétendant que le cardinal Gibbons avait adressé au Pape un mémoire auquel répondait la lettre du Saint-Père.

Nous aurons à relever encore beaucoup d'autres informations inexactes de feuilles qui se prétendent toujours bien renseignées.

L'accueil fait à la lettre du Pape sur l'américanisme par la presse des États-Unis mérite de fixer l'attention de quiconque s'intéresse aux destinées de l'Église.

Là-bas, comme ici, et peut-être plus encore, la presse est aux mains des sociétés secrètes et de la juiverie cosmopolite. Car, on ne le sait pas assez, la presse catholique ne possède pas aux États-Unis un seul journal quotidien rédigé en anglais.

Nous n'avons donc, à cet égard, rien à envier aux Américains.

Parmi les journaux catholiques, ceux qui sont inféodés aux idées novatrices prennent vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique une attitude qu'il est nécessaire de faire connaître au public français.

Nous trouvons dans la *Vérité* de Québec du 11 mars 1899 la citation suivante :

« Le *Catholic Citizen*, de Milwaukee, journal américanissime, en date du 25 février, est fort peu content de Rome. D'abord il déplore la facilité qu'on a de s'adresser à Rome. Que chaque

petite minorité, pour chaque petite querelle, ait recours à Rome, c'est une maladie — *a disease* —. Jadis, ajoute-t-il, les rois d'Angleterre firent voter des lois pour empêcher le trop fréquent recours à Rome — *overmuch running to Rome.* Sans doute, de telles lois votées par le pouvoir civil ne peuvent pas se défendre, « mais l'idée avait du bon », et les règlements de l'Église en ce pays *devraient mettre un frein au trop fréquent recours à Rome!* »

C'est un journal catholique qui s'exprime ainsi ! Voici maintenant en quels termes le même journal parlait de la condamnation, alors imminente, des idées du P. Hecker. Sous ce titre : *Un procès fait à un homme mort,* il écrivait :

« Si le heckérisme est censuré, cette condamnation sera saluée comme un coup porté à l'américanisme. Voilà pourquoi nous demandons qu'on abandonne la controverse, et que les autorités romaines s'occupent d'organiser un corps de missionnaires pour la conversion de l'Italie, d'après le plan indiqué par le P. Hecker pour la conversion de l'Amérique. »

« Comme on le voit, ajoute le journal canadien auquel nous empruntons cet extrait, on ne manque pas d'insolence chez nos voisins. »

La lettre du Pape n'était pas encore publiée quand ces lignes furent écrites. Le ton du journal a-t-il changé depuis ? La *Vérité* de Québec va nous le dire :

« Le directeur du *Catholic Citizen* avait à peine écrit cela que la nouvelle de la publication de la lettre du Pape lui est arrivée. Cela ne l'empêche pas de continuer ses insolences. Citons : « La lettre s'ouvre avec la déclaration que ce document doit être considéré comme une nouvelle preuve de l'amour du Pape pour l'Amérique. Il paraît que le cardinal Gibbons, à qui la *prétendue lettre* était adressée, a retardé la communication au public américain de cette preuve de l'affection du Pape, et que l'archevêque Ireland traversa les mers pour obtenir que l'amour du Pape se manifestât d'une autre façon. Les dépêches font voir que juste au moment où l'archevêque plaidait auprès de Sa Sainteté, quelque intrigant eut une copie de la lettre et la fit publier. Il y a dans ce procédé, soit un grand manque de respect à l'égard du cardinal Gibbons, pour lequel *le Vatican lui doit des excuses* ; ou bien la publication, si elle est autorisée et officielle, blâme virtuellement le cardinal américain d'avoir retardé la communication aux fidèles d'une lettre du Pape. »

Et ce journal continue ainsi :

« Une chose paraît bien certaine, c'est que, pour l'amour de la paix de l'Église en ce pays, il devrait y avoir un mode de procédure bien définie quand il s'agit de porter des causes touchant les affaires américaines devant les autorités romaines. Comme de raison, nous devons con-

seiller la soumission et l'entente, quelle que soit la décision de Rome. Mais l'apparence d'irresponsabilité, l'impression qui existe qu'une décision romaine, comme l'épée de Damoclès, peut tomber à tout moment disparaîtrait, s'il y avait un peu de procédure ; si, par exemple, l'archevêque Corrigan, qui a donné son *imprimatur* au livre du père Elliot, et l'archevêque Ireland, qui en a écrit la préface, étaient entendus en sa faveur avant que la décision fût rendue, et non après. »

On le voit, les américanistes n'admettent pas que Rome se prononce, même en matière de doctrine, sans les consulter.

Ils mettent en avant le nom de l'archevêque de New-York, un des prélats qu'ils ont le plus combattu, parce qu'ils voudraient maintenant lui faire partager leur disgrâce ; mais on sait, à Rome et ailleurs, ce que pense, en ces matières, Mgr Corrigan, et l'on n'attache pas plus d'importance qu'il ne convient à un *imprimatur* donné sur le témoignage d'autrui.

La façon dont les journaux et les chefs de l'américanisme se comportent vis-à-vis de Rome est malheureusement de nature à éloigner les protestants du catholicisme et à les confirmer dans leurs erreurs.

Nous en trouvons la preuve dans un des journaux protestants les plus influents : *The Independent*, de New-York :

Cette feuille, citée par le *Literary Digest* du 11 mars 1899, se livre, à propos de la lettre du Pape, aux commentaires suivants :

« Enfin le trait est lancé et c'est un trait bien inoffensif. Le monde catholique d'Europe, ou du moins la partie excitable de ce monde, a été en état de convulsion depuis trois ans, au sujet des prétendues aberrations de l'Église catholique en Amérique et suppliait le Pape de condamner ses doctrines hérétiques. A la fin, le Pape a dit quelque chose pour calmer les opposants, et ils en tireront tout ce qu'il leur sera possible d'en tirer; *mais en réalité cela se réduit à rien du tout....* »

Il est douloureux de penser que ces paroles injurieuses pour le Saint-Siège sont trop visiblement inspirées à la presse protestante par l'attitude et le langage des américanisants.

L'*Indépendent* qui est, nous le répétons, l'un des organes les plus influents du protestantisme aux États-Unis, s'autorise des bruits répandus par la presse américaniste pour féliciter les protestants de n'avoir pas besoin de recourir à Rome :

« Toutes les influences possibles ont été mises en mouvement pour persuader au Pape de condamner « l'américanisme » et l'air a été rempli de rumeurs. L'archevêque Ireland est allé à Rome, il y a peu de temps, probablement pour contrebalancer ces influences.

» Après avoir cité, avec une certaine étendue, la substance de la lettre du Pape, dit le *Literary Digest,* plus particulièrement les passages définissant les erreurs qui, en Europe, ont été groupées sous le nom d'américanisme, le rédacteur de l'*Indépendent* continue ainsi :

« Le Pape prend grand soin de ne pas déclarer que les disciples du P. Hecker ou les défenseurs de « l'américanisme » soutiennent ces erreurs. Eux aussi, soit dans leur quartier général, qui est en cette ville, soit par la voix de l'archevêque Ireland, déclarent énergiquement que ce ne sont pas là leurs doctrines.

« Néanmoins, en lisant leurs déclarations, nous nous réjouissons, nous autres, de ne pas avoir à recourir au Pape pour nous enseigner ce que nous devons croire. Les protestants ont un grand avantage en cela, qu'ils n'ont pas besoin d'aller à Rome pour y batailler constamment et tracasser un vieillard pour lui faire dire ce qui pourrait favoriser leur opinion et blesser leurs adversaires. Ils peuvent recevoir de nouvelles lumières, même sur les matières de foi qui sont entrées dans la philosophie des croyances. »

Écoutons maintenant l'écrivain américain protestant nous exposer son opinion sur ce qu'il convient à l'Église de faire pour se mettre en harmonie avec notre temps :

» Naturellement, *à notre époque, l'Église catholique doit changer l'accentuation qu'elle met*

*dans ses divers enseignements. Quelques-unes de ses doctrines et de ses institutions, qui conduisent d'elles-mêmes à la superstition, doivent tomber à l'arrière-plan, et les ordres qui ne font que méditer dans le silence et dire des messes se supprimeront eux-mêmes.* IL FAUT DONNER UNE PLUS GRANDE LIBERTÉ A LA PENSÉE ET A LA DISCUSSION, et c'est une chose qui sera faite plus tôt en Amérique qu'en Espagne et qui trouvera plus de faveur dans la France républicaine que chez les royalistes. *Les protestants croient que l'Église catholique est en voie de changer pour s'améliorer et qu'elle doit continuer de changer,* et ils s'en réjouissent. »

Voilà pour les protestants. Nul ne s'étonnera de trouver chez eux ces illusions et ces erreurs, mais nous tenons du même écrivain l'aveu que certains catholiques, *leurs amis,* espèrent, moyennant quelques précautions de langage et quelques nuances d'idées, conserver des opinions analogues, malgré la condamnation de l'américanisme.

« NOS AMIS CATHOLIQUES, les plus partisans du progrès, PENSENT QUE LE CHANGEMENT SE FAIT SEULEMENT DANS LES CHOSES NON ESSENTIELLES, dans *l'adaptation des méthodes aux temps* et dans les *changements d'accentuation de la doctrine.* LAISSONS-LES PENSER AINSI. La lettre du Pape au cardinal Gibbons, quoique dirigée contre les erreurs qui leur sont attribuées et facilement employée

contre eux, ne leur fera aucun mal et nous espérons qu'elle satisfera leurs adversaires. »

Si, vraiment, il en devait être ainsi, si la lettre du Pape au cardinal Gibbons ne devait modifier en rien les idées des *amis catholiques* du journal protestant, celui-ci aurait raison de dire que, pour eux, l'enseignement du Saint-Père « se réduit à rien du tout. »

Trouvera-t-on parmi les catholiques des hommes prêts à justifier cette appréciation et réduisant à néant la portée d'enseignements dogmatiques si solennellement promulgués? Quelques *interviews* publiées par les journaux américains nous le font craindre.

Le même numéro du *Literary Digest* nous apporte les informations suivantes :

« Les Pères paulistes, paraît-il, ne sont aucunement troublés de cette lettre qui, suivant le P. Alexandre P. Deyle, rédacteur du *Catholic World*, « ne les atteint pas du tout. »

Un autre membre éminent de la Société pauliste, interviewé par un représentant du *Times de New-York*, dit :

« Le Pape condamne certaines doctrines qui ont fait leur apparition dans le cours de la controverse. Nous acceptons pleinement ce que dit le Pape et voyons qu'il ne désapprouve aucune doctrine que nous ayons jamais tenue. »

Et, s'autorisant toujours du passage déjà cité

de la Lettre Apostolique, le disciple du P. Hecker poursuit ainsi :

« Le Pape a beaucoup d'affaires à étudier. Il est naturel qu'il ne soit pas toujours en situation de voir si la traduction d'un livre qui est mis sous ses yeux est complètement exacte. Dans cette lettre *il ne condamne aucune doctrine du P. Hecker*, mais seulement les doctrines *qui ont été attribuées au P. Hecker* par suite de TRADUCTIONS ERRONÉES (!!) l'enseignement du P. Hecker fut toujours parfaitement orthodoxe.

» L'idée de refuser de reconnaître l'autorité de l'Église est une idée que nous n'avons jamais tenue un seul instant ; maintenant, en ce qui concerne la grâce et la vertu, je n'ai jamais entendu aucun prêtre américain dire que la vertu naturelle fût même à comparer avec la vertu surnaturelle. La grâce suit la nature. Elle ne change pas les qualités naturelles de l'homme ; elle les élève simplement à la bonté divine. Mais celui qui dirait que la vertu naturelle a une plus grande efficacité que la vertu surnaturelle exprimerait manifestement une hérésie, nous n'hésitons pas à le reconnaître.

» Quant à la division entre vertus passives et actives, il est probable que le mot passive a été mal traduit (!) Tel qu'il est employé par le P. Hecker, il a simplement sa signification usitée dans le langage ordinaire. On dira qu'un homme peut endurer passivement une injustice et qu'un

autre pense qu'il est de son devoir de faire d'actives démarches pour la repousser. Dans le langage ordinaire, on pourrait dire que le premier a exercé une vertu passive et le second une vertu active. En Amérique nous sommes plus disposés à « faire le coup de poing » et à choisir l'action. Mais au point de vue philosophique nous ne prétendons pas qu'il y ait aucune distinction réelle entre les vertus passives et actives. »

Nous craignons que ces explications ne suffisent pas à calmer les alarmes des théologiens romains. Elles témoignent, en effet, d'une facilité singulière à confondre les notions les plus simples et, comme nous disons en France, à « jouer sur les mots ».

Mais écoutons le même pauliste parler des vœux de religion :

« Quant à ce qui a trait au mépris des ordres religieux, ceci, je pense, ne nous concerne pas, mais se rapporte à un prêtre de cet Etat avec lequel nous n'avons aucune relation et qui a récemment écrit un livre attaquant violemment les ordres religieux. Ce livre fut mis à l'index et il le retira de la circulation.

» Nous ne disons pas que « les vœux sont opposés à l'esprit de notre temps en ce qu'ils mettent des bornes à la liberté humaine » ou « qu'ils sont plus appropriés aux âmes faibles qu'aux âmes fortes ». Je dirais — ce qui est très différent — que LES AMES FAIBLES EN ONT PLUS BESOIN

QUE LES AMES FORTES (!). Un vœu est un secours pour aider à bien vivre, et le P. Hecker lui-même disait qu'il ferait un vœu immédiatement s'il le jugeait expédient. Pour vivre comme il faut, sans le secours d'un vœu, il faut simplement prendre *une détermination plus énergique.*

» Le P. Hecker suivit l'exemple de saint Philippe de Néri en fondant un ordre dont les membres devraient s'appuyer *sur la charité chrétienne plutôt que sur des vœux.* Mais nous sommes loin de déprécier les ordres religieux dans lesquels on fait des vœux. La fondation de notre société ne fut, selon l'expression du Pape, en aucune manière censurable. »

Il est donc bien difficile à un disciple du Père Hecker de comprendre ce que sont les vœux de religion! Toujours il considère le vœu comme un secours, une aide donnée aux âmes faibles. Quelle étrange idée et dans quelle théologie les paulistes l'ont-ils puisée ? Le vœu est avant tout une promesse faite à Dieu, qui rehausse l'acte de l'homme par le mérite de la vertu de religion, mais il n'est pas plus « un secours » que le précepte n'en est un pour les actes ordinaires du chrétien.

Ces commentaires de la lettre du Pape sont en réalité la meilleure preuve de son opportunité ; mais, en même temps, ils sont attristants pour les catholiques. Les paulistes ne sont pas seuls à tenir ce langage. M. Hogan, alors supérieur du

séminaire de Boston, s'exprimait en termes à peu près semblables dans une *interview* publiée par le *Boston Herald* et reproduite en plusieurs journaux : tout au plus, voulait-il bien reconnaître qu'il y a eu certaines imprudences de langage qui ont servi de prétexte à nos critiques ; c'est à nous, en revanche, qu'il réserve toutes ses rigueurs.

Un prêtre américain, qui soutient vaillamment les doctrines romaines dans la presse des Etats-Unis, l'abbé J. F. Meifuss, nous écrivait de l'Illinois, à propos de l'accueil fait à la lettre du Pape :

« A notre joie se mêle la tristesse. Foudroyés pour le moment, les libéraux nient déjà de toutes parts qu'il existe chez nous une doctrine qui s'appelle : américanisme. Même, pour les uns, le P. Hecker était l'homme le plus orthodoxe du monde, tandis que pour d'autres, comme Mgr Ireland, il n'est plus qu'un fou!!! Ce que le Pape condamne ne se trouve qu'en France, disent-ils ; seulement, il a trouvé plus commode de s'adresser aux évêques d'Amérique. Tout cela se trouve, à la lettre, dans nos journaux : « Maignen et les autres, voilà les vrais malfaiteurs. »

« La lumière s'est faite », dit Mgr Ireland. « Mais nos américanistes n'en veulent pas ; on cherche partout des toiles et des rideaux pour faire la nuit dans la maison. Est-ce ignorance?

Est-ce malice? Peut-être les deux ensemble : mais il y a là peu d'honnêteté.

» Quant à nous, nous sommes loin d'être découragés, et la lutte sera dorénavant bien facile, puisque le Saint-Père a parlé si clairement. »

Oui, la lutte sera désormais facile, mais à condition d'être menée bon train et de ne pas laisser se former autour de la Lettre Apostolique une légende qui ne tarderait pas à être substituée aux enseignements du Saint-Siège.

En somme, tous les journaux américains, à l'exception de ceux qui menaient campagne contre l'américanisme avant la lettre du Pape, tous ces journaux tendent à rejeter sur le seul abbé Klein la condamnation de Rome.

C'est une souveraine injustice.

Sans doute, personne ne se fût occupé du P. Hecker, si sa *Vie* n'avait pas été traduite en français, et c'est là ce qu'a dit le Pape dans une phrase dont on abuse ; mais cette traduction, tous ceux qui la répudient maintenant l'ont prônée pendant un an, et c'est pour promouvoir l'américanisme en Europe, qu'elle a été lancée avec tant de réclames.

C'est ce qu'a fort bien compris un rédacteur du *Temps*, auquel on s'est efforcé de faire passer le mot d'ordre donné à la presse libérale des deux mondes. Avec beaucoup de sagacité il répondait (24 mars 1899) :

« Un de mes correspondants note que le supérieur général des paulistes, dans sa lettre de soumission, attribue « les erreurs réprouvées par le Saint-Siège », moins aux opinions du P. Hecker « considérées en elles-mêmes » qu'aux « interprétations qui en ont été faites ». Ce correspondant ajoute : « La distinction si subtile qu'elle paraisse, est importante à faire ».

« Il est parfaitement vrai que le Pape, parlant du livre de Mgr Ireland, déplore qu'il ait excité des controverses, « surtout par le fait de ceux qui ont entrepris de l'éditer ou de le traduire dans une langue étrangère ». Faut-il entendre par là que les traducteurs ont ou dénaturé, ou forcé la pensée du P. Hecker ?

» J'hésite, pour ma part, à le croire, d'autant que les paroles les plus vives, les plus primesautières, celles dont on imagine le plus aisément qu'elles ont pu choquer Rome, sont, soit du P. Hecker lui-même, soit de Mgr Ireland. Il me paraît infiniment plus probable, comme je le disais la dernière fois, que Rome aurait fermé les yeux, si ces doctrines avaient continué de se propager en Amérique ; mais que leur introduction dans la vieille Europe, l'intérêt qu'elles y ont excité, surtout dans le jeune clergé français, ont déterminé l'intervention du Pape. Je ne puis donner cette impression pour une certitude : c'est une simple conjecture. Elle ne se heurte, semble-t-il, à aucune ligne des divers documents énumérés

plus haut ; et elle trouverait plutôt une confirmation dans lettre du cardinal Richard (1). »

Le *Temps* cite une partie de la lettre de son correspondant qui s'écrie :

« Non, Mgr Ireland n'a point à se repentir de nous avoir fait connaître le jeune catholicisme américain ! Les catholiques de France restent libres de l'admirer, tout en sachant mieux le distinguer désormais des images confuses ou peu exactes, que quelques-uns en présentaient. Et ceux qui, dans le clergé comme chez les laïques, cherchent un renouveau, une action sociale plus profonde, une entente plus cordiale avec la société moderne, n'ont aucune raison de se décourager ! Leurs rêves risqueront moins de se perdre dans le vague, et ce sera profit pour tous. J'aime à croire, enfin, que ce beau livre de la *Vie du P. Hecker* pourra reparaître avec les amendements et les explications indispensables, qui n'en diminueront point la haute valeur.

» J'ai tenu à citer cette partie de la lettre, dit le rédacteur du *Temps*, elle procède d'un sentiment élevé et généreux. Mais celui qui l'a écrite ne saurait se dissimuler à lui-même que la condamnation portée par Rome vise moins encore une formule, un commentaire, qu'un esprit général, cet esprit d'autonomie qui se dégage des

(1) Lettre de Son E. le Cardinal Richard aux curés de son diocèse (7 mars 1899).

moindres propos du P. Hecker, et qui a soufflé aussi sur son biographe et sur le traducteur de son biographe. Aucun des trois, sans doute, n'a cru qu'il cessait d'être catholique, pour s'abandonner à cet esprit ; et, aussitôt avertis, les deux vivants ont déclaré qu'ils abjuraient toute parole dont l'Église pourrait, si peu que ce soit, se montrer surprise ou choquée. Mais ce n'est pas leur état d'âme qu'il est, à l'heure présente, intéressant de noter : c'est l'attitude de Rome. »

Or, cette attitude de Rome, qui attire plus que jamais l'attention du monde, voici comment un journal américain la caractérise :

Le journal *New Voice* dit de la lettre du Pape : « Sa principale importance n'est pas dans ce qu'elle dit ; mais dans le fait que le Pape considère comme nécessaire de dire quelque chose avec tant de force, sur le sujet de « l'américanisme. Le nœud de la question, c'est que, dans cette organisation qui est la plus immuable de toutes, à savoir l'Église catholique, l'élément américain a exercé et exerce au loin une telle influence *pour pousser à des changements radicaux*, que le Pape se sent forcé de mettre au jour une encyclique spéciale pour *refouler la marée montante.* »

L'image est originale et expressive, elle n'est, hélas ! que trop vraie.

## IX

### LA PRESSE ANGLAISE ET L'AMÉRICANISME

L'attitude de la presse anglaise dans la controverse qui nous occupe est intéressante à observer. La solidarité anglo-saxonne s'est affirmée avec une grande force et en des termes qu'il est utile de noter. Il semblerait, à lire certains journaux anglais, que l'Atlantique met moins de distance entre l'Angleterre et les États-Unis, que la Manche n'en met entre elle et la vieille Europe.

Les journaux catholiques anglais parlent couramment d'un idéal religieux propre seulement aux pays latins.

C'est ainsi que le *Catholic Times* de Liverpool écrivait en septembre 1898.

« Il est absolument inintelligible pour nous, que nous devions en quoi que ce soit nous

réduire au niveau de tel ou tel idéal qui peut avoir cours en un pays comme la France. Sur le continent l'Église est asservie ; chez nous, elle est libre. Nous ne devons pas seulement nous contenter de l'empêcher de mourir ; nous voulons qu'elle s'accroisse. Parce que les catholiques, en Angleterre et en Amérique, travaillent suivant certaine ligne de conduite qu'ils croient bonne, il ne s'ensuit pas que cette ligne de conduite soit mauvaise uniquement parce qu'elle serait mauvaise en France, eu égard à la différence d'état de choses existant en ce pays. Et les journaux français ainsi que les écrivains français ne devraient pas faire un si grand tapage, au sujet de la vie et des doctrines de l'un ou de l'autre d'entre nous, comme si nous étions tous à la remorque de cet un ou de cet autre. Un écrivain parle pour lui-même : il n'en, gage pas la communauté entière. Le P. Hecker n'est pas l'Église d'Amérique ».

En même temps qu'il répudie toute solidarité avec les idées du P. Hecker, au nom d'un individualisme doctrinal digne du fondateur des paulistes, le journal anglais fait un éloge enthousiaste de l'Église d'Amérique. Ce passage exprime bien la façon dont les anglo-saxons comprennent la polémique religieuse. Il fait le recensement des « progrès » du catholicisme aux États-Unis, — c'est un sujet sur lequel nous aurons à revenir, — et il prétend réduire toute

la querelle de l'américanisme à une comparaison de statistiques paroissiales.

« Laissez l'Amérique suivre le chemin qu'elle juge le meilleur. Elle est fidèle à l'Église comme l'acier, Comme l'aiguille se tourne vers le pôle, ainsi elle se tourne vers Pierre. *Si, par ci par là, quelques paroles inconsidérées peuvent donner occasion à la critique,* n'oublions pas que toute grande œuvre peut avoir quelques erreurs involontaires dans les détails qui l'accompagnent. Mais cela ne détruit pas nécessairement la valeur de l'œuvre. C'est pourquoi nous ne pouvons nous empêcher de voir avec peine des écrivains français qui, en présence du magnifique progrès de l'Eglise en Amérique, contrastant avec le triste état de l'Eglise en France, se permettent si fréquemment de dénoncer à la réprobation publique ces idées populaires progressives et vraiment libérales qui sont l'espoir de l'Église aux États-Unis. »

Nous nous permettrons de faire observer qu'il ne faut pas confondre les doctrines avec les chiffres. Que l'Eglise ait progressé en Amérique, nul ne le conteste. Que ce progrès tienne aux idées « progressives » des américanistes, c'est ce qu'il faudrait prouver. Que ces idées soient justes, qu'elles soient « l'espoir de l'Église aux États-Unis », il n'est plus permis à un catholique de le soutenir.

Avant la condamnation de l'américanisme, la

presse anglaise, catholique ou protestante, s'était peu occupée de la *Vie du Père Hecker* et des polémiques qu'elle a suscitées.

Depuis que la Lettre Apostolique a paru, l'un des principaux organes de la presse catholique anglaise, le *Tablet* de Londres, est sorti de la réserve qu'il avait gardée jusque-là. Ce qui donne à l'opinion de ce journal une importance particulière, c'est le crédit dont il jouit parmi les catholiques anglais et le rang tout à fait principal qu'il occupe dans la presse religieuse d'outre-Manche.

C'est dans le *Tablet* que le cardinal Manning écrivit en faveur des *Chevaliers du travail* pour appuyer l'intervention du cardinal Gibbons.

L'attitude du *Tablet* dans la controverse sur l'américanisme mérite donc une exceptionnelle mention, elle la mérite d'autant plus que cette attitude est de nature à causer quelque surprise.

Après avoir reproduit, le 4 mars, la lettre du Pape et celle de Mgr Ireland, traduites en Anglais, le *Tablet* consacra un long article, dans le numéro du 11 mars 1899, à l'examen de la vie et des idées du P. Hecker.

La thèse du journal catholique anglais était celle-ci :

Jusqu'à présent la controverse à laquelle le P. Hecker a donné lieu, ne méritait pas de retenir l'attention. Mais maintenant que le Pape a parlé, il est bon de revenir sur ce sujet pour

constater que nous n'avons rien à changer aux idées que nous avons exprimées.

Ces idées, le journaliste anglais les résume dans une appréciation générale du P. Hecker et du « message qu'il apporta au monde. »

Sans doute, le P. Hecker, fit une « faute technique » en violant les règles de son ordre et en manquant à ses vœux pour venir à Rome où ses supérieurs l'exclurent de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur. Mais c'était malgré cela un homme remarquable, il mérite une place parmi ces intelligences douées d'une sorte de don naturel de prophétie, — il devina un grand avenir — et il sentit qu'il y avait en lui de quoi imprimer son empreinte à cet avenir — il fut « le héraut de la nouvelle idée ».

Voilà certes un éloge qui n'est pas médiocre, et il est singulier que l'écrivain anglais ait attendu la condamnation de l'américanisme et le retrait des deux éditions de la *Vie du Père Hecker* pour donner libre cours à son admiration.

Quelle est donc cette « idée nouvelle » dont Hecker est le « héraut » en même temps que « le prophète » et qui excite à ce point l'enthousiasme du journal catholique anglais ?

L' « idée nouvelle » c'est que l'avenir est « à la race anglo-saxonne, » et par ces mots il faut entendre, on nous le dit expressément, tous les pays qui seront absorbés par les peuples parlant anglais.

L'alliance anglo-américaine, dont on a si souvent parlé, s'étendrait ainsi, non seulement à la politique et au commerce, mais à l'ordre religieux.

Or, dans cet ordre, quel serait le but, ou plutôt l'effet de cette alliance et de cette absorption des autres pays dans l'hégémonie anglo-saxonne? Elle aurait, nous dit le même auteur, des conséquences sur « le développement de l'Eglise ».

S'agit-il de cette expansion du catholicisme que souhaitait Joseph de Maistre, quand il appelait de ses vœux le jour où « la même foi parlera anglais et français? »

On ne nous le dit pas; on dit même quelque chose de très différent.

La prépondérance anglo-saxonne procurera le « développement de l'Eglise » — « non pas tant dans ses formes extérieures de gouvernement que dans les idées, les aspirations, et même dans les vertus caractéristiques du peuple chrétien de l'avenir, du moins dans leurs manifestations extérieures ».

Et aussitôt, l'écrivain anglais reprend et développe les idées du P. Hecker telles que l'abbé Dufresne les exprimait, en mars 1898, dans la *Revue du Clergé Français*. La pensée que l'Eglise pourra subir l'influence anglo-saxonne « comme elle a subi l'influence hellénique » pendant les premiers siècles, paraît à notre auteur une vue de génie.

De même que l'empire romain a laissé sur l'Eglise son « empreinte », de même « cette grande République de l'avenir » qui établira partout le *self-government*, autant que les peuples en sont capables, exercera sur l'Eglise une « influence stimulante ».

Si le *Tablet* se bornait à envisager ces transformations comme pouvant être réalisées dans un avenir indéfini, nous ne discuterions pas ces vues « prophétiques ». Mais il passe, sans transition aucune, de l'avenir au présent, et il conclut que « le temps est peut-être venu » de faire cette transformation.

S'appuyant sur une proposition du P. Hecker, d'ailleurs formellement condamnée dans la lettre sur l'américanisme, l'écrivain du *Tablet* estime que les fidèles ne doivent plus seulement avoir dans l'Eglise, après le concile du Vatican, le rôle « d'enfants obéissants », mais aussi celui « d'hommes libres et de frères ». N'est-ce pas là ce désir condamné « d'introduire une certaine liberté dans l'Église? » Et que signifie le mot de *frères* ajouté à celui d'*enfants*?

Pour corroborer sa doctrine, le rédacteur du *Tablet* cite un fragment du P. Hecker qui n'est pas donné dans sa *Vie* et qui est tiré d'un ouvrage intitulé : *Church of the World*.

« C'est une grossière erreur, dit le P. Hecker, de déclarer que l'essence du christianisme est l'autorité. Il n'en est pas ainsi. L'autorité n'a ja-

mais été et ne sera jamais l'essence d'aucune chose, encore moins l'essence de la meilleure et de la plus haute de toutes : la religion. L'essence du christianisme est l'élévation des créatures raisonnables, par le pouvoir du Saint-Esprit, à une union avec Dieu au-dessus de tout ce qui est dû à la nature... L'autorité est toujours secondaire à quelqu'autre chose comme à sa fin, et jamais une fin en elle-même. L'autorité de l'Église est un moyen pour atteindre la fin pour laquelle la religion chrétienne a été révélée, qui est de promouvoir et de sauvegarder l'action du Saint-Esprit habitant dans l'âme qu'il unit à Dieu. »

Le *Tablet* complète cette profession de foi en rappelant que le P. Hecker donne l'obéissance à l'autorité de l'Église comme le signe certain de l'action du Saint-Esprit dans une âme.

Ceci est très vrai, mais ce n'est pas cette réserve, faite pour sauvegarder les droits de l'autorité, c'est la part plus large promise à l'initiative, qui séduit nos anglo-saxons : c'est l'idée vraiment originale exprimée par le P. Hecker d'installer une machine à vapeur dans l'arche de Noé, et cette assertion, que « le malheureux état des pays catholiques est l'effet de trois siècles d'insistance sur la soumission et de négligence des vertus actives. »

Tout en faisant des réserves sur les mots, le *Tablet* maintient l'idée.

Telle est l'opinion de la feuille catholique de Londres sur le P. Hecker et ses doctrines, après la lettre du Pape où elles sont condamnées. C'est un éloge à peu près sans réserve.

Le même journal est moins indulgent pour ceux qui se sont permis la critique du grand américain. Il estime ces critiques aussi faciles que superflues. Sans doute, le P. Hecker fut optimiste, peut-être plus qu'il ne convient, mais cela même est à son honneur et prouve la bonté de son cœur.

Les premiers torts sont de l'abbé Klein qui a *hyperheckérisé* le P. Hecker, précisement en ce qu'il fallait atténuer.

Les seconds torts sont du P. Delattre, qui n'aurait pas dû se fier à une traduction approuvée par le P. Elliot et le cardinal Gibbons. Il est vrai que le P. Elliot est « lâché » par le *Tablet* presque à l'égale de M. Klein.

Quant à nous, ce ne sont plus des torts, mais de véritables forfaits qu'on nous reproche. Le titre même de notre livre est une *impertinence*, au sens le plus vulgaire du mot. Et surtout, il ne faudrait à aucun prix, voir dans la lettre pontificale une justification de nos critiques.

Enfin, pour terminer par une assertion explicitement réprouvée, le *Tablet* cherche à expliquer que le nom de vertus *passives* peut encore être employé, pourvu qu'on en explique le sens, parce que les vertus *actives* conviennent mieux à notre temps.

« Personne ne dira que les mêmes vertus sont, précisément dans la même forme, caractéristiques d'un temps de paix et d'un temps de guerre, ou que la physionomie spirituelle d'un missionnaire pionnier et d'un reclus contemplatif sont et doivent être exactement les mêmes. »

Nous ne relèverons pas ici ce que ces lignes témoignent d'ignorance quant aux conditions de la vie spirituelle, où la guerre est perpétuelle contre le monde, la nature et le démon ; ce que nous voulons mettre en relief, c'est la solidarité qui s'affirme entre les Anglais et les Américains, même sur le terrain doctrinal et mystique ; c'est le fait qu'une feuille si hautement cotée a attendu la condamnation de l'américanisme pour en épouser les erreurs sous une forme à peine atténuée.

Ce qui mérite d'éveiller l'attention vigilante de Rome, c'est cette prétention identique à Londres et à Chicago de *renouveler*, de *développer* le christianisme, d'assigner d'autres vertus comme devant former le *trait caractéristique* du *peuple chrétien de l'avenir ;* cette prédilection enfin, pour le *self-government,* pour la démocratie que l'on prétend introduire chez tous les peuples et dont on veut que l'Église elle-même subisse « l'influence stimulante ».

Fort heureusement, ce langage a soulevé des protestations en Angleterre, et jusqu'aux États-Unis.

D'autres manifestations sont venues, plus récemment, attirer de nouveau l'attention sur le rôle que les anglo-saxons entendent jouer dans l'Eglise.

On sait qu'une ligue s'est formée entre les catholiques anglais, groupés autour du duc de Norfolk et les catholiques américains, partisans de Mgr Ireland, pour propager en Europe, et surtout à Rome, cette idée que la domination britannique favorise par toute la terre l'extension du catholicisme.

Au début de la guerre contre le Transvaal, le cardinal Vaughan déclarait que « l'avenir de l'humanité est entièrement intéressé à ce que les États-Unis et l'empire britannique soient liés d'une étroite amitié », parce que leur influence est favorable à l'Église.

Le 6 février 1900, le duc de Norfolk (1) écrivait au cardinal Rampolla pour se plaindre de l'attitude de l'*Osservatore Romano* en faveur des Boërs. Le noble duc faisait remarquer au cardinal secrétaire d'État « combien la situation de l'empire britannique est importante dans l'Église », puisque, sur 977 sièges épiscopaux, 130 sont occupés par des sujets de Sa Gracieuse Majesté.

Le 23 février de la même année, Mgr Ireland écrivait au duc de Norfolk une longue lettre qui

(1) Voir à la fin du volume, DOCUMENT n° III, la lettre du duc de Norfolk et la réponse du cardinal Rampolla.

fit grand bruit dans la presse. Le prélat émettait l'idée de « faire de la langue anglaise l'agent transmetteur des vérités catholiques pour les centaines de millions d'hommes qui la parleront et qui la liront ».

Le pèlerinage des catholiques anglais à Rome et les déclarations du duc de Norfolk en faveur du pouvoir temporel faites à cette occasion, furent une des premières manifestations de la nouvelle ligue. Faut-il espérer beaucoup de ce mouvement ? L'influence anglaise dans le monde est-elle vraiment favorable au catholicisme ?

Les catholiques de langue anglaise ne sont pas tous du même avis sur cette question.

L'un des principaux organes de la presse catholique aux États-Unis, *The American Catholic Quarterly Review,* a publié, à la fin de l'année 1900, une importante étude sur l'*Anglo-saxonisme et le progrès catholique,* dont les conclusions sont à retenir.

L'auteur, un prêtre américain, le docteur Bryan J. Clinch, établit que l'empire britannique a vu diminuer d'un million le nombre des catholiques, depuis le commencement du règne de la reine Victoria.

Cette constatation infirme singulièrement la thèse du duc de Norfolk et de Mgr Ireland.

L'article de l'abbé Bryan J. Clinch a causé grand émoi en Angleterre, mais il n'a pas été réfuté.

Le lecteur en trouvera les conclusions à la fin de ce volume (1).

Est-il besoin de rappeler la douloureuse émotion que causa dans tout l'univers catholique la prestation du serment impie et blasphématoire par lequel le roi d'Angleterre s'engagea, en montant sur le trône, à maintenir la religion protestante.

Il sembla que les termes odieux et surannés de ce serment ne trouveraient pas de défenseurs et que les protestants eux-mêmes en verraient volontiers la suppression. Cependant, après plusieurs mois de discussions, rien n'a été fait.

Bien plus, une lettre du duc de Norfolk, en date du mois d'août 1901, nous apprend qu'un lord catholique, lord Llandoff : « A lui-même proposé une formule de déclaration qui aurait garanti la succession protestante » au trône d'Angleterre (2).

« Non seulement, ajoute le duc de Norfolk, nous n'avons pas refusé d'accepter toute déclaration garantissant la succession protestante, mais encore nous avons nous-mêmes proposé à la Chambre une déclaration de ce genre. »

Malgré toutes ces concessions des lords catholiques, le serment blasphématoire est maintenu. Après les retentissantes polémiques sur l'américanisme, après l'hérésie du Dr George Mivart,

(1) Document n° VI.
(2) Documents IV et V.

on comprend que l'épiscopat anglais ait jugé nécessaire d'adresser aux fidèles une lettre pastorale collective sur *l'Église et le libéralisme catholique*.

Cette lettre que le pape Léon XIII qualifie de « sage et grave » mérite une très grande attention.

« On ne connaît que trop, dit Léon XIII, ce fléau qui tantôt sévit, tantôt est menaçant et qui a pour origine les opinions complètement erronées, dont l'ensemble est ordinairement désigné sous le nom de *catholicisme libéral*. Vous n'exagérez nullement en vos paroles, mais vous exposez telle qu'elle est la gravité du péril auquel est exposée la religion catholique en Angleterre, à l'époque actuelle ; appuyé sur les enseignements et les préceptes de l'Église, votre langage n'excède en rien la vérité. » (Lettre aux évêques d'Angleterre, 11 février 1901.)

Au début de ce grave document, les évêques d'Angleterre tracent un tableau véridique du libéralisme catholique et des causes qui entretiennent cette erreur parmi les catholiques anglais :

« Avec un grand chagrin et un vif regret, chers Enfants en Jésus-Christ, nous admettons que quelques-unes des fausses maximes qui, selon la parole du Saint-Siège, affligent le monde en général, ont jeté de profondes racines en Angleterre.

» Depuis trois cents ans, le peuple anglais ne

reconnaît aucune autorité religieuse pouvant enseigner avec une certitude infaillible ou lier les consciences au nom de Dieu. Il en est résulté la substitution du principe du jugement particulier au principe de l'obéissance à l'autorité religieuse, et la persuasion créée chez le peuple qu'il est lui-même le juge en dernier ressort de ce qui est vrai et convenable en fait de conduite et de religion.

» Un principe domine tout en Angleterre, c'est que tout pouvoir et toute autorité en matières civiles, politiques et religieuses viennent en fin de compte du peuple. Le peuple gouverne; et l'on fait appel au peuple, comme à un tribunal de dernier ressort, pour obtenir une direction dans des affaires de la plus haute importance.

» Il est à peine nécessaire de faire remarquer de quelle façon insidieuse une infime minorité, comme l'est la minorité catholique en Angleterre, peut être contaminée par une immense majorité qui agit constamment d'après la théorie, qui flatte si bien l'orgueil humain, de la suprématie du peuple en religion comme en politique. Nous ne devons donc pas nous étonner de trouver, de temps en temps, dans notre propre troupeau, quelques-uns dont la loyauté à l'égard de l'Église est affaiblie par des principes faux qui ont emprisonné les esprits par suite d'un contact trop intime avec le monde; et il n'est pas surprenant, non plus, de constater que d'au-

tres sont entrés dans l'Église sans s'être suffisamment débarrassés de l'esprit critiquant qui provient du *jugement particulier* dans les principes duquel ils avaient été élevés.

» Un petit nombre d'hommes suffit pour infecter et troubler les esprits d'un grand nombre, non seulement par la licence des conversations particulières, mais si ce sont des écrivains, par l'usage de la Presse. Ils se permettent de discuter la théologie et le gouvernement de l'Église avec la même liberté de langage et d'opinion qu'ils ont l'habitude d'employer en lançant de nouvelles théories sur les sciences sociales, l'économie politique, l'art, la littérature ou tout autre sujet. Manquant de docilité filiale et de révérence, ils disposent librement des questions de doctrine et de discipline, d'après leurs propres idées, et sans tenir aucun compte de l'esprit de l'Église et de la manière de voir de ses ministres. C'est là se montrer vraiment libéral — à l'égard des droits et des biens d'autrui ; à l'égard des prérogatives sacrées du Christ et de son Église. — C'est l'exercice de ce genre délétère de libéralité qui caractérise celui qu'on appelle *catholique libéral* (1). »

La lettre collective de l'épiscopat anglais avait été soumise à l'approbation pontificale avant sa publication, elle contient une énumération des

(1) Nous empruntons la traduction française de cette lettre à la *Vérité* de Québec.

erreurs les plus répandues en Angleterre, qui vient heureusement préciser et compléter les enseignements de la Lettre apostolique au cardinal Gibbons.

Voici ce que l'on pourrait appeler très justement le *Syllabus* des évêques anglais :

« Par exemple, on prétend que, dans le passé, l'épiscopat ou l'*Ecclesia docens* n'était pas en état de définir avec exactitude des vérités doctrinales, parce que des découvertes récentes n'étaient pas alors connues ; que les dogmes de la Foi catholique ne sont pas immuables mais sont de simples efforts pour atteindre la vérité, et doivent être réformés d'après l'inspiration de la science moderne ; que l'enseignement de l'Église devrait être limité aux articles ou définitions de la Foi catholique ; qu'il est permis de rejeter ses autres décisions ; de mettre de côté ses censures, de critiquer son culte, d'amoindrir son autorité, et particulièrement celle des Congrégations romaines ; de mettre en suspicion son habileté à résoudre les objections intellectuelles et scientifiques ; de rabaisser son caractère, autant que possible, au niveau de celui d'une institution humaine ; que la constitution et l'enseignement de l'Église devraient être mis en harmonie avec ce qu'on appelle la pensée moderne et le progrès du monde ; que les laïques devraient avoir, de droit, une large part au gouvernement de l'Église ; et que les hommes de science et de

grande culture intellectuelle devraient s'employer à obtenir ce changement; que les distinctions entre Pasteur et Brebis devraient être effacées en permettant aux plus savants parmi les laïques de ne plus figurer comme disciples mais de prendre le rang de docteurs et de maîtres en Israël; que l'intérêt croissant du peuple dans les affaires ecclésiastiques fait qu'il est bon et à propos d'en appeler de l'autorité ecclésiastique à l'opinion publique; et qu'il est permis aux fidèles de corriger les abus et les scandales en ayant recours au peuple et aux puissances civiles, plutôt qu'aux autorités de l'Église; que de même que le Pontife a été dépouillé de son pouvoir temporel, de même aussi les propriétés ecclésiastiques ne devraient plus être tenues et administrées par les ecclésiastiques, mais par des laïques ayant du talent pour les affaires; que les catholiques sont libres de lire et d'étudier tout ce qu'ils veulent, quel que soit le danger pour la foi et les mœurs; qu'ils peuvent garder le nom de catholiques et recevoir les sacrements, tout en ne croyant pas à une ou à plusieurs vérités de la Foi; et que, en ces matières, ils ne sont soumis à aucune autorité ecclésiastique, ni à aucune correction épiscopale.

» L'une ou l'autre de ces erreurs, ou des erreurs semblables, qui sont des attaques plus ou moins voilées contre les droits et les libertés de l'Église, se rencontrent parmi les catholiques libéraux

et peu instruits. Ce sont là des opinions qui naissent dans l'atmosphère nationale de libre-pensée et de critique publique dont nous avons parlé. »

Ceux de nos lecteurs qui voudront bien se reporter aux derniers chapitres du livre *Le Père Hecker est-il un saint?* trouveront formulées dans le long article de *Romanus* publié par la *Contemporary Review* toutes les erreurs que condamnent ici les évêques d'Angleterre.

Il est donc permis de considérer cette nouvelle et solennelle condamnation du *catholicisme libéral*, condamnation ratifiée par Léon XIII, comme un corollaire de la condamnation de l'américanisme et une application aux anglo-saxons d'Europe des enseignements adressés par le Pape aux anglo-saxons d'Amérique.

Nous verrons bientôt qu'une encyclique, adressée directement au clergé français, est venue donner à la France les avertissements et les conseils dont la controverse sur l'américanisme avait fait apparaître l'urgente nécessité.

Il est difficile d'expliquer, en face de ces documents solennels dont chacun fait entendre à une nation différente la parole de vérité dont elle a besoin, il est difficile d'expliquer comment certains écrivains peuvent encore prétendre que la Lettre apostolique au cardinal Gibbons ne s'adressait pas au clergé américain et visait des

erreurs inventées sur notre continent. Mais il faut se souvenir que la passion est aveugle et que l'intérêt de parti l'emporte souvent sur l'amour de la vérité.

L'américanisme, il est aisé de le constater, considère surtout, même en matière de dogme, les résultats palpables.

Il est tellement indifférent à la doctrine que ses *leaders* les plus en vue se soucient moins de défendre leurs idées que de sauver leur situation et leur influence. La difficulté n'est pas de leur faire abandonner une erreur, mais de les fixer dans la vérité, d'enfermer leur croyance dans des limites définies, qu'ils estiment toujours trop étroites dès qu'elles ne peuvent être ni tournées ni franchies. Ce ne sont point des obstinés, des théoriciens, des fanatiques, ce sont des « pionniers, » comme ils aiment à se nommer eux-mêmes, c'est-à-dire des passants, des forains, des nomades de la doctrine.

On n'aura pas raison aisément de leurs erreurs, parce qu'elles sont multiformes, ondoyantes et fuyantes ; elles passent à travers les mailles des encycliques, elles couvrent la voix des Pontifes par des acclamations calculées, elles se jouent à travers les canons des conciles et les censures de l'Église, comme les flots de l'Atlantique opposent aux écueils, contre lesquels ils se brisent, une force toujours la même et toujours renouvelée.

Pour frapper l'américanisme d'un coup dont il

ne puisse se relever, il faut donc le saisir là où il s'est fixé, reposé, là où ses eaux bourbeuses ont déposé la vase et l'alluvion de leurs erreurs. C'est pourquoi la publication de la *Vie du P. Hecker* fut une faute, car elle a condensé en quelques pages tout le venin de ces doctrines.

# X

## REGAINS D'AMÉRICANISME

Nous dépasserions les limites que nous nous sommes assignées dans cette étude si nous entreprenions de relater tous les efforts qui ont été faits, depuis la Lettre du Pape au cardinal Gibbons pour réhabiliter l'américanisme ; il faut cependant mentionner au moins les principaux.

Comme nous l'avons remarqué à la fin du chapitre précédent, les personnages les plus en vue du parti s'appliquèrent moins à défendre leurs idées qu'à maintenir leur influence. Ils comprirent qu'une école, une doctrine n'est pas vaincue tant que les hommes qui s'en sont fait les champions et qui la personnifient, en quelque sorte, conservent un certain prestige et restent au premier rang des renommées qui occupent l'opinion publique.

La presse est de tous les instruments de pro-

pagande, disons même de *réclame*, celui qui peut le mieux permettre d'atteindre ce résultat.

Il faut convenir que les partisans de l'américanisme sont passés maîtres dans le maniement de cet engin moderne.

La *Press-Association*, puissante agence d'informations internationales, a secondé constamment la campagne des novateurs par ses communiqués adressés aux journaux des deux mondes.

L'ancien rédacteur du *Moniteur de Rome*, l'abbé Bœglin, vaut à lui seul une agence cosmopolite. Pendant quatre années, il n'a pas cessé de rédiger à Paris des *Correspondances de Rome*, des *Lettres du Vatican*, etc., etc., qu'il faisait indifféremment paraître dans les journaux anglais ou américains sous divers pseudonymes et dans une série de journaux du continent.

Le *Patriote de Bruxelles*, la *Liberté de Fribourg*, le *Journal de Roubaix*, l'*Univers et le Monde*, le *Figaro*, la *Justice sociale*, la *Vie catholique*, la *Voix du siècle*, la *Papauté et les Peuples*, publient presque simultanément le même article, signé suivant les lieux : Romanus, Tiber, Innominato, Richeville, Lucens, Courtely. Pennavera, XXX, quelquefois même Eugène Bœglin.

Ces correspondances, soi-disant « romaines » sont toujours tendancieuses et servent à accréditer les informations les plus fantaisistes sur les affaires de l'Église et la politique du Vatican.

C'est grâce à cette suggestion permanente de l'opinion catholique que des réputations surfaites ont pu longtemps se maintenir, que la signification des actes et des enseignements les plus positifs du Saint-Siège a été maintes fois travestie.

A ces divers moyens d'influence dont ils se servent avec une audace trop souvent couronnée de succès, les champions de l'américanisme en joignent un autre qui n'est pas moins efficace.

Les journaux protestants se font, à l'occasion, les porte-paroles de leurs revendications et les confidents plus ou moins discrets de leurs doléances.

De là ces courants de sympathie, d'apparence spontanée, qui transforment soudain en un événement d'intérêt général les menus incidents de la vie de personnages que rien ne semblait désigner à pareille fortune.

C'est ainsi que, le 31 mai 1900, le *Journal de Genève* publiait l'article suivant :

« La nouvelle seule de la prochaine arrivée en Europe de Mgr Ireland suffit à jeter l'alarme dans le camp anti-américaniste. Les ennemis de l'archevêque de Saint-Paul travaillent déjà à le battre en brèche. Une feuille de Paris, *La Vérité*, publiait dernièrement une lettre de l'abbé Maignen — l'auteur d'un odieux pamphlet contre les chefs américanistes — où cet ecclésiastique annonce avec grand fracas ce qu'il appelle « la » reprise de la campagne américaniste. » Les

américanistes n'ont pas à reprendre leur campagne, par la raison bien simple qu'ils ne l'ont pas abandonnée. Ils sont restés fidèles à leurs idées, qui, entendues et comprises comme elles doivent l'être, sont parfaitement orthodoxes. Les explications verbales échangées entre Mgr Ireland et le cardinal Rampolla, au cours de l'hiver dernier, ne laissent aucun doute à ce sujet. Ce que Rome a condamné, c'est la caricature, la contrefaçon de l'américanisme telle que l'avaient forgée ses ennemis, notamment l'abbé Maignen, dans son pamphlet.

» On est aujourd'hui absolument fixé sur le sens de la lettre pontificale, qu'on a exagérée et dénaturée au premier moment, et sur l'interprétation exacte qu'il faut lui donner. Un des amis de Mgr Ireland, qui est lui aussi américaniste convaincu, Mgr Spalding, évêque de Peoria (États-Unis), a fait à Rome dernièrement un séjour de plusieurs semaines. Il a donné une série de conférences qui ont été très remarquées et on a pu y retrouver, nullement déguisé, le fond, la pure moelle des idées américanistes. Ces conférences ont obtenu un grand succès et, ce qu'il y a de plus piquant, c'est qu'elles étaient données dans l'église même du *Gesu*. »

Le *Journal de Genève* n'a pas été le seul à lancer cette information.

Le même jour (31 mai) l'*Indépendance Belge* publiait un article à peu près identique; la

veille (30 mai) le *Siècle* donnait aussi la même note. Plus tôt encore, la *Correspondance politique* de Vienne (13 mai) lançait un article sensationnel et sur certains points inexact à propos du voyage à Rome de Mgr Ireland et d'une lettre écrite par lui au duc de Norfolk.

Mgr Ireland ayant été admis au cercle que le Saint-Père tient, au Vatican, le jour de la fête de saint Joachim son patron, il adressa au pape une harangue en faveur du pouvoir temporel dont la *Press-Association* porta l'écho à tous les continents.

Peu après, Mgr Keane et Mgr O'Connell, dont le séjour à Rome durait depuis plusieurs années et qui avaient répudié hautement les erreurs de l'américanisme, furent promus aux sièges de Dubuque et de Portland, devenus vacants par la mort de leurs titulaires.

Il n'en fallut pas davantage pour que le correspondant cosmopolite dont nous avons parlé plus haut, rédigeât une *Lettre de Rome* qui parut, signée de pseudonymes différents, dans le *Sun* de New-York, le *New-Century* de Washington, le *Journal de Roubaix*, la *Justice sociale* et autres feuilles de même nuance.

Suivant la méthode favorite de l'école dont il est le porte-voix, l'écrivain *protéiforme* tire de la nomination de Mgr Keane à l'archevêché de Dubuque (Iowa) des conclusions théologiques tout à fait inattendues.

Voici en quels termes il apprécie la carrière de l'ancien recteur de l'Université catholique de Washington :

« A travers les péripéties de sa carrière si pleine et si largement méritante, il a coopéré à une œuvre de lumière et de ferveur. Il signifie, avec ses amis, le culte de l' « Américanisme. » Je n'évoquerai pas les luttes que ce mot et que cette chose ont provoquées, moins aux États-Unis que sur le continent. Les vieux réactionnaires et les conservateurs immobiles ont, pendant de longues années, persécuté cette méthode de travail, cet esprit de conquête, qu'on nomme improprement l'«américanisme.» Autour de l'américanisme américain s'était, on le sait, agglutiné un « américanisme » bâtard, qu'on a appelé, à juste titre, l'«américanisme continental. » Théories imprécises sur l'Église et le surnaturel, « minimisme » chrétien, rupture partielle avec la tradition et l'Évangile, ou mieux encore, un certain état d'esprit fait d'ignorance, de mécontentement incompris et d'inspirations indéterminées; voilà l'« américanisme » continental qu'avec raison, et d'office, Léon XIII a répudié dans sa lettre au cardinal Gibbons.

» Derrière cette orientation grotesque, s'était caché un réseau d'intrigues personnelles, sur lesquelles l'histoire dira un jour son dernier mot. L'« américanisme » de Mgr Keane, d'accord avec le cardinal Gibbons et Mgr Ireland,

représentait, au contraire, l'esprit du christianisme intégral. Conquérir les âmes au dehors à l'Évangile et consolider la maison au dedans; approprier à l'Église les ressources et les courants de la démocratie; montrer dans le catholicisme ses vertus populaires; ses forces coopérantes nationales, intellectuelles et économiques; faire du catholique le citoyen le plus loyal, l'homme du progrès à l'aide de la foi et du Christ; par la science, l'éducation, l'apostolat et l'action démocratique, élargir toutes les avenues qui conduisent à Dieu : tel apparaissait cet idéal. Et cet idéal a créé une méthode de travail sur laquelle, grâce à Léon XIII, se règlent les meilleurs esprits et les plus fermes vouloirs. Cet esprit s'est traduit dans l'épisode des Chevaliers du Travail, dans la lutte contre le Cahenslisme, la création de l'Université de Washington et la défense de l'esprit américain contre les tendances réactionnaires.

» L'Église ne paraissait plus la succursale d'un régime déchu, ou d'un parti sans soldats. Le christianisme n'était plus solidaire de l'esprit de routine, d'intolérance et d'étroitesse; il signifiait la rénovation du monde, de la société et des nations par le ferment de la vie divine.

» Mgr Keane a souffert des affres cruelles, au nom de cette orientation et pour cette grande idée. C'est lui, autant que Mgr Ireland, que visaient les campagnes acharnées. Plus que l'ar-

chevêque de Saint-Paul, il a signé de ses souffrances ce programme, que Léon XIII universalise dans le gouvernement général de la chrétienté. »

On le voit, c'est toujours la même tactique, le même respect de la personne du Saint-Père !

Léon XIII a condamné l'américanisme et l'on ne craint pas d'invoquer son autorité pour couvrir les idées et les méthodes de l'américanisme condamné.

Mais que parlons-nous de condamnation? Écoutons comment Innominato du *Sun* et Tiber de la *Justice sociale* parlent de la lettre au cardinal Gibbons :

« Quand Léon XIII adressa sa lettre à l'archevêque de Baltimore, ses adversaires l'exploitèrent comme une condamnation de Mgr Ireland et de ses amis. L'« américanisme, » disaient-ils, a reçu la flétrissure de l'hérésie. Nous avons marqué, ici même, l'inconvenante fausseté de cette exploitation, le sens véritable du document pontifical. En condamnant l'« américanisme » continental dont nous avons relevé les traits principaux, le Saint-Père a voulu dans sa lettre exalter, en des formules heureuses, le véritable « américanisme » transatlantique. En vain les passions protestaient, les faits sont venus détacher en relief l'esprit et la portée de la pièce romaine. Le dernier voyage de Mgr Ireland à Rome, l'accueil prestigieux que Léon XIII lui a

personnellement ménagé, ont fourni la preuve péremptoire. Les fêtes de Dubuque, la promotion si précieuse de Mgr Keane ajoutent encore à la leçon et à la démonstration.

» Voilà pourquoi le dernier consistoire et cette nomination revêtent pour tous un caractère d'enseignement universel. Ce que l'Église et Rome célèbrent dans ces fêtes et dans la promotion de Mgr Keane, c'est la consécration de la méthode de travail que nous appelons l'« américanisme, » c'est la vie pleine de foi, de mérite et d'apostolat de Mgr Keane, c'est cette orientation chrétienne dont Mgr Ireland est le plus illustre représentant. Il y a là un fait moral considérable. »

Ces essais périodiques de réhabilitation de l'américanisme viennent d'être complétés par un effort plus hardi.

Un libraire de Boston, qui publie une collection de biographies des Américains illustres, vient d'éditer un petit volume sur le P. Hecker, fondateur des Paulistes.

L'auteur de cette nouvelle *Vie d'Isaac Hecker*, M. Henry D. Sedgwick, Jr., ne donne pas seulement une édittion abrégée de la *Vie du P. Hecker*, par le P. Elliot, il résume en quelques pages la polémique sur l'américanisme et les enseignements de la lettre pontificale au cardinal Gibbons.

Cette publication nous paraît d'autant plus

dangereuse qu'elle a toutes les apparences de l'impartialité ; on n'y trouve, contre l'ordinaire, aucune injure à l'adresse des adversaires de l'américanisme ; mais, en revanche, les idées mystiques du P. Hecker y sont remises en honneur.

Nous ne saurions mieux montrer l'esprit de cette nouvelle édition de la *Vie du P. Hecker* qu'en en citant la conclusion :

« Les bons catholiques, dit M. Sedgwick, pourront trouver encore dans le mysticisme du P. Hecker plus d'une ressemblance avec sainte Thérèse, et dans sa vie active certains rapports avec saint Bernard.

» Il est souvent arrivé que les opinions redoutées d'abord par les timides sont devenues ensuite leur appui et leur force. Ainsi, il se pourrait que l'Église du vingtième siècle s'emparât volontiers des idées du P. Hecker comme de solides matériaux, pour édifier des doctrines qui aideront les hommes à mieux vivre. »

Le R. P. Deshon, supérieur général des paulistes, n'était pas de cet avis, lorsque, après la publication de la Lettre apostolique au cardinal Gibbons, il écrivit au Saint-Père que la *Vie du P. Hecker* par le P. Elliot était retirée du commerce, jusqu'à ce qu'elle soit corrigée.

La nouvelle biographie publiée à Boston aurait besoin elle-même de corrections importantes.

Cela est d'autant plus nécessaire que son for-

mat et son prix lui promettent une large diffusion.

En même temps que cette nouvelle biographie du P. Hecker paraissait aux États-Unis, M. l'abbé Félix Klein, sortant de la réserve qu'il s'était imposée depuis la condamnation de son livre, donnait au public français un nouveau volume destiné à faire connaître et apprécier les œuvres de Mgr Spalding, évêque de Péoria.

*Opportunité* (1), c'est le titre du nouveau livre que M. l'abbé Félix Klein présente au public. Titre bizarre, en vérité, et qui évoque en nous la pensée d'un vilain mot et d'une vilaine chose : l'opportunisme.

Cependant, pour juger avec équité le livre et son auteur, il faut se souvenir qu'il ne s'agit point ici de l'œuvre d'un écrivain français, mais de la traduction, de l'adaptation d'un ouvrage américain.

Après les *Discours de Mgr Ireland*, après la *Vie du P. Hecker*, M. l'abbé Klein a entrepris de vulgariser en France quelques fragments des œuvres de Mgr Spalding, évêque de Péoria.

« Opportunité » n'est donc pas un mot qui se puisse comprendre sans le secours du diction-

(1) Dans sa livraison du 10 juillet 1901, *le Sillon*, revue des jeunes dont nous aurons à parler bientôt, s'exprime ainsi : « Nous placerons *Opportunité* parmi les rares petits livres, tels *l'Imitation* parmi les anciens et les *Sources* parmi les modernes, qu'il faut toujours avoir sous la main pour se réveiller l'âme et s'éclairer l'esprit. »

naire, et sans l'intelligence du mot anglais dont il est la traduction plus littérale que littéraire.

Même avec ce guide, il n'est pas sûr que nous parvenions à saisir le mystère de ce mot, car Mgr Spalding nous apprend, d'accord avec Emerson, qu'« Amérique » est synonyme d'« opportunité ». Voilà certes une explication qui n'est point faite pour éclairer le lecteur et qui montre dans quel singulier ordre d'idées se meut la pensée de l'auteur.

Ce n'est pas que Mgr Spalding soit un esprit vulgaire. Américain de race, il passe, à juste titre, pour un des meilleurs écrivains de son pays. Malheureusement, la traduction nous présente sa pensée dépouillée du charme du style et n'ayant plus pour captiver l'attention que la seule valeur des idées.

Or, les idées de Mgr Spalding n'ont ni l'attrait de la nouveauté, ni le mérite de la clarté, et nous avons peine à concevoir comment M. l'abbé Félix Klein a pu croire qu'un tel livre serait goûté du public français.

Rien de nouveau, en effet, dans ces pages qui reproduisent, sous une forme plutôt atténuée, le thème favori et cent fois ressassé des libéraux anglo-saxons : l'Église et le siècle, l'alliance du catholicisme et du progrès moderne, la liberté, l'initiative... etc., etc.

Y a-t-il un Français ayant quelque lecture auquel ces *nouveautés* ne paraissent un peu

passées de mode et qui ne souhaite entendre des accents moins connus?

Nous ne sommes plus en 1892.

Depuis l'époque, déjà lointaine, ou l'on *croyait* à « la supériorité des anglo-saxons, » les événements ont marché, et les idées à leur suite. La guerre hispano-américaine, la guerre anglo-boër ont dissipé bien des légendes; la condamnation de l'américanisme, les récents voyages des « grands prélats américains » ont fait la lumière sur les idées et sur les hommes.

C'est à un public fatigué et désabusé que M. l'abbé Klein offre, sous un titre nouveau, la même idée, la même thèse, moins l'enthousiasme de Mgr Ireland, et l'originalité naïve du P. Hecker.

Mgr Spalding — en français — n'est plus qu'un philosophe froid, sentencieux, obscur. Il réalise ce paradoxe: enfermer une idée vague dans une phrase concise : exprimer brièvement une pensée diffuse,

Est-ce la faute du traducteur, est-ce celle de l'écrivain?

Chaque chapitre se compose d'une série d'aphorismes, qui expriment à peu près tous la même idée ou les différents aspects d'une idée. Ne cherchez pas entre eux le lien logique, l'enchaînement qui conduit le lecteur des principes aux conséquences, de l'énoncé du sujet à la conclusion ; il n'y a pas d'enchaînement, il n'y a pas

de conclusion : l'affirmation du début se retrouve à la fin, sous une autre formule et se répète dans l'intervalle avec une variété d'expressions qui n'a d'égale que la monotonie de la pensée. L'attention se lasse vite à considérer tant de concepts semblables, plutôt superposés que successifs. Nous serions curieux de savoir combien, parmi les admirateurs les plus résolus du génie américain, auront la constance d'aller jusqu'au bout de ce livre.

Cette constatation nous rassure et nous fait envisager avec calme les inconvénients d'une publication qui, par ailleurs, ne serait pas sans périls.

Si atténuée, en effet, qu'en soit l'expression, l'erreur fondamentale de l'américanisme s'y retrouve tout entière : la confiance en soi-même, l'exaltation de la personnalité humaine, l'adaptation de l'Eglise au siècle, le culte de l'avenir et le mépris du passé.

C'est avec une parfaite assurance que Mgr Spalding écrit :

« Nous en savons certainement plus que les docteurs d'Alexandrie, de Cappadoce ou d'Antioche, qui posèrent les premiers fondements de la science théologique; plus que saint Augustin et saint Jérôme, plus qu'Alcuin et Scot Erigène, plus enfin que les grands maîtres de la scolastique...

» Et non seulement notre science est plus grande

que celle de nos pères, mais encore nous avons développé le sens critique et historique qui leur manquait et qui donne à l'étudiant, sur la signification et le contenu de l'Écriture, sur le développement de l'Église et sur son histoire, des vues plus claires qu'elles n'ont jamais pu l'être jusqu'à ce jour. »

Voilà qui est précis. Un simple étudiant de l'Université de Washington a des vues plus claires sur la signification et le contenu de l'Écriture que saint Jérôme, saint Augustin et tous les docteurs de l'Église !

De telles perles sont rares dans le nouveau livre de M. l'abbé Félix Klein. Grâce au vague des idées de Mgr Spalding, il est fort peu de ses paroles qui ne puissent être entendues dans un sens orthodoxe, mais il en est peu qui ne prêtent en même temps à des interprétations fâcheuses.

Malheureusement pour le prélat américain, ses plus ardents admirateurs ont vu surtout le côté défectueux de son œuvre et c'est aux ambiguités de sa phrase et aux lacunes de sa doctrine qu'il doit le périlleux honneur d'avoir été traduit par M. l'abbé Klein.

La *Notice* en forme de préface que M. Klein a placée en tête du volume est, sans conteste, plus intéressante que le livre. Elle nous apprend en effet, que la condamnation de l'américanisme n'a rien changé aux opinions du traducteur de la *Vie du P. Hecker*.

Mais s'il n'a renoncé à aucune de ses idées ni de ses espérances, M. l'abbé Félix Klein a appris à mieux connaître les hommes. De là vient, croyons-nous, le soin qu'il prend de reproduire, en anglais et en français, les lettres par lesquelles Mgr Spalding approuve la traduction de ses œuvres.

« En fait de déclarations, dit M. Klein, celle-là peut suffire, et je n'ai pas besoin de citer d'autres lettres pour montrer que la présente publication est autorisée sans réserve par l'évêque de Péoria. *Du reste il est de ceux dont la parole vaut acte ; il parle comme le Maître :* Est, est, non, non : *Oui, c'est oui ; non, c'est non.* »

Nous soulignons cette dernière phrase parce qu'elle est grosse d'allusions.

Plus loin, M. l'abbé Klein nous annonce que « de plus en plus, il (Mgr Spalding) deviendra, aux États-Unis, le porte-parole autorisé du catholicisme. »

« Nous ne serions pas surpris, non plus, ajoute-t-il, de voir l'évêque de Péoria conquérir peu à peu, bien au-delà de sa patrie et sans y avoir personnellement songé, une influence dont Dieu se servira pour donner ou pour rendre la foi et le courage à un nombre toujours croissant d'âmes de bonne volonté. *C'est à quoi pourraient contribuer les pages qu'on va lire.* »

La mission que M. Klein assigne si généreusement à Mgr Spalding, avait appartenu jusqu'à

présent, d'après M. Klein lui-même, à Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul de Minnesota. M. Klein n'a plus foi en son héros d'hier; sera-t-il plus heureux avec celui d'aujourd'hui!

Lorsqu'il écrivit une lettre de soumission au Pape, après la condamnation de l'américanisme, et fit retirer du commerce sa *Vie du P. Hecker*, nous voulions espérer que M. l'abbé Félix Klein tirerait des enseignements du Saint-Siège un profit plus sérieux et plus durable.

En le voyant recommencer, avec Mgr Spalding, la campagne menée jadis autour de Mgr Ireland et du P. Hecker, sans autre innovation qu'un peu plus de souci de prendre ses sûretés contre un désaveu possible du héros, nous pensons que c'est mal profiter d'une expérience chèrement acquise et qu'il y a dans cet état d'esprit un symptôme alarmant pour l'avenir.

Malheureusement, bien d'autres signes viennent encore augmenter nos craintes...

Une lettre de l'abbé Quiévreux, dont les trois volumes : *Le Paganisme au XIX<sup>e</sup> siècle* viennent d'être mis à l'*Index*, nous révèle un état d'âme fort inquiétant.

Cette lettre est adressée à M. l'abbé Klein et publiée dans le journal de l'abbé Dabry. En voici le début :

« Mon cher ami,

» Il faut que je vous embrasse avec la plus

chaleureuse tendresse. A peine avais-je reçu le coup si brutal qui me frappait, que votre main accourait, et, impuissante à empêcher la blessure de creuser son trou sanglant jusqu'au cœur, elle s'appuyait onctueusement sur la plaie, la comprimait, l'anesthésiait et faisait mieux encore : elle l'embaumait. Vous me montriez la cicatrice que votre cœur porte encore à son côté gauche, et qui, bien fermée, n'y a pas moins laissé un vif stigmate, pareil à notre insigne d'honneur. Tout de même, je ne suis pas jaloux : et votre blessure, ami, restera plus glorieuse.

» Or, cela s'est fait tandis que nous combattions, tous deux et presque en frères d'armes, en avant, non sans prudence pourtant ; et que nous n'avions, en vérité, d'autre souci que de faire front à l'ennemi, ou mieux encore, à notre temps, à son esprit invincible de liberté, et de science et de progrès.

» Qu'importe une blessure ? Seuls les lâches — non pas même les saints ni les docteurs les plus privilégiés — n'en reçoivent point ; seuls, dis-je, y compris ces braves dont tout le zèle s'applique à épier, d'un œil suraigu, leurs frères militants, à les tuer en la pleine fougue de leur élan. »

Ainsi, le jugement doctrinal du Saint-Siège, condamnant un livre, est un titre d'honneur pour ceux qui ont encouru la condamnation.

Or, sait-on ce qui a confirmé dans ces sentiments M. l'abbé Quiévreux ? C'est la lecture du

nouveau livre de l'abbé Klein : *Opportunité.* Il nous l'apprend en ces termes :

« Cependant, mon ami, vous venez de faire mieux encore ; et, pour autant que j'en avais besoin, vous m'avez raffermi, non pas dans ma foi essentielle, mais, si j'ose ainsi m'exprimer, dans ma conviction de bonne foi et de ferme conscience et dans mon ardeur pour les luttes au front de bandière. C'est votre « petit livre » comme vous l'appelez, sur l'*Opportunité,* lequel étant de vous sans être de vous, est l'œuvre de la superbe intelligence et du cœur magnanime qu'est votre nouveau héros, digne en tous points du précédent.

» C'est lui, ce « petit livre » qui a fait cette chose généreuse; et, en particulier, c'est ce discours prononcé, à Rome même, dans l'église du Gesu et qui a pour titre : « *L'éducation et l'avenir religieux* » si beau, si élevé, si hardi, si vibrant, si vital, qui m'a ôté mon dernier doute sur mon œuvre et sur moi-même, sur la pensée fondamentale du *paganisme au XIXe siècle,* et sur la pure conscience que j'ai eue en l'écrivant de suivre avant tout, et je puis ajouter exclusivement les sublimes inspirations de Léon XIII. Les défaillances de détail ne me troublent point, une fois l'idée-mère sauvée et triomphante.

» Quoi donc ? pour être des vivants, faudrait-il que notre *volonté de vivre* s'expatriât aux terres lointaines de la libre Amérique ? Non ! »

Pour apprécier toute la saveur de ce morceau, il faut se souvenir que ces mots : *volonté de vivre,* soulignés par l'abbé Quiévreux dans sa lettre à l'abbé Klein, servent de titre au livre dans lequel l'ex-abbé Charbonnel prétend justifier son apostasie.

Dans une très longue et très virulente épître publiée par la *Voix du siècle* du 8 août 1901, M, l'abbé Quiévreux nous répond : « Cette formule fut-elle même empruntée, comme elle l'est de fait, au livre de l'ex-abbé Charbonnel... cela dans ma bouche n'a que ce sens-ci que, comme toujours, vous dénaturez encore, à savoir : que, pour échapper à vos coups, ou mieux, à votre rage venimeuse et calomniatrice, pour pouvoir suivre à la lettre les moindres désirs de Léon XIII, nous en serons bientôt réduits à chercher un asile... aussi loin que possible de vous et des vôtres. »

Telle est l'école qui nous traite de « réfractaires » et dont quelques bonnes âmes admirent encore l'humble docilité aux moindres désirs de Léon XIII !

M. Klein n'est peut-être qu'à demi satisfait des éloges compromettants de l'abbé Quiévreux ; mais il les a provoqués lui-même et n'a rien fait depuis pour en corriger les excès.

Si M. l'abbé Klein veut livrer au public les lettres élogieuses qu'il a reçues de quelques personnages ecclésiastiques ; nous dou-

tons qu'il y joigne celle qu'on vient de lire.

Nous avons achevé notre tâche en ce qui concerne l'américanisme ou catholicisme libéral des pays anglo-saxons, nous nous attacherons désormais au mouvement analogue dont la France a été le théâtre en ces dernières années. Nous l'étudierons surtout dans le clergé. L'erreur n'est redoutable que lorsqu'elle atteint le clergé; elle menace alors d'envahir tout le peuple.

Le péril est grand en ce moment, il s'accroît chaque jour. Le meilleur moyen de le conjurer, c'est de dévoiler publiquement les sourdes menées des fauteurs de ce « nouveau catholicisme. »

# DEUXIÈME PARTIE

## Le nouveau Clergé ou l'assimilation du Catholicisme au Protestantisme.

---

### I

#### « NOUVEAU CLERGÉ »

Dans la livraison du 26 janvier 1899, l'*Ami du Clergé* se faisait adresser la question suivante :

« Y a-t-il quelque chose de vrai dans ce qu'avancent quelques publicistes catholiques au sujet d'un parti inquiétant qui se formerait dans le jeune clergé français, et faut-il réellement attacher de l'importance à l'agitation qu'essaye de semer depuis quelque temps l'ex-abbé Charbonnel, et en particulier à un certain article qu'il vient de publier dans *La Revue Chrétienne* et

dont on a fait quelque bruit parce qu'il y représente le jeune clergé français comme s'acheminant à grands pas vers la révolte et le schisme? »

La question est grave, on le voit; elle se rattache trop étroitement aux polémiques que nous soutenons pour ne pas attirer toute notre attention. La façon dont elle est posée appellerait de notre part certaines réserves; nul ne dit que « le jeune clergé s'achemine à grands pas vers le schisme et la révolte », mais aucun homme, s'il est au courant de ce qui se passe dans le monde catholique, ne peut contester les tendances dangereuses d'une partie du jeune clergé et les inquiétudes des évêques et d'un grand nombre de prêtres sur l'avenir que ces tendances réservent à l'Église.

L'opinion d'une revue exclusivement destinée aux prêtres et très répandue dans le clergé, mérite d'être étudiée sur un pareil sujet.

Quelle est donc cette opinion ?

La réponse de l'*Ami du Clergé* est d'une vigueur et d'une netteté peu communes :

— Ah ! mais non, par exemple, s'écrie-t-il.

*Longe mea discrepat istis*
*Et vox et ratio.*

« Ce sont là des *trucs* de polémique que tout le monde connaît. »

La citation d'Horace sent un peu son clergé d'an-

cien régime, mais le néologisme délicat dont elle est suivie prouve qu'en prenant aussi vivement la défense du « jeune clergé », l'*Ami* se laisse aller jusqu'à lui emprunter son langage.

Quoiqu'il en soit des « trucs » de polémique, le sujet mérite d'être étudié sérieusement.

Et d'abord, qu'est-ce que le « jeune clergé » ? Cette accolade de mots n'est-elle pas, par elle-même, assez malsonnante ? Nous connaissions déjà le *haut* et le *bas* clergé et cette distinction, pour être fondée sur des différences hiérarchiques, n'en était pas moins regardée avec une défaveur légitime. Mais que penser d'un « jeune clergé » ?

Sans doute, il y a de jeunes prêtres dans l'Église ; tous les prêtres ont été jeunes à leur tour, mais le clergé, comme tel, est corps de vétérans, d'anciens, c'est le sens propre du mot « prêtre ». Tous, dans le sacerdoce, nous devons avoir cette vieillesse qu'on ne compte pas au chiffre des années, et cette gravité de vie que ne donnent pas toujours les cheveux blancs.

Il n'y a donc pas, il ne peut pas y avoir dans l'Église un clergé qui soit « jeune » par opposition à cette vieillesse-là.

Mais écoutons la définition de l'*Ami du Clergé* :

« Si entre l'ancien clergé et le nouveau on voulait absolument établir une différence au point de vue religieux, il est possible que, par

certains côtés, elle doive être en faveur de l'ancien. Mais, sous le rapport de l'amour de l'Église et de la docilité au Saint-Siège, les deux se valent, et si l'un des deux surpassait l'autre, ce serait peut-être au jeune clergé qu'il faudrait donner la palme. »

Nous voilà donc bien avertis ; il existe un « jeune clergé », un « nouveau clergé », et l'*Ami* ne s'oppose pas à ce que l'on établisse une différence, « si on le veut absolument, » entre l'*ancien* et le *nouveau* clergé ; cette différence, ne se mesure pas au nombre des années, mais elle affecte le « point de vue religieux », et elle consiste en ceci, que l'ancien clergé « par certains côtés », est peut-être supérieur au nouveau, mais que le nouveau « sous le rapport de l'amour de l'Église et de la docilité au Saint-Siège » est peut-être supérieur à l'ancien.

Nous retrouvons ici un défaut contre lequel la rédaction de l'*Ami du Clergé* n'est pas toujours suffisamment en garde, nous voulons dire, l'imprécision, le vague des idées et ce procédé qui consiste à vaporiser les difficultés pour les résoudre. Heureusement, dans les lignes suivantes, la pensée prend un peu plus corps :

« Si, d'une part, notre jeune clergé a grandi au milieu de l'atmosphère créée par l'établissement de la démocratie en France, d'autre part aussi, il a respiré à pleins poumons, dès son entrée dans la vie, l'air incontestablement sa-

lubre d'une tout autre atmosphère, l'atmosphère formée d'abord par les définitions que Charbonnel appelle « les démentes définitions dogma- » tiques du concile du Vatican » et ensuite par le pontificat de Léon XIII, dont la grande figure s'impose à l'admiration du monde entier. »

Celui qui écrit ces lignes appartient manifestement à l' « ancien clergé » ; d'abord parce que, — inconsciemment sans doute, — il oppose l' « atmosphère » de la démocratie à celle de l'Église, ce qui sent d'une lieue son « réfractaire », ensuite parce qu'il range parmi les « jeunes » tous ceux qui ont « grandi » depuis le concile du Vatican.

Or, la plupart des prêtres qui mènent aujourd'hui la campagne contre l'américanisme et les erreurs modernes, sont précisément du nombre de ceux qui ont « grandi au milieu de l'atmosphère créée par la démocratie en France ». Celui qui écrit ces lignes n'avait pas douze ans quand fut proclamée la République ; il fit sa première communion pendant le concile et n'avait pas encore frappé à la porte du séminaire quand Léon XIII ceignit la tiare.

Donc, nous sommes parmi ceux qui « dès leur entrée dans la vie » ont « respiré à pleins poumons » l'atmosphère formée par les définitions du concile du Vatican et « ensuite par le pontificat de Léon XIII » ; d'où vient que nous ne sommes pas comptés et que nous ne nous

rangeons point nous-mêmes parmi les membres du « jeune clergé » ? C'est que, en vérité, ce qui distingue le nouveau clergé d'avec l'ancien, c'est bien moins l'âge que les idées ; idées nouvelles, qui constituent la jeunesse et la nouveauté du premier ; idées anciennes et traditionnelles, qui font l'ancienneté du second. Et si le jeune clergé l'emporte — peut-être — sur l'ancien « sous le rapport de l'amour de l'Église et de la docilité au Saint-Siège », ce n'est pas qu'il ait plus de vertus — l'*Ami* le reconnaît — c'est qu'il a « grandi dans une autre atmosphère ».

Cette atmosphère, quelle est-elle ?

C'est d'abord l'atmosphère démocratique, considérée par l'*Ami du Clergé*, et non sans raison, comme défavorable à la formation ecclésiastique ; c'est ensuite l'atmosphère que nous appellerons conciliaire et léonine. Toute la supériorité du jeune clergé provient de ce qu'il a « grandi au milieu » de la première et « respiré » l'autre « à pleins poumons », ce qui constitue un phénomène physiologique tout à fait particulier.

Ne serait-il pas plus juste de dire que le jeune clergé a respiré l'une et l'autre atmosphère et grandi sous l'une et l'autre influence ? qu'il s'est fait en lui un amalgame de l'esprit de l'Église et de l'esprit du siècle et que cet « amour de l'Église » et cette « docilité au Saint-Siège », dont on lui fait si grand honneur, proviennent trop souvent de ce qu'il prétend allier et faire

prévaloir, au nom de l'Église et du Pape, le mélange sonore de mots hybrides et d'aspirations confuses dont il a rempli ses « poumons. »

La caractéristique du « nouveau clergé », c'est en effet l'alliance de l'Église et du siècle qu'il synthétise en sa personne : c'est aussi la prédominance du verbe sur l'idée, de la bruyante sonorité des formules contrastant avec le vide et la monotonie des pensées.

Ce qui caractérise encore le « nouveau clergé », c'est l'ignorance de ce qu'un prêtre doit savoir et la prétention de connaître ce qu'un prêtre peut et quelquefois doit ignorer ; le « nouveau clergé » veut se montrer supérieur aux laïques, non point dans sa sphère ou son atmosphère, mais dans la leur, ce qui n'est pas précisément conforme aux traditions de l'Église, ni même aux règles du bon sens formulées par le poète :

Soyez plutôt maçon si c'est votre talent...

Malgré son enthousiasme pour la science, le « nouveau clergé » dédaigne ces vieilles sciences que l'on appelait ecclésiastiques au temps où les prêtres et même les laïques s'efforçaient d'y exceller. Moins pressé d'apprendre que d'enseigner, on dirait qu'il se contente de « grandir » et de « respirer » en suivant le courant du siècle qui passe.

Personne ne peut plus le contester ; il y a aujourd'hui dans tous les diocèses, dans tous les

ordres religieux, dans toutes les congrégations, un certain nombre, un trop grand nombre de jeunes prêtres dont les idées, les allures, l'esprit rendent les évêques et les supérieurs plus soucieux qu'on ne pense. Nous en appelons au témoignage de tous ceux, prêtres ou laïques, qui liront ces lignes.

Il n'en est pas un seul, à moins qu'il ne vive en dehors du monde religieux, qui n'ait entendu exprimer, par les ecclésiastiques les plus éminents, des sentiments de crainte, d'étonnement, presque de scandale, en présence des audaces et des illusions de nos jeunes clercs.

On nous parle de leur obéissance au Saint-Siège, supérieure, peut-être, à celle de l'ancien clergé.

Est-ce pour obéir à l'encyclique *Æterni Patris*, recommandant l'étude de saint Thomas d'Aquin et la méthode scolastique, que « les jeunes » du clergé se sont lancés dans le kantisme et le cartésianisme ?

Est-ce pour obéir à l'encyclique *Providentissimus Deus*, sur l'inspiration des Livres saints, que les « jeunes » du clergé ont reculé au delà des limites connues, les témérités de l'exégèse allemande, à ce point que certains prétendent prendre plus de libertés avec le texte sacré que ne font les protestants eux-mêmes ?

Est-ce pour obéir aux décrets du Saint-Siège sur la prédication que de « jeunes » prédicateurs

s'affublent des oripeaux d'une rhétorique *décadente* ou transforment la chaire en tribune aux harangues, où le nom de Jésus-Christ n'est même plus prononcé ?

Et c'est en cela, précisément, qu'ils se targuent d'une superbe obéissance au Pape, comme si le Pape avait pu songer à les pousser dans cette voie !

« Ah ! mais non, par exemple ! » dirons-nous à notre tour, nous ne voulons point qu'on nous préconise cette obéissance-là !

Mais laissons la parole à une voix plus autorisée que la nôtre. Un évêque qu'on n'accusera certes pas d'avoir été « réfractaire », Mgr Isoard, évêque d'Annecy, a traité dans son dernier livre intitulé : *Si vous connaissiez le don de Dieu !* la grave question qui nous occupe en ce moment :

« Nous voici, écrit-il, en présence de prêtres qui parlent beaucoup, qui parlent très haut, dont l'assurance est imperturbable. On juge, dès la première rencontre avec ces hommes, qu'ils entendent bien rester les maîtres de la parole et ouvrir les chemins où devra fatalement s'engager le clergé de France. Il y a parmi eux, et tenant la tête, des hommes qui ont étudié et qui savent ; il y a des téméraires qui veulent deviner plutôt qu'apprendre et qui suivent les premiers, à la manière des irréguliers des anciennes armées ; il y a la foule, ce qu'on a souvent appelé assez irrévérencieusement le troupeau. »

Après cette revue des « jeunes » de tout âge, Mgr l'évêque d'Annecy résume en deux lignes leur programme :

« Leurs écrits, livres et brochures, leurs articles de journaux, leurs conférences, discours, allocutions de circonstance, offrent tout d'abord un même caractère ; ils vont dire du nouveau ; ils se dégagent du passé ; ils s'élancent vers l'avenir. »

Mgr Isoard donne un tableau fort exact et nullement chargé de l'uniforme oratoire de cette nouvelle milice cléricale, et il conclut ainsi :

« D'aucuns estimeront peut-être que notre analyse exagère la portée de certaines paroles jetées au hasard d'une improvisation ou d'une discussion et qu'elle généralise des tendances particulières. Ceux qui seraient dans ces sentiments s'en tiennent évidemment à la lecture d'un seul journal, d'une feuille opérant une sélection vigilante dans les matières qui peuvent être servies à ses lecteurs ; ceux-là sont trompés, mais pour l'homme qui a quelque lecture, le doute n'est pas un instant possible. Et la certitude acquise sur cet état d'esprit de beaucoup de prêtres est bien faite pour justifier « les plus graves inquiétudes. »

L'encyclique du 8 septembre 1899 est venue, depuis, confirmer ces paroles ; nous le verrons plus loin. Le danger, s'il est contesté par quelques-uns, ne peut l'être que par ceux dont parlait Mgr Isoard :

« On ne saurait nous demander, dit-il, d'appuyer par des citations ces accusations formelles. Les coupables sont en si grand nombre ! et c'est chaque jour que, depuis trois années surtout, ils parlent et ils écrivent. Il suffit de vouloir entendre ; mais c'est chose beaucoup plus rare qu'on ne pense que de trouver des gens qui consentent à entendre ce qui les afflige et inquiète. »

Certes, nous avons fait l'expérience de la vérité de cette remarque, mais nous avons éprouvé aussi qu'on peut faire entendre certaines vérités aux gens malgré eux. Et, puisque l'on nous a accusé d'avoir fait « au jeune clergé français une injure qui va jusqu'à la calomnie, » nous mettrons sous les yeux de ceux qui « sont trompés » ou qui ne consentent pas à entendre « ce qui les afflige et inquiète » des documents et des faits assez nombreux et assez probants pour dissiper toute illusion.

Qu'avait donc dit M. Charbonnel et quelle valeur peut avoir son témoignage au sujet du « nouveau clergé » ? M. Charbonnel a publié le 1er octobre 1899, dans une revue protestante, *la Revue Chrétienne*, un long article sur l'américanisme, qui éclaire singulièrement la question.

L'« annonciateur » du congrès des religions trouve de « mauvais goût » que nous nous servions de son témoignage « pour compromettre ses anciens amis ou alliés dans une solidarité dont ils se sont sévèrement défendus. »

Ce souci de dégager la responsabilité d'« anciens amis » prouve que M. Charbonnel est resté plus fidèle à ses amitiés qu'à sa foi.

Mais en même temps, il dit de la « très large et très active part » que nous lui attribuons dans « l'*américanisation* du catholicisme d'Europe » :

« Je me garderai bien de rejeter un tel honneur, même s'il est quelque peu exagéré. L'ébranlement qui se produit de plus en plus dans le *romanisme* (c'est ainsi que les « évadés » appellent l'Église), témoigne que je n'ai pas fait besogne vaine. »

Voilà, certes, un commencement d'aveu. Il y a mieux encore :

« Il est vrai que je fus un *américanisant* ou un *américaniste* de la première heure. C'est bien, en effet, à mon ami d'autrefois, M. l'abbé Félix Klein, et à moi que les jésuites peuvent attribuer la responsabilité de ce qui désormais dérange si profondément leurs idées et leurs habitudes. Dans mon livre : *Histoire d'une idée ; Congrès universel des religions,* j'ai raconté les commencements de *l'américanisme,* qui depuis... »

Et l'ex-abbé Charbonnel reproduit le passage que nous avons cité nous-même dans : *Le Père Hecker est-il un saint?* Il rappelle les réunions intimes chez M. l'abbé Joiniot et les « très libérales conversations, » les « très larges et chaleureuses discussions » qu'on y échangeait.

« Nous traduisîmes les discours les plus importants de Mgr Ireland. M. l'abbé Félix Klein les publia sous ce titre : *L'Église et le Siècle.* Cela fit le tour de la presse, etc. »

Et après s'être longuement cité lui-même, M. Charbonnel conclut :

« Voilà hautement revendiqué mon effort d'*américanisme.* » Rappelant ensuite sa sortie de l'Eglise catholique, il écrit ces lignes que nous recommandons à la méditation de ceux de nos lecteurs qui douteraient encore du péril :

« Ayant bien reconnu mes illusions et que toute évolution libérale du catholicisme est impossible, je quittai l'Église. Assurément, *la logique de l'*Américanisme *doit aboutir à cette conclusion :* car rien n'est plus contraire que l'*américanisme* aux principes catholiques. Oui, la séparation! Oui, le schisme, le schisme! Si les temps ne sont plus où les schismes se font par masse de peuple, des individualités seront schismatiques et rompront avec l'Église. C'est la menace fatale. »

Toujours soucieux de ne pas compromettre ses « anciens amis », M. Charbonnel, oubliant qu'il écrit dans une revue protestante, s'adresse évidemment à des lecteurs catholiques, en disant :

« Qu'on se rassure, M. l'abbé Félix Klein, le principal *américaniste,* est resté loin de moi, et nos esprits sont bien séparés. Et il cite une lettre écrite à l'*Éclair* et publiée daas le numéro du

1er juillet 1898, lettre par laquelle M. Klein proteste de l'*inébranlable intention* où il est de *toujours soumettre sa petite initiative au contrôle de ceux qui ont reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ le droit de l'instruire et de le diriger*.

On ne saurait mieux dire, et les esprits sont réellement « bien séparés ».

Mais laissons M. Charbonnel nous expliquer plus clairement comment il entend cette séparation.

A propos d'un sermon prononcé par le R. P. Coubé, à Saint-Sulpice, M. Charbonnel ajoute ce qui suit :

« Mon cas lui fut prétexte à un verbeux réquisitoire contre le P. Hecker, Mgr Ireland, Mgr Keane, M. l'abbé Félix Klein. *Sans nul doute,* JE DOIS AUX IDÉES QUE CES HOMMES REPRÉSENTENT MON « APOSTASIE », *si l'on veut, et moi je dis : ma libération*. Mais il fallait *ajouter* à *ces idées* ce qui n'est que de moi et ne saurait être attribué à d'autres : *un acte de volonté loyal et sincère.* »

M. Charbonnel a tellement perdu le sens des choses de la foi qu'il porte ici contre ses « anciens amis ou alliés » une accusation infiniment plus grave que celle que nous avions portée nous-mêmes, Les expressions dont il se sert indiquent plutôt entre eux une différence de procédé qu'une opposition de principes.

D'ailleurs, telle est bien la pensée de M. Charbonnel.

Après avoir cité un extrait du *Correspondant*, où M. Klein assure que le danger de schisme n'a jamais existé que « dans l'esprit maladif de ceux qui en parlent », l'ex-abbé continue :

« Or, c'est précisément ce qui arrivera. C'est de cette sorte que se fera l'avenir le plus redoutable pour l'Église catholique. M. l'abbé Félix Klein et les défenseurs de l'*américanisme* s'enfermeront de parti-pris dans leurs promesses d'obéissance et de fidélité, et *ils répandront les* IDÉES ACTIVES *qui réveilleront l'indépendance personnelle, la vitalité libre des consciences*. Tant mieux ! NOUS N'AURONS QU'A REGARDER LEUR ŒUVRE PEU A PEU S'ACCOMPLIR. »

Voilà ce que trop de catholiques ne parviennent pas à comprendre.

Les intentions et les qualités personnelles des fauteurs de l'*américanisme* importent peu ; nous n'avons pas à les juger, elles ne sont point en cause, mais les doctrines qu'ils représentent exerceront leur influence par elles-mêmes, en vertu de leur propre valeur ; les *idées* sont *actives*, elles mènent le monde, alors même que le monde n'en sait rien, et elles le mènent, non pas où nous voulons, mais où une logique supérieure le conduit souvent malgré nous.

S'il est vrai, comme l'a écrit dom Chamard, que l'*américanisme* ébranle le catholicisme jusque

dans ses fondements, ceux qui travaillent à détruire l'Église avaient raison de dire avec Charbonnel : « Laissons faire ! » mais, en quoi ils se trompaient, c'est en escomptant le silence de Rome et en espérant qu'il durerait toujours. Ils prétendaient que le saint Père avait « peur de l'Église d'Amérique, de l'indépendance de ses évêques, du schisme toujours menaçant » ; ils disaient que Léon XIII veut « éprouver une obéissance dont il n'est pas bien assuré ». A ces insinuations les faits ont répondu.

Il n'en est pas moins nécessaire de continuer à étudier ces tendances qui sont loin d'avoir disparu et qui, persistant malgré les condamnations de Rome, n'apparaissent que plus dangereuses et plus difficiles à redresser.

## II

### L'INFLUENCE DE L'AMÉRICANISME SUR LE CLERGÉ FRANÇAIS D'APRÈS VICTOR CHARBONNEL

M. Charbonnel a donné pour sous-titre à son article de la *Revue chrétienne* ces mots :

Les « *dangers* » *d'un néo-protestantisme dans l'Église catholique.*

Telle est la conclusion qui résulte d'une étude attentive de l'américanisme ; c'est une forme nouvelle du protestantisme cherchant à pénétrer dans l'Église catholique.

Dès le début de la polémique, un homme de haute intelligence et de grand caractère, M. Charles d'Héricault, avait vu le danger et trouvé la formule qui caractérise l'américanisme avec le plus de précision et de clarté. « L'américanisme, nous écrivait-il, est l'adaptation du protestantisme au catholicisme. »

M. Charbonnel ne comprend pas autrement

l'américanisme; il n'a pas de peine à justifier son opinion, par les paroles mêmes des principaux « annonciateurs » de ces nouvelles doctrines. Il cite cette phrase du P. Hecker :

« Le temps est venu d'appeler la race saxonne à développer ses forces dans la vie intérieure de l'Église. »

Et cette exclamation de Mgr Ireland :

« Trop de compression autoritaire dans l'Église ! Sauvons l'initiative et la liberté individuelles ! »

Cela vaut à Mgr Ireland, de la part de ce singulier panégyriste, le titre *d'apôtre Paul des temps nouveaux*. Voici le morceau tout entier, il vaut la peine d'être cité :

« Mgr Ireland est cet évêque d'esprit moderne qui, disciple et enthousiaste admirateur du P. Hecker, a été à son tour reconnu pour maître par les jeunes du clergé de France. Il est glorifié, acclamé comme le rénovateur de l'action apostolique dans l'Église et son autorité s'établit un peu aux dépens des pauvres vieux évêques, retardataires et inertes, sous le geste hiératique desquels languit le catholicisme d'Europe. C'est l'apôtre Paul des temps nouveaux. »

M. Charbonnel, qui nous reproche de « compromettre ses anciens amis » en rappelant les encouragements et l'appui qu'ils donnèrent à sa campagne en faveur du congrès des religions, M. Charbonnel nous semble oublier que ses

éloges sont plus compromettants que nos critiques.

Rappelant ensuite le certificat d'orthodoxie, de respect et d'obéissance donné au P. Hecker par la lettre du cardinal Gibbons au P. Elliot, M. Charbonnel ajoute :

« Le jeune clergé de France l'a compris. Il prétend, certes, célébrer autre chose que ces qualités-là, par l'extraordinaire ardeur d'éloges avec laquelle il accueille le nom, les idées, l'histoire du prêtre américain. »

M. Charbonnel trouve la *Préface* de M. l'abbé Félix Klein à la *Vie du P. Hecker* « tout à fait intéressante, vraiment révélatrice d'un nouvel état d'esprit qui gagne lentement le monde catholique. » Et cet « état d'esprit » se résume en ces mots de la dite *préface* : « Actuellement, *la vie de l'homme dans l'ordre séculier et naturel marche irrésistiblement vers la liberté et l'indépendance personnelle* : et c'est là un changement radical. »

Tellement radical, en effet, qu'il a sa répercussion jusque dans l'ordre surnaturel où M. l'abbé Klein affirme qu'un changement analogue s'est produit.

M. Charbonnel a-t-il tort de conclure que tout cela « implique un profond reniement de la discipline jésuitique de la direction de conscience? »

A ces compromettants éloges, le co-traducteur des discours de Mgr Ireland joint un exposé non

moins accusateur des aspirations intimes de l'américanisme.

« Ces choses sont dites près de Rome, écrit-il à propos de la *préface* de M. Klein. Elles sont donc plus précautionnées encore que dans le parler d'un Hecker ou d'un Ireland, qui sont d'Amérique. On les couvre volontiers de l'autorité de Léon XIII. Mais la pensée, ou plutôt l'arrière-pensée, se devine. Avec Hecker et Ireland, avec les grands catholiques américains, les jeunes prêtres de France trouvent qu'*en voilà assez de la discipline extérieure, de la rigoureuse ordonnance hiérarchique, de l'enserrement autoritaire où se meurt la conscience individuelle*, surtout depuis les *démentes* définitions dogmatiques du Concile du Vatican, et qu'il s'agit désormais, pour chaque chrétien, *de reconquérir sa personnalité, sa liberté, sa vie intérieure*. ET C'EST LA LE FOND DE CE QU'ON A APPELÉ L'AMÉRICANISME. »

S'il en est ainsi, on comprend que Mgr Ireland « se méfie des redoutables moralistes de l'orthodoxie ; » qu'« il tâche de les rassurer, de les calmer ; » il en est besoin ; en effet. « Mais aussitôt après, continue M. Charbonnel, Mgr Ireland déclare que *chaque siècle a son idéal de perfection chrétienne* ; puis le grand évêque américain célèbre avec fougue l'énergie humaine, l'initiative personnelle, l'intervention sociale, le renoncement aux traditions et à la doctrine passive, le

déploiement impétueux de toutes nos forces intérieures. »

« C'est avec un lyrisme de jeunesse, dit plus loin l'écrivain de la *Revue chrétienne,* que M. l'abbé Félix Klein, dans sa *préface,* répète la leçon américaine. Pour lui, le P. Hecker est un Yankee d'allure admirable, mais dont les idées, si elles sont fondamentalement américaines, ne le sont pas exclusivement, et *qui doit devenir, même parmi nous, le modèle du prêtre et de l'homme d'action.* Et là-dessus, il américanise à outrance, sous la garantie des circonlocutions et des malices littéraires. »

M. Charbonnel goûte beaucoup la distinction entre les vertus *passives* et les vertus *actives* et la prédominance de celles-ci sur celles-là. Il aime à entendre citer par M. Klein les paroles du P. Hecker sur la *pleine conscience* que nous devons prendre de *la vie de Dieu au-dedans de nous.* Il se raille des précautions oratoires que l'on prend pour dire ces choses et applaudit aux conséquences entrevues des idées américaines :

« Bien vite on enveloppe ces audaces de copieuses protestations de respect pour l'autorité et les traditions de l'Église. IL N'IMPORTE *La critique a fait son œuvre contre le vieux système catholique de domination, de direction, et nous dirions bien d'administration spirituelle tout extérieure.* »

Telle est l'idée qui revient toujours à l'esprit

des novateurs : faire de la religion une chose purement intérieure, individuelle, personnelle, cachée au fond de la conscience ; substituer, en un mot, à l'Église visible, une Église invisible formée de « la noble élite des âmes religieuses. » C'est là une théorie foncièrement protestante et c'est tout le fond de l'américanisme religieux.

Aussi, M. Charbonnel peut-il conclure :

« Ce qu'il y a au fond de l'américanisme, c'est une sorte de néo-protestantisme.

» Par l'intermédiaire de la race anglo-saxonne, les idées protestantes s'insinuent dans le catholicisme des races latines.

» Que les races protestantes aient sur les races catholiques la supériorité de la science théologique, de l'intellectualité religieuse, de l'énergie morale, il n'y a pas à le contester. Par une loi rigoureuse, donc, le néo-protestantisme pénétrera de plus en plus dans le catholicisme.

» Mais cette pénétration ne sera prompte et efficace que si des hommes surviennent qui, comme Hecker, sachent exprimer la conscience protestante avec le sentiment mystique des catholiques. »

Et voilà précisément le danger que nous avons signalé dans la *Vie du P. Hecker* et dans les idées de ses apologistes. C'est un *protestantisme déguisé.*

« *Hecker est le type de ces convertis qui portent d'une religion à l'autre la vie nouvelle.*

Et il est à remarquer que l'influence de son protestantisme de tempérament, de caractère, d'âme, n'a marqué une si profonde empreinte dans le catholicisme que par l'attirance, si sensible aux catholiques, de cet autre élément de sa nature : la mysticité. »

Oui, la *mysticité* du P. Hecker rendait ses idées exceptionnellement dangereuses, et c'est ce qui nous a déterminé à choisir ce titre, qui exaspéra nos contradicteurs : *Le P. Hecker est-il un saint?* Dieu ne fait rien de grand, dans son Église, que par les saints, s'il s'agit surtout d'un progrès à accomplir dans la voie surnaturelle qui conduit les âmes vers lui. Si le P. Hecker est un saint, sa doctrine ne saurait induire en erreur et l'on doit pouvoir l'interpréter toujours dans un sens vraiment catholique ; mais si le P. Hecker n'offre pas dans sa vie les caractères d'une éminente sainteté, ses prétentions réformatrices et sa mystique nouvelle ne méritent pas même d'être prises au sérieux. Et l'on doit en dire autant de quiconque prétend réformer la sainte Église de Dieu.

Mais continuons à suivre l'exposé des idées américaines par l'ex-abbé Charbonnel ; il ne convient pas de dédaigner des aveux aussi graves surtout quand ils reposent sur des preuves et sur des faits.

Nous avons vu, dans la première partie de cette étude, quelle importance la polémique sur

l'américanisme a eue dans l'Église entière, et comment les luttes de races et les conflits internationaux se rattachent plus ou moins à ces questions.

Nul ne sera préparé à comprendre les grandes luttes politiques et religieuses du vingtième siècle, s'il n'a pénétré complètement la portée de ce mouvement.

« L'Église de Rome et des pays latins semblait tranquille. Tous ces mots monstrueux, tous ces noms d'hérésie qui firent son épouvante étaient vaincus : protestantisme, gallicanisme, lamenaisianisme, libéralisme, naturalisme, rationalisme. Le concile du Vatican avait fait ce miracle de tout anéantir par sa truculente proclamation de l'infaillibilité du Pape. Désormais le catholicisme d'infaillibilité, c'est-à-dire d'autorité aveugle et d'intransigeance oppressive, pouvait à son aise écraser la conscience et briser les énergies sociales des races latines, en Europe et dans l'Amérique du Sud. Il n'y avait plus qu'à laisser les morts dormir.

« Mais voici l'*américanisme.* »

C'est sur ce mode triomphal que le prêtre rénégat salue l'entrée en scène du « catholicisme américain », au début de l'article de la *Revue Chrétienne,* dont nous avons entrepris l'examen. Et ce n'est pas sans raison, à notre avis, qu'il voit, dans l'*américanisme,* la synthèse et comme la revanche des principales erreurs des trois der-

niers siècles. Parodiant une parole célèbre, l'admirateur de « l'apôtre Paul des temps nouveaux » pourrait donc dire qu'à la fin du XIXe siècle *le monde s'étonna d'être américain.* D'ailleurs, voici ce qu'il écrit à propos du livre de M. Klein :

« C'est le secret conflit entre la rigueur anéantissante du système catholique et la force vive d'un tempérament, d'une personnalité américaine qui fait l'intérêt de la *Vie du P. Hecker.* Surtout, il est curieux de voir quel sens dégagent de ce livre et quel parti s'efforcent d'en tirer ceux qu'on appelle les *américanisants* ou les *américanistes.*

» L'œuvre est sans valeur historique ou littéraire qui s'impose. A peine a-t-elle été remarquée en Amérique. Elle est pour un certain monde, un événement en Europe. »

D'où vient ce résultat si disproportionné, en apparence, avec la cause qui le produit ?

« Américains et américanistes, répond M. Charbonnel, ont pris à leur compte, après un choix et une atténuation habile, *les idées du P. Hecker.* De là le tapage pour ou contre l'*américanisme.* »

On sait quelles sont ces *idées.*

L'auteur de l'*Histoire d'une Idée* en résume ainsi la substance :

« En tous cas, les voici bien condamnées, avec des formes, mais condamnées quand même, les vieilles *vertus passives.* Et nous avons été pré-

venus qu'il s'agit de discipline, d'obéissance, de soumission à l'autorité extérieure de l'Église. »

Cette constatation réjouira sans doute les lecteurs protestants de la *Revue Chrétienne*. Elle cause, en tous cas, à M. Charbonnel une satisfaction qui se traduit en éloges adressés aux *introducteurs* de la *Vie du P. Hecker*.

« Ainsi tout tend, dans la pensée du P. Hecker telle qu'elle a été recueillie par son historien, dans la *très éloquente* introduction de Mgr Ireland, dans la lettre du cardinal Gibbons et enfin dans la *belle* préface de M. l'abbé Félix Klein, à un même terme : protester et agir contre les excès de pouvoir, de direction, d'administration, d'autoritarisme enfin d'une Église qui ne serait plus qu'une *institution extérieure*, et libérer la nature, l'individualité, la conscience, et les *vertus naturelles* et les *vertus actives*, la *force intérieure* de l'âme humaine, qui deviendrait par là même plus religieuse.

« Et cette œuvre s'accomplira par l'influence américaine. Ce sera l'*américanisme*, importé dans le vieux monde de l'Église latine. M. l'abbé Félix Klein l'annonce avec une foi prophétique. »

On le voit, toutes les sympathies de l'ex-abbé sont pour l'*américanisme* et ses partisans, et il se réjouit du trouble profond que les idées américaines ont jeté dans l'Église.

« Cela est grave, poursuit-il. Un mouvement

considérable se propage de la jeune Église d'Amérique à la vieille Église d'Europe. Les tenants de la discipline latine ne peuvent plus se le dissimuler. Aussi bien ils mènent déjà une furieuse campagne contre l'*américanisme*. La lutte entre les *américanistes* et leurs adversaires qu'on qualifierait bien de *romanistes* est tout à fait caractéristique de l'état présent de l'Église catholique. »

Nous l'avons dit : *romanistes* est le nom que les prêtres apostats de Sèvres et d'ailleurs donnent aux fidèles enfants de l'Église. Nous saurions donc gré à M. Charbonnel de nous l'attribuer, si toute autre appellation que celle de *catholiques* sans épithète quelconque n'impliquait, à notre avis, une déviation et une altération du catholicisme.

Mais laissons M. Charbonnel nous faire le dénombrement des tenants de l'*américanisme*, avant d'étudier comment il expose cette lutte « tout à fait caractéristique de l'état présent de l'Église catholique. »

L'exorde n'est pas celui d'un impartial historien :

« Du côté de l'*américanisme*, les grandes figures d'action, l'autorité intellectuelle et morale, la vigueur, l'enthousiasme, la jeunesse. »

Vient alors l'énumération, tant de fois répétée, des « grands prélats américains, » énumération d'ailleurs fort courte et qui, sur plus de quatre-

vingts évêques d'Amérique, n'en comprend jamais que trois ou quatre. Mais laissons la parole à M. Charbonnel :

« Ce sont le cardinal Gibbons, Mgr Ireland, le P. Elliot et tout l'ordre des paulistes. C'est Mgr Keane, l'ancien recteur de l'université catholique de Washington et qui, maintenant, consulteur des Études et de la Propagande, défend à Rome la cause de l'Église américaine contre les insidieuses attaques du jésuitisme. C'est Mgr O'Connel, ancien recteur du collège américain de Rome, qui a publié une bonne étude (lue au congrès international des savants catholiques à Fribourg en 1897) sur l'*Américanisme d'après le P. Hecker*... »

Ouvrons ici une parenthèse. On sait la rétractation de Mgr O'Connell, publiée en appendice de l'édition anglaise de notre livre : *Le Père Hecker est-il un saint ?*

M. Charbonnel croyait encore à l'*américanisme* de Mgr O'Connel quand il écrivait ces lignes; mais, dans un long *post-scriptum*, où il résume les derniers incidents de la polémique, M. Charbonnel cite les lettres du prélat au P. Lepidi et conclut avec humeur : « Cela ne peut se bien qualifier que de lâchage, et combien cynique ? »

Que diraient M. Charbonnel et ses « anciens amis » s'ils savaient tout, et s'ils voyaient Mgr O'Connel *biffer* le nom du Père Hecker

du titre de cette « bonne étude » lue au congrès de Fribourg ?

Mais continuons la revue des « grandes figures d'hommes d'action » passée par M. Charbonnel :

« C'est Mgr Conaty, le recteur actuel de l'Université catholique de Washington, successeur de Mgr Keane et son ami. C'est M. Hogan, ancien professeur au séminaire Saint-Sulpice de Paris et à présent supérieur du séminaire de Boston... »

A ce nom, qui n'avait pas encore été prononcé dans nos polémiques, et qui est maintenant celui d'un mort, M. Charbonnel se permet de joindre celui de l'archevêque de New-York, Mgr Corrigan. Ce n'est pas, il est vrai, sans quelques restrictions, et sans avouer que Mgr Corrigan est très opposé « aux idées et à la personne de Mgr Ireland » ; mais il fallait faire nombre et allonger la liste, vraiment trop courte, des « grands prélats américains. » M. Charbonnel s'autorise uniquement, pour appuyer son dire, de l'*imprimatur* accordé par l'archevêque à la *Vie du Père Hecker*, par le P. Elliot. Nous savons, de bonne source, que si Mgr Corrigan a approuvé la *Vie* sur le témoignage du P. Hewit, auquel il en avait confié l'examen, il a lu lui-même la réfutation que nous en avons faite, sans témoigner, loin de là, aucun déplaisir. L'*américanisme* doit donc renoncer à compter Mgr Corrigan parmi ses par-

tisans. « Voilà pour l'Amérique », conclut notre auteur, et il ouvre, pour la France, une nouvelle liste d'honneur; en tête figure : « M. l'abbé Félix Klein, le principal annonciateur et propagateur de l'*américanisme,* contre qui s'élèvent toutes les colères ». Puis viennent des personnages de très diverse importance :

« M. l'abbé Naudet, directeur de la *Justice sociale,* qui a fait de timides réserves sur la *préface* de M. Klein et sur l'œuvre biographique du P. Elliot, *mais non pas sur les idées du Père Hecker;* M. l'abbé Lemire, député du Nord; M. Captier, supérieur du séminaire Saint-Sulpice; M. l'abbé Quiévreux, qui traite tout carrément ses adversaires de « Byzantins, » de « gens qui aiment les ruines, les décombres poussiéreux, » d' « insectes de décadence, fortement armés pour ronger, saper, ruiner, c'est-à-dire critiquer ».

On voit que M. Charbonnel a été particulièrement séduit par cette forme de polémique vraiment libérale :

« M. l'abbé Dufresne, du clergé de Genève, qui a dit : « Le P. Hecker reste pour moi le type, non seulement du prêtre américain, mais du prêtre moderne »; M. Gondal, professeur de dogme au séminaire Saint-Sulpice; M. Georges Fonsegrive, professeur de l'Université et directeur de la *Quinzaine,* qui signe du nom d'Yves Le Querdec des ouvrages ecclésiastiques;

M. Georges Goyau, universitaire d'action catholique : M. le comte de Chabrol qui, dans le *Correspondant* du 25 mai et du 10 juin 1897, a écrit *deux beaux articles* sous ce titre : *Un prêtre américain ; le R. P. Hecker ;* M. le vicomte de Meaux, et enfin la plupart des écrivains du *Correspondant,* de la *Quinzaine,* de la *Revue du Clergé français,* de l'*Univers.* »

En vérité, M. Charbonnel n'a omis personne et n'a pas ménagé les éloges à ceux dont il approuve les tendances ; sans doute, quelques-uns de ceux qu'il inscrit à son tableau d'honneur eussent préféré n'y pas lire leur nom, plusieurs même lui ménageaient des désenchantements pareils à ceux que lui causa le « lâchage » de Mgr O'Connell. Déjà, dans son long post-scriptum, il écrivait :

« Les *américanistes* ne tiennent plus très ferme contre la campagne de rage de leurs adversaires. M. Pierre Veuillot fait quelque peu d'ironie et les appelle « tardigrades » ou « catholiques bornes ». M. Georges Fonsegrive dit : « En vérité, ce sont eux qui se sont forgé ce fantôme de l'*américanisme* qui hante leurs veilles et trouble leur sommeil. Même, il y a à Paris un journal (*la Vérité*) qu'on ne peut ouvrir sans y trouver une ou deux colonnes contre l'*américanisme.* Tout ce qui déplaît à ses rédacteurs, c'est l'*américanisme* qui l'inspire, et comme leur fonction à peu près unique dans le monde

est de s'y déplaire et de dire leur déplaisir, tout donc leur est *américanisme*. C'est de la pure monomanie. »

« La réplique est jolie, mais faible », avoue M. Charbonnel.

Oui, faible, en vérité, cette réponse, et l'on pourrait en dire autant de toute la littérature qui, sous prétexte de « défendre l'Église d'Amérique, » s'obstine à nier le péril qui la menace et avec elle toute l'Église.

Les sympathies de M. Charbonnel sont donc pour nos contradicteurs. Voyons maintenant à qui vont ses anathèmes.

## III

### LA POLÉMIQUE FRANÇAISE SUR L'AMÉRICANISME D'APRÈS VICTOR CHARBONNEL

Après avoir loué et copieusement énuméré les défenseurs de l'*américanisme,* l'ex-abbé Charbonnel commence le procès de ses adversaires. Il en fait d'ailleurs prompte et raide justice et ne s'attarde pas à les compter, ni à discuter leurs petites raisons. Il lui suffit de les dénoncer en bloc, s'arrêtant seulement pour montrer du doigt les plus compromis.

Voici la contre-partie du tableau des « grandes figures d'hommes d'action » que nous avons reproduit précédemment :

« Du côté des adversaires de l'*américanisme*, les jésuites de tout ordre et de toute sorte, les autoritaires, les intransigeants, les conservateurs de la tradition, de la routine, de la vieillerie. Ce sont les anonymes de la *Vérité*, les « moines » ou « clercs » de la *Croix,* les jésuites

des *Études religieuses*, de la *Voce della Verità* et du *Courrier de Bruxelles.* »

M. Charbonnel en vient alors, des imprécations collectives, aux attaques personnelles; il réédite contre M. l'abbé Périés « qui écrit à la *Vérité* sous le pseudonyme bizarre de Saint-Clément » l'odieuse et calomnieuse accusation déjà publiée par les divers organes de l'*américanisme.* L'auteur des *Commentaires sur la Constitution de l'Index*, du *Guide de Procédure canonique moderne dans les causes disciplinaires et criminelles*, n'a pas besoin d'être justifié. Ses œuvres, qui sont entre les mains de tous les professeurs de droit canonique, disent assez haut que le motif de son départ volontaire de l'université de Washington n'est point du tout l'insuffisance de son enseignement, mais plutôt sa fidélité aux doctrines traditionnelles, incompatible avec l'esprit qui régnait alors et règne encore à Washington.

Nous avons l'honneur d'une mention spéciale et d'injures de choix, de la part de M. Charbonnel; à vrai dire, certains journaux et certaines revues catholiques ont fourni à l'ex-abbé les plus riches fragments de son répertoire et, sauf « bavure d'amertume » et « jésuitiques hypocrisies » qui lui sont propres, « vulgaire pamphlet » « ramassis de citations, » « rabâchage de commentaires » « fatras réuni en volume » sont du domaine commun de l'*américanisme:*

ses écrivains ne sont, comme chacun sait, ni *autoritaires*, ni *intransigeants*, et possèdent le monopole de la charité dans la discussion.

Cependant M. Charbonnel, si cruel envers ses « anciens amis » quand il les accable de ses louanges, trouve le secret de flatter ses adversaires quand il prétend les écraser. Les plus énergiques champions des doctrines catholiques n'ont rien écrit qui nous soit plus agréable que cette tirade du défenseur de l'*américanisme :*

« Les *forces intérieures*, le respect de l'individualité, l'indépendance personnelle, l'union directe de la conscience avec Dieu, les *vertus naturelles*, les *vertus actives;* toutes ces choses saxonnes et américaines ne disent rien qui vaille au Frère de Saint-Vincent de Paul. Il est, lui, pour les choses latines et européennes; la vieille discipline, la vieille direction sacerdotale des consciences, la vieille soumission à la suprême autorité. La mystique du P. Hecker le fait béatement rire. *Il en appelle au droit canonique, aux définitions des conciles, au Syllabus, à la Congrégation de l'*Index, A TOUS LES POUVOIRS QUI POURRAIENT LUI DONNER RAISON. »

M. Charbonnel voudrait peut-être que nous en appelions à lui-même! Mais si, de son propre aveu, le droit canonique, les conciles, le *Syllabus*, l'*Index* sont acquis d'avance à la doctrine que nous défendons, que reste-t-il à ceux qui nous contredisent?

Aussi bien, M. Charbonnel enregistre avec humeur les déconvenues de l'*américanisme*, si confiant dans l'avenir, au début de la campagne. Après avoir dit que « l'affaire pourrait bien tourner contre les jésuites », il convient, en *post-scriptum*, que, « depuis que cette étude fut écrite, la querelle de l'*américanisme* s'est exaspérée *et aggravée* » : que « les jésuites ne vont pas sans de puissants appuis ». Plus impartial en cela que les organisateurs de la « conspiration du silence », M. Charbonnel ne laisse pas ignorer à ses lecteurs la lettre du cardinal Satolli. Il mentionne l'acte du cardinal Richard interdisant « le congrès des œuvres sacerdotales » que « M. l'abbé Lemire et quelques autres prêtres *américanistes* devaient réunir, vers la fin du mois d'août, à l'Institut catholique. » Il cite ces conseils de Mgr l'évêque de Nevers à son clergé :

« C'est pour avoir suivi aveuglément ces périlleuses doctrines, préconisées sous le nom d'*américanisme*, que plusieurs prêtres sont tombés ; et leur apostasie a scandalisé le peuple chrétien, tandis qu'elle a réjoui les ennemis de Dieu et de l'Église. »

Voilà une citation dont il faut savoir gré à M. Charbonnel, non moins que du commentaire dont il l'accompagne :

« Cet évêque-là, du moins, a de la clairvoyance. La logique de l'*américanisme* mène loin du ca-

tholicisme autoritaire : elle affranchit et libère. »

Mgr Turinaz, évêque de Nancy, est « le grand adversaire de l'*américanisme* » : aussi, le prêtre apostat lui ménage d'enviables injures. « La lettre de Mgr Turinaz est à lire dans la *Vérité* du 1er septembre », conclut-il, et il ajoute une épigramme mal venue à l'adresse de M. Auguste Roussel.

Tandis qu'il range parmi les « grandes figures » de l'*américanisme* M. l'abbé Quiévreux d'Amiens, l'ex-abbé Charbonnel qualifie de « personnage moindre », le R. P. Monsabré ; il ne lui pardonne pas d'être « de la même race inquisitoriale que le P. Ollivier et le P. Didon. »

L'Inquisition ! Cet épouvantail de la libre-pensée est devenu l'objet des terreurs de M. Charbonnel. Il ne peut pas admettre que l'Église protège et défende les fidèles contre les attaques insidieuses et perfides qui menacent d'altérer la pureté de la foi. Le principal grief qu'il fera valoir contre nous, c'est de faire appel au pouvoir de l'Église contre les entreprises de l'*américanisme*. Il reconnaît que ces idées mènent logiquement à la révolte et à l'apostasie, et il trouve mauvais que des prêtres, des évêques dénoncent à l'Église un pareil danger ; c'est là, selon lui, une « *campagne farouche* que soutiennent quelques cardinaux et surtout les jésuites *à qui, cette fois, s'unissent les dominicains.* » Bien plus, M. Charbonnel compte sur

cette « campagne farouche » pour amener à rompre ouvertement avec l'Église ceux qui répandent les « idées actives » qui « réveilleront l'indépendance personnelle, la vitalité libre des consciences. »

« Nous n'aurons qu'à regarder leur œuvre peu à peu s'accomplir, dit-il, en parlant des *américanistes*. En face de ceux-là surgira l'irréductible jésuitisme, qui, par ses criailleries, ses dénonciations, ses chicanières violences, avertira le monde moderne que l'Église entend ne rien accepter de ces idées nouvelles, et qu'elle conserve intacte toute sa tradition d'autoritarisme, de gouvernement oppressif, d'intolérance. *Et les hommes de conscience forte et libre*, de vie intérieure, S'EN IRONT. Laissons faire. »

Singulière *vie intérieure*, en vérité, celle qui conduit hors de l'Église !

Il y aurait fort à faire si l'on voulait relever et réfuter, en détail, les erreurs accumulées dans ces quelques lignes, mais il faut signaler l'état d'esprit qu'elles dévoilent chez leur auteur, parce que certains catholiques n'en sont pas assez préservés.

Après avoir cité, sous la plume d'un écrivain qui se dit *catholique libéral* (*Romanus* de la *Contemporary Review*) les erreurs les plus monstrueuses, nous avions dit que de tels catholiques causaient plus de dommage à l'Église en y restant avec leurs idées que s'ils se séparaient

d'elle; et puisqu'ils nous menacent d'un exode, au cas où l'on voudrait les contraindre à renoncer à leurs faux dogmes, nous disions qu'à ces conditions, « l'exode de tels catholiques serait un gain pour l'Église ». M. l'abbé Félix Klein, dans le *Correspondant* du 25 juin 1898, appelle cela un « vœu impie » ; M. Charbonnel ajoute : « On n'est pas plus tranquillement pourvoyeur d'excommunications. »

L'Église n'a-t-elle donc pas le droit de se défendre et de retrancher de son sein les membres gangrenés ? N'est-elle plus infaillible et par conséquent souverainement juste dans ces sentences doctrinales, qui ne frappent mortellement que ceux qui ne veulent pas vivre de sa vie ? N'est-ce pas un devoir que de dénoncer à la seule autorité compétente les dangers qui menacent la foi des humbles? Ces vérités peuvent ne plus toucher un Charbonnel ; elles devraient être comprises par quiconque veut rester fidèle à *ceux qui ont reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ le droit de l'instruire et de le diriger.*

Ceux qui n'admettent pas qu'on en appelle à l'autorité de l'Église, pour trancher une question de doctrine et juger la valeur d'un écrit, parlent d'ailleurs avec une singulière irrévérence de cette autorité même. Citant le décret du Saint-Siège qui oblige à soumettre à la censure ecclésiastique « les livres qui traitent des divines Écritures, de la théologie sacrée, de l'histoire

ecclésiastique, du droit canonique, de la théologie naturelle, de l'éthique et d'autres matières religieuses ou morales du même genre. » M. Charbonnel parle des droits de surveillance oppressive que l'Église prétendrait exercer sur la pensée humaine » et il ajoute que « s'ils parlaient selon leur sentiment véritable », les *américanistes* répliqueraient « que c'est là une bien ancienne règle et qui n'est guère accordable avec les libertés modernes ».

Malheureusement, la façon dont les *américanistes* parlent de la Sacrée Congrégation de l'*Index* n'est pas pour démentir les arrière-pensées que leur impute leur « ancien ami ».

Notons que la Constitution de l'*Index* actuellement en vigueur date de l'année 1897 ; si c'est là une « bien ancienne règle », il faut que l'Église renonce à faire des lois. Aussi bien, voici comment M. l'abbé Félix Klein parle de l'*Index*, dans l'article déjà cité du *Correspondant* :

« Pour qu'un livre soit « déféré » à l'*Index*, il suffit de trouver *n'importe où* un *dénonciateur*. Il reste ensuite à obtenir la condamnation, ce qui est autrement difficile. La race des dénonciateurs, très nombreuse dans un certain monde, compte principalement sur ce que, au tribunal de l'*Index*, on est accusé sans le savoir, jugé sans être averti, condamné sans pouvoir se défendre ni connaître les considérants de la sentence. Léon XIII aurait exprimé, dans une con-

versation privée, il est vrai, le désir de voir disparaître le système des dénonciations secrètes... »

Ce désir, si *libéralement* prêté à Léon XIII, n'apparaît certes pas dans le décret publié par son ordre ; et cela prouve une fois de plus quelles désillusions se ménagent ceux qui prétendent suivre les *désirs* plus ou moins authentiquement exprimés du Pape, sans égard, trop souvent, aux volontés canoniquement signifiées du Saint-Siège.

L'ex-abbé Charbonnel terminait son grand article de la *Revue Chrétienne* en disant que si le Pape intervenait : « cette décision serait peut-être l'un des événements du pontificat de Léon XIII. »

La décision est intervenue ; nous en avons précisé soigneusement ailleurs (1) le caractère et la portée. Voici en quels termes, après la sentence pontificale, M. Charbonnel exhalait sa fureur dans le *Signal* du 27 février 1899 :

« Ça devait arriver.

« Le pape Léon XIII vient d'adresser au cardinal Gibbons une lettre qui devra paraître bien rigoureuse pour les catholiques américains, C'est, sans beaucoup de ménagements, la condamnation de ce que nous avions appelé l' « américanisme ».

« Pauvre abbé Félix Klein ! Je te plains, parce

(1) Voir page 26 et suivantes.

que tu n'auras même plus, pour te consoler et te justifier, le doux mensonge des illusions.

« Et tu verras avec quel empressement adroit ils te lâcheront, les tas de Naudets imbéciles qui ramassaient, pour s'en faire gloire parmi leurs petits démocrates chrétiens, les miettes de ton talent et de ta hardiesse. Ce sera un beau spectacle qu'on ne saurait trouver que chez les Naudets.

« Tu resteras, pauvre ami, avec les Gibbons, les Ireland, les Keane. Mais que seront désormais, ces gens-là, puisque les Jésuites ont dicté à ton « blanc vieillard de Rome » les anathèmes que le grand délateur ecclésiastique, M. Charles Maignen, réclamait depuis une année ? Vous voilà tous en jolie posture, américains et « américanistes ! »

« Les « grands évêques de là-bas » peuvent, eux, faire un schisme ou du moins le préparer. Toi, je te connais : tu ne feras et ne prépareras rien. Tu te tairas, pendant que Naudet, plus cynique et avisé, va crier la soumission.

« Je te plains de toute mon amitié de souvenirs, pour cette douleur qui va être sans autres paroles que celles par lesquelles on se hâtera de t'abandonner.

« Songe donc ! Le pape « réprouve spécialement dans le livre intitulé : *la Vie du Père Hecker* (ton livre, ô Klein !) cette assertion, que pour attirer les dissidents au catholicisme, il faut *accorder davantage aux exigences de l'esprit*

*humain*, non seulement en ce qui concerne la discipline, mais encore en passant sous silence telles ou telles questions doctrinales. »

« Quelle naïveté, en effet, d'avoir jamais pensé que l'Église ferait quelque concession à l'esprit humain !

« Et Léon XIII condamne encore, dans sa lettre au cardinal Gibbons, « l'opinion qui rejette « comme superflu le *magistère externe dans la « direction des âmes*, surtout de celles qui tendent « vers la perfection, sous prétexte d'inspiration « directe de l'Esprit-Saint. Pour discerner celle-ci, « un magistère extérieur est précisément néces- « saire surtout aux âmes qui embrassent la voie « de la perfection. »

« Le magistère externe, la direction de conscience, voilà ce qui importe, et non point la conscience. Et, braves dévots, vous avez d'autant plus besoin d'être dirigés, que vous êtes davantage dans la voie de la perfection.

« Les nouveautés hasardées par le P. Hecker, par Mgr Ireland ensuite et M. l'abbé Klein, en ce qui concerne les « vertus naturelles, » et les « vertus surnaturelles » ou encore « les « vertus actives » et les « vertus passives, » ne disent rien qui vaille au pape gardien des vieilles routines. Il dénonce tout ça comme dangereux.

« Et enfin il conclut :

« Nous ne pouvons pas approuver dans leur « ensemble les opinions que d'aucuns ont appe-

« lées l'*américanisme*. Si ce nom désigne les « qualités particulières qui distinguent les Américains, leurs usages, leurs systèmes civils, « nous n'avons rien à y reprendre. Mais si ce « nom est employé pour désigner les opinions « susdites, il est certain que les évêques américains sont les premiers à le rejeter. . . »

« Pauvre abbé Félix Klein ! »

VICTOR CHARBONNEL.

Ces invectives prouvent combien la décision du Pape était opportune et quelle fureur elle excitait dans le camp ennemi.

Il nous reste à examiner comment elle fut accueillie par la jeune école du néo-catholicisme français.

## IV

### TACTIQUE DES « NOVATEURS »

Il y a divers degrés dans le libéralisme et plusieurs nuances parmi les novateurs, mais la gradation est pour ainsi dire insensible ; nous allons le constater une fois de plus en étudiant l'attitude des divers groupes du nouveau catholicisme, en face des enseignements du Saint-Siège.

Nous commencerons par l'extrême gauche, le clan le plus avancé du parti, celui dont l'ex-abbé Charbonnel fut le champion avant sa chute et avec lequel il conservait encore, en 1899, certaines relations.

Voici en quels termes, dans le *Signal* du 6 mai 1899, M. Charbonnel présentait au public protestant le tableau des désillusions d'un jeune catholique séduit par le néo-christianisme anglo-saxon :

« Quelques jeunes catholiques, naguère, se crurent sincèrement libéraux, ils pensèrent même (la jeunesse est loyale), à la faveur de l'heureux règne du pape Léon XIII, pouvoir pratiquer leur libéralisme.

» Ils furent donc « néo-chrétiens ». Fiers du prestige de Lamennais, Lacordaire, Montalembert, ils se contentèrent de M. de Vogüé pour leur maître et attendirent l'avènement de M. Brune tière.

» Ils furent d'enthousiastes partisans du Congrès des religions, qui aurait pu devenir une importante manifestation de tolérance et de liberté. Je leur dois cette justice et cette reconnaissance, que de M. Étienne Lamy à M. Henry Bérenger, et du *Sillon* à l'*Art et la Vie*, ils surent nous gagner, pour la grande cause de ce congrès, des sympathies franches, des concours dévoués, de nobles emportements de foi.

» Ils furent avec les démocrates chrétiens. Le comte de Mun ne manqua pas de les décevoir. Mais ils cherchèrent un refuge à leur vague socialisme chrétien dans la bande des abbés Lemire, Naudet, Gayraud, Garnier. Et voilà jusqu'où peut aller la candeur !

» Ils furent « américanistes ». Je les entendis parler du cardinal Gibbons, de Mgr Ireland, de Mgr Keane, du P. Hecker, de M. l'abbé Félix Klein, de tout l' « américanisme », avec quelle ardeur ! Léon XIII, à leur gré, devait être « améri-

caniste ». Et ce serait le renouvellement de toute l'Église.

» Pour répandre l' « américanisme » à travers l'agonie de l'Église de France, l'un de ces jeunes catholiques fonda un groupe : l'*Union progressiste de la Jeunesse catholique*, qui fut tout aussitôt magnifique à voir en sa fraîcheur et sa vivacité d'espérance.

» Je faillis me laisser prendre aux transports du fondateur du jeune groupe « américaniste », M. Frédéric Boudin, et croire que, peut-être, cette folle jeunesse réussirait à ranimer de quelque esprit de vie la vieillesse mourante du pauvre catholicisme gallican.

» La désillusion est venue, multiple et tristement cruelle !...

» Léon XIII a réprouvé le *néo-christianisme.*

» Léon XIII a réprouvé le *Congrès des religions.*

» Léon XIII a réprouvé la *démocratie chrétienne*, (celle sincère de l'abbé Daens en Belgique, et il réduit l'autre (celle des abbés Garnier) à n'être qu'une tartuferie de la démocratie.

» Léon XIII a réprouvé l'*américanisme*, sans réserve.

» Léon XIII, pape libéral, est le souverain pontife des anathèmes. Jamais nul pape n'a tant anathématisé en sa vie.

» C'en est trop! Les jeunes catholiques sont

navrés. Ils le feront voir aux bonzes de la vieille Église.

» M. Frédéric Boudin, fondateur de l'*Union progressiste de la Jeunesse catholique*, donne sa démission et, à ce sujet, écrit quelques déclarations intéressantes. »

Et M. Charbonnel donne les extraits suivants de la lettre de M. Frédéric Boudin :

« Mon cher collègue,

» Vous n'avez pas oublié dans quelles conditions s'est fondée l'union progressiste. Vous savez que, dans ma foi catholique, j'avais voulu tenter un dernier effort pour arracher à la domination des jésuites ce qui restait de la France chrétienne. Moi non plus, je n'ai pas oublié le sincère accueil que vous m'avez fait, quand loyalement je vous ai demandé votre concours pour cette œuvre que je croyais possible, que j'espérais féconde. C'est pourquoi, plus encore qu'à cause de votre titre, je viens déposer entre vos mains, avec les pièces de l'association, ma démission de président provisoire.

» Les raisons qui me poussent à agir, je dirai même qui me dictent mon devoir, votre droit est de les connaître, et je viens ici pour les donner.

» J'appartiens, mon cher collègue, à la génération de 1890, époque déjà lointaine si l'on en juge par ce qui se passe aujourd'hui autour de

nous. Vous êtes plus jeune que moi : si vous aviez vécu votre adolescence du Toast à l'Encyclique, vous sauriez qu'un mouvement idéaliste, social, politique, religieux enfiévrait la jeunesse d'alors, confiante en l'Église qui s'avançait vers le siècle.

» Les circonstances sont changées : le virus latin avait trop intimement pénétré les nations catholiques depuis le seizième siècle pour qu'il leur fût possible de se ressaisir, et les jésuites savaient bien ce qu'ils disaient en annonçant la faillite des Encycliques libératrices de Léon XIII. Elle est arrivée, et nous sommes vaincus.

» Je ne vous parlerai pas de l'alternative où se trouvent placés les catholiques français, qui doivent quitter l'Église ou retourner en arrière ; je me contenterai de vous signaler l'affaire Daëns, l'affaire Hecker, l'affaire Schell. Je vous dirai simplement, mon cher collègue, que ma conviction intime est qu'il n'y a rien à faire dans ce pays qui oscille sans cesse entre les extrêmes, se montrant ainsi plus passionné que raisonnable.

» Je dirai plus : le patriotisme peut devenir une lourde responsabilité dans le conflit des devoirs, quand le pays auquel on appartient est saturé de traditions païennes, aussi bien politiquement que religieusement et socialement. »

On se demande quelle idée s'étaient faite de

l'Église ceux qui furent à ce point surpris et troublés par la condamnation de l'américanisme, et des novateurs de toutes les dénominations.

La responsabilité des hommes qui ont faussé le sens des directions pontificales, en traitant de « réfractaires » quiconque refusait d'y voir une orientation nouvelle de l'Église et une canonisation de la démocratie, apparaît là dans toute son étendue.

Voilà des jeunes gens que l'on a lancés dans les voies les plus périlleuses ; on leur a parlé des « temps nouveaux », de « l'Église de l'avenir », on leur a représenté le Pape rompant les amarres qui retenaient la barque de Pierre aux vieux rivages, pour jeter son filet dans la haute mer de la démocratie : « *duc in altum, misereor super turbas, nova et vetera* » ; ces paroles divines sont devenues le thème de périodes oratoires qui donnaient aux rêves les plus décevants l'apparence d'un retour au pur esprit de l'Évangile.

Ceux qui parlaient ainsi n'avaient pas mission d'enseigner ; c'étaient des laïcs plus savants dans les lettres humaines que dans les choses divines ; c'étaient des prêtres sortis des rangs du clergé séculier ou régulier ayant, vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique, le *minimum* de dépendance qui se puisse concevoir dans l'Église.

Tels furent les éducateurs et les guides de cette jeunesse, maintenant incapable de supporter la vérité.

Que va-t-elle faire ?

L'ex-abbé Charbonnel nous l'apprend. Il connaît M. Frédéric Boudin, il a sous les yeux un passage de sa lettre dont il nous donne seulement la substance, et voici comment il la résume :

« Après avoir dit encore qu' « on ne rajeunit pas les vieillards » — entendez la hiérarchie catholique — M. Frédéric Boudin se détourne des décrépitudes du monde latin et regarde vers les pays anglo-saxons. Dans la France latine, l'Église serait condamnée à mourir ; mais elle pourra vivre, plus libre et plus forte, dans l'Amérique anglo-saxonne. Et, catholique avant tout, M. Frédéric Boudin ira vivre où vit l'Église. Il prend la peine de nous en menacer.

» Jeune ami, un peu de réflexion !

» Le monde latin se meurt, dites-vous, et fait mourir l'Église. Ne serait-ce pas plutôt que l'Église fait mourir le monde latin ? Et n'êtes-vous pas trop cruel au monde anglo-saxon de vouloir lui apporter l'odeur du tombeau qui déjà gagne l'Église ?

» Allons, un schisme laïque ! Sortez de l'Église : c'est là qu'est la décrépitude et la mort.

» Ou bien ne soyez pas des jeunes qui veulent vivre, et résignez-vous à l'écrasement silencieux comme votre ami et directeur d'esprit, M. Félix Klein, et comme tous les « américanistes » si facilement et promptement agenouillés sous l'anathème, dans le catholicisme.

« Mais, laissez-nous, de grâce, souhaiter qu'aux jeunes pays où vit l'âme de Channing soit épargnée la misère morale d'une Église qui entraîne en sa décadence le pays du P. Du Lac. »

Nous avons eu l'occasion, plus d'une année après que furent écrites ces lignes, de rencontrer M. Frédéric Boudin. Nullement séduit par l'appel au « schisme laïque » de l'abbé Charbonnel, il avait même retiré du commerce sa dernière brochure : *Autour de la Politique de Léon XIII*. Mais si sa volonté était docile à l'Église, il nous fut facile de constater que son esprit n'était point conquis et qu'il persévérait dans l'espoir de trouver au-delà des mers un catholicisme plus *vivant* que celui des pays latins.

On nous accusera, sans doute, d'accorder trop de créance aux dires de l'ex-abbé Charbonnel. Mais, outre que nous avons pu, par nous-même, en constater la justesse, en ce qui concerne les idées de ses anciens amis, il nous est facile de trouver parmi les groupes moins compromis, sinon moins avancés de la jeune école des témoignages fort nets d'un état d'esprit tout aussi inquiétant.

*Le Sillon* du 10 avril 1899 publiait, sans restrictions ni commentaires, une lettre d'un de ses jeunes correspondants où nous lisons ce qui suit :

« Mon cher ami,

» Dans votre article *Américanisme et démo-*

*cratie* (*Sillon* du 25 mars), vous dites, (et je suis d'ailleurs tout à fait de votre avis) que « le Pape n'a pas compris dans la même condamnation l'américanisme et la démocratie chrétienne » ; vous mettez en sûreté, bien à part, « le programme et l'action démocratiques », et vous ajoutez : « Léon XIII, d'ailleurs, pouvait-il les condamner sans condamner du même coup l'œuvre entière de son glorieux pontificat ? »

» Bref, avec presque tous nos amis, en ce moment, vous paraissez vous hâter de jeter par-dessus bord tout le superflu pour essayer de sauver l'essentiel, et, pardonnez-moi le mot, vous *lâchez* des hommes ou des idées que vous souteniez, dans l'espoir, semble-t-il, que ces concessions vous en épargnent d'autres.

» Permettez-moi de croire que c'est peine perdue. On vous délogera de vos derniers retranchements. J'ouvre le *Pèlerin* du 2 avril, et après y avoir lu que, « dans une lettre au cardinal Gibbons, le Saint-Père a condamné un nouveau christianisme (?) appelé « l'américanisme », je trouve immédiatement ceci :

« Enfin, une déclaration du journal officieux
» *l'Osservatore* blâme la *démocratie chrétienne*
» qui veut n'être pas catholique et se faire un
» parti d'athées et d'incrédules en supprimant
» toute idée religieuse des questions so-
» ciales. »

» (J'espère, en passant, que vous admirerez

comme moi la délicatesse et l'heureuse justesse de cette dernière formule.)

» Donc, laissez-moi vous poser deux questions au sujet de cette attitude : 1° Est-elle bien franche ? 2° Est-elle bien politique ?

» Ne serait-il pas plus franc d'avouer que le Pape semble en train de renier peu à peu, — ou de *laisser* renier et défaire, dans ce qu'elle a d'humain et par suite de destructible, bien entendu — l'œuvre de son glorieux pontificat ? Cela peut et doit nous attrister : cela ne peut ni ne doit nous décourager. Mais pourquoi ne pas le constater ?

» Ne serait-il pas plus politique aussi, tout en nous soumettant, par esprit d'obéissance, à l'Église, dans toute la mesure nécessaire, de dire nettement que ces soumissions ne sont ni des rétractations (notre orthodoxie n'étant atteinte en rien, et le magistère infaillible ne s'exerçant aucunement dans ces lettres ou ces décisions de Congrégations), ni des renonciations à travailler et agir ? Croyons-nous moins, après ces documents, que notre devoir est de chercher une conciliation entre le dogme catholique et les idées du siècle, de travailler à une adaptation progressive du catholicisme à toutes les forces qui mènent notre monde moderne ? Vous, par exemple, mon cher ami, pensez-vous moins, depuis la lettre au cardinal Gibbons, que les catholiques ont trop négligé la pratique des *vertus*

*naturelles* et qu'ils doivent essayer d'être honnêtes hommes avant d'être pieux? Pensez-vous moins, depuis la décision de la Congrégation des Évêques et Réguliers, que l'instruction donnée dans les couvents est inférieure à ce qu'elle devrait être et qu'il faut travailler à la réformer? Non, n'est-ce pas?

» Pourquoi le laisser croire, alors, à tous ceux qui, du dehors, épient nos efforts, sont à l'affût de nos défaites et saluent d'un ricanement nos découragements ? Ne faut-il pas éviter avec soin de paraître *lâcher* une cause et des idées que nous continuons à croire bonnes en elles-mêmes, qui sont la raison d'être de notre vie et de notre action, et, dirai-je, la sauvegarde même de notre foi? Car, le jour où nous nous prendrions à douter que le catholicisme soit adaptable et capable de progrès, ce jour-là croirions-nous encore en lui?

» Donc, quand Rome nous avertit que nous faisons fausse route, ou que nous allons trop loin, ou que nous nous trompons sur le choix des moyens, les applications, etc..., soumettons-nous à son jugement, en toute sincérité d'esprit et de cœur. Mais faisons bien le départ de ce qui nous atteint vraiment et de ce qui ne nous atteint pas. Et ne laissons pas supposer par notre attitude, aux catholiques que nous sommes des gens brûlés, aux incroyants qu'il n'y a « rien à faire » avec le catholicisme,

» J'émets humblement un avis : je serais heureux d'avoir le vôtre là-dessus ou celui de gens plus compétents que moi pour trancher cette délicate question. »

P. R.

Nous prions le lecteur de bien remarquer que *le Sillon* à qui nous empruntons cette épître est une des publications les plus en vogue parmi la jeunesse *ecclésiastique et laïque* de la nouvelle école.

Les propos de cette feuille, ne diffèrent guère de ceux que nous citions plus haut, d'après l'ex-abbé Charbonnel. La condamnation de l'américanisme est considérée par le correspondant du *Sillon* comme un recul, un désaveu de tout le passé de Léon XIII.

La tactique qui consiste à identifier tout l'américanisme, le néo-catholicisme, à la politique de Léon XIII n'avait pas attendu la Lettre apostolique au cardinal Gibbons pour s'affirmer. Le correspondant particulier du *Journal de Genève* écrivait de Rome à la date du 31 octobre 1898 :

« Je vous ai dit tout à l'heure que la cause américaniste avait contre elle les jésuites et les dominicains, réconciliés pour la circonstance. Mais il faut ajouter que cette hostilité est contrebalancée par de hautes, très hautes influences. L'américanisme compte en effet au

premier rang de ses protecteurs le pape et le cardinal Rampolla. Léon XIII a toujours témoigné une très vive sympathie aux chefs de l'américanisme, Mgr Ireland, le cardinal Gibbons, etc. C'est même uniquement cette sympathie qui a permis à l'américanisme de prospérer et de se développer. Esprit large et compréhensif, Léon XIII a vu jusqu'à ce jour dans l'américanisme le meilleur mode d'adaptation du catholicisme aux conditions nouvelles de la société moderne. Pour le cardinal Rampolla, cette question se relie d'une façon très étroite à la politique démocratique et républicaine que le Vatican a inaugurée en France et que le cardinal secrétaire d'État voudrait voir triompher partout. A l'abri d'aussi hautes protections, l'américanisme peut se sentir en partie rassuré. Je suis persuadé que Léon XIII, s'il formule quelques critiques et quelques réserves, ne lancera pas contre lui cet anathème et cette condamnation en bloc dont Grégoire XVI frappa autrefois Lamennais et Montalembert et la généreuse tentative de l'*Avenir*. »

Il semble que ceux qui tenaient un pareil langage avant la condamnation de l'américanisme, dans l'espoir de détourner le coup dont ils se sentaient menacés, eussent été bien inspirés en laissant l'oubli se faire sur d'aussi téméraires et compromettantes paroles.

Ils le comprirent sans doute, car les « jeunes »

du *Sillon* et de l'*Union progressiste* furent seuls à parler, depuis la condamnation, comme ils l'avaient fait avant.

La jeunesse ne sait pas dissimuler son sentiment. L'âge mûr fut plus habile.

Les abbés Naudet, Dabry, etc., qui avaient passionnément défendu l'américanisme et les imprudentes réformes que Madame Marie du Sacré-Cœur voulait introduire dans l'enseignement des couvents, ces abbés s'employèrent de leur mieux à calmer les alarmes que la condamnation de l'américanisme et des théories de Madame Marie du Sacré-Cœur avaient jetées parmi leurs disciples.

« Que nos amis se rassurent et gardent toutes leurs espérances », écrivait l'abbé Naudet. « Voyez donc quel désarroi vous jetez dans les consciences, disait à son tour l'abbé Dabry, on se demande si c'est Rome qui a changé, si c'est nous ou si ce sont nos adversaires. »

C'est toujours la même pensée chez les tenants du libéralisme !

En même temps, Richeville de la *Vie Catholique,* (aliàs Bœglin), adjurait ses « amis timides ou faibles qui, dépourvus de sens critique et d'esprit politique, se jettent dans le pessimisme avec des mouvements d'autruche. » « Soyons donc des hommes, leur disait-il, un nuage qui passe au ciel trouble-t-il l'harmonie des mondes ? »

Le « nuage » c'est la lettre du Pape au cardinal Gibbons, c'est la condamnation des écrits du docteur Schell, c'est encore la condamnation du livre et des projets de Mme Marie du Sacré-Cœur.

Le « ciel » c'est la *vie catholique* telle que la comprennent MM. Dabry et Bœglin ; c'est la démocratie chrétienne et non confessionnelle de MM. Gayraud, Lemire et Naudet.

On aimerait à penser que malgré leurs efforts la *Justice Sociale*, la *Vie Catholique* et autres feuilles, ne sont point parvenues à convaincre leurs lecteurs qu'elles n'étaient en rien compromises par les condamnations du Saint-Siège. Coup sur coup, la voix de Rome a retenti, elle est parvenue directement au public, et celui-ci a constaté une telle différence entre le langage et la pensée du Pape quand il parle et le langage et la pensée qu'on lui prête quand il se tait, qu'un profond désaccord est apparu.

De là l'insistance avec laquelle MM. Naudet, Dabry et autres répètent à leurs lecteurs : « Rassurez-vous, calmez-vous, nous ne sommes pas condamnés. »

Il fallait plus que des dénégations et des sophismes pour effacer l'impression produite, même dans le public le plus prévenu, par les actes répétés du Saint-Siège qui remplissent les premiers mois de l'année 1899. Il fallait un nouvel acte pontifical qu'il fût possible de présenter

comme le désaveu et la condamnation de ceux qui avaient le plus vivement attaqué les erreurs condamnées par Léon XIII.

Le parti des « novateurs » crut tenir enfin ce document sauveur, quand parut, à la fin de mai 1899, une lettre du Saint-Père, adressée à Mgr Servonnet, et dont voici le texte français :

*A Notre Vénérable Frère Pierre, archevêque de Bourges.*

LÉON XIII, PAPE

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

» Nous n'avons pas appris sans une grande tristesse que, de certains actes récemment émanés du siège apostolique, quelques-uns prenaient, tout à fait à tort, occasion pour déclarer publiquement que Nous avons modifié Nos vues relativement à la conduite des catholiques de France, en matière politique et sociale, conduite que, dès le début, Nous avons Nous-même tracée, et sur laquelle, depuis, Nous n'avons cessé d'insister, chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Nous avons déploré d'autant plus ces agissements qu'ils sont de nature à jeter l'incertitude dans les âmes, et à détourner du droit chemin les esprits bouleversés, qu'ils infligent même une flétrissure à ceux de vos concitoyens qui, de toutes parts, s'efforcent d'obéir scrupu-

leusement à Nos exhortations et, prenant pour règle de leur vie ces mêmes exhortations, se dévouent à la religion et à la patrie.

» La vérité est que ces documents, que Nous avons récemment publiés, se rapportent uniquement, soit au dogme, soit à la discipline chrétienne, et ne regardent en aucune façon les prescriptions qui, Nous l'avons dit, concernent les catholiques de votre pays et sont clairement contenues dans la Lettre aux Français du mois de février 1892, et dans l'Encyclique *Rerum novarum*.

» En cette matière, que rien absolument n'ait été changé, et que plutôt tout persiste dans sa vigueur intégrale, il est facile de le comprendre. Car il ne serait pas digne de la sagesse du siège apostolique, d'abandonner les décisions qu'il a prises après des considérations si mûries, et qu'il a inculquées avec un zèle si soutenu ; de sorte que celui qui serait d'un autre sentiment devrait être considéré comme Nous infligeant arbitrairement une grave injure.

» Voilà, Vénérable Frère, ce que, dans l'amour dont Nous sommes pénétré pour votre nation, Nous avons cru devoir déclarer de nouveau. Ces instructions et ces avis que Nous avons si souvent donnés en vue du bien général, et qu'aujourd'hui Nous désirons renouveler avec les plus vives instances, une fois de plus et de toutes Nos forces Nous exhortons les catholiques de

France à les suivre de point en point, et dans un parfait accord de pensées et d'actions, à prendre à cœur en toute circonstance de se laisser par eux diriger, mouvoir, grouper en corps compact.

» Pour que nos vœux à cet égard se réalisent, en témoignage de Notre bienveillance et comme gage des faveurs divines, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous et à votre diocèse, la Bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 mai de l'année 1899, de Notre pontificat la vingt-deuxième. »

Tel est ce document qui fit tant de bruit à l'époque où il fut publié et dont se prévalent encore aujourd'hui les « novateurs » pour continuer à propager les erreurs que le Pape a condamnées.

Nous avons dit ailleurs (1) quel était le véritable sens des « directions » politico-religieuses et sociales du Saint-Père ; nous avons indiqué aussi comment on en avait faussé la signification et exagéré la portée au point de s'en servir pour autoriser des écarts de doctrine et de conduite expressément réprouvés par le Saint-Siège.

La lettre du Pape à Mgr Servonnet nous permet, une fois de plus, de saisir sur le vif cette tactique des novateurs.

Nous venons d'entendre les plus « jeunes »

(1) *Nationalisme, Catholicisme, Révolution.*

d'entre les « jeunes » et à leur suite les chefs du parti démocratique catholique déplorer la condamnation de l'américanisme et exprimer la crainte de voir Léon XIII « détruire lui-même l'œuvre de son glorieux pontificat. »

Un rédacteur du *Figaro*, ardent défenseur de l'américanisme et confident de Mgr Ireland, M. Julien de Narfon, ne craignit pas d'aller plus avant. S'autorisant de la lettre du Pape à l'archevêque de Bourges, il eut l'audace d'écrire que la condamnation de l'américanisme avait été arrachée à la faiblesse maladive du Saint-Père. Voici ses paroles publiées dans le *Figaro* du 11 juin 1899 :

« Le groupe de catholiques dont je parle (les réfractaires) a longtemps escompté la mort, prochaine, croyaient-ils, de Léon XIII. Vain espoir, d'abord parce que le Pape s'obstine à vivre, et aussi parce qu'il a engagé la papauté assez avant, comme il le disait certain jour à un curé de Paris, pour qu'il soit impossible à son successeur éventuel de revenir en arrière.

» Déçus de ce côté, les réfractaires ont tenté un suprême effort pour reprendre, au cours de la récente maladie du Saint-Père, leur influence perdue. Ils ont cru bonnement que Léon XIII, s'il revenait à la santé, garderait tout juste assez de forces pour régner, pas assez pour gouverner. C'est à cette époque que fut publiée la lettre du Pape au cardinal Gibbons sur l'américa-

nisme, et que la Congrégation des évêques et réguliers blâma l'entreprise bien connue et si intéressante de la Mère Marie du Sacré-Cœur, précédemment approuvée, au moins en principe, et bénie par Léon XIII. Pendant quelque temps on n'entendit plus parler que de condamnations. L'américanisme était condamné, la Mère Marie du Sacré-Cœur était condamnée, les démocrates chrétiens allaient être condamnés, disait-on, et les adversaires irréductibles de la politique du Pape triomphaient ouvertement de voir le Pape détruire en quelques jours, de ses mains affaiblies par l'âge et la maladie, toute l'œuvre glorieuse de son long pontificat. »

Ces dernières paroles, M. Julien de Narfon les emprunte presque textuellement à l'article du *Sillon* que nous avons cité plus haut, mais il les attribue à *la Vérité*. C'est *la Vérité* qu'il accuse d'avoir tenu les propos du *Sillon* et de M. Boudin, propos contre lesquels nous avions protesté dans la *Vérité* même et que nous avions dénoncés en deux articles intitulés : *Avis aux démocrates* et : *Catholiques fourvoyés*.

L'injustice et le parti-pris ne sauraient apparaître dans une plus éclatante lumière de le part d'un écrivain qui se rend lui même coupable des insinuations que l'on vient de lire.

Malheureusement le rédacteur *ecclésiastique* du *Figaro* ne fut pas seul à tomber dans cette erreur.

Le destinataire de la lettre pontificale, Mgr Servonnet, voulut, lui aussi, donner aux paroles du Pape le sens que les novateurs leur attribuaient :

Dans une lettre adressée à M. Auguste Roussel, rédacteur en chef de la *Vérité*, Mgr Servonnet affirmait, sans en fournir d'ailleurs aucune preuve, que « les graves paroles de reproches écrites par le Saint-Père dans sa lettre du 22 mai » étaient *principalement* dirigées contre la *Vérité*.

L'hospitalité que Mgr Servonnet a donnée depuis au Congrès de Bourges, les éloges publics qu'il a adressés à l'abbé Naudet, les encouragements et les subsides qu'il a donnés à l'abbé Dabry, beaucoup d'autres démarches encore, montrent à quelle école appartient l'archevèque de Bourges.

On ne pouvait donc s'étonner en aucune façon des sympathies du prélat pour les « novateurs » et de son hostilité contre un journal qui les combat avec succès.

Ce dont le public catholique fut surpris, ce fut d'entendre un archevêque porter contre des catholiques dignes de tout respect une accusation aussi grave ne reposant absolument sur aucun fondement.

Avec autant de courtoisie que de fermeté, M. Auguste Roussel fit observer à Sa Grandeur que jamais la *Vérité* n'avait publié une seule

ligne où l'on put relever rien de semblable à ce qui lui était imputé. Le rédacteur en chef de la *Vérité* eût pu ajouter que les amis de Mgr Servonnet, à peu près seuls dans la presse, avaient tenu le langage blâmé par Léon XIII.

Cet incident qui avait débuté comme un drame finit comme une comédie. M. Auguste Roussel ayant réclamé l'insertion, dans la *Semaine Religieuse* de Bourges, de sa réponse à Mgr Servonnet, reçut la lettre suivante :

IMPRIMERIE
TARDY-PIGELET

Bourges (Cher),
27 juillet 1899.

Monsieur Auguste Roussel,
rédacteur en chef de la *Vérité*.

« En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que je ne suis plus le gérant de la *Semaine Religieuse* du diocèse de Bourges.

» Mgr l'archevêque m'avise qu'il s'est constitué le gérant de cette publication, suivant déclaration faite au parquet de Bourges le 26 juillet.

» Je vous présente, monsieur, mes civilités empressées.

» TARDY-PIGELET. »

Trop bon catholique pour intenter un procès à un archevêque devant les tribunaux laïques, trop homme d'esprit pour ne pas s'estimer satisfait d'une solution aussi imprévue, M. Auguste Roussel ne donna pas suite à sa plainte et

Mgr Servonnet résigna peu après ses fonctions de gérant de la *Semaine Religieuse* de Bourges.

Voilà les faits sur lesquels se fondent à présent les « novateurs » pour dire que la lettre du Pape à l'archevêque de Bourges les a vengés.

L'erreur persistante du parti est de confondre les « directions pontificales », telles qu'elles sont en elles-mêmes, avec les directions pontificales telles qu'il les comprend et les pratiquent.

Les premières, comme le dit Léon XIII, n'ont rien de commun avec l'américanisme et se meuvent dans un ordre entièrement différe.

Les secondes sont le libéralisme et l'américanisme mêmes.

De là vient que la manière dont nos abbés démocrates et nos jeunes catholiques sociaux ont compris et appliqué les « directions pontificales » a contribué plus que toute autre influence aux progrès et aux ravages des idées novatrices.

Il est résulté de cette confusion une équivoque constante, grâce à laquelle beaucoup de bonnes gens ont soutenu et soutiennent encore, par scrupule d'obéissance au Pape, des erreurs que le Pape a solennellement réprouvées.

Nous verrons plus loin par quels artifices les « novateurs » s'étudient à entretenir ce préjugé. Le moment est venu de rappeler les enseignements adressés par Léon XIII au clergé de France.

# V

## L'ENCYCLIQUE AU CLERGÉ FRANÇAIS

Le succès des idées américaines en France, l'accueil fait à la *Vie du Père Hecker* par un grand nombre de *Revues* ecclésiastiques, ne permettaient pas de douter qu'il n'y eût, dans une partie notable du clergé français, un « état d'esprit très inquiétant. » Plusieurs évêques l'avaient affirmé publiquement.

M. le chanoine Delassus, dans son livre intitulé : *L'américanisme et la conjuration antichrétienne,* l'avait prouvé, textes en mains.

Léon XIII a jugé le mal assez grave pour adresser à l'épiscopat et au clergé de notre pays de paternels mais solennels avertissements. Comme il avait fait pour l'Amérique, ainsi fit-il pour la France. Avec une précision et une éner-

gie singulières, il analysa, définit et condamna les erreurs de doctrine ou de conduite qui s'étaient glissées parmi nous.

Étendant sa sollicitude à tout l'ordre ecclésiastique, il traca un programme complet d'enseignement pour les grands et les petits séminaires, et il mit en garde ce que l'on avait appelé le « jeune clergé », le « nouveau clergé » contre les entraînements d'un faux zèle.

Il faut désormais qu'ils renoncent à se réclamer des enseignements et des encouragements de Léon XIII, ceux qui voulaient modeler le programme d'études de nos petits séminaires sur celui des lycées. Alors même que les humanités seraient proscrites de l'enseignement officiel, elles devraient être maintenues dans les établissements libres, devenus l'asile des lettres au sein d'une nouvelle barbarie.

C'est au dix-septième siècle que Léon XIII va chercher les modèles qu'il propose à l'imitation du clergé du siècle nouvean. Pétau, Thomassin, Mabillon, ces noms oubliés des jeunes générations cléricales, sont loin, il faut en convenir, de ceux que nous présentait l'américanisme comme types et modèles du prêtre de l'avenir.

Les doctrines subjectivistes de Kant avaient pénétré, depuis quelque temps, dans plus d'un séminaire de France.

Léon XIII en ressent une profonde douleur.
« Ce Nous est une profonde douleur d'ap-

prendre que, depuis quelques années, des catholiques ont cru pouvoir se mettre à la remorque d'une philosophie qui, sous le spécieux prétexte d'affranchir la raison humaine de toute idée préconçue et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au delà de ses propres aspirations »

Le Pape juge « profondément regrettable que ce scepticisme doctrinal, d'importation étrangère et d'origine protestante » ait pu être « accueilli, avec tant de faveur », dans notre pays.

L'étude des sciences naturelles et son utilité pour de futurs prêtres est ramenée par Léon XIII à de justes proportions. Il n'estime pas que saint Thomas d'Aquin, dont il recommande de nouveau la méthode et les écrits, devrait s'enfermer, de nos jours, en un laboratoire, au lieu de commenter Aristote.

La *Somme Théologique* doit faire le thème de l'enseignement des professeurs et le catéchisme du concile de Trente sera le livre de chevet de tous les séminaristes.

Léon XIII recommande de mettre spécialement en garde les élèves des séminaires contre les « tendances inquiétantes qui cherchent à s'introduire dans l'interprétation de la Bible et qui, si elles tendaient à prévaloir, ne tarderaient pas à en ruiner l'inspiration et le caractère surnaturel ». Il signale les écrivains catholiques qui « ont travaillé de leurs propres mains à faire

des brèches dans les murailles de la cité qu'ils avaient mission de défendre ».

Les témérités de nos exégètes modernes méritaient cet avertissement sévère.

L'histoire ecclésiastique, le droit canonique, terminent l'énumération des sciences que le prêtre doit considérer comme les sciences propres de son état. L'économie politique et ce que l'on a appelé de nos jours les « sciences sociales » ne sont donc pas, quoiqu'on ait dit, introduites dans le sanctuaire.

Enfin, pour résumer tout le programme de l'enseignement ecclésiastique, Léon XIII redit la parole de saint Paul : « Gardez avec soin le dépôt qui vous a été confié. Fuyez les profanes nouveautés de paroles et les objections qui se couvrent du faux nom de science… »

L'autorité et la tradition opposées à l'esprit de nouveauté, tel sera toujours le programme de l'Église. Après les séminaires, le clergé. Léon XIII loue le zèle des prêtres français, auquel l'Église doit cette merveilleuse floraison d'œuvres de toutes sortes qui sera l'honneur de notre temps, mais il rappelle que ce zèle doit être tempéré par la discrétion : « Le zèle intempestif sans discrétion peut aisément devenir la cause de véritables désastres. »

Dans son *Introduction* à la *Vie du P. Hecker,* Mgr Ireland citait avec éloges ces paroles de son héros :

» On compte trop sur l'action des autres; le laïque attend le prêtre, le prêtre attend l'évêque, l'évêque attend le Pape. »

Et l'archevêque de Saint-Paul s'écriait :

« Chaque soldat chrétien peut s'élancer à la bataille suivant l'impulsion de cet esprit de vérité qui souffle en lui, et sentant que ce qu'il peut, il est tenu de le faire. Il y a de l'ouvrage pour tout prêtre, pour tout laïque individuellement, et, dès que la tâche est aperçue, elle doit être accomplie. »

Telle n'est pas la recommandation de Léon XIII au clergé français. Rappelant l'exemple des prêtres de l'ancienne loi, dont l'Esprit-Saint dit « qu'ils n'étaient pas de la race de ceux qui pouvaient sauver Israël », pourquoi, dit le Saint-Père, sont-ils blâmés par l'Esprit-Saint? Parce qu'ils avaient voulu n'obéir qu'à leurs propres inspirations et s'étaient jetés en avant sans attendre les ordres de leurs chefs.

Il faut donc respecter, en actions comme en paroles, l'ordre de la hiérarchie établie par Dieu dans l'Église. Aussi le Pape met-il le clergé en garde contre ces prétendus « chroniqueurs religieux » de journaux mondains qui se sont fait une spécialité des choses ecclésiastiques, qu'ils traitent d'ailleurs avec autant de légèreté que d'incompétence. On voudrait tout citer du tableau si frappant que trace le Saint-Père des défauts contre lesquels le prêtre doit être en garde,

Notons seulement que la fréquentation des réunions publiques, dans les conditions où elles ont lieu d'ordinaire chez nous, est déclarée contraire aux recommandations du concile de Trente. Ainsi, l'attitude « hargneuse, ramassée », que l'on accusait le concile de Trente d'avoir imposée au clergé, est, elle aussi, préconisée par Léon XIII.

C'est une satisfaction pour la conscience catholique et pour tant de vrais prêtres naguères encore traités de « réfractaires » parce qu'ils restaient fidèles aux traditions de l'Église, de se voir ainsi justifiés et solennellement encouragés par le Pape.

N'est-il pas saisissant de vérité ce portrait de « l'abbé démocrate » esquissé par Léon XIII ?

« Certains prêtres traitent de surannés, d'incompatibles avec le ministère dans le temps où nous vivons, les principes de discipline et de conduite qu'ils ont reçus de leurs maîtres du grand séminaire. On les voit aller, comme d'instinct, au devant des innovations les plus périlleuses de langage, d'allures, de relations. »

Qui de nous n'a rencontré sur sa route, en ces dernières années, de trop fréquents exemples de cette superbe assurance dans l'ignorance et dans l'erreur ?

Ceux de nos lecteurs qui ont suivi les polémiques sur l'américanisme, se souviennent des belles colères que nous avons suscitées de la part de plus d'un censeur pour avoir dénoncé les

apostasies de certains « évadés » comme des conséquences extrêmes du mouvement novateur qui séduit une partie du jeune clergé. Le Saint-Père n'en a pas jugé autrement. Immédiatement après les lignes que nous venons de citer, il ajoute :

« Plusieurs, hélas! engagés témérairement sur des pentes glissantes où, par eux-mêmes, ils n'avaient par la force de se retenir... ont abouti à des apostasies... »

Cette encyclique, publiée en septembre 1899, à la veille de la rentrée des séminaires, devait produire une profonde et salutaire impression.

Elle passa à peu près inaperçue du public. La presse politique n'y donna guère d'attention, mais la presse religieuse lui consacra d'importantes études et la plupart des évêques publièrent à cette occasion des Lettres Pastorales.

Il est bon de remarquer que personne ne s'est rencontré pour prétendre que les erreurs ou la conduite réprouvées par le Pape n'étaient le fait d'aucun membre du clergé de notre pays.

En cela, le clergé de France s'est montré plus respectueux de l'autorité du Saint-Siège, et plus soucieux des convenances que ne le furent, dans des circonstances analogues, certains membres des Églises d'outre-mer. Pas plus en France qu'en Amérique, il n'était permis de dire : « Très Saint-Père, les erreurs que vous nous signalez existent peut-être ailleurs, mais elles sont inconnues parmi nous. »

Si personne, en France, n'a tenu ce langage, certains, avec plus de tact et une délicatesse plus affinée, ont adopté une attitude qui aboutit, en définitive, au même résultat.

Notre langue française, si justement louée pour sa précision et sa clarté, a encore l'avantage, quand elle est maniée par une plume habile, de suggérer à l'esprit ce qu'elle n'a pas exprimé et de laisser entendre ce qu'elle ne dit point.

Parmi les commentaires de la lettre pontificale, publiés çà et là, il en est dont les auteurs ont usé, non sans talent, de ces ressources de notre idiome.

Dire, par exemple, que le Saint-Père a voulu *prémunir* le clergé contre certains *dangers* qui *pourraient* compromettre les résultats de ses efforts ; écrire que l'encyclique signale les erreurs qui *menaçaient* de se répandre parmi nous, c'est dire une vérité et c'est, en même temps, insinuer une erreur : c'est enlever à la parole du Pape son caractère de remède *curatif* pour ne lui plus reconnaître qu'une utilité *préventive* : c'est nier, implicitement, l'existence du mal et soutenir qu'il n'y a point de plaie sur le membre où le chirurgien se prépare à appliquer l'appareil de pansement.

Les passages du document pontifical que nous avons mis sous les yeux du lecteur prouvent assez combien le Saint-Siège juge le mal grave et le danger pressant.

La grande modération de langage dont Léon XIII a toujours fait preuve, la circonspection avec laquelle ses expressions sont mesurées donnent une force d'autant plus grande aux paroles de blâme dont le Souverain Pontife s'est servi en cette occasion pour condamner les erreurs et les tendances d'une partie de notre jeune clergé.

Parmi les évêques français, dont la voix fit écho à la parole du Pape, il convient de citer en premier lieu le pieux et savant Mgr. Isoard de regrettée mémoire. Avec lui, nous nous élevons aux sommets les plus hauts de la doctrine catholique.

La Lettre pastorale de Mgr Isoard n'est ni un résumé ni un commentaire de la Lettre pontificale, c'est une étude magistrale des causes du mal dont souffre le clergé français.

Le vénérable prélat veut rappeler les origines « du désordre d'esprit qui nous envahit et menace actuellement la foi » ; il tient à prémunir son clergé « contre cette illusion que les témérités et les défaillances signalées sont inconnues parmi nous, et que l'intégrité de la foi est, en nos contrées, au-dessus de toutes les atteintes ».

On voudrait pouvoir citer intégralement ces pages fortes et lumineuses où, sentinelle vigilante, l'évêque d'Annecy dénonçait le *naturalisme* comme l'erreur fondamentale de notre temps et la source de toutes les autres erreurs.

Il montrait « comment et par quelle gradation le clergé s'est laissé entamer, comme à son insu, par une erreur qui mine sa vie intellectuelle et morale. »

La notion du péché, de l'enfer, de la chute originelle, de l'action du démon, de la Rédemption et du Rédempteur, du sacerdoce, tout a été emporté, non par le fait d'erreurs ouvertement formulées, mais par prétérition :

« On se disait : Je ne nie aucune vérité révélée, mais je ne suis point obligé de tout dire ; je puis adopter des formes qui soient plus en harmonie avec les sentiments, les besoins, le tempérament de la génération présente. La conséquence de cette méthode c'est « une nouvelle forme du catholicisme ».

« Oui, nouvelle forme, s'écriait l'éloquent évêque, car le péché n'est plus péché et il n'y a plus lieu à la pénitence. Nouvelle forme, car les dispositions intimes des chrétiens sont renversées ; c'est une volte-face ; l'humilité laisse le champ libre à la fierté Nouvelle forme, car l'autorité ne vient plus d'en-haut mais d'en-bas ; car, à la communication des pouvoirs divins, à une force divine, succède une convention de gouvernés à gouvernants, une délégation que les moindres donnent aux premiers.

Comment un tel mal a-t-il pu se produire ? Ce n'est pas par un coup de force, c'est « par infiltration. »

Mgr Isoard s'étend principalement sur le devoir du prêtre quant au choix de ses lectures.

Trop facilement le prêtre se persuade qu'il a besoin de lire les journaux, les brochures les plus en vogue parmi ses paroissiens.

L'erreur consiste à croire que l'on peut lire impunément toute publication que la Sacrée-Congrégation de l'Index n'a pas condamnée. « C'est là, dit Mgr Iosard, un acte coupable. »

« Défiez-vous, continue le prélat, de ceux qui viennent à vous couverts de peaux de brebis. » Le Saint-Père parle de ces vêtements d'emprunt : « Ils se disent chrétiens et catholiques » ; et nous ajoutons : Ils se disent les seuls interprètes autorisés de la pensée et des désirs du Saint-Père. Défiez-vous. Car, au nom du Saint-Père, en se prévalant de ses exhortations, en répétant sans cesse qu'il voulait qu'on allât au peuple, plusieurs se sont jetés dans une mêlée où leur voix n'a pu se faire entendre, où leurs intentions ont éte méconnues, où, finalement, a été pitoyablement compromis leur caractère sacré. Le Pape a pour eux une parole sévère. De tels procédés, heureusement inconnus parmi nous, sont désormais condamnés. »

La lettre pastorale de Mgr l'évêque de Nancy mérite, elle aussi, une particulière attention, car ce prélat peut être considéré justement comme l'un de ceux dont les enseignements trouvaient dans la parole pontificale une éclatante consécration.

Mgr Turinaz pouvait donc dire avec vérité :

« Vous nous rendrez ce témoignage, messieurs et chers coopérateurs, que nous avons signalé et combattu, dès le principe, les doctrines, les actes et les tendances que vient d'atteindre l'autorité souveraine du Vicaire de Jésus-Christ.

» Souvent aussi nous nous sommes opposés à des doctrines, à des actes et à des tendances qui sont directement ou indirectement atteints par ces documents, qui ont leur source plus ou moins immédiate dans le naturalisme, et dont les auteurs et les propagateurs ont été, sans exception, les partisans de l'*Américanisme*.

» Notre conviction est que de nouvelles condamnations frapperaient un jour ou l'autre ceux qui s'obstineraient dans des voies si dangereuses. L'expérience démontre qu'elles ne les ont conduits jusqu'à ce jour, en France et ailleurs, qu'à multiplier les divisions parmi les catholiques, à égarer quelques-uns des apôtres de ces nouveautés et à répandre parmi les ouvriers et les pauvres des utopies et des rêves.

» Ce que nous redoutons surtout, ce ne sont pas des expressions, des mots, quoiqu'ils aient leur importance incontestable ; ce ne sont pas les titres que se donnent certains catholiques, quoique ces titres ne puissent avoir que des inconvénients ; ce que nous redoutons surtout, ce sont les doctrines, les actes et les tendances. »

Ainsi, des voix épiscopales ont fait écho à la

voix du Saint-Père, elles ont reconnu la gravité du mal, elles ont dénoncé le péril; il nous reste à voir quels obstacles ont trop souvent empêché l'action efficace du remède.

Il est intéressant de savoir cependant quelle a été l'accueil fait à l'Encyclique au clergé français, par l'un des savants protestants qui suivirent avec le plus d'attention le mouvement catholique, et exercèrent la plus incontestable influence, non seulement sur leurs coreligionnaires, mais sur le monde officiel. Nous voulons parler de M. Auguste Sabatier.

M. Auguste Sabatier, alors doyen de la faculté de théologie protestante, la seule théologie qui soit enseignée officiellement en Sorbonne, a cru devoir publier son sentiment sur l'Encyclique aux évêques et au clergé de France.

M. Sabatier s'occupait beaucoup du clergé, il était en relations d'études avec plusieurs exégètes et théologiens de l'école ultra-moderne; il fut surtout le conseiller, le directeur spirituel des prêtres qui prennent le chemin de Sèvres, c'est-à-dire de l'apostasie.

Nous possédons à ce sujet des documents d'un douloureux intérêt, qui ont été publiés par M. Sabatier lui-même ou avec son agrément, et qui ne laissent point de doute sur la pernicieuse influence que le docteur du protestantisme s'efforçait d'exercer sur certains membres du clergé.

Donc M. Auguste Sabatier a lu l'Encyclique et il la juge. C'est en vue des prochaines discussions parlementaires sur la liberté d'enseignement, dit M. Sabatier, que Léon XIII « a mis par écrit ses plus sages conseils et ses meilleures idées sur l'éducation. »

Cette observation, personne, parmi les catholiques, n'y avait songé, mais elle nous révèle quelles étaient, dès 1899, les préoccupations dominantes du protestantisme. Sachant l'effort redoutable qui allait être tenté pour arracher à l'Église cette dernière liberté. M. Sabatier était persuadé que tous les actes du Souverain Pontife étaient inspirés par la vue de ce péril. Et pourtant d'autres dangers encore menacent la foi catholique en France; M. Sabatier, très au courant des affaires ecclésiastiques, ne pouvait l'ignorer; c'est afin d'y porter remède que Léon XIII parlait alors.

Étant donnée la portée diplomatique et parlementaire qu'il lui assignait, l'écrivain protestant trouvait la lettre du Saint-Père « admirable. »

« Il règne, dit-il, à travers tous les développements de sa pensée, un souffle d'humanisme, un goût de littérature, une mesure et un tact qui révèlent la fine culture classique de Léon XIII. »

L'éloge est délicat et le talent littéraire de M. Sabatier lui fait admirer dans le Pape des qualités dont il n'est pas dépourvu lui-même.

« Il faut encore louer, continue-t-il, la ferme

construction de l'ensemble, l'équilibre des parties, l'ordre des idées, la lucidité et l'élégance de l'expression. A côté des autres buts qu'il poursuivait, s'il a voulu prouver au monde qu'il était toujours bien vivant, et que ni la maladie de l'hiver dernier, ni ses quatre-vingt-dix ans ne lui avaient rien enlevé de ses forces intellectuelles et morales, il y a réussi pleinement. Aussi nette d'idées, aussi belle de forme qu'aucune de ses grandes lettres antérieures, celle-ci n'accuse aucune marque de vieillesse. »

Nous pouvons nous réjouir d'entendre un adversaire rendre ainsi témoignage aux éminentes qualités de Léon XIII, mais nous sommes persuadés que ces louanges adressées à l'homme, rendront plus sensibles à tous les vrais chrétiens, et plus encore au Saint-Père, la critique injuste et sectaire dont la doctrine de l'Église est aussitôt l'objet.

« Mais si l'on en vient au fond des choses, — continue M. Sabatier — il me semble que toutes ces qualités ne font que rendre plus évidentes les contradictions dans lesquelles se débat l'Église catholique en face de la société moderne. »

Et l'auteur développe la thèse bien connue de l'opposition irréductible entre l'esprit d'examen scientifique et l'autorité de la révélation imposée par l'Église.

Faire de la Somme de saint Thomas « le manuel

philosophique des hommes et même des prêtres du dix-neuvième siècle est pour M. Sabatier « une idée bizarre » par laquelle Léon XIII « se démontre homme du moyen âge dans le même temps qu'il veut être homme du temps présent. »

La méthode scolastique est « le parfait contrepied de la méthode positive moderne », et M. Sabatier en conclut qu'il a fallu « toute la dextérité littéraire de Léon XIII pour sauver et voiler ce qu'a même de plaisant la série de ces doubles conseils alternant entre l'exhortation à l'étude vaillante de toutes les sciences et l'interdiction régulière du terrain défendu. »

Le grave doyen de la faculté de théologie protestante se laisse aller sur ce sujet à des sarcasmes peu dignes d'un esprit aussi cultivé. Ce qu'il prouve le mieux, c'est que sa « théologie » n'a rien qui le distingue du plus pur rationalisme. S'il admettait la révélation surnaturelle et l'inspiration des Saintes Écritures, il devrait reconnaître que la science ne sera jamais entravée ni contredite dans ses progrès légitimes par la foi; si, au contraire, il ne croit ni à la révélation, ni à l'Écriture, que parle-t-il de théologie et de christianisme?

Mais il faut méditer la conclusion que tout cet article a préparée :

« Il en sera ici comme dans le domaine civil. De même que l'Église reste une société séparée,

juxtaposée à la société laïque, sans jamais pouvoir se fondre avec elle, de même la science de l'Église restant une science sacrée ne peut arriver à s'unir à la science séculière, et lui restera opposée avec la prétention de la régenter et de la corriger. *Voilà pourquoi l'enseignement catholique confessionnel,* malgré tous ses mérites, que nous ne nions pas, *ne cessera pas d'être suspect à la société libérale moderne.* IL NE PEUT DONNER QU'UNE FAUSSE ÉDUCATION PARCE QU'IL N'ENGENDRE QU'UNE FAUSSE SCIENCE. »

Retenons ces paroles, nous les entendrons plus d'une fois retentir du haut de la tribune du Palais-Bourbon.

Nous sommes avertis. Tant que l'Église sera l'Église, tant que la doctrine catholique ne sera pas sécularisée, laïcisée, c'est-à-dire anéantie, il n'y aura point de paix avec « la société libérale moderne. »

L'ancien régime a connu l'union de l'Église avec l'État, de la science avec la foi. La société transitoire du dix-neuvième siècle a pratiqué la séparation, la juxtaposition du spirituel et du temporel; la société du vingtième siècle veut la *fusion* de l'Église dans l'État, la sécularisation de la théologie, de l'exégèse, de tout ce qui fut, mais ne doit plus être, science sacrée.

C'est bien là que tend cette « forme nouvelle du catholicisme » dont parlait Mgr l'évêque

d'Annecy et que M. Sabatier s'employa, de tous ses efforts, à inoculer au clergé français.

Pour l'école libérale moderne, il y a incompatibilité radicale, opposition irréductible entre la science et la foi, entre l'existence du pouvoir spirituel et la souveraineté du pouvoir politique; il ne s'agit plus de tracer à chacun ses limites, d'arrêter les empiètements; la science ne connaît plus de barrières et le pouvoir humain s'estime frustré, dès que l'Église prétend être quelque chose hors de lui et sans lui.

Nous aurions fait un pas décisif vers la solution du conflit qui a rempli le dernier siècle si la question apparaissait ainsi nettement à tous les esprits.

Les luttes de demain forceront peut-être les moins clairvoyants à le reconnaître et, laissant de côté les lieux communs du libéralisme, ils cesseront de poursuivre le fantôme d'une réconciliation impossible entre la société moderne telle que la Maçonnerie l'a faite et l'Église telle que nous l'avons reçue de Dieu.

Ainsi de quelque côté qu'on examine le problème, que ce soit au point de vue dogmatique, philosophique, scientifique, social, politique, la conclusion est toujours la même : il n'y a pas de réconciliation, de transaction possible de la part de l'Église, avec le libéralisme, la civilisation moderne et le progrès. C'est la vérification et la confirmation par les faits de la condamnation portée contre la dernière proposition du *Syllabus*.

## VI

### ENCORE LA TACTIQUE DES NOVATEURS

Nous avons donné quelques extraits des enseignements épiscopaux, au sujet de l'encyclique de Léon XIII aux évêques et au clergé français. Jusqu'à quel point ces enseignements et ceux du Souverain Pontife lui-même ont-ils été entendus et compris, c'est ce que nous voudrions rechercher maintenant.

La presse religieuse, a été presque seule à s'occuper de ce document pontifical qui touche cependant aux plus graves questions scientifiques et doctrinales. Ce sont ses commentaires que nous allons étudier; ils nous permettront de saisir pour ainsi dire sur le vif les procédés dont on se sert pour éluder l'enseignement de l'Église.

« Le motif de ce nouvel acte, dit l'*Ami du Clergé,* ce sont les tendances dangereuses auxquelles nous étions exposés à céder, au grand

détriment du bien que nous avons la mission de procurer. Le Souverain Pontife ne relate aucun des faits, ne rapporte aucun des renseignements qui lui ont révélé le danger ; mais pour peu qu'on soit au courant des discussions soulevées en ces dernières années, il est facile de deviner à quelles préoccupations répondent les conseils formulés, quelles sont les craintes dont l'Encyclique au clergé français décèle tacitement l'existence. »

L'*Ami du Clergé* reconnaît qu' « il y aurait peut-être quelque intérêt » à constater l'étendue du mal, ses causes ; quelles sont les parties du clergé les plus atteintes ; s'il y a école et conjuration, etc. « L'Encyclique n'en dit rien, conclut-il, le mieux est de faire comme elle. »

La conclusion est un peu forcée. Le Pape n'est point tenu de tout dire ni de résoudre, d'un seul coup, tant de problèmes. Il trace les grandes lignes ; il pose les principes, c'est à nous de faire les applications particulières et de déduire les conséquences. Le mieux n'est donc pas de nous taire.

« C'est en se dégageant le plus possible des préoccupations personnelles et intéressées, poursuit l'*Ami du Clergé*, qu'on peut arriver plus sûrement à la véritable intelligence des enseignements pontificaux. »

Excellent conseil, en vérité, et dont nous ne tarderons pas à regretter qu'il soit tenu si peu compte. En voici, dès maintenant, la preuve.

On lit dans la *Quinzaine* du 1er novembre 1899 une petite phrase qui porte en elle un grand enseignement. La *Quinzaine* est l'un des principaux organes du mouvement novateur; après un coup d'œil assez mélancolique sur l'année écoulée, M. Georges Fonsegrive, son directeur, fait, d'un ton dégagé, la réflexion suivante :

« Pour tout le reste, la récente Encyclique aux évêques et au clergé de France, jointe à la mesure infiniment gracieuse qui a élevé Georges Goyau, notre collaborateur de la première heure, à la dignité de commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, nous a procuré les plus intimes satisfactions. »

Cette croix de Saint-Grégoire-le-Grand *jointe* à l'encyclique est vraiment une délicieuse trouvaille; ce nous est une nouvelle preuve de ce qu'un homme d'esprit peut dire, en français, avec un mot. Vous voici donc averti, cher lecteur : il ne faut point séparer ce que M. Georges Fonsegrive a uni, mais il faut toujours considérer l'encyclique « jointe à la mesure infiniment gracieuse » dont un collaborateur de la *Quinzaine* a été l'objet.

Nous sommes loin, on le voit, du sage conseil de l'*Ami du Clergé* « se dégageant le plus possible des préoccupations personnelles et intéressées, » pour « arriver plus sûrement à la véritable intelligence des enseignements pontificaux ».

Ecoutons maintenant M. l'abbé Naudet, et cherchons à apprécier la sûreté de ses commentaires, d'après la règle à nous indiquée par l'*Ami du Clergé* :

« Cette Encyclique était promise, ou du moins attendue.

» Voilà longtemps que nos bons amis les réfractaires l'avaient annoncée comme le coup de massue qui devait pulvériser à jamais les abbés démocrates chrétiens. Elle a paru ; les abbés démocrates peuvent se tâter ; ils ne mourront pas cette fois.

» Dans le document pontifical, les abbés démocrates ont trouvé des éloges et des encouragements pour lesquels ils ne sauraient exprimer trop filialement leur reconnaissance au Père commun des fidèles. Comme tous les prêtres de France, ils y ont aussi trouvé de sages conseils, conseils d'autant plus faciles à suivre qu'ils étaient depuis longtemps la règle de leur conduite ; ils n'y ont pas trouvé de condamnation. »

Il passe, à travers ces lignes, comme un soupir de soulagement ; on y sent la satisfaction de quelqu'un qui s'attendait à une catastrophe et se croit quitte au prix de quelques contusions, mais on cherche en vain ce parfait dégagement « de toutes préoccupations personnelles et intéressées », condition nécessaire de « la véritable intelligence des enseignements pontificaux. »

Peut-être, ce noble sentiment va-t-il se faire

jour dans la suite? Reprenons la *Justice Sociale* (30 sept. 1899) et lisons :

« Non seulement le Pape bénit notre action, mais il a encore l'extrême bonté d'énumérer nos œuvres : Porter aux peuples les enseignements de l'encyclique *Rerum Novarum*, provoquer des réunions et des congrès, fonder des cercles, des caisses rurales, etc., introduire des réformes dans l'ordre économique et social, écrire des livres, des articles dans les revues et journaux, etc., etc.

» Et s'il n'est pas vrai de dire que nous sommes les seuls à faire ce travail, on peut du moins affirmer que les abbés démocrates sont en tête du mouvement. Les prêtres dont le nom est connu dans toute la France et au dehors comme les promoteurs, les apôtres infatigables de cette action que le Pape loue, encourage et bénit : les Lemire, les Gayraud, les Garnier, les Six, les Dehon, les Gibier, les Dabry, les Pastoret, les Fontan, les Farel, les Pon, les Moustier, et tant d'autres, sont des abbés démocrates, des ralliés que la *Vérité* excommunie et que les réfractaires veulent brûler. »

Oh! le bon billet que nos abbés démocrates se donnent! Ils veulent bien reconnaître qu'ils ne sont pas les seuls à faire des congrès, des patronages, des cercles, des articles de journaux et des livres, mais leur titre incommunicable, c'est d'être « connus dans toute la France et au

dehors comme les promoteurs et les apôtres infatigables de ce mouvement que le Pape loue. »

Malheureusement, si l'on regarde quels sont les journaux et les brochures qui représentent M. Naudet et ses amis comme les « promoteurs et les apôtres infatigables » des œuvres que le Pape loue, on est forcé de reconnaître que ce sont surtout les feuilles dont ces messieurs sont les rédacteurs.

Ces bons abbés démocrates qui sont encore jeunes et tiennent à rester tels, n'étaient pas nés, pour la plupart, quand a commencé en France « ce mouvement que le Pape loue. »

Le premier congrès des œuvres ouvrières s'est tenu à Angers en 1858. Les premiers patronages datent de 1845; les premiers cercles de 1855, 1872 et 1873; les « promoteurs » et les « apôtres infatigables » de ce mouvement ont été, dans le clergé : Mgr de Ségur, le P. Milleriot, l'abbé Planchat, l'abbé Timon-David, et beaucoup d'autres, morts depuis quinze ou vingt ans ; ceux-là n'étaient point, tant s'en faut, des abbés démocrates, et quand MM. Naudet, Lemire, Dabry sont entrés dans la carrière, il y a longtemps que ces aînés n'y étaient plus.

D'ailleurs, que faut-il entendre par ces mots de « promoteur » et d' « apôtre » ? Faire, çà et là, des conférences ; semer des idées ou plutôt des phrases, est chose aisée mais de peu de fruit ; fonder, au contraire, soutenir et diriger

par une action continue, persévérante, une œuvre stable et sérieuse, c'est un grand travail, auquel la vie d'un homme est vite consumée. Parmi les noms que cite M. Naudet, nous n'en connaissons guère qui aient fourni cette tâche, et ce sont précisément les plus obscurs, ceux dont il est tout à fait inexact de dire qu'ils sont « connus dans toute la France. »

Encore une fois, que nous sommes loin du dégagement « de toutes préoccupations personnelles » nécessaire à la « véritable intelligence des enseignements pontificaux ». Le lecteur conviendra que ce n'est point notre faute; si nous nous engageons sur ce terrain, nous marchons à la suite de nos adversaires.

Passons à la *Vie Catholique*. Là, c'est l' « incomparable Richeville » (ainsi parlait alors l'abbé Dabry), qui nous donne le diapason :

« Il faudrait se prosterner devant la dernière Encyclique, en adorer l'opportune grandeur, la lumière et la beauté. »

Le ton est un peu haut pour une première note, et il est à craindre que le chœur des rédacteurs de la *Vie Catholique* ne le puisse soutenir jusqu'au bout. Au risque de passer, une fois de plus, pour « réfractaire », nous persistons à penser qu'il ne faut adorer que Dieu seul, et nous n'obligerons personne à se « prosterner devant la dernière Encyclique », quand même elle serait « jointe » à la décoration de M. Georges Goyau.

Peut-être serait-il préférable de la lire, ce que « l'incomparable Richeville » n'a pas eu le loisir de faire, soit à cause de l'attitude profondément incommode qu'il a prise, en se prosternant devant elle, soit parce que la *Vie Catholique*, malgré l'agrandissement de son format, n'a pas trouvé la place de publier intégralement le document qu'elle « adore ».

Si elle n'en publia pas le texte, la *Vie Catholique* ne ménagea point la place à ceux de ses rédacteurs ou amis qui voulurent en dégager l'esprit.

Richeville, « l'incomparable » fut au premier rang :

« Quand le Saint-Père avait envoyé au cardinal Gibbons sa lettre sur la *Vie du Père Hecker*, les réfractaires annonçaient enfin la condamnation si impatiemment attendue.

» Eh bien, la voilà cette fameuse condamnation ! Jamais les démocrates chrétiens n'auraient osé espérer une sanction si éclatante de leur activité. Jusqu'ici Rome s'était bornée à la proclamation du programme doctrinal. Aujourd'hui, c'est un acte de gouvernement et de discipline.

» Ce qu'approuve le Saint Siège, ce sont nos tendances, ce sont nos idées, c'est notre mouvement ».

C'est peut-être cela aussi que « l'incomparable Richeville » adore.

Vraiment, nous nous éloignons toujours da-

vantage des conseils de l'*Ami du Clergé* : se dégager, le plus possible, « des préoccupations personnelles et intéressées » pour « arriver plus sûrement à la véritable intelligence des enseignements pontificaux. »

Combien est nécessaire l'avis que donnait Mgr l'évêque d'Annecy à son clergé :

« Défiez-vous de ceux qui viennent à vous couverts de peaux de brebis... Ils se disent les seuls interprètes autorisés de la pensée et des désirs du Saint Siège. Défiez-vous. »

Mais rien ne saurait donner une plus juste idée de la façon dont les novateurs exploitent, en faveur de leurs idées, les moindres témoignages de bienveillance accordés à leurs personnes que la manière dont ils claironnèrent les incidents du pèlerinage *ad limina* de M. Georges Fonsegrive, directeur de la *Quinzaine*.

On lisait dans la *Justice sociale* du 6 mai 1900 :

LETTRE DE ROME

« La toute particulière bienveillance avec laquelle le Saint-Père a reçu M. Fonsegrive, l'éminent directeur de la *Quinzaine*, et la très haute estime que lui ont témoignée les éminentissimes cardinaux, ont fait une grande impression dans le monde romain.

» On connaît ici les attaches de M. Fonsegrive avec les démocrates chrétiens, et l'on considère son succès personnel sur lequel je ne reviens pas

puisque tous les journaux en ont parlé, me contentant de dire qu'il a été très grand, très grand, comme une nouvelle victoire pour la cause démocratique. Bien entendu, les réfractaires de toutes formes, les obliques et les déclarés, car nous avons ici, comme vous, des variétés et des sous-variétés, ne sont pas contents et commencent à le montrer. Aussi ne vous étonnez pas si la campagne reprend contre nos amis. Ne vous en inquiétez pas non plus. La situation des démocrates chrétiens à Rome est très solide, le passage de M. Fonsegrive l'a encore mieux assise, si la chose est possible ; et, comme toutes les autres, cette campagne rappellera une fois de plus, l'histoire du serpent et de la lime que La Fontaine a racontée.

» Vous avouerez, d'ailleurs, qu'il y aurait de la cruauté de votre part de demander que ceux qui attaquent soient, à la fois, battus et contents.

» Deux faits ont surtout donné à la conférence de M. Fonsegrive une toute particulière signification.

» D'abord le directeur de la *Quinzaine* a été reçu en audience privée par le Saint-Père.

» Ensuite Léon XIII lui a remis lui-même son propre portrait, un camée superbe, dans un cadre d'or enrichi de pierreries ; cadeau royal dont le Pape est loin d'être prodigue, et qui revêt, en la circonstance, le caractère d'une très haute distinction.

» Vous savez comme moi qu à Rome rien ne se fait au hasard ; tout est voulu, préparé et les actes sont représentatifs des idées. Or nul n'ignore quelle ligne politique et sociale M. Fonsegrive a donnée à sa revue ; cette ligne est d'ailleurs la vôtre, et on sait que M. Fonsegrive est l'un de nos meilleurs amis. On sait aussi que, il y a quelque temps, un évêque ardent et irréconciliable adversaire des démocrates a solennellement condamné M. Fonsegrive. Vous comprenez que si Rome a marché dans ces conditions c'est quelle l'a bien voulu et que son opinion est faite.

» Si quelque incident nouveau se produit, je vous tiendrai au courant, très heureux de vous être agréable et de prendre de nouveau contact avec la *Justice Sociale* et ses lecteurs.

» XXX. »

Telle est la méthode de discussion et la doctrine théologique du parti.

Nous autres, « réfractaires, » nous nous appuyons sur les encycliques, sur les décisions authentiques et juridiques du Saint-Siège, sur les actes épiscopaux qui obligent les fidèles à l'obéissance. Les américanistes et les démocrates ont édifié leurs croyances sur d'autres fondements. Que nous opposent-ils, en effet ?

Une audience « particulière » accordée par le Pape à quelqu'un de leurs amis ; une croix de

Saint-Grégoire-le-Grand à quelque autre : un camée à M. Fonsegrive. Que dis-je, un camée ? Il y a aussi le cadre, un cadre avec brillants, que le démocrate XXX qualifie, dans son trouble, de « cadeau royal. »

Quoi qu'il en soit de ces sources théologiques d'un nouveau genre, la lettre du prétendu correspondant de Rome ne laisse pas que d'être instructive.

Quelle notion pourront avoir de l'Église, de sa hiérarchie et de sa doctrine, ceux qui croiront que le Saint-Père entend, par un cadeau, réformer un jugement doctrinal porté par un évêque et donner une « direction » aux catholiques de toute une nation ?

Rappelons en peu de mots ce que nous avons relaté plus haut :

« A la suite de la publication d'un article de M. Fonsegrive dans la *Quinzaine* du 1er avril 1899, article intitulé : *Américanisme et Américains*, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, faisait paraître dans la *Semaine religieuse* de son diocèse une « déclaration » longuement motivée qui se terminait par le jugement suivant :

« Considérant que nous ne pouvons permettre qu'une revue catholique, destinée spécialement aux ecclésiastiques et dont un certain nombre d'exemplaires circulent dans notre diocèse, égare le clergé et les fidèles sur des opinions et des doctrines que Notre Saint-Père le Pape a con-

damnées pour « sauvegarder » — il l'a dit lui-même, — « *l'intégrité de la foi* et veiller au salut des âmes » ;

» En vertu de notre autorité épiscopale, accomplissant un des grands devoirs de notre charge, nous déclarons repousser et condamner l'article du 1er avril 1899, intitulé : *Américanisme et Américains*, comme donnant de la lettre de Notre-Saint-Père le Pape à Son Éminence le cardinal Gibbons, du 22 janvier 1899, une interprétation inexacte, erronée et très gravement injurieuse à l'égard de l'autorité du Saint-Siège apostolique et de la personne auguste de Léon XIII. »

L'acte de Mgr Turinaz était un acte de juridiction épiscopale, un acte doctrinal qui échappait, par son caractère, aux discussions de la presse.

M. Fonsegrive l'a compris et n'a pas écrit une ligne pour se justifier, moins encore pour contester.

Le Saint-Père qui appelait à Rome, pour le jubilé séculaire de 1900, les catholiques du monde entier, pouvait-il ne pas accueillir avec une paternelle bienveillance un catholique venu à Rome en cette année sainte ?

Léon XIII et les éminents personnages de la cour pontificale qui ont pu recevoir M. Fonsegrive, auront pensé du directeur de la *Quinzaine* ce qu'en écrivait, en 1899, l'*Ami du Clergé* :

« Nous l'avons dit à M. Fonsegrive, très respectueusement, — car il est de nos amis et nous l'estimons comme tel, — il lui manque un peu d'être rompu à l'étude de la théologie, d'où les surprises de son style et de certaines rencontres d'idées qu'il éviterait s'il connaissait mieux la terminologie de nos docteurs classiques. Qu'il y ait chez lui une petite pointe de sympathie pour certaines modernités d'idées et de langage sujettes à critique, nous le croyons, et très franchement le lui avons dit, mais ce n'est pas là de quoi l'excommunier... »

Le Pape a donc reçu M. Fonsegrive et lui a donné son portrait. Mais conclure de là qu'un camée, avec ou sans cadre, vaut un jugement doctrinal et peut infirmer, en quoi que ce soit, la sentence de l'évêque de Nancy, c'est ce que l'étrange théologien qui signe XXX à la *Justice Sociale* oserait seul soutenir.

La prétention de faire « marcher » Rome apparaît si impudemment dans cette lettre que nous avons cru devoir la publier telle quelle.

Elle apprendra à ceux qui pouvaient en douter encore de quelle façon procède le parti des « novateurs. »

La moindre faveur personnelle, humblement sollicitée d'ailleurs et parfois longtemps attendue, est aussitôt transformée en un « acte représentatif des idées » de Léon XIII, en une mesure « voulue et préparée » pour témoigner à

toute l'Église de la « très haute estime » dans laquelle le Pape et le Sacré-Collège tiennent M. X..., ses amis, ses idées et les idées de ses amis.

Cette lettre prouve aussi quel ressentiment profond l'école démocratique a gardé de la sentence doctrinale rendue par Mgr Turinaz, l' « irréconciliable adversaire des démocrates. »

Il est bon d'en prendre note, car tout a été fait depuis, même aux dépens de l'honneur et de la paix de l'Église, pour susciter à « l'ardent évêque » des embarras capables de paralyser son action. Ce sera, d'ailleurs, peine perdue. Le jour même où Mgr l'évêque de Nancy censurait l'article de M. Fonsegrive, le 19 avril 1899, Léon XIII envoyait à Mgr Turinaz une lettre qui valait bien le camée dogmatique si joliment encadré par la *Justice Sociale*.

Dans cette lettre, le Pape louait le « talent », la « doctrine », l' « art de bien dire » de l'*irréconciliable adversaire des démocrates*.

« Les sujets que vous avez traités, disait Léon XIII, répondent parfaitement aux nécessités de l'heure présente, et la manière dont vous les exposez révèle, en même temps qu'un zèle éclatant pour la religion, un ardent amour pour la patrie. »

Après bien d'autres éloges, motivés et formulés en termes que la presse démocratique ne se lasserait pas de reproduire, s'ils s'adressaient

à quelqu'un de ses amis ou de ses patrons, le Pape disait à l'évêque de Nancy :

« Vous n'avez donc qu'à poursuivre de tout cœur vos projets, ce dont Nous ne doutons pas, et à les mener à bonne fin, ce que Nous souhaitons ardemment. *Que sur ce point ceux-là surtout vous prêtent aide et concours qui appartiennent aux saints ordres, et dont la principale gloire doit être d'écouter leur évêque comme un* MAITRE *et de le suivre comme un* CHEF »

S'il y a, dans le clergé de Nancy, des prêtres abonnés à la *Justice Sociale*, la « Lettre de Rome » de XXX... ne les engagera guère à « écouter leur évêque comme un maître et à le suivre comme un chef. »

Ce sont là pourtant des « directions pontificales » très authentiques et très claires. Cela n'empêche pas la *Justice Sociale* de dire que « Rome à marché » et que ceux qui ne veulent pas suivre la ligne politique et sociale que M. Fonsegrive a donnée à sa revue sont des « réfractaires. »

La tactique qui consiste à s'arroger le monopole de l'obéissance au Pape, tout en ne tenant aucun compte de ses enseignements authentiques, s'est donc exercée, une fois de plus, sur l'encyclique au clergé français. Nous avons pu en constater les résultats au Congrès de Bourges, en septembre 1900.

C'est cette même encyclique que les organisateurs du Congrès avaient choisie pour programme des travaux de l'assemblée. Grâce à cette apparente docilité au Saint-Siège, ils ont pu tenir leur réunion, et renouveler, sous le couvert de l'encyclique, la plupart des erreurs et des procédés qu'elle condamne.

## VII

### UN ENFANT TERRIBLE

L'attitude d'un trop grand nombre de catholiques et de membres du clergé, en face des hardiesses doctrinales maintes fois condamnées par l'Église, mérite d'être signalée comme un des plus grands dangers que le catholicisme ait courus depuis la Réforme et l'hérésie janséniste.

Nous voudrions maintenant étudier de plus près les divers symptômes de ce mal parmi les catholiques et le clergé français.

M. Henri Mazelle a publié dans le *Sillon,* le 10 juin 1899, un article intitulé : *La France se protestantise-t-elle ?*

Cet article, inspiré par le dépit que causait à son auteur la condamnation alors toute récente de l'*Américanisme,* exprime avec amertume le regret de voir l'Église censurer les doctrines du

siècle et perdre ainsi le contact avec l'esprit contemporain :

« Héritière des philosophes grecs et des jurisconsultes romains, elle (l'église militante) a parfois, au cours des siècles, *trop perdu de vue l'unité des cœurs en poursuivant l'unité des doctrines ;* en satisfaisant les intelligences, *elle a oublié sa mission principale* de désaltérer les âmes, et elle a trop accentué son caractère impératif, rituel et temporel.

« *Le malheur pour l'Église* est que cette demi-victoire (contre la Réforme) la poussa vers *une position fausse.* Le concile de Trente avait dû ne pas se contenter de confirmer et préciser le dogme, il avait légiféré pour la discipline, le droit canon, le temporel. *La besogne qu'il fit fut bonne, mais dure. C'est de lui que l'Église garde cette* POSITION RAMASSÉE, HARGNEUSE, HOSTILE, *favorable seulement pour la défensive.* Aussi la vit-on, de siècle en siècle, plus forte dans son domaine propre et *plus faible dans le champ des peuples.* Comme elle profite mal de son admirable renaissance du dix-septième siècle ! »

Si l'Église en « profite mal, » c'est qu'elle s'attarde à batailler contre les jansénistes, molinistes, casuistes, quiétistes, de même qu'aujourd'hui elle « s'acharne à poursuivre le même fantôme, l'unité de doctrine politique et sociale » par des « anathèmes féconds en équivoques et en malentendus. »

Cette conception des « fautes » de l'Église n'est pas personnelle à M. Henri Mazel. La même livraison du *Sillon* nous en donne des preuves presque à chaque page.

Le *Sillon* pénètre dans nos grands séminaires et compte plus d'un séminariste parmi ses rédacteurs et ses correspondants. D'une lettre sur *les études dans les grands séminaires,* nous extrayons ceci (page 342) :

« Il me semble que l'on nous a compliqué au delà du nécessaire notre religion, notre christianisme catholique, et je revendique, au nom de ceux qui éprouvent, avec la bonne volonté réelle d'adhérer à l'Église, une répugnance invincible pour cet ensemble de pratiques cataloguées et rituelles, le droit de s'en tenir en ces matières à ce qui est vraiment commandé par l'Église, au nom du Christ et de rester surtout « des adorateurs en esprit et en vérité » ; *je revendique aussi et surtout la liberté vraie et le respect sincère de la pensée catholique pour les opinions dites nouvelles quand elles ne sont pas réellement contre une vérité définie et définitivement acquise.* »

Un tel langage donne raison à M. Henri Mazel disant que la *protestantisation* des consciences a fait, depuis un quart de siècle, « d'énormes progrès. » Mais n'est-il pas inouï de songer qu'une revue où se publient de telles hardiesses pénètre dans nos séminaires?

Dans un important article sur l'*Américanisme défendu par deux détracteurs du Saint-Siège*, la *Civilta Cattolica* du 17 juin 1899, réfute, entre autres erreurs, celle que vient de formuler le correspondant du *Sillon*, et rappelle que la soumission à laquelle *sont obligés en conscience* tous les catholiques adonnés aux études scientifiques, s'étend non seulement aux dogmes définis par l'Église, mais aux décrets des Congrégations romaines et aux conclusions théologiques admises comme vraies, du commun et constant accord des auteurs catholiques.

Mais revenons à M. Henri Mazel, dont le court travail vaut à lui seul un long poème.

Pour remédier « à la déplorable confusion qui se fait de plus en plus depuis quatre siècles, entre l'unité de doctrine religieuse et l'unité de conduite politique et sociale », l'ardent écrivain est prêt à se dévouer.

« C'est aux laïcs, ici, à élever la voix, s'écrie-t-il, puisque les clercs ne le peuvent pas ou ne le veulent pas. »

Avec quelle liberté il le fera (le dogme défini mis à part, mais lui seul), on peut en juger par ces paroles :

« Nous pouvons librement parler de tout ce qui est pure discipline contingente (?), à plus forte raison de tout ce qui est organisation temporelle (?). Et nous en parlerons pour exhorter nos frères à *trancher ces questions d'après*

*les lumières de leur conscience et de leur expérience, et non d'après le mot d'ordre des clercs, même des évêques,* MÊME DU SAINT-PÈRE (1). »

Suit une profession de foi républicaine, qu met son auteur « d'autant plus à l'aise » pour blâmer les évêques et les « directions pontificales. »

Peut-être nous objectera-t-on que ces folles témérités de langage sont de peu de conséquence de la part d'aussi jeunes gens et que les enseignements du Saint-Siège vont mettre un terme à ce que Mgr Ireland appelait des « extravagances. »

A cela, nous répondrons que, de ces jeunes gens, un bon nombre atteignent l'âge mûr, et que des gens qui ne sont plus jeunes les encouragent et les patronnent; nous dirons, en outre, que cette livraison du *Sillon* est postérieure de trois mois à la condamnation de l'*américanisme,* et que nous avons eu déjà l'occasion de relever

(1) Nous devons ajouter que le directeur du *Sillon* M. Marc Sanguier-Lachaud, a désavoué l'article de M. Henri Mazel, au cours d'une visite qu'il fit, peu après cette publication, à M. Auguste Roussel, rédacteur en chef de la *Vérité.* Malheureusement, ce désaveu verbal, n'a pas été porté à la connaissance des lecteurs du *Sillon.*

On peut consulter sur cette question de la *protestantisation* de la France, le livre du R P. Fontaine : *L'infiltration protestante et le clergé français.* Ce livre, qui a déjà soulevé d'ardentes polémiques, est digne de la plus sérieuse attention. Il dénonce un véritable péril national.

la façon peu respectueuse dont cette revue parlait des récentes décisions de Rome.

Laissons d'ailleurs la parole à M. Henri Mazel :

« Et l'américanisme, *pense-t-on que le Pape a été heureux de se prononcer là-dessus,* et qu'il aurait eu même l'idée de le faire sans le zèle criard de quelques sauveurs du Capitole? Le résultat, on le voit : pour prévenir un danger de divergence théologique sur le mode d'action du Saint-Esprit dans les âmes, *danger imaginaire* et contre lequel ont protesté avec indignation ceux-là mêmes qu'on visait, *on court risque d'achever de couper bras et jambes à nos pauvres frères,* et ce, non dans le domaine du dogme, mais dans celui de l'action de chaque jour, privée ou publique. *Franchement, nous avions bien besoin de cela !* »

Peut-on traiter avec plus d'insolence l'autorité du Saint-Siège ! Oui, et nous demandons au lecteur la permission de reproduire ici la suite de ce petit *factum,* afin qu'il voie jusqu'où vont nos jeunes libéraux :

« On chuchote bien des choses, je ne l'ignore pas, sur la façon dont l'entourage du Saint-Père aurait mis à profit, ces temps derniers, sa vieillesse et sa maladie. Il est, en effet, malheureux que la chancellerie du Vatican parle si longuement de l'américanisme et de l'école normale des sœurs enseignantes quand elle n'a pas cru devoir dire un mot sur les trois cent mille Ar-

méniens massacrés (aussi l'Arménie est-elle en train de passer au protestantisme). Mais *le mal serait peu de chose* si les catholiques prenaient l'habitude de ne regarder du côté de Rome que quand il s'agit de religion. Nous ne demandons pas au Parlement de préciser la solution du problème de la grâce ; pourquoi nous adresserions-nous à la Congrégation des Réguliers et des Évêques pour savoir si l'éducation des *Oiseaux* est bonne ou mauvaise?...

» Sans l'action tenace de quelques inquisiteurs spontanés, est-ce que le Saint-Père aurait pensé à se prononcer sur la question d'une école normale d'institutrices religieuses? En quoi cela regarde-t-il plus la cour de Rome que le menu du réfectoire de cette école ou la couleur du badigeon de ses murailles ? »

Pareil langage est intolérable dans l'Église, et nous croyons que les « inquisiteurs spontanés » n'auraient point de peine à faire payer cher au *Sillon* cet accès de fureur libérale ; on verrait alors ceux qui nous traitent de « réfractaires » conjurer le Saint Siège de ne pas sévir contre « ses amis ». Car les jeunes gens du *Sillon* sont parmi ceux que Richeville, de la *Vie Catholique,* appelle des « pontificaux. »

Mais ces artifices de langage et ces roueries de la polémique ne trompent pas la vigilance de Rome. La *Civiltà Cattolica* nous apporte la preuve que le jeu du libéralisme est percé à jour.

« Les américanistes, dit la *Civiltà*, dans l'article déjà cité, comme tous les autres catholiques « indépendants » sont avec la Pape à condition que le Pape soit avec eux. Si Sa Sainteté conforme son enseignement au leur, c'est un Pape providentiel, inspiré, aux grandes et larges vues, le plus grand Pape, le plus savant qui ait occupé la chaire de saint Pierre; mais s'il juge autrement qu'eux ou, ce qui est pire, s'il condamne et censure leurs idées, alors, juste ciel! il devient un Pape réactionnaire et intransigeant, un esprit étroit, l'instrument et le porte-parole des jésuites et des théologiens politiciens qui le circonviennent. »

C'est bien là ce que nous lisons dans les feuilles libérales; c'est le sentiment qu'exprimait, en 1899, un des grands chefs de l'américanisme, de passage à Paris. Il disait à propos des actes alors récents de Léon XIII :

« Ce Pape sur lequel nous avions cru pouvoir fonder de si belles espérances finira plus mal encore que Pie IX! »

Des déclarations aussi compromettantes échappent rarement à nos novateurs, elles sont ordinairement désavouées, soit par l'auteur — ce n'est pas le cas ici, — soit par le rédacteur en chef de la feuille où elles se sont produites, mais l'esprit libéral de conciliation doctrinale n'en inspire pas moins toute la rédaction.

# VIII

## THÉOLOGIE NOUVELLE

Sur tous les points à la fois, la doctrine traditionnelle de l'Église est ébranlée; de toutes parts, la pensée chrétienne est circonvenue, le sens catholique faussé.

Dogme, morale, discipline, Écriture-Sainte, tradition, philosophie, droit naturel, rien n'échappe à cette influence dont l'action délétère s'insinue partout.

La foi est en péril; la divine constitution de l'Église est menacée, et cependant beaucoup s'obstinent à ne pas voir le danger.

Ce dévergondage d'erreurs donnera-t-il un jour naissance à quelque grande hérésie? On peut le craindre, car il y a, sous toutes ces formes diverses de l'esprit de nouveauté, une pensée commune d'où les autres procèdent, une idée maîtresse qui donne à l'ensemble force et cohésion.

Le lamennaisianisme, le libéralisme catholique, le traditionalisme, le rosminianisme, le socialisme catholique, l'américanisme, etc., ne sont que des épisodes du mouvement intellectuel et religieux de notre temps. Il y a un système plus vaste, plus capable de s'étendre à toutes les sciences et de les pénétrer : c'est l'évolutionisme. L'invasion de cette théorie dans le domaine théologique est aujourd'hui le plus grand danger qui menace la foi.

Restreinte d'abord aux sciences naturelles, elle s'est bientôt étendue à l'histoire et ensuite à la religion. D'origine anglo-saxonne, elle répond à merveille aux aptitudes intellectuelles de cette race et favorise, par conséquent, dans le domaine des idées, sa prédominance déjà menaçante dans celui des faits.

C'est donc une erreur d'avenir, une idée envahissante et conquérante, digne de la plus sérieuse attention. Déjà nous avons signalé les audaces d'un écrivain de la *Contemporary Review* qui, sous le pseudonyme de « Romanus, » appliquait aux dogmes et à la discipline de l'Église les théories évolutionistes. Aujourd'hui, c'est en France que nous constatons l'invasion des mêmes idées.

Dans la *Revue du Clergé Français* de décembre 1898, M. l'abbé Loisy, sous le pseudonyme de A. Firmin, expose la théorie de ce qu'il appelle *Le développement chrétien.*

C'est sous le patronage du cardinal Newmann que l'ancien professeur à l'Institut catholique de Paris présente au public français les idées de la nouvelle école théologique.

Newmann publia, en 1845, un ouvrage intitulé : *An Essay on the development of christian doctrine.* Il s'était converti au catholicisme en écrivant ce livre.

C'est ce que l'on appelle aujourd'hui un document humain ; l'histoire d'une âme de bonne foi parvenant graduellement à la connaissance de la vérité.

Le caractère même de ce livre interdit d'y chercher autre chose que les raisons personnelles qu'a eues Newmann de se faire catholique, raisons qui, selon les circonstances et les dispositions particulières de son esprit, ont fait sur lui la plus décisive impression.

Mais, chercher, sous la plume d'un néophyte, les fondements d'une apologétique nouvelle et d'un système destiné à renouveler les études théologiques, c'est une tentative imprudente et une très dangereuse illusion.

Telle est cependant la pensée de M. l'abbé Loisy, tel l'objet de son étude dans la *Revue du Clergé Français.*

Voici comment il présente, sous le couvert de l'illustre converti, le point de départ de tout le système d'après lequel il expliquera le progrès du dogme et la constitution de l'Église :

« Newmann pose en principe qu'une idée vivante, réelle et non abstraite, qui prend possession de l'esprit des hommes, suit dans son développement une ligne toute différente de celle d'un axiome de géométrie, dont les conclusions se déduisent mathématiquement l'une de l'autre. La fortune d'une telle idée dépend plus ou moins des esprits qui l'ont reçue et qui travaillent à son progrès. »

Nous voici, dès le principe, en face d'une assertion au moins singulière. Qu'est-ce qu'une « idée vivante, réelle et non abstraite ? »

Toute idée est vivante et réelle aussi, mais d'une réalité purement idéale, car elle ne saurait exister en dehors de l'intelligence. Un axiome de géométrie est une idée aussi « réelle, » aussi « vivante » que l'idée de patrie, de famille, de Dieu. Si cette expression : « idée vivante » n'est qu'une figure de rhétorique, une métaphore, nous pouvons l'admettre comme telle, mais elle ne saurait avoir une autre portée.

C'est cependant ce que prétend la nouvelle école dont M. Loisy se fait ici l'interprète.

L' « idée vivante » est pour elle une réalité subjective qui « se développe » dans l'esprit des hommes suivant une ligne « toute différente » de celle des idées abstraites. Ce n'est pas, comme celles-ci, par voie de syllogisme et suivant les lois de la logique, c'est par une sorte de germination.

Comme la plante croît et se développe, en s'assimilant tout ce qui peut lui servir de nourriture dans le lieu où elle a germé, ainsi en est-il d'une « idée vivante » dans l'esprit humain.

« Un rapport s'établit entre elle et tout ce qui préoccupe ceux qui la portent. Elle attire en quelque sorte dans son orbite ce qui ne lui est point contraire ou qui peut avoir sur elle quelque affinité positive, et elle repousse tout ce qui lui est hétérogène ou directement opposé. Elle grandit en s'assimilant ce qui l'entoure, et sa pureté ne consiste pas à s'isoler de tout, mais à tout dominer, à se perpétuer en dominant tout ce qui l'approche. Conséquemment, l'histoire d'une telle idée est celle d'une lutte perpétuelle, et les temps de silence ne sont pas ceux où l'idée prospère et grandit. Quel que soit le risque de corruption occasionné par le contact du monde, ce risque est à courir pour que la vérité soit comprise et arrive à une manifestation plus complète. »

On voit déjà quelles conséquences pratiques il sera aisé de déduire d'une semblable théorie, si l'on en vient à appliquer aux dogmes ce que M. Loisy dit des idées. Mais n'est-il pas permis d'admirer avec quelle légèreté des assertions aussi gratuites sont produites au grand jour, sans le moindre essai de démonstration, et placées comme fondement solide à la base de tout un système qui prétend réformer la philosophie et la religion ?

Toute « idée vivante » déposée dans l'esprit humain comme un germe dans un sillon, y croît et s'y développe suivant le principe de vie qui est en elle et les éléments homogènes et assimilables qu'elle trouve dans l'esprit qui la porte. L' « idée vivante » sera donc sujette à des transformations et à des changements analogues à ceux qui du gland font un chêne.

« Ici bas, vivre c'est changer, dit M. Loisy, et ce qui est devenu parfait ne l'a été qu'après bien des transformations. Telle est la loi de tout développement réel dans l'humanité : telle est aussi la loi du développement religieux. »

Voilà le grand mot amené.

Le « développement religieux, » le « développement chrétien » s'accomplit suivant les lois que nous venons de décrire.

Le dogme est une « idée vivante » et c'est dans ce sens que les novateurs entendent cette expression : « la vie du dogme » et s'appliquent à la faire passer dans la langue théologique.

Combien cette théorie est opposée à la doctrine traditionnelle, il est à peine besoin de le démontrer. M. Loisy ne le conteste pas, mais il estime qu'il est permis de soutenir ce système à titre d'hypothèse scientifique, seule capable, ajoute-t-il, de satisfaire aux exigences de l'esprit moderne.

C'est ici que nous touchons au fond même du débat entre l'esprit moderne et la doctrine ca-

tholique, et que nous surprenons une nouvelle tentative, grâce à laquelle on espère échapper aux condamnations du concile du Vatican, rappelées par Léon XIII dans la lettre au cardinal Gibbons.

Le système du « développement chrétien » apparaît bien, dans les lignes suivantes, comme le fond théologique de l'américanisme.

« La conservation des dogmes *in eodem sensu eademque sententia* exclut du développement doctrinal la contradiction, la substitution d'un sens à un autre sous la même formule, *mais non pas l'interprétation d'une vérité traditionnelle par le moyen de notions connaturelles*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, *à la première expression de ces vérités*. Qu'est-ce que la théologie chrétienne, depuis la fin du premier siècle, sinon un effort constant et toujours renouvelé pour établir une sorte d'équation ou de perpétuelle correspondance entre l'interprétation des dogmes révélés et le progrès intellectuel du l'humanité ? »

Nous ne prétendons pas avoir entièrement pénétré le sens de ces explications quelque peu obscures, mais on voit assez où l'auteur veut en venir.

La « première expression » des vérités dogmatiques s'est trouvée déterminée par le besoin d'établir « une sorte d'équation » entre l'interprétation des dogmes révélés et l'état des intelligences à l'époque de leur définition.

Ce n'est donc pas substituer un sens nouveau à un sens ancien, que de chercher à donner au dogme une interprétation qui sera « connaturelle » aux interprétations anciennes, en ce sens qu'elle donnera aux intelligences contemporaines exactement la même satisfaction que donnaient les interprétations anciennes aux intelligences des générations qui ont précédé (1).

La « perpétuelle correspondance entre l'interprétation des dogmes révélés et le progrès intellectuel de l'humanité » est la grande loi qui régit dans le présent, le passé et l'avenir, toute la science théologique.

C'est l'idée très nettement exprimée dans cette page :

« Il est aisé de comprendre que le christianisme devait avoir un développement... parce que c'était une religion universelle qui ne pouvait manquer de se transformer, de s'enrichir et de s'agrandir par l'effet de ses relations avec le monde où elle était appelée à vivre; parce qu'il était impossible, même sur les points de doctrine les plus importants, de s'en tenir à la lettre de l'Écriture sans tomber dans un vain culte de formules;... parce que la révélation accuse, dans l'Écriture même, un développement progressif, et qu'on *ne voit pas pourquoi ce développement s'arrêterait court à la mort du*

(1) La même théorie s'applique, suivant les exégètes modernes, à l'interprétation des textes de la Sainte-Écriture.

*dernier apôtre* : parce que l'idée d'une doctrine absolument parfaite dès le début, et qui n'aurait rien à gagner par les recherches, les applications, les expériences postérieures, est inconcevable et absurde. »

L'idée d'une doctrine « absolument parfaite dès le début » est pourtant l'idée traditionnelle que l'Église a toujours eue de sa doctrine. Sans doute, il y a dans cette doctrine un certain progrès, suivant la formule célèbre de Vincent de Lérins. Mais ce n'est pas le dogme qui se développe et se transforme, c'est l'intelligence humaine, aidée de la grâce, qui pénètre plus avant dans les clartés de la foi.

Loin d'avoir été incomplète ou plutôt enveloppée de mystère, la révélation des dogmes fut parfaite et lumineuse dès le principe. *Ce n'est pas la foi qui progresse dans le fidèle,* dit Albert le Grand, *c'est le fidèle qui progresse dans la foi.*

Cela est si vrai que ce progrès des fidèles dans la foi, par le fait des définitions de l'Église qui proposent plus clairement et plus explicitement ce que les chrétiens des âges précédents avaient cru implicitement, ce progrès, disons-nous, ne s'applique qu'à la masse du peuple croyant. Car, pour les saints et les docteurs de l'Église, il est certain que chacun d'eux, suivant les lumières qu'il avait reçues d'en haut, a cru d'une foi explicite et formelle des dogmes qui n'ont été

définis par l'Église que bien des siècles après eux.

Quant aux apôtres, colonnes et fondements de l'Église de Dieu, l'enseignement commun des théologiens est qu'ils ont cru explicitement tous les dogmes définis depuis par l'Église et tous ceux qui pourront encore être proposés par le magistère infaillible jusqu'à la fin des temps.

Ce n'est donc pas le dogme qui se développe et grandit dans l'Église avec le cours des âges, c'est l'Église qui proclame à travers les siècles, avec une plus lumineuse clarté et une plus grande force, les dogmes que l'hérésie voulait attaquer.

Tant qu'une vérité révélée n'est pas contestée, il suffit qu'elle soit crue implicitement par la foule des fidèles, tandis que ceux à qui Dieu donne plus de lumières surnaturelles la croient explicitement. Mais lorsque l'hérésie paraît, la foi implicite des foules est exposée à de grands périls, elle ne les défend plus assez contre les prestiges de l'erreur ; alors l'Église fortifie de ses anathèmes les frontières du dogme assailli, en exigeant de tous une foi explicite à la vérité menacée.

Telle est la conception traditionnelle du progrès de la foi dans l'Église.

L'idée d'un dogme, en germe, déposé par Jésus-Christ dans le monde comme le grain dans le sillon, se heurte aux faits dogmatiques et aux

doctrines les plus certaines du christianisme.

On ne conçoit pas comment M. l'abbé Loisy a pu écrire, en parlant de Newmann :

« Il a vu, tout aussi bien que les savants protestants qui ont écrit dans ces derniers temps sur l'histoire des dogmes chrétiens et la philosophie de la religion, comment les apôtres, lorsque le Sauveur fut mis à mort, n'étaient en possession ni d'une organisation définie, ni d'un symbole arrêté, ni d'un programme d'action religieuse ou de culte à instituer. »

Sans doute, au moment de la mort de Notre-Seigneur, les apôtres n'étaient pas encore confirmés dans la foi, mais la Pentecôte est-elle un fait sans conséquences pour l'histoire du dogme ? et peut-on dire que les apôtres, quand ils commencèrent à prêcher l'Évangile, n'avaient « ni un symbole arrêté, ni un programme d'action religieuse ou de culte à instituer ? »

Ce n'est pas par voie d'assimilation et de développement que la pleine lumière s'est faite en leurs esprits, c'est par l'illumination soudaine et parfaite de la grâce.

L'Église, jusqu'à la fin des siècles, s'éclairera au foyer de ces divins rayons.

« L'Église catholique n'a pas, jusqu'à présent, beaucoup réfléchi sur son histoire, ayant toujours eu mieux à f.ire; elle n'a rien défini, elle n'enseigne rien de positif sur le mode de son développement ».

Ainsi parle A. Firmin (M. l'abbé Loisy) dans la *Revue du Clergé Français*. Nous retrouvons ici l'erreur, sans cesse renouvelée, du catholicisme libéral et de l'américanisme. Si l'Église n'a rien « défini » sur « le mode de son développement », il ne s'ensuit pas du tout qu'elle « n'enseigne rien de positif » sur ce sujet.

La doctrine traditionnelle des Pères et des Docteurs, le sentiment commun et permanent des théologiens catholiques constituent « un enseignement positif » de l'Église, que l'on est *obligé en conscience* d'accepter et de suivre. C'est le concile du Vatican qui l'a déclaré. Si l'on s'écarte des enseignements de ce magistère ordinaire de l'Église, on peut le faire sans être hérétique, mais non pas sans pécher mortellement contre la foi. Voilà ce que les « novateurs », les « libéraux », les « américanistes » semblent oublier constamment.

L'Église catholique a donc un enseignement très positif sur « le mode de son développement », et c'est manquer à la vérité et au respect qu'un fils doit à sa mère que de prétendre « qu'elle n'a pas, jusqu'à présent, beaucoup réfléchi sur son histoire. »

Nous avons rappelé sommairement plusieurs points de doctrine catholique qu'on ne saurait concilier avec la théorie du « développement chrétien » attribuée à Newmann par la *Revue*

*du Clergé Français;* nous allons poursuivre cette étude dont les applications pratiques apparaîtront à chaque ligne.

Faute d'avoir suffisamment réfléchi sur son histoire, l'Église catholique n'avait donc pas compris, jusqu'à présent, le rôle providentiel des hérésies. Celles-ci ne procurent pas seulement à l'Église l'occasion d'affirmer sa foi et de mettre davantage son dogme en lumière, c'est par voie d'*assimilation* que le dogme profite de l'erreur. Écoutons M. Loisy :

« Le pouvoir d'assimilation... assure à l'Église, en forme de développement légitime, *ce que l'hérésie avait réalisé d'abord de façon incomplète et irrégulière;* ainsi voit-on les montanistes préluder à l'ascétisme religieux, les gnostiques à la théologie chrétienne, les sabellins a la conception trinitaire de saint Augustin. »

Donc, le « progrès de la foi », le « développement chrétien » s'accomplit d'abord, mais incomplètement et irrégulièrement, par l'hérésie; l'Église achève et régularise cette œuvre en se l'assimilant, comme la plante s'assimile les éléments contenus dans l'air et dans la terre où elle vit.

Cette pensée est formulée plus nettement encore quand l'auteur dit :

« La théologie ecclésiastique est : « l'élaboration diligente et patiente d'une doctrine unique au moyen de matériaux très variés, et le culte

catholique représente la sanctification par le christianisme de rites qui autrement seraient sans valeur et dont plusieurs ont pu exister dans d'autres religions;... »

Quelle conception naturaliste de l'Église! Bien plus, pénétré des théories évolutionistes, l'écrivain de la *Revue du Clergé Français* en vient à confondre sous le même nom et à comparer, comme provenant du même principe, les merveilles accomplies par Dieu dans les âmes et les prestiges opérés par Satan :

« L'acétisme, qui devient en d'autres religions l'expression d'un fanatisme imbécile, se maintient dans le catholicisme comme un régime de réelle vertu et un service universel ; le mysticisme, qui produit ailleurs des extravagances de doctrine et de conduite, a formé de grands saints dans l'Église romaine. »

N'est-ce pas un douloureux spectacle de voir une *Revue du Clergé Français* publier ces *énormités* doctrinales, confinant au blasphème, sans qu'une protestation unanime se soit élevée, contre de telles aberrations?

On ne s'étonnera plus, à présent, de voir M. Loisy présenter le christianisme comme une sorte de résultante du judaïsme et de la philosophie antique :

« Le christianisme est, en un sens très vrai, un développement du judaïsme postéxilien, lequel est un développement de la religion des

prophètes, laquelle est un développement du jahvéisme mosaïque et primitif, lequel est un développement de la religion patriarcale, laquelle a son point de départ dans la religion de l'humanité préhistorique ».

Cette conception du « progrès » et de la « vie du dogme » à travers les âges est, nous le répétons, purement naturaliste. On la conçoit chez l'historien rationaliste qui raisonne d'après les apparences extérieures et sans comprendre le caractère divin des révélations successives, mais on ne saurait excuser le chrétien, le prêtre, qui parlent ainsi des choses de Dieu.

Ce n'est pas par voie de développement successif que Dieu a communiqué la vérité aux hommes. Suarez estime, d'après l'opinion des théologiens, qu'Adam a reçu une connaissance très parfaite des mystères de l'Incarnation et de la Rédemption ; le chef de l'humanité déchue a cru en son Rédempteur d'une foi plus explicite que ses descendants même les plus rapprochés des temps messianiques. De même Moïse, David, ont eu certainement plus de lumières, le premier sur la loi ancienne et les mystères qu'elle figurait, le second sur les abaissements et sur la gloire du Christ-Roi, qu'aucun des sages et des prophètes du judaïsme *pré* ou *postéxilien*.

Tel est l'enseignement commun des théologiens, enseignement fondé sur la tradition ca-

tholique et l'intelligence vraie du caractère surnaturel de la Révélation.

La révélation divine n'est ni un axiome dont la raison humaine déduit nécessairement et rigoureusement les conséquences, ni un germe qui se développe dans l'esprit humain en s'assimilant ce qui convient à son principe de vie : c'est un dépôt que l'homme reçoit par grâce et ne conserve intact qu'avec l'assistance de Dieu.

Dans l'ancienne alliance, quand ce dépôt était en péril et que la promesse du Messie attendu menaçait de s'effacer du souvenir des hommes, Dieu intervenait sensiblement par des prodiges rappelant et renouvelant lui-même sa promesse. Dans la loi de grâce, c'est par une assistance continuelle que le Christ, toujours vivant dans son Église, ne permet pas que se corrompe le dépôt de la foi confié aux apôtres. Mais s'il y a accroissement dans les défenses extérieures qui protègent le dogme contre l'ennemi, il n'y a ni accroissement ni changement dans le dogme lui-même.

D'après la théorie du « développement chrétien » de la « vie du dogme » l'Église des trois premiers siècles de notre ère n'aurait eu qu'un développement encore imparfait, une « vie » toute enfantine, par rapport à l'Église d'à présent et pour ainsi dire *des dogmes en herbe*.

N'est-il pas évident que le bon sens chrétien

se révolte à cette pensée, qui découle cependant très logiquement et nécessairement de la théorie nouvelle ?

Les dogmes vraiment vivants sont ceux pour lesquels on meurt, et le plus humble chrétien n'hésite pas à croire que le dogme catholique avait dans les catacombes une intensité de vie qu'il n'a eue en aucun temps et surtout en notre temps.

Mais l'un des défauts de nos « novateurs » c'est de mêler et de confondre les notions les plus disparates ; ils ne discernent pas le dogme de sa défense ou de son exposition scientifique, et parce que les Pères de l'Église ont parlé la langue de leur temps et formulé les vérités chrétiennes avec des mots dont les païens s'étaient servis, ils se croient permis de conclure à un apport de la science humaine au dépôt de la révélation.

« N'est-il pas vrai, dit M. Loisy, que l'idée de Logos, avant d'entrer dans le quatrième évangile, chez les Pères apologistes et dans la théologie chrétienne du troisième siècle, était aussi une théorie scientifique ? N'est-il pas évident que l'idée de consubstantialité, avant d'être canonisée à Nicée, l'idée de transsubstantiation, avant d'être appliquée à l'Eucharistie, étaient des notions purement scientifiques ? L'idée de la corruption native de l'homme, que saint Augustin a élaborée dans sa théorie de la grâce, n'a-t-elle

pas ses racines dans une doctrine philosophique autant que dans l'Écriture?

« On a pu dire de toutes ces idées scientifiques qu'elles avaient, à leur jour, fortifié et même, historiquement parlant, sauvé le christianisme traditionnel. »

Certes, la philosophie antique a rendu de signalés services à l'Église, mais comme auxiliaire et comme servante de la théologie. Les idées de consubstantialité, de transsubstantiation, peuvent s'analyser et se définir par les seules ressources du syllogisme, mais si la foi n'avait appris aux hommes les faits mystérieux que ces idées représentent, jamais la philosophie n'aurait pénétré si avant dans les profondeurs de l'être.

Pour compléter l'exposé de cette théologie vraiment nouvelle dans l'Église, il ne suffit pas de montrer comment les dogmes s'élaborent et se développent, il faut savoir aussi comment on élague le bois mort et les végétations parasites qui gênent leur accroissement.

Chaque développement nouveau, dit M. Loisy, « occasionne une sorte de déchet. » Le mot est joli et vaut la peine qu'on l'explique par les paroles mêmes de son auteur :

« En s'appropriant et transformant à son usage les notions scientifiques qui se trouvaient être la meilleure expression de sa pensée et de sa vie, l'Eglise a laissé tomber plus d'un débris de doctrine incomplète et de formule insuffi-

sante, que la tradition avait portées auparavant sans répugnance et parfois même avec une certaine faveur. »

Ainsi le « développement » normal de la « vie du dogme » entraîne nécessairement « une sorte de déchet » qui peut même s'étendre à des doctrines et à des formules que « la tradition avait portées auparavant sans répugnance et parfois même avec une certaine faveur. »

Cette perspective semble de nature à éveiller des inquiétudes chez les esprits timorés, aussi prend-on soin de nous prévenir que la crainte exagérée de ce « déchet » doctrinal est le principal obstacle au vrai développement :

« Il faut même observer qu'une des causes les plus ordinaires d'altération ou de faux développement dans l'ordre religieux est l'obstination à ne pas suivre l'idée dans son évolution et à s'enfermer aveuglément dans la tradition du passé »

L'Eglise avait cru jusqu'ici que l'amour de la nouveauté était le plus grand obstacle à l'intégrité de la foi. La théologie nouvelle a changé tout cela. C'est l'attachement à la tradition du passé, « l'obstination à ne pas suivre l'idée dans son évolution », qui est « une des causes les plus ordinaires d'*altération* ou de faux développement dans l'ordre religieux ». Or, cette évolution de l'idée et par conséquent du dogme, quelles en sont les limites, quelles en sont les lois?

Pourvu que l'*unité du type* soit maintenue, il

faut être prêt à accueillir une évolution, des transformations « pouvant être aussi considérables dans leur ordre que le sont, dans l'ordre physiologique, celles de la vie animale, depuis son état embryonnaire jusqu'à son état parfait ».

C'est déjà beaucoup, c'est déjà trop de comparer le développement de la doctrine catholique aux transformations physiologiques de l'être vivant, mais si l'on songe que la même école accepte plus ou moins les théories de Darwin, on voit jusqu'où peut aller cette thèse !

Elle va loin, en effet, l'idée du développement physiologique des dogmes.

Le *Sillon* du 25 mai 1899, écrivait, à propos de l'article de M. Loisy que nous étudions en ce moment :

« Nous pouvons peut-être aller encore plus loin. Qu'importe après tout que les Pères soient allés chercher parfois le germe de certains dogmes dans des textes scripturaires qui de fait ont un sens tout différent ? Ces erreurs exégétiques ne sont pas la source de la croyance des écrivains chrétiens ; mais cette croyance s'était épanouïe par une intime germination sur le tronc vigoureux du dogme révélé et les Pères, dominés par cette idée, en retrouvaient alors la première expression dans des textes de l'Écriture auxquels cette croyance était parfois étrangère.

» Qu'importe même que le dogme catholique ait emprunté à des idées philosophiques les élé-

ments de son développement et qu'il ait pu subir l'influence des croyances plus ou moins erronées qui avaient cours dans les milieux chrétiens au moment de sa formation ? Dieu a réglé ces influences étrangères, pour qu'elles n'altèrent pas la pureté du dogme, pour qu'elles contribuent même à son développement. »

De fausses interprétations de l'Écriture, les opinions erronées du vulgaire ou les systèmes des philosophes, voilà ce qui contribue au développement du dogme et sert en quelque sorte de bouillon de culture au microbe dogmatique. Nous retrouvons ainsi, sous une forme nouvelle, la théorie des *erreurs providentielles* développée par Romanus dans la *Contemporary Review*.

C'est que, en effet, toutes ces idées sont sœurs, toutes ces écoles : libéralisme, américanisme, évolutionisme se tiennent. Nous en donnerons encore d'autres preuves.

On ne saurait prétendre, d'ailleurs, que les étranges doctrines ci-dessus relevées soient personnelles à M l'abbé Loisy. Plus d'une année après qu'il les eût ainsi formulées, le 31 octobre 1900, *la Vie Catholique* publiait sur M. Loisy une notice qui montre clairement quels liens de solidarité l'unissent au parti américaniste et libéral. Voici ce document !

« La *Revue du Clergé Français* a le grand honneur de publier, de temps à autre, un long travail signé de ce nom : *A. Firmin*. De trois en

trois mois environ, une trentaine de pages paraissent sur un des sujets d'exégèse ou d'apologétique. Il est de notre orgueil d'avouer qu'elles sont impatiemment attendues des savants catholiques dans le monde entier, et que tous reconnaissent sous ce pseudonyme M. l'abbé Loisy, ancien professeur à l'Institut catholique de Paris, docteur en théologie.

» C'est le diocèse de Châlons qui eut la tâche de le former et de l'instruire. Lorsqu'on songe que Mgr Meignan était évêque de cette ville, on comprendra plus volontiers l'influence heureuse et très intellectuelle qui dirigea son éducation. Mais pour de tels hommes, l'analyse des circonstances extérieures où ils se développèrent est insuffisante et n'explique pas leur puissance.

» Il ne nous sert presque de rien de savoir que M. Loisy fut élève de l'Institut catholique, avant d'y professer; qu'il trouva en Mgr d'Hulst un recteur qui fut son ami et sut le comprendre; que, pendant longtemps, dans la petite salle de son cours, il put enseigner à quelques disciples qu'il y a en exégèse, comme en toute autre science, une loyauté; que ce fut alors qu'il créa et dirigea de tout son effort une revue, mise au premier rang par les spécialistes, *Enseignement Biblique* où il publiait son cours, et que c'est aujourd'hui le plus formidable arsenal aménagé par la critique chrétienne contre l'exégèse renaniste.

» Il faut surtout considérer, pour l'apprécier, comme il se développa lentement, en toute sincérité, creusant peu à peu la voie, l'élargissant sans bruit. Il faut aussi admirer et mettre en avant comme il sut toujours déférer à l'autorité et, au besoin, se soumettre. Longtemps, il se trouva protégé par cette admirable tour d'ivoire où il étudiait en silence. Ce fut un article de vulgarisation, insuffisant malgré toute sa bienveillance, qui mit à ses trousses une longue suite d'esprits, effarés d'apprendre en un jour tout ce que, depuis des années, il répétait, et qui commencèrent à l'attaquer furieusement, n'osant s'en prendre à l'auteur même de l'article...

» A la suite de ces événements, il quitta l'Université catholique. Il se retira à Neuilly, où il fut aumônier des dominicaines. On goûta dans ce milieu très pur la piété de ce savant... Mais la route qui semblait s'être faite pour lui douce et fraîche, redevint aride. Sa santé, ébranlée par ces coups successifs, s'altéra au point de l'obliger à se démettre de cette situation, qui lui permettait uniquement de continuer son œuvre sans souci. Aux vacances de 1899, il se retira à Bellevue, où il souffrit et travailla, menant une vie modeste qui ne se soutient à tous les égards que de ces études parues à la *Revue du Clergé* ou à la *Revue d'Histoire et de Littérature Religieuse*, et qui font honneur à l'exégèse catholique et française.

» On commence à reconnaître cette puissance que voilerait facilement une apparence gracile et frêle, chétive et modeste. La figure, très blanche et très pâle, au premier regard, paraît sans vie et s'estomper jusqu'à l'effacement, dans la pénombre d'un ordre ou d'une association. Cette personnalité semble prendre à tâche de s'effacer. Et cependant, elle est au premier rang de celles qui se grandissent, qui se libèrent de ces stratifications accumulées sur les origines par le mystère des siècles et dont profitaient les naturalistes et les rationalistes. Dans l'éclat de ses yeux profonds, voilés le plus souvent sous le voile alourdi de fatigue des paupières, devant ce front très haut, très large et très pur, aux splendeurs de marbre, on finit cependant par reconnaître le solitaire silencieux que sont venus visiter avec admiration de grands évêques comme Mgr Ireland, Mgr Spalding et Mgr Mignot, des bénédictins, — et c'est là un des plus beaux hommages, — des savants laïques, comme M. de Hugel.

» Ces mots, au premier abord, peuvent étonner. On peut croire que tous ces adjectifs, recueillis lentement et sertis autour de ce nom, ne sont là que pour l'ornement du portrait. Mais lorsqu'on aura réfléchi que l'abbé Loisy est sans doute, à l'heure actuelle, le plus grand exégète du catholicisme, le plus courageux et cependant le plus soumis à l'autorité de celui qui a écrit l'ency-

clique *Providentissimus Deus*, on oubliera l'éclat un peu violent peut-être de ces joyaux, encerclés autour de sa figure par le soin de notre admiration, et l'on ne voudra se souvenir que de ses grands yeux et de ce front splendides de foi et de génie, de cette œuvre qui se continue, malgré la souffrance et qui profite à la religion. »

L'article qu'on vient de lire est postérieur de quinze jours à la lettre par laquelle son Eminence le cardinal Richard condamnait une étude de A. Firmin publiée le 15 octobre 1900 dans la *Revue du Clergé Français* sous ce titre : *la Religion d'Israël*.

Depuis cette époque, M. l'abbé Loisy a cessé d'écrire dans cette revue, mais il a publié en brochure les articles déjà parus, et ses amis ont fait imprimer à la presse lithographique, pour être distribués sous le manteau, les article dont la publication venait d'être interdite.

Les doctrines que nous avons analysées dans ce chapitre ne sont donc pas celles d'un isolé, mais d'une école ou, pour mieux dire, d'un parti.

## IX

### LA RÉFORME AU SÉMINAIRE

Dans sa Lettre apostolique au cardinal Gibbons, le Pape Léon XIII désigne constamment sous le nom de « novateurs » les partisans des doctrines qu'il condamne. C'est bien, en effet, le terme qui convient à ceux dont nous ne cessons, sous divers titres, de dénoncer les erreurs. Qu'il s'agisse d'américanisme, d'évolutionisme, de libéralisme ou de démocratie, nous nous retrouvons toujours en face des mêmes adversaires, des mêmes hommes et de la même école.

Pourquoi les abbés démocrates, qui n'ont rien de mystique assurément dans leurs procédés ni dans leurs allures, ont-ils pris fait et cause pour les idées du Père Hecker sur l'action du Saint-Esprit dans les âmes?

Pourquoi les intellectuels bourgeois et libéraux de la *Quinzaine* ont-ils tant à cœur le succès des

abbés démocrates, dont les théories sociales leur sont aussi insupportables, sans doute, que la dialectique et le style ?

Pourquoi de jeunes catholiques, épris surtout d'amour pour l'action, le mouvement et le bruit, insèrent-ils gravement, dans une publication faite pour eux et par eux, le *Sillon*, de longues et froides dissertations sur la « vie du dogme » et l'encyclique *Æterni Patris* ?

C'est que, entre ces groupes, ces écoles, ces partis d'apparences si diverses et de tempéraments au fond si différents, il y a, sur un point, identité de but, de tendance, d'effort, et, comme ils disent, d'aspirations : l'amour de la nouveauté : *Rerum novarum cupido*, pour nous servir des premières paroles d'une encyclique célèbre.

Intellectuels, démocrates, idéalistes ou décadents, ce sont tous des « novateurs. »

Il ne faut donc pas s'étonner de voir la théologie nouvelle et la théorie du « développement chrétien » trouver dans le *Sillon* d'ardents promoteurs.

Cette *Revue*, jeune entre les jeunes, ne publie pas seulement des poésies décadentes et des plans de campagnes pour les élections, elle accorde une place, une très grande place aux questions théologiques (1) et n'a pas manqué de

(1) Dans la livraison du 25 juin 1899, M. Marc Sanguier a fait à cet égard une profession de foi que nous avons accueillie

signaler à ses lecteurs les articles de A Firmin dans la *Revue du Clergé Français*.

Sous la signature : L. Maurice, le *Sillon* a résumé tout ensemble l'étude de M. Loisy et le livre du P. de la Barre (1), le seul jésuite qui ait loué la *Vie du P. Hecker*.

Après quelques réserves sur ce dernier ouvrage, qu'il estime un peu trop prudent, au moins dans les termes, le théologien du *Sillon* expose à son tour la théorie du « développement ».

« Dieu n'a voulu faire que progressivement l'éducation religieuse de l'humanité ; il paraît avoir voulu ménager son action et s'être servi des causes secondes dans la plus large mesure possible.

» Nous le voyons dans l'Ancien Testament, élevant petit à petit le peuple juif de ses croyances primitives imparfaites jusqu'au monothéisme le plus pur, par une suite de révélations et par une lente évolution des données primitives sous l'influence d'une direction dont nous saisissons nettement le caractère providentiel.

avec plaisir. Le président du comité d'honneur du *Sillon* est le premier à reconnaître et à regretter les écarts de plusieurs de ses amis.

La suite de notre étude montrera que le *Sillon* a dévié plus d'une fois dans les questions théologiques. Nous ne prétendons pas le détourner de l'étude de la doctrine chrétienne, rien n'est plus nécessaire à notre époque, mais nous espérons qu'il reconnaîtra le danger des erreurs que nous signalons et saura s'en préserver à l'avenir

(1) *La Vie du Dogme*.

Sans doute, dans l'Église chrétienne, les révélations ne s'échelonnent pas ainsi à travers les siècles, le dépôt divin est complet dès les premiers temps, mais ici encore il y aura un développement et un progrès ; Jésus n'a laissé à ses disciples qu'un germe merveilleusement fécond, il est vrai, mais dont le plein épanouissement ne se fait que progressivement, et réclame l'intervention de l'esprit humain et des circonstances extérieures par lesquelles Dieu dirige son évolution. » (*Le Sillon*, 25 mai 1899.)

Nous avons déjà fait remarquer ce qu'il y a d'erroné à prétendre que Dieu a élevé « petit à petit » le peuple juif « jusqu'au monothéisme le plus pur » et cela par une suite de révélations et « par une lente évolution des données primitives » ; nous serions rassurés, il est vrai, quant au christianisme, par cette assertion que « dans l'Église chrétienne » le dépôt divin « est complet dès les premiers temps », mais nous voyons reparaître l'erreur dans la proposition suivante : « Jésus n'a laissé à ses disciples qu'un germe merveilleusement fécond... etc. »

La révélation, telle que l'ont reçue les apôtres, n'était pas un « germe », si merveilleusement fécond qu'on le suppose ; c'était un trésor qui leur était confié avec la promesse divine de les assister chaque jour pour l'administrer et le défendre.

C'est donc bien l'idée de M. Loisy qu'adopte

le *Sillon* : il l'exprime, d'ailleurs, plus nettement encore par ces lignes :

« De même que les germes organiques, dit-il, puisent autour d'eux dans l'air et le sol les éléments nutritifs qu'ils s'incorporent, *les germes dogmatiques, pour atteindre leur développement complet, ont besoin d'aller chercher dans le milieu ambiant des idées philosophiques ou populaires des données qui leur soient homogènes et de se les assimiler.* »

Voilà, carrément affirmée, sans les ménagements d'une théologie prudente, l'idée maîtresse de la nouvelle doctrine.

Et tout aussitôt, avec sa belle et juvénile ardeur, le *Sillon* trace, sur ce thème, un programme d'études ecclésiastiques :

« Pourquoi cette grande conception du développement doctrinal ne trouverait-elle pas sa place dans l'enseignement classique de la théologie, à laquelle elle donnerait une force et une vie nouvelles ?

» Sans doute, je ne prétends nullement qu'il faille substituer à la *théologie systématique,* qui fait l'analyse philosophique des dogmes, la *théologie positive* qui étudie leur formation et leur développement. La *systématisation du dogme* répond à un besoin de l'esprit qui veut saisir dans son harmonie l'ensemble de ses croyances...

» Mais aujourd'hui, il semble que dans tous

les ordres de sciences, on préfère un point de vue qu'on pourrait appeler *dynamique* au point de vue *statique*, et à l'étude des résultats déjà acquis, on aime à joindre l'étude de l'évolution progressive de chaque science. »

Les expressions que nous avons soulignées méritent d'être retenues, parce qu'elles appartiennent à la terminologie théologique de la nouvelle école.

La *théologie systématique*, c'est celle qui a été en usage jusqu'à présent dans les séminaires, et qu'on appelle vulgairement *scolastique*. La *Somme* de Saint Thomas d'Aquin est le spécimen le mieux réussi de cette « systématisation du dogme. »

La *théologie positive*, au contraire, est celle qui étudie la formation et le développement du dogme, et fait de la théologie plutôt une histoire qu'un système.

Suivant la thèse attribuée à Newmann, le dogme se développe, non par voie de déduction logique, mais par voie d'assimilation des éléments homogènes qui se rencontrent dans l'esprit humain ; cette assimilation elle-même n'est pas l'effet d'une étude patiente et réfléchie par laquelle l'Eglise discernerait dans la science le vrai d'avec le faux, c'est l'œuvre « bien plutôt d'une sorte d'instinct mystérieux » qui s'appelle le *sens catholique*.

Cet « instinct mystérieux » dont sont émi-

nemment dotés, assure-t-on, les écrivains de la *Quinzaine*, est *une force* plutôt qu'une *lumière* ; de là vient que le *Sillon* nous engage à étudier la théologie, de préférence « au point de vue *dynamique*. »

Ce « dynamisme « théologique est fort en vogue parmi la jeunesse cléricale. Nous en trouvons une preuve, entre beaucoup d'autres, dans une lettre adressée au *Sillon* du 10 juin 1899, par un de ses correspondants. L'auteur expose, comme tout le monde se croit permis de le faire, un programme de réforme de l'enseignement ecclésiastique ; en voici quelques passages :

» ... Il faudrait surtout présenter l'Église telle qu'elle est et aussi et plus encore *telle qu'elle est en voie de devenir*, sa vie d'aujourd'hui et sa vie de demain, l'heure présente grosse de l'heure à venir.

« Et cette étude, il la faudrait faire pour la vie sociale, comme pour la vie individuelle; et surtout enfin cette vie décrite, il faudrait que les incroyants puissent la voir vécue par des âmes comme les leurs, par des âmes toutes proches des leurs et qui s'ouvriraient simplement, apostoliquement à leurs investigations bienveillantes ou même curieuses.

» Il faudrait que cet exemple les excite à l'expérimentation personnelle et directe de ces forces ignorées et reconnues réelles, de ce grandissement, de cette divinisation de l'homme; c'est là

que devrait tendre le « dynamisme » de la théologie réaliste et positive, que tant d'apôtres ont souhaité avoir sous la main et qui reste à faire autrement que dans les vies des saints, nos meilleures théologies réalistes de l'heure présente. »

Plus de « formation livresque » ; du réalisme, du positivisme théologique : voilà le cri qui retentit dans le préau de nos séminaires, et commence à se faire entendre au dehors.

Se représente-t-on nos séminaristes « ouvrant simplement, apostoliquement » aux « investigations bienveillantes ou même curieuses » des « incroyants » leurs « âmes toutes proches des leurs » afin que ceux-ci puissent y voir la « vie catholique, » le « dynamisme de la théologie » vécue.

Qu'il nous suffise de jeter un regard sur la description que nous donne le *Sillon* d'un enseignement théologique ainsi transformé :

« En résumé, plus de place laissée à la vie chrétienne sous sa forme sentimentale intime et personnelle, sous sa forme sociale aussi, commune et ecclésiastique, sous ces deux formes, toutes deux aussi réelles, aussi fécondes, destinées à se compléter l'une l'autre, à se parfaire, et moins de place aux spéculations rationnelles, à ce qu'on est encore convenu d'appeler la philosophie, à ce qui n'a de la vraie philosophie que l'apparence, parce que ces systèmes d'idées la plupart ne se rattachent pas d'assez près à la lo-

gique vivante, à la raison pratique; ils sont la production d'un cerveau et non de toute une âme, ils n'ont pas reçu la consécration vivifiante que donne la conscience sociale de l'Église aux idées fécondes, aux approximations réelles de l'inexprimable vérité. »

On ne saurait s'étonner maintenant que la mystique du Père Hecker ait trouvé tant de fervents disciples dans une jeunesse cléricale férue de telles chimères. Il n'y a pas loin de ces réformes dans la discipline et l'enseignement des séminaires, à la suppression des séminaires eux-mêmes.

D'ailleurs, ces institutions sont une création du concile de Trente, et n'ont pas peu contribué, sans doute, à donner à l'Église cette attitude « hargneuse », « ramassée », que déplore M. Henri Mazel. Le jeune séminariste que nous citons en ce moment, ne craint pas de pousser jusque-là ses conclusions; telle qu'il entend la théologie, elle n'exige pas de temps et de travail; écoutez plutôt :

« Aussi ne suis-je pas d'avis qu'il faille douze ans, ni même cinq ans d'études théologiques pour la préparation sacerdotale; il y faudrait un régime plus ouvert et moins déprimant, où le futur prêtre, mis au courant de la vie catholique, s'essaierait, sous la direction et avec les conseils de prêtres expérimentés et aptes à cette tâche, à l'adapter aux conditions de la vie moderne;

quelques-uns s'emploieraient à adapter la pensée catholique aux grands courants de la pensée moderne, mais tout cela devrait se faire par le contact direct avec l'âme de nos contemporains, avec leur cœur et leur intelligence, et alors nos prêtres n'auraient pas seulement une formation livresque, ils deviendraient à ce régime des agissants, des directeurs, des conseillers, de vrais apôtres. »

Il n'y rien à ajouter à ce trop éloquent témoignage de l'esprit qui anime une portion de nos jeunes clercs.

Mais nous voulons mener plus avant notre étude, et nous convions le lecteur à pénétrer dans une de ces âmes qui s'ouvrent « simplement, apostoliquement » aux « investigations bienveillantes ou même curieuses », des « incroyants. »

Bien que n'appartenant pas à cette dernière catégorie, nos lecteurs n'ont pas moins de droit à connaître quelle est la « mentalité » particulière des séminaristes d'aujourd'hui.

C'est à l un d'eux que nous demanderons de nous initier à l'intellectualité nouvelle de cette portion du clergé que l'on appelait autrefois les « élèves du sanctuaire » et qui s'appellent maintenant les « apôtres de demain » ou bien encore les « séminaristes sociaux ». Celui que nous prendrons pour guide est assurément l'un des mieux placés pour nous révéler la pensée de

cette jeunesse ecclésiastique dont les idées et les tendances ne sauraient être mieux désignées que sous le nom d'*américanisme*.

C'est au *Sillon* qu'il faut s'adresser pour savoir ce que l'on dit, non pas dans tel ou tel séminaire, mais dans *le* séminaire tel que l'américanisme nous l'a fait.

En tête des livraisons des 25 janvier, 10 février et 25 février 1899, le *Sillon* a publié un long et aride travail sur « l'Encyclique *Æterni Patris* et les études philosophiques, » lequel, tiré à part, forme une brochure in-8° de 30 pages.

On s'étonnera peut-être qu'un sujet aussi *spéculatif* ait pris une si grande place dans une revue destinée à de jeunes hommes d'action ; on s'étonnera plus encore d'apprendre qu'une question de cette envergure soit abordée et résolue par un séminariste, quatre mois après son entrée au séminaire ; mais ce serait faire preuve de cet esprit rétrograde qui tient encore les théologiens attardés dans le culte des routines vieillottes.

Il est aisé de comprendre au contraire qu'un disciple de la philosophie contemporaine se préoccupe, dès son entrée au séminaire, d'établir une sorte de « continuité dialectique » entre le monde intellectuel où il a vécu et celui où il est appelé à vivre. Et, comme l'Encyclique *Æterni Patris* a fait de la méthode et des doc-

trines scolastiques le fondement nécessaire des études cléricales, il est évident qu'un disciple déjà acquis aux doctrines et aux méthodes de la philosophie nouvelle, s'il entre de plain-pied en théologie, verra tout d'abord dans l'encyclique une difficulté et s'emploiera à la résoudre.

C'est le cas du séminariste qui, sous le pseudonyme de Th. B. François, a développé dans le *Sillon* ses réflexions sur l'Encyclique *Æterni Patris,* — une de celles que M. Georges Goyau a qualifiées d' « encycliques de jeunesse » (jeunesse de pontificat s'entend).

« On a beaucoup admiré l'action politique et sociale de Léon XIII, dit notre séminariste, et quelquefois on lui a opposé ses directions philosophiques, *comme témoignant d'un sens moins judicieux des besoins de notre temps,* Cette vue n'est pas juste. »

Les divergences d'interprétations auxquelles ont donné lieu les « directions politiques » de Léon XIII auront-elles pour corrélatifs d'autres divergences, quant à l'interprétation de ses directions philosophiques?

La thèse du *Sillon* nous le fait craindre.

Rien n'est intéressant et instructif comme l'assurance tranquille avec laquelle, à peine assis sur les bancs du séminaire, notre jeune docteur définit le sens exact et la portée de l'enseignement pontifical :

« Je dirai donc quelle me semble être la fin

que poursuit Léon XIII par cette Renaissance philosophique : car si cette fin pouvait être exactement déterminée, l'interprétation de l'Encyclique — et on voit qu'elle exige une interprétation — serait par elle tout ensemble fixée et assouplie et l'initiative intellectuelle catholique se déploierait avec d'autant plus de sécurité et d'aisance que ses limites lui seraient plus fermement posées.

» Or, j'estime que cette fin peut être exprimée ainsi : *maintenir une continuité dialectique entre les affirmations légitimes de la raison et la doctrine révélée; garantir,* en conséquence, *une certaine justification rationnelle des articles de foi.*

» En d'autres termes, *sauver la possibilité d'une Apologétique Catholique,* capable de s'opposer efficacement à la propagande rationaliste et d'en annuler les effets une fois produits. »

S'il en est ainsi, les plus zélés partisans des nouvelles théories philosophiques auraient tort de voir dans l'Encyclique *Æterni Patris* la preuve d' « un sens moins judicieux des besoins de notre temps. » Quel est le système qui ne prétende donner « une certaine justification rationnelle des articles de foi ? » Dès lors, il y a liberté grande de préférer à la méthode scolastique tout autre philosophie que l'on estimera plus en harmonie avec les « besoins de notre temps. »

Et de fait, la théologie scolastique, d'après notre auteur, n'est qu'une synthèse, une *systématisation* de la doctrine catholique ; elle n'est pas une *apologétique* et, par conséquent, il faut chercher ailleurs une démonstration des vérités de la foi, capable de faire impression sur les esprits contemporains. La page où cette pensée s'affirme mérite d'être citée tout entière :

« La synthèse thomiste est essentiellement un mode d'exposition de la pensée catholique intégrale et, c'est maintenant le moment de le dire, de confirmation et de défense de la vérité philosophique par la vérité révélée, et ensuite, mais seulement ensuite, de la vérité révélée par la vérité philosophique. Elle ne ressemble en rien à une apologétique, au sens où les exigences de la pensée moderne nous contraignent impérieusement de prendre ce mot. Ou plus exactement, alors qu'à l'époque décisive de sa constitution elle était à la fois apologétique et doctrinale, elle a, pour les esprits au milieu de qui nous vivons et dont, bon gré mal gré, nous sommes, gardé beaucoup moins d'efficacité persuasive que d'exactitude expressive. Elle nous apparaît bien plutôt comme « la foi cherchant et trouvant l'intelligence », que comme « l'intelligence trouvant ou même cherchant la foi » ; et c'est pourquoi, de par la notable extension, depuis plus de six siècles, du champ de la critique philosophique, le tracé s'impose de voies nouvelles, par

ù puissent plus facilement revenir au centre immuable les chercheurs lointains et perdus. Plus simplement, il faut, sans renier ce qui est acquis, travailler encore, et un peu différemment peut-être, à la constitution d'une apologétique sinon tout à fait nouvelle, au moins très soigneusement renouvelée ».

Rien n'est plus ouvertement contraire à l'enseignement pontifical que cette prétention de éduire la valeur de la théologie scolastique à celle d'une simple exposition du dogme. C'est à tre de démonstration, comme la meilleure et la plus efficace *apologétique*, que Léon XIII a préconisé l'étude de la *Somme* théologique. Quelques lignes de l'Encyclique *Æterni Patris* suffiront à convaincre de cette vérité :

« Un grand nombre de ceux qui, éloignés de la foi, haïssent les principes catholiques, prétendent ne connaître d'autre maître et d'autre guide que la raison. Pour les guérir et les ramener à la grâce, en même temps qu'à la foi catholique, après le secours surnaturel de Dieu, nous ne voyons rien de plus opportun que la forte doctrine des Pères et des scolastiques, lesquels, ainsi que Nous l'avons dit, mettent sous les yeux les fondements inébranlables de la foi, sa divine origine, sa vérité certaine, ses motifs de persuasion, etc... et tout cela avec plus de force et d'évidence qu'il n'en faut pour fléchir les esprits les plus rebelles et les plus obstinés ».

Il faut n'avoir jamais lu ce passage de l'encyclique pour contester la force probante de la théologie scolastique ; or, notre séminariste fait plus; à ses yeux la « vertu apologétique » de la « synthèse thomiste » est *nulle*.

« Je n'ai pas ici à dessiner le plan de l'apologétique nouvelle. Ne m'étant proposé que de rechercher si la synthèse thomiste suffit ou non, telle que son premier auteur nous l'a laissée, aux besoins présents de la conscience catholique intégrale, j'ai été amené à dire que sa vertu apologétique auprès de nos contemporains devait être considérée comme nulle. »

On ne saurait imaginer deux conclusions plus violemment contradictoires que celles de l'encyclique et de son jeune commentateur.

D'ailleurs, celui-ci veut bien reconnaître certain mérite à la synthèse thomiste :

« Il semble qu'on ne puisse jamais reconnaître à une synthèse de la philosophie et du dogme qu'une valeur d'exposition dogmatique, non d'apologétique philosophique ; qu'une efficacité confirmante, non déterminante.

» Mais je n'en crois pas moins exact de dire qu'à ce titre et dans ces limites, la synthèse thomiste est ce qui a été produit jusqu'ici de plus parfait, et même qu'on la doit estimer, sinon fermée de droit à des éléments nouveaux, du moins, et prise en elle-même, aussi pure et précieuse qu'indissociable. »

On le voit, c'est en vertu d'une idée générale que le commentateur de Leon XIII dénie à la théologie de saint Thomas d'Aquin toute « efficacité déterminante » sur les convictions de nos contemporains. Il ne saurait y avoir de lien durable et nécessaire entre la philosophie et le dogme. C'est la thèse que nous retrouverons expressément enseignée plus loin dans *La Démonstration philosophique,* par M. l'abbé Jules Martin. Nous la rencontrons ici :

« On ne voit pas comment deux emplois de la pensée, aussi étrangers l'un à l'autre que sont la théologie et la métaphysique, reconnus chacun légitime en soi, pourraient ou se contrarier ou même se servir entre eux, ni, par suite, quel inconvénient s'opposerait à la proclamation de leur mutuelle indépendance. »

Et plus loin :

« Il apparaît, dès le premier abord, que si vraiment la métaphysique rationnelle et le supra-sensible révélé se dessinent sur des plans de pensée différents, il n'y a point entre eux de désaccord ni d'accord internes possibles, pas de communs critères, et que, par suite, leur indépendance réciproque est naturelle et nécessaire sans « cloison étanche, » élevée par la crainte paresseuse ou la mauvaise volonté. »

Voilà bien l'indépendance de la philosophie acceptée et proclamée sous le couvert des « directions philosophiques » de Léon XIII ! Et tout

aussitôt, par une conséquence nécessaire, la valeur du thomisme, même à titre de simple exposition de la doctrine catholique, se trouve infirmée :

« Il faut donc tout au moins se demander si le thomisme, même considéré comme simple exposition de la doctrine catholique, ainsi que nous avons dû le faire, ne va pas être amené à s'intégrer dans une série successive, et à perdre par là cette valeur en quelque sorte absolue qui lui avait été attribuée à ce titre. Là est le point précis du conflit. »

Il nous paraît superflu de prolonger cet exposé et de multiplier davantage les citations. Le but que nous nous proposions est atteint ; montrer quel esprit de vertige, quel insatiable besoin de nouveauté s'est emparé d'une partie du clergé et menace, par les séminaires, d'envahir toute l'Église de France. Que penser d'un jeune clerc qui commence l'étude de la théologie dans des dispositions semblables à celles que nous révèle cette étude ? Quelle ne doit pas être son influence au séminaire, sur ses condisciples ! Combien de temps ces longs articles n'ont-ils pas enlevé à ses devoirs d'écolier ?... Et le *Sillon* porte cette semence dans d'autres séminaires, et les revues ecclésiastiques propagent le *Sillon* dans le clergé... et personne, n'a songé à appeler « réfractaires, » ceux qui commentent avec cette insouciante audace les « directions philosophiques » du Saint-Père.

## X

### PHILOSOPHIE NOUVELLE

I

Nous avons dit un mot précédemment du livre intitulé : *La démonstration philosophique*, par M. l'abbé Jules Martin. Ce livre publié en 1899 a été retiré du commerce, à la suite de la critique que nous en avions faite dans la *Vérité*.

Les *Annales de Philosophie chrétienne* ne nous ont point pardonné ce méfait et nous apprenons d'elles que M. l'abbé Jules Martin vient de reproduire, dans un livre « magistral » sur saint Augustin, les thèses qu'il avait paru désavouer « pour éviter des ennuis. »

Quelles sont donc ces « idées » trop hardies pour paraître seules et qui vont revoir le jour sous le patronage de saint Augustin ?

*La Démonstration philosophique*, tel est le titre du volume, tel est le sujet dont l'auteur ne s'écarte pas un seul instant dans ses 300 pages.

Il faut analyser les différentes parties de l'ouvrage pour saisir toute la signification et l'importance de la thèse, car c'est une thèse que propose et soutient M. l'abbé Jules Martin.

« Ce livre n'est qu'une histoire, » dit l'auteur au début de la préface. En cela, déjà, il se trompe.

Ce livre est une exposition théorique de l'opinion d'une école sur la manière dont l'homme conçoit, démontre et propage un système philosophique, ce qui est tout autre chose qu'une histoire.

L'auteur résume lui-même en quelques lignes toute la doctrine de son livre. Il va s'appliquer à démontrer :

1° *L'identité essentielle de toutes les parties d'un système philosophique.*

2° *La nullité doctrinale de la science.*

3° *L'impossibilité pour un philosophe d'être désintéressé sur la doctrine qu'il juge.*

4° *Les conditions compliquées mystérieuses, selon lesquelles les convictions doctrinales se produisent ou se transforment.*

Tout le livre est consacré à développer ces quatre parties.

Pour bien saisir l'ensemble du *système,* il faut être averti que « nous avons trois modes de connaissances :

1°) La connaissance proprement intellectuelle ou spéculative.

2°) La connaissance de nous-même ou l'intuition de conscience.

3°) La connaissance du monde extérieur. »

D'après l'exposé que nous donne M. l'abbé Jules Martin de la façon dont procèdent ces trois modes de connaissances, ils n'ont entre eux aucun lien, aucune dépendance réciproque ; chacun d'eux s'exerce librement et souverainement dans la sphère qui lui est propre, et le produit de son activité forme un tout incommunicable aux deux autres et complet en lui-même.

On voit tout de suite les conséquences de ces premières assertions.

La connaissance proprement *intellectuelle* ou *spéculative* est une connaissance purement subjective ; elle n'emprunte rien au monde extérieur et à l'expérience.

La connaissance du monde extérieur est entièrement indépendante de la connaissance *intellectuelle* ou *spéculative* : elle est purement et exclusivement *expérimentale*. D'où il résulte que la *science* est libre dans toute la rigueur du mot ; elle ne peut nuire à la philosophie ; elle ne peut davantage la servir : elle est absolument séparée. Ces conclusions sont formellement déduites et exposées par M. l'abbé Jules Martin.

Examinons plus en détail ce qui concerne la connaissance spéculative. Son caractère propre est *l'identité essentielle de toutes les parties d'un système philosophique*.

Qu'est-ce à dire ?

Le voici : « La connaissance spéculative est une ». — Un système complet de philosophie se réduit à une pensée unique. « Toutes vos pensées claires sont, dans la spéculation pure, la reproduction d'une pensée confuse individuelle et infiniment plus vaste. » — « On n'apprend jamais qu'en voyant en soi-même la doctrine, et on n'atteint jamais un inconnu proprement dit. » — D'où il suit que « la démonstration philosophique est un cercle ».

Parmi les exemples cités par l'auteur, à l'appui de sa thèse, il en est un qui mérite une particulière attention : il s'agit de l'argument de saint Thomas d'Aquin, prouvant l'existence de l'Être nécessaire par celle des êtres contingents. « Lorsque saint Thomas, dit M. l'abbé Jules Martin, déclare impossible que *toutes les choses* (qui peuvent être ou n'être pas) *existent toujours,* il pense déjà que quelque chose de contingent existe, et qu'il faut donc assigner à ce contingent une cause nécessaire et absolue. En sorte que tout ce raisonnement de saint Thomas est une manière plus développée, plus claire et plus explicite de se représenter ceci : le monde dont nous faisons partie est une réalité contingente. Le mot *réalité contingente,* compris comme le comprend saint Thomas, contient tout. Mais dans l'esprit de saint Thomas, le contingent exige le nécessaire. Aussi, à tout pren-

dre, le raisonnement de saint Thomas n'est que l'expression plus complète et plus convenable de ce principe : l'être nécessaire existe. »

Bien plus, d'après M Jules Martin, ce serait un défaut dans un syllogisme, « si toutes les parties ne se supposaient pas comme celles du cercle. »

Nous ne ferons qu'une remarque :

L'erreur fondamentale du système de M. l'abbé Jules Martin consiste dans le caractère purement subjectif qu'il donne à la connaissance spéculative. Ce principe une fois posé, la conséquence devenait nécessaire. « Tous les philosophes arriveraient-ils à connaître la vérité, leur système serait encore un cercle. » — « Ce total (la doctrine) vaut par lui-même, il ne repose que sur lui-même, il dépend d'un principe fondamental auquel il se réduit. »

S'il en est ainsi, comment distinguerons-nous l'erreur de la vérité?

C'est la question qui vient naturellement à l'esprit du lecteur encore imbu des préjugés d'un autre âge.

Voyons avec quelle sérénité philosophique notre auteur va répondre.

Il faut d'abord bannir de notre esprit deux illusions.

La première consiste à croire qu'il peut y avoir « un criterium de vérité. » En effet, la connaissance spéculative étant purement subjec-

tive, ce critérium ne saurait être qu'un sentiment ou une seconde intelligence contrôlant, en quelque sorte, l'opération de la première.

Ces deux hypothèses sont insoutenables :

« L'intelligence humaine, s'exerçant dans la spéculation métaphysique, nécessairement infinie, il lui arrivera trop souvent de se tromper, et si elle se trompe sur l'essentiel, elle n'en sait rien, elle a, au contraire, une vive conscience de posséder le vrai. Il faut enfin, et en un mot, avouer que l'erreur est un mystère. »

Descartes, Kant, Renan et les apologistes sont également dans l'erreur quand ils croient pouvoir contrôler leurs doctrines ou rendre sur les faits un jugement non déterminé par leurs convictions doctrinales.

M. l'abbé Jules Martin définit le philosophe : « une intelligence déterminée selon telle doctrine. » Le mot même de *preuves* résume en lui, dit-il, toutes les illusions. « En fait, on voit telles preuves, parce que l'on a telles convictions. Le philosophe qui prouve sa doctrine ne fait pas autre chose que de la penser exactement et de se l'affirmer. »

« On ne gagne donc rien à répéter contre les rationalistes, que le christianisme, ce sont des faits, ou encore que le christianisme a une base historique. On crée ainsi des métaphores, on se console peut-être, mais certainement on s'abuse.

« *Critique* et *science indépendante*, ce ne sont

que fantômes, ou, si on le préfère, ce ne sont que jeu de mots. Car Renan, tant qu'il sera lui-même, niera le surnaturel, et l'abbé d'Hulst, qu'il parle ou non de critique, affirmera la réalité des faits surnaturels racontés dans le Nouveau-Testament. Personne, dès qu'il s'agit des origines du christianisme, ne fait œuvre de critique, c'est-à-dire, n'exerce son aptitude à discerner le réel, sans être déjà et sans se montrer partout l'homme de telle doctrine. »

Après ces considérations dont il sent toute la hardiesse, M. l'abbé Jules Martin a soin d'ajouter qu'il ne faut pas « soulever ici la question sur la vérité du christianisme, ni sur la possibilité d'arriver à la conviction chrétienne. » Ce que l'auteur a voulu démontrer, c'est que « ni Renan, ni aucun apologiste, ni personne au monde, n'a pour construire l'histoire réelle du christianisme une puissance critique étrangère et supérieure à sa conception du christianisme. »

La définition que notre auteur donnait tout à l'heure du philosophe impose évidemment cette conclusion. Si le philosophe n'est qu'*une intelligence déterminée selon telle doctrine*, il ne peut évidemment pas posséder *une puissance critique étrangère et supérieure à sa conception*. Et l'on voit ainsi le danger de ce subjectivisme que condamne Léon XIII dans l'Encyclique au clergé français, et que nous retrouvons dans son plus complet et plus didactique

épanouissement sous la plume de M. Jules Martin.

Toutes nos « illusions » sont maintenant écartées. Nous savons qu'il n'y a ni *criterium* de vérité, ni possibilité de contrôler nos propres conceptions : « Le philosophe n'a, comme force intellectuelle effective, que l'aptitude à penser sa doctrine. »

Mais, s'il en est ainsi, à quoi servira ce qui fait l'objet même de ce livre : *La démonstration philosophique ?*

A rien. contre un philosophe de génie. Pourquoi ? La cause en est évidente.

« Pour lui, la seule raison est sa raison propre, déjà déterminée à penser telle doctrine. » Laissons l'auteur nous exposer plus complètement sa pensée :

« La raison, s'il s'agit de la raison de tout le monde, ce n'est guère qu'un sentiment confus du vrai ; mais s'il s'agit de la raison des philosophes, et notamment de ceux qui, parmi eux, ont eu le génie créateur, la raison est alors la force individuelle qui pense une doctrine déterminée *et qui ne peut penser comme vraie que cette doctrine.* »

Comment une conséquence aussi absurde n'a-t-elle pas averti M. l'abbé Jules Martin de son erreur ? La supériorité intellectuelle mettrait-elle l'homme de génie dans une réelle et nécessaire infériorité vis-à-vis de ses semblables, au point que l'erreur de sa pensée serait sans

remède ! Ce n'est pas la première fois, il est vrai, que l'on voit l'esprit de système conduire des hommes intelligents à des conclusions que repousse le bon sens, et c'est le cas de redire de certaine philosophie que « le raisonnement en bannit la raison. »

Plus heureux que leurs maîtres, les philosophes « d'un génie secondaire » ne sont pas incorrigibles dans leurs erreurs. Vis-à-vis de ceux-ci, la *démonstration philosophique* a « une efficacité possible », mais combien restreinte !

« Le philosophe créateur se tient à ce qu'il comprend ; ils se tiennent, eux, à ce qu'ils ont appris. »

Voilà qui est dur pour les philosophes d'un « génie secondaire » et comme chacun, surtout s'il se mêle de philosophie, prétend « comprendre » ce qu'il « tient » pour vrai, la conséquence pratique sera de pousser les philosophes à se montrer « créateurs » et à s'entêter, comme tels, dans leurs erreurs.

M. l'abbé Jules Martin en vient donc à parler des philosophes dont « l'intelligence, bien qu'assez développée pour comprendre et pour discuter les questions de doctrine, n'a pas assez de force créatrice *pour ne savoir et ne pouvoir les comprendre qu'à leur manière.* » Ceux-là, paraît-il, et c'est leur faiblesse, peuvent « là où ils n'ont pas vu par eux-mêmes, arriver à voir ce qu'on leur montre. »

Ils sont donc capables d'être détrompés ; mais par quels moyens ? La solution de cette question mérite une attention particulière ; la voici :

« Si l'influence qui agit sur eux l'exige ainsi, ils arriveront peut-être à se transformer. Quelque chose d'inexplicable se passera chez eux ; ils acquerront une détermination intellectuelle différente : ils deviendront tout autres. »

Quelle est donc cette influence capable de transformer les philosophes d'un « génie secondaire » en leur faisant acquérir une « détermination intellectuelle différente ? » Est-ce la force des *preuves* rendant la vérité *évidente* à leur esprit ? Nullement.

« Il ne faut pas demander comment cela se fera, dit M. l'abbé Jules Martin, il ne faut pas même se tenir assuré qu'à tel moment et chez tel philosophe, cela doive se faire. L'efficacité du raisonnement s'exerce, on ne sait guère à quelles conditions... Ce qui les contredit, erreur ou vérité, a presque les mêmes chances de les atteindre et de les convaincre... il dépend d'une secrète disposition intérieure, que leur résistance ou que leur adhésion soit, plus ou moins, la résistance ou l'adhésion d'une intelligence philosophique... »

La conclusion c'est que la démonstration philosophique est impuissante à instituer une doctrine et à ruiner définitivement une doctrine.

« Kant n'a pas légué de symbole ; saint Au-

gustin n'en a pas légué non plus. Rien ne peut guider efficacement le philosophe qui commence à prendre conscience de sa force intellectuelle; et de même rien ne peut le gêner, rien ne peut l'empêcher de devenir celui que, spontanément, il devient. Chaque philosophe recommence pour son compte la philosophie ; c'est-à-dire, chaque philosophe pense comme il lui est naturel de penser ; or, nulle découverte philosophique n'empêchera qu'il soit un jour naturel à quelqu'un de penser soit en philosophe chrétien, soit en panthéiste, soit en quelque autre manière (Page 239.) »

Faut-il conclure de cet exposé que la *démonstration philosophique* est absolument inefficace et par conséquent inutile ? Non, mais son efficacité est très limitée.

« Il n'y aura donc jamais de symbole philosophique définitif. Mais, une fois cela mis à part, on doit reconnaître qu'une philosophie originale ne se manifeste pas en vain. Elle est une conception puissante qui restera. Elle imprimera parfois aux intelligences une direction particulière, où s'engageront plus ou moins quelques philosophes bien supérieurs à la foule des disciples. »

Des philosophes « bien supérieurs à la foule », la lumière se répand sur tout le monde :

« Les influences philosophiques les plus diverses et les plus contradictoires se complètent

naturellement. Il résulte d'elles toutes un certain état intellectuel dont chaque philosophe tire parti... — De plus, cette influence s'étend jusqu'à tout le monde. Car tout le monde est fait pour être enseigné. — ... Chaque société repose sur certains principes que l'éducation inculque d'abord, qu'elle rend naturels, qu'elle habitue à considérer comme objets de respect. On les croit vrais, parce qu'on les a toujours entendus donner pour tels (Page 351.) »

Le dernier chapitre du livre de M. l'abbé Jules Martin est consacré à dissiper les dernières illusions qui pourraient rester encore au lecteur. Il y en a trois : 1°) L'illusion de M. de Bonald, qui croyait facile, « une fois les vérités universelles admises », de produire ou de modifier les convictions d'autrui : 2°) la croyance à une preuve universelle, efficace, à l'égard de tout le monde ; 3°) l'illusion sur l'efficacité des réfutations.

Voilà qui est pour nous et pour tous ceux à qui il prendrait fantaisie de refuter M. l'abbé Jules Martin. Quelle est la raison de cette impuissance antécédante ?

Réponse :

« On a beau montrer l'inanité des principes, l'inexactitude ou l'erreur des faits allégués ; on n'a pas pour cela atteint le livre ; et même si, aux yeux de tous, la réfutation paraissait juste, il serait simplement acquis que l'on a corrigé la table des matières... Mais ce n'est pas par la

table des matières, c'est par son livre, c'est-à-dire par sa force de conception, que l'auteur avait agi sur le public... — (Page 259.) »

Donc, plus de réfutations, plus de polémiques :

« Il faut s'appliquer uniquement à se représenter ses propres convictions. L'énergie véritable ne se trouve que chez le philosophe absorbé dans la conception sincère de sa doctrine : tout ce qui détourne de ce travail est une cause de faiblesse. (Pages 260-261.) »

Voici maintenant la conclusion dernière de tout le livre :

« La seule ressource d'un philosophe, c'est donc d'être lui-même ; et le seul résultat qu'il puisse toujours obtenir, c'est de faire sentir sa force intellectuelle. Il est bon, sans doute, de vouloir un résultat plus complet ; mais ce résultat, qui consisterait à faire pénétrer la vérité dans les intelligences, ne dépend d'aucun moyen assuré. Il y aurait encore moins de chimère à prétendre se procurer le génie supérieur d'un saint Augustin qu'à chercher avec insistance le moyen toujours efficace pour convaincre. On désire propager la vérité : il faut, dans ce dessein, travailler à la concevoir fortement ; on arrive ainsi à parler d'après soi-même. Or, le philosophe qui a quelque chose à dire réussit infailliblement à se faire écouter ; et parmi ceux qui l'écoutent, beaucoup pourront le croire. Il n'y a, au total, d'effort vraiment inutile que l'effort des faibles. »

Voilà le dernier mot de la *démonstration philosophique*, de ce livre qui résume trop bien la pensée moderne et peint avec une douloureuse exactitude l'état d'âme de ce qu'on a appelé « les intellectuels du clergé. » Il n'y a d'effort inutile que celui qui se fait hors de la vérité et hors de la voie, dirait la Sagesse chrétienne ; mais voici une autre sagesse qui dit : « Il n'y a d'effort vraiment inutile que l'effort des faibles. » C'est l'expression philosophique et l'application aux spéculations intellectuelles, de cet aphorisme qui résume décidément toute la pensée comme toute la morale de ce siècle : « La force prime le droit. »

Notre-Seigneur Jésus-Christ confessait solennellement devant son Père que les secrets de la divine Sagesse ont été révélés aux petits et aux faibles, tandis qu'ils sont cachés aux prudents et aux sages. La sagesse humaine se devait à elle-même de proclamer bienheureux ceux qui « conçoivent fortement » et arrivent à parler « d'après eux-mêmes ».

Les lecteurs qui ont présents à l'esprit certains passages de la *Vie du Père Hecker* et des discours de Mgr Keane, à Bruxelles ou à Chicago, seront frappés comme nous de la parenté intellectuelle qui relie la *Démonstration philosophique* aux théories évolutionistes et aux idées mystiques de l'américanisme.

Cette conception toute subjective de la philo-

sophie, cette impuissance de rien prouver par les faits, cette prétention à tout tirer de soi-même, s'adaptent à merveille au système de l'évolutionisme religieux.

De même, la « confiance en soi », la vie intérieure, telle que la comprennent les inventeurs de la « mystique américaine », s'harmonise singulièrement avec la thèse philosophique de M. l'abbé Jules Martin. Son livre est à celui de M. l'abbé Félix Klein, *si parva licet componere magnis,* ce que la Somme contre les Gentils est à la Somme théologique.

Ce livre a encore un autre caractère : il nous révèle le sens et la raison d'être de ce nom d'*intellectuels* appliqué à certains hommes de notre temps, Nous avons eu la théorie de « l'art pour l'art ». Voici « l'idée pour l'idée ». Ce qui fait désormais la vérité de nos idées, ce n'est plus leur conformité avec l'objet qu'elles représentent, c'est la puissance avec laquelle elles déterminent et elles précisent la vérité confuse que chacun porte en soi.

Dans ce système où tout est subjectif, où les faits d'expérience ne peuvent rien prouver, ni *pour* ni *contre* une doctrine, il faut à l'existence de Dieu d'autres preuves que celles qui se déduisent de la considération des créatures.

La seule théologie qui soit conciliable avec cette philosophie nouvelle c'est celle qui repose sur la théorie de l'immanence et des aspirations

intimes de l'âme humaine : c'est-à-dire, la théologie du fondateur des paulistes.

Le philosophe de M. l'abbé Jules Martin est une sorte de chrysalide, tirant d'elle-même toute la substance du cocon où elle se transforme, — « se détermine à telle doctrine. »

On nous objectera peut-être que ce sont là des idées personnelles à l'auteur de ce livre. Nous avons malheureusement la preuve du contraire. (1) Nous voudrions savoir ce que pensent de ces nouveautés doctrinales les théologiens qui persistent à dire que l'état d'esprit du « nouveau clergé » n'a rien d'inquiétant.

Il eût été préférable que la thèse de M. l'abbé Jules Martin, ne fut pas reprise, ainsi qu'on nous l'annonce, sous une nouvelle forme et sous le patronage de saint Augustin.

(1) Voir la lettre de M. l'abbé Denis au directeur de l'*Univers* dans la *Justice sociale* du 16 novembre 1901.

## XI

### IVRESSE DU VERBE

Les doctrines erronées et les affirmations téméraires que nous avons relevées dans les chapitres précédents, ne restent malheureusement pas confinées dans un petit groupe d' « intellectuels », elles sont vulgarisées par les organes de la presse démocratique catholique, surtout de celle qui s'adresse au clergé et plus spécialement aux élèves des grands séminaires.

Un incident significatif s'est produit, à ce sujet, durant l'été de 1901.

La *Justice Sociale* de M. l'abbé Naudet et la *Voix du Siècle* de M. l'abbé Dabry avaient pris ensemble des arrangements pour offrir aux séminaristes, pendant la durée des vacances, des abonnements réduits au prix d'un franc pour les deux journaux.

L'un des rédacteurs de la *Justice Sociale,*

M. l'abbé Sifflet, aumônier de l'École Saint-Jean-Baptiste de La Salle à Lyon, venait précisément de publier dans ce journal une série d'articles sur la prédication dont le fond et la forme méritaient de graves critiques.

M. le chanoine Delassus signala, à plusieurs reprises, les erreurs de l'abbé Sifflet dans la *Semaine Religieuse* de Cambrai.

Les choses allèrent si loin que M. l'abbé Sifflet dut adresser à M. Naudet la lettre suivante qui fait honneur, d'ailleurs, à son esprit d'obéissance :

« Monsieur le directeur,

» J'ai fait paraître dans votre journal un article sur la Passion jugé trop léger dans la forme par les hommes compétents, et téméraire dans les sentiments exprimés. Il compromet, m'a-t-on fait remarquer, la saine doctrine.

» Sur l'ordre de mes supérieurs, désireux de voir cesser le bruit fâcheux fait autour de mon nom, je vous ai écrit de ne plus me compter parmi vos collaborateurs.

» D'après quelques personnes, les articles que vous m'avez consacrés (15 et 22 juin) à la suite de cet incident pénible, sembleraient dire que S. Em. le cardinal Couillé, en me confiant la direction des discussions à la séance des œuvres de jeunesse (2 juin à Lyon), approuvait ma manière de voir. Il n'en est rien, et je recevais,

dans le même temps, un avertissement charitable.

» Je demande à votre amicale et traditionnelle impartialité de publier en entier cette lettre explicative.

» Agréez, etc.

» L'abbé C. S. Delion (P. Sifflet). »

Contraint de publier cette lettre, le directeur de la *Justice Sociale* prit sa revanche en accusant les supérieurs de M. l'abbé Sifflet d'abus de pouvoir :

« Obliger un inférieur à prendre cette attitude et à remercier ainsi l'autorité qui lui fut bienveillante, n'est-ce pas faire un abus véritable de la charge de supérieur ? »

Les séminaristes abonnés à la *Justice Sociale* n'y trouveront pas, on le voit, des leçons d'obéissance. Il y a plus, l'article par lequel M. l'abbé Naudet a voulu justifier son collaborateur contient des assertions qu'il est nécessaire de reproduire pour montrer jusqu'où va la licence doctrinale du « nouveau clergé. » Nous lisons dans la *Justice Sociale* du 22 juin 1901 :

« Qui aurait osé affirmer, il y a vingt ans, que David sur lequel s'appuyaient tous les prédicateurs n'est pas l'auteur des psaumes, ou du moins que nombre de psaumes sont de beaucoup postérieurs à David ?

» Qui ne se souvient du *tolle* que souleva

naguère un article du P. Lagrange qui, timidement, émettait, comme une hypothèse raisonnable, une simple possibilité, l'opinion que Moïse pourrait bien ne pas être l'auteur du Pentateuque? Pensez donc, N.-S. dans l'Évangile a cité Moïse, la preuve est formelle, les textes font foi...

» Quant à ceux qui osaient dire que Salomon n'a pas écrit *l'Ecclésiastique*, on avait tôt fait de les réduire au silence. On les écrasait sous les auteurs : et le concile d'Hippône (393), et celui de Carthage (397), et le Pape Innocent I (417), et tant d'autres. Si bien que les pauvres gens, étouffés sous cette érudition prodigieuse osaient à peine répondre, en toute humilité, qu'il y avait cependant quelque difficulté pour un homme du dixième siècle d'écrire un livre qui ne peut, de toute évidence, avoir été écrit qu'au second.

» Lisez enfin la fameuse querelle des thomistes et des molinistes afin de vous édifier sur ce qu'on peut faire dire à l'Écriture, aux Pères, et aux théologiens ; et comment les mêmes textes, selon qu'on tire à soi la couverture, signifient des choses exactement opposées, d'après l'opinion préconçue de celui qui essaie de s'en fortifier. Au besoin on vous prouvera, s'il le faut, que saint Thomas n'est pas thomiste ; et il n'est pas nécessaire d'être grand clerc, pour trouver, quand il s'agit d'une opinion non condamnée, à s'appuyer sur quelques théologiens.

» C'est pourquoi l'Église, quand elle juge, se garde bien de confondre ce qui est de la doctrine avec ce qui n'en est pas.

» En règle générale, tant qu'on respecte le dogme, l'Église n'approuve ni n'improuve, laissant à chacun sa liberté, et ne permettant pas que, dans le domaine des opinions libres, quelques puissantes coteries ou écoles, fussent-elles encore plus « théologiques », ouvrent ou ferment à leur gré les portes d'une maison ouverte à tous.

» Laissez-nous donc respirer un peu à l'aise et ne nous emmurez pas, quand l'Église veut que nous jouissions de la liberté. Le dogme et la morale sont choses intangibles, mais n'allez pas confondre le dogme avec vos affirmations et la morale avec vos préjugés. »

Une fois de plus, nous retrouvons l'erreur commune à tous les libéraux qui restreignent l'autorité doctrinale de l'Église aux seuls dogmes de foi. Certes, M. l'abbé Naudet a une singulière façon de rassurer ses lecteurs sur son orthodoxie.

Quel est donc l'état d'esprit du « jeune clergé » si de telles déclarations n'inquiètent pas sa conscience?

D'ailleurs la « manière » de M. l'abbé Naudet vaut autant la peine d'être étudiée que sa doctrine. A la fin du carême prêché par lui, en 1900, à la cathédrale de Pau, M. l'abbé Naudet donna

au théâtre de cette même ville une conférence dont il n'a jamais parlé dans son journal mais que le *Patriote des Pyrénées* a reproduite, sans s'attirer, de la part de l'orateur, aucune rectification.

Sur ce théâtre où il se sentait « dans son rôle » M. l'abbé Naudet s'est exprimé ainsi :

« N'est-ce pas, mes amis, que je fais bien d'être ici, que je suis dans mon rôle; et que, ce soir, au théâtre, comme hier à l'église, pour Dieu et pour vous, je sers la Vérité. » (*Oui, oui, longues acclamations!*)

Sur ce théâtre où il sert la Vérité « comme à l'église », M. l'abbé Naudet — qui n'a jamais soutenu les idées du P. Hecker — a dit cependant des choses qui s'en rapprochent singulièrement, sans parler d'autres qui égalent au moins en hardiesse les théories du « fiancé de l'avenir. »

« Durant trois siècles, sous les auspices des dynasties et des classes supérieures, l'Église et le peuple furent persécutés... Or, voici que l'Église avec l'aide du peuple, et le peuple avec l'aide de l'Église, vont reprendre leur rôle, et puissamment intervenir sur la scène où se joue le drame du destin de l'humanité.

*Depuis le seizième siècle, recueillie, l'Église travaillait silencieusement à sa réforme intérieure, mais voici qu'elle reprend son œuvre interrompue... elle reprend son rôle* et, ouvrant l'Évangile, et sentant que l'heure est venue *d'en*

*tirer les conséquences jusqu'ici négligées,* elle montre à ses fils que là se trouve le remède au mal social. »

Décidément, M. l'abbé Naudet, à l'exemple du P. Hecker, en veut obstinément aux trois derniers siècles de l'Église.

En revanche, il se montre d'une extrême indulgence pour le siècle, ce grand siècle, qui fascine tous les écrivains et tous les conférenciers du parti. Ce n'est pas un petit contraste que cette sévérité en face de cette indulgence, suivant qu'on considère le dix-neuvième siècle comme le troisième de l'Église (depuis le Concile de Trente) ou le premier de la Révolution.

Ecoutons M. Naudet :

« Jadis, il était de mode d'en parler mal de ce siècle. Et c'était injuste, car notre siècle, est un grand siècle chrétien. A son aurore l'Eglise était en ruines et le saint-siège abattu. *Le dix-neuvième siècle a rétabli les choses en leur état.* Négligez les détails qui nous arrêtent trop et regardez l'ensemble, vous comprendrez que j'ai raison, *Le dix-neuvième siècle a tiré l'Eglise de l'enceinte de la conscience individuelle* de telle sorte que son intervention dans le domaine public et social n'étonne plus que certains catholiques attardés.

» Il a eu trois grands amours, ce siècle : amour de la science, amour de la justice et de la liberté ; dans le culte qu'il leur a rendu, souventes fois

nous l'avons vu dévier, mais il n'en est pas moins certain que le progrès est énorme depuis cent ans. La science est plus chrétienne ou, si on le veut, les savants sont moins impies qu'il y a cent ans ; la justice est plus éclatante, moins individuelle, plus sociale ; la liberté a fait des conquêtes sur lesquelles on ne reviendra pas. »

On le voit, M. l'abbé Naudet a largement pratiqué le conseil de *négliger les détails*. Il néglige notamment de rappeler à ses auditeurs que, si le dix-neuvième siècle a quelque chose de bon, c'est à l'Eglise qu'il le doit. Il dit même le contraire. Mais il faut se souvenir que l'orateur, l'auditoire, le théâtre, tout enfin est méridional et que, par conséquent, il ne faut pas être trop exigeant sur la valeur des mots.

Les « catholiques attardés », les « réfractaires », — il y en a même dans le Midi — feraient sans doute observer à M. l'abbé Naudet que si, à l'aurore de ce siècle, « l'Eglise était en ruines et le saint-siège abattu », la Révolution avait fait le mal, et qu'elle est en passe de recommencer.

Mais M. Naudet n'a pas sur la Révolution l'opinion qu'un vain peuple pense Pour lui, la Révolution et le christianisme se confondent :

« La Révolution française a commencé une ère nouvelle... D'aucuns disent, et je suis de ceux-là, que son aube s'est levée il y a bien près de deux mille ans.

Le *Patriote des Pyrénées* ne dit pas si cette phrase fut « longuement acclamée » mais c'est, évidemment, modestie pure.

Apprenons maintenant ce que c'est que l'Evangile et quelle est la « bonne nouvelle » que le Sauveur des hommes est venu apporter au monde :

« Les pauvres sont évangélisés, la bonne nouvelle est annoncée aux malheureux.

« Et quelle est-elle, dites, cette bonne nouvelle? Est-ce à dire que les pauvres ont des devoirs ? Sans doute, elle vient les confirmer, mais *ces devoirs, les lois pouvaient suffire à les rappeler comme le gibet à en maintenir le salutaire respect*. Non, *la bonne nouvelle c'est que les pauvres, les petits, les malheureux ont des droits*; la bonne nouvelle c'est qu'on ne leur parle plus seulement d'obéissance, mais aussi de charité, de justice et de liberté, d'égalité et de fraternité .»

Ainsi, l'Incarnation, la Rédemption étaient inutiles pour rappeler aux pauvres — c'est-à-dire à la majorité des hommes, — leurs devoirs ; « les lois » et « le gibet » y suffisaient ; mais il fallait que le Fils de Dieu se fît homme pour nous parler, non plus « seulement d'obéissance » mais de la devise maçonnique : liberté, égalité, fraternité !

Quant à la charité que, par habitude, M. l'abbé Naudet a mentionnée dans son énumération des

*vertus actives* que « le gibet » ne suffit pas à inculquer aux hommes, voici comment il en parle :

« Nous ne demandons pas, sous prétexte de démocratie, l'abaissement de ceux qui possèdent ; mais nous ne croyons pas davantage que la démocratie doive être satisfaite lorsque sur les épaules de la pauvresse, la duchesse a jeté une de ses vieilles robes ou un de ses vieux manteaux. *De la démocratie cela, de l'égalité, allons donc!* C'EST DE L'ABAISSEMENT! *(Applaudissements.)* »

On voit que M. l'abbé Naudet se fait l'écho des diatribes de nos intellectuels contre l'aumône.

L'un des plus notables, M. Paul Desjardins, n'écrivait-il pas, en 1896, dans son opuscule : *Le devoir présent*.

« Les économistes ont sagement montré la nullité des effets pratiques de l'aumône... Les effets moraux n'en sont pas meilleurs : elle n'est qu'un déplacement d'égoïsme, sans que celui-ci baisse dans l'ensemble ; elle le développerait plutôt... »

Mais, rassurons-nous, il n'y aura bientôt plus de « duchesses » pour développer l'égoïsme par le procédé que saint Martin pratiqua avant le « grand siècle » où nous sommes.

C'est l'Eglise, — l'Eglise des droits de l'homme — qui procurera ce bienfait au monde.

Ramenée par le dix-neuvième siècle à sa voca-

tion première, « elle met ses énergies religieuses au service des masses... *Abandonnant cette ancienne division en classes* ou catégories pourvues de privilèges spéciaux *qui n'est plus qu'un souvenir,* elle demande ses points d'appui aux collectivités diverses dont elle fait de véritables corps sociaux ».

Ne discutons pas sur l'efficacité bienfaisante des « collectivités diverses » dont l'Eglise ferait des « corps sociaux », et faisons seulement observer au méridional orateur que son opinion est expressément condamnée par Léon XIII dans l'encyclique *Rerum Novarum,* dans cette encyclique dont M. l'abbé Naudet se réclame à temps et à contre-temps !

« L'erreur capitale dans la question présente, dit l'Encyclique, c'est de croire que les deux classes sont ennemies-nées l'une de l'autre... Dans la société, les deux classes sont destinées *par la nature* à s'unir harmonieusement... Quelles que soient les vicissitudes par lesquelles les formes du gouvernement sont appelées à passer, il y aura toujours entre les citoyens ces inégalités de conditions sans lesquelles une société ne peut ni exister ni être conçue. »

Voilà ce que pense le Pape de cette « division en classes » qui, pour M. l'abbé Naudet, « n'est plus qu'un souvenir. »

Il semble que, pour l'orateur de Pau, l'encyclique *Rerum Novarum* est moins encore.

Le fougueux abbé se livre, dans le style biblique cher à Cornély, à l'improvisation suivante :

« Les peuples respirent un vent de bonheur que leur apporte l'avenir.

« Ils ont soif de paix.

» Ils entrevoient l'époque où la misère sera atténuée :

» Où la liberté, moyen sublime, conduira à l'égalité, sous le regard de Dieu.

» Ils ont conquis la force physique et l'ont appliquée au progrès matériel ;

» Les voilà qui entrent dans la science sociale ;

» *Un développement nouveau de la conscience informée par l'Evangile travaille nos sociétés.*

... *Nous sommes à une heure solennelle. Un cycle se ferme et une phase nouvelle va commencer.* »

Evidemment, M. Naudet, s'est abandonné, au théâtre de Pau, a ce qu'il a lui-même appelé : « l'ivresse du verbe ».

## XII

### UN CATHOLICISME ACCEPTABLE

Chaque jour voit éclore une idée, ou plutôt une formule, dans l'imagination féconde de ceux que le Pape Léon XIII a si bien désignés du nom de « novateurs ».

Nous devons à M. l'abbé Gayraud l'existence d'une démocratie *chrétienne* et pourtant *non confessionnelle*.

A son tour, M. l'abbé Garnier, le premier né des abbés démocrates, nous révèle le programme de catholiques d'un nouveau genre. Ce sont, d'après lui, des CATHOLIQUES NON CONFESSIONNELS. (*Le Peuple Français*, 13 mai 1899.)

Les gens attardés qui s'en tiennent aux « routines vieillotes » s'étonneront peut-être de cet assemblage de mots dont le rapprochement heurte le bon sens ; les railleurs prétendront

qu'il s'agit des catholiques qui ne vont pas à confesse...

M. l'abbé Garnier a des vues plus hautes ; nous allons essayer d'en pénétrer le mystère et, pour n'être pas accusés d'avoir mal présenté sa thèse, nous citerons ses propres paroles.

« Les catholiques non-confessionnels, dit-il, sont ceux qui agissent, électoralement et politiquement, comme les autres citoyens (?) qui mettent en avant le bien du pays en général, la défense de l'Ame Française, les améliorations ouvrières, agricoles, économiques, sociales et nationales. »

Cette définition paraîtra peut-être un peu vague au lecteur qui cherchait une idée aussi nouvelle que l'expression dont M. l'abbé Garnier se fait ainsi le créateur. Quel est, en effet, le catholique digne de ce nom qui ne prend pas la défense du bien du pays et ne réclame pas des « améliorations ouvrières, agricoles, économiques, sociales et nationales » ?

Les « catholiques non-confessionnels » de M. l'abbé Garnier ne sauraient s'en tenir là : leur titre doit signifier autre chose, et nous en trouvons la preuve dans les lignes qui suivent :

« Ceux-là, — ce sont les catholiques non-confessionnels, — ceux-là pensent que, si les francs-maçons ne se révèlent pas comme tels pour entraîner les populations à leur suite, les catholiques pourraient y mettre la même habi-

leté ; *mais,* sans dissimuler leurs convictions, ils veulent prouver que le patriotisme est une des premières revendications de leur religion... »

Il est difficile de saisir avec précision la pensée de l'auteur, dans cette prose où des idées contradictoires sont rendues plus confuses encore par l'allure incertaine de la phrase.

Comment des catholiques, « sans dissimuler leurs convictions », pourraient-ils entraîner les populations « avec la même habileté » que les francs-maçons qui parviennent à ce résultat parce qu'ils « ne se révèlent pas comme tels ? »

Voilà ce que M. l'abbé Garnier aurait sans doute quelque peine à expliquer.

Peut-être comprendrons-nous mieux, en étudiant la définition des catholiques que M. Garnier appelle « confessionnels » et qui seraient plus clairement désignés par le mot de *catholiques* sans aucune épithète :

« Par confessionnels on entend ceux qui veulent ne se présenter que comme catholiques, n'agir que comme catholiques au point de vue politique ; ceux qui ne font porter leurs revendications que sur les lois opposées à la liberté religieuse et aux intérêts de la religion. »

Où donc M. l'abbé Garnier a-t-il rencontré des catholiques qui se soient placés, dans l'action politique, sur un terrain aussi exclusivement religieux, nous dirions même sur un terrain si ecclésiastique?

Tous les catholiques militants, à toutes les époques, ont uni aux revendications religieuses la défense des intérêts du pays et le souci des classes populaires.

Ces classifications impropres et défectueuses, ces appellations nouvelles et équivoques, ces épithètes quotidiennement accolées au beau nom de catholique, n'aboutissent en somme qu'à un résultat : troubler, diviser, jeter la confusion dans les esprits, paralyser les forces des défenseurs de l'Eglise ; tels des signaux multipliés et contradictoires réduiraient à l'impuissance une flotte bien armée.

Cette manie des épithètes, ce besoin de faire chaque jour un plan de campagne, est à la fois le signe et la cause de notre affaiblissement. Qui sait si nous ne verrons pas un jour des prêtres non-confessionnels ?

C'est incontestablement le terme où doivent aboutir les tendances des « jeunes » de notre clergé, de ceux dont le cardinal Parocchi disait spirituellement qu'ils « raccourcissent leur soutane et allongent leur pantalon ».

Mais il est bon d'examiner de quel esprit procède cette tendance à tout séculariser.

L'idée de fonder des œuvres ayant un certain caractère religieux sans être *confessionnelles* n'est pas particulière aux démocrates chrétiens et aux partisans du « catholicisme américain », elle est aussi, elle est surtout protestante.

Les protestants ont conçu, d'après ce programme, tout un plan de campagne qu'ils réalisent à la faveur du mouvement d'idées créé par l'affaire Dreyfus.

M. Wilfred Monod, pasteur à Rouen, a inauguré dans cette ville, en 1900, une « solidarité » — sorte de cercle populaire — conçue dans cet esprit de christianisme non confessionnel. Voici en quels termes M. Auguste Sabatier, doyen de la faculté de théologie protestante, définissait le caractère de l'œuvre :

« Elle veut être profondément chrétienne sans être confessionnelle ; elle fait abstraction du dogme comme des liturgies. Sous la bannière où le Christ a inscrit ce commandement : « Aimez-vous les uns les autres », elle appelle, sans écarter personne, tous ceux qui veulent travailler au triomphe de la justice et au règne de l'amour, en particulier les membres de la Ligue des Droits de l'homme et les socialistes idéalistes de la nuance Jaurès. »

Ainsi, l'alliance des socialistes avec les protestants et les juifs, alliance commencée sur le terrain politique et social, à propos de l'agitation dreyfusiste, paraît devoir s'étendre au terrain religieux. Mais il ne faut pas se hâter de conclure à un retour du socialisme vers des idées plus spiritualistes et inconsciemment chrétiennes.

Quelques-uns des révolutionnaires présents à

l'inauguration de la « solidarité » de Rouen ayant trouvé la réunion trop cléricale, ou plutôt trop « pastorale », les organisateurs convoquèrent à une seconde réunion les socialistes les plus militants de la région, et voici la déclaration que l'un d'eux fit en présence de toute l'assemblée : « Je suis ici parce que j'ai confiance dans les auteurs de la *Solidarité*. Vous me connaissez. J'estime que ceux qui affirment Dieu sont peut-être bien enthousiastes, et que ceux qui le nient sont peut-être bien téméraires. Mais les promoteurs de la *Solidarité* déclarent qu'ils ne font pas œuvre confessionnelle, et je les crois. Ils annoncent franchement qu'ils donneront des conférences évangéliques, *toutefois le Christ qu'ils présenteront est un Christ que nous pouvons accepter*. Nous, libres-penseurs, nous disons : justice, vérité, charité ; eux incarnent ces biens suprêmes dans une personne... Nous ne disputerons pas sur les termes... *Nous nous rallions au Christ qui n'appartient à aucune Église, mais à la société entière et dont le rayonnement traverse l'humanité.* »

Un Christ non confessionnel, un Christ dont la personnalité même n'est plus qu'un symbole, voilà pour le socialisme un Christ *acceptable*.

Jaurès lui-même le déclare dans un article cité par M. Auguste Sabatier :

« *L'heure est venue pour la démocratie, non pas de railler ou d'outrager les anciennes*

*croyances, mais de chercher ce qu'elles contiennent de vivant et de vrai.* »

On se souvient, en lisant ces lignes, du fameux discours, applaudi par l'abbé Lemire, où Jaurès évoqua « la vieille chanson » qui avait bercé nos pères. Réduire le christianisme à une sorte de mythologie moderne, c'est la tendance commune, consciente ou inconsciente, des conciliateurs de tous les partis. Aussi M. Sabatier peut-il écrire :

« C'est une nouveauté assez grande, en France du moins, que de voir sur la même estrade des pasteurs et des socialistes militants, des chrétiens et des athées, essayant de s'unir pour faire le bien *et acclamant le nom du Christ,* les uns à titre de Rédempteur, les autres, tout au moins, *à titre de symbole et à cause de son martyre.* »

Nous proposons ces lignes aux méditations de M. l'abbé Garnier, qui se réjouit parfois d'avoir fait acclamer Jésus-Christ dans des réunions socialistes. Outre que M. l'abbé Garnier se fait souvent illusion au point de ne pas entendre les blasphèmes qui se mêlent à ces acclamations, il verra que les socialistes n'ont pas besoin de sa présence et qu'ils font tout aussi volontiers écho à des pasteurs, quand ceux-ci leur présentent un Christ acceptable, un Christ non confessionnel.

Il y a là un danger pour la foi. Quelques-uns, même parmi les protestants, le comprennent ;

d'autres, même parmi les catholiques, ne le comprennent pas. Nous ne prétendons pas établir un parallèle entre les ecclésiastiques que nous allons nommer et les « socialistes idéalistes » genre Jaurès : mais il est certain que la tendance à ne plus voir qu'un symbole là où l'Église voit une réalité pourrait exposer certains catholiques à de fâcheux rapprochements.

Dans la *Justice Sociale* du 19 mai 1900, M. l'abbé Sifflet, dont nous avons parlé plus haut et qui signait alors : L'abbé C. S. Delion, parce qu'il est lyonnais, nous informe qu'il est « chargé de l'âme et de l'intelligence de beaucoup de jeunes gens à l'âme ouverte, lutteurs du bon Dieu, dans les magasins et les ateliers, chrétiens boulonnés de convictions solides, mais *qui ne se payent pas de mots.* » Or, pour ces « chrétiens boulonnés » la lecture d'un *Pensez-y bien* ou de tels ou tels sermons sur l'autre vie est, paraît-il, la cause de « troubles » en raison de « certaines réflexions » qu'elle fait naître.

Le motif de ces troubles, M. l'abbé Sifflet nous l'explique.

Dans l'exposition des vérités religieuses « nous abusons vraiment de l'allégorie et du style figuré. Nous la négligeons en histoire sainte où, nous disent de vrais savants, elle s'impose plus que jamais. »

Pour bien préciser sa pensée, M. l'abbé Sifflet l'illustre de quelques exemples :

« Le P. Lacordaire, dans la chaire de Notre-Dame, devant cinq mille jeunes gens, a affirmé qu'un bon catholique pouvait ne voir qu'un récit, en grande partie allégorique, dans le tableau de la création par Moïse : le P. Lagrange, directeur de la *Revue Internationale Biblique* de Jérusalem, revue classique s'il en est, soutient la même opinion. On l'enseigne couramment dans nombre de nos séminaires. Eh bien! pas une seule histoire sainte à l'usage même des classes supérieures, ne se risque à soutenir ce sentiment très libre, et, à mon avis, si raisonnable ; aucun ou à peu près aucun aumônier de jeunes gens n'ose trop ouvertement expliquer par un symbole la tentation, le serpent, l'épée du chérubin. Notons un progrès en ce qui concerne les six jours, l'universalité du déluge, le soleil de Josué.

» Et cependant, voilà des jeunes gens attaqués du matin au soir sur leurs croyances, qui auraient besoin, plus encore que les séminaristes, d'être mis au large dans la mesure tolérée par l'Église et à qui on refuse systématiquement de laisser connaître les théories modernes. »

Ces paroles méritaient d'être désavouées, tout autant que celles qui ont motivé, un an plus tard, la rétractation de M. l'abbé Sifflet. Elles ne le furent point.

Nous n'engagerons pas de discussion sur ce sujet, avec l'aumônier de l'École Saint-Jean-

Baptiste de La Salle ; nous voulons seulement constater que la liberté revendiquée par les « novateurs » de donner un sens purement allégorique et symbolique aux faits les plus importants des récits bibliques, est pratiquée « dans nombre de séminaires » et que certains « aumôniers de jeunes gens » en font « ouvertement » usage. Un professeur de séminaire a pu constater récemment que plusieurs de ses élèves ne craignaient pas de mettre en doute jusqu'à l'existence de Moïse, ainsi qu'on a fait de l'existence d'Homère. Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement ?

La jeunesse va d'instinct aux extrêmes, et quand elle voit des personnages vénérables, des hommes réputés pour leur science et leur prudence, ébranler ou rejeter comme en se jouant l'enseignement traditionnel, elle brûle du désir de se signaler par de plus audacieuses conquêtes sur la vieille exégèse et ses interprétations surannées.

On espère, au prix de tant de concessions, rendre enfin le catholicisme acceptable à l'esprit moderne. Vaine illusion ! Le désaccord est trop profond ; l'antagonisme est irréductible entre le catholicisme et cette doctrine rationaliste et naturaliste qui spécifie l'esprit moderne.

Le seul résultat que les tentatives de conciliation et d'adaptation puissent atteindre c'est d'affaiblir la foi dans les âmes.

Nous connaissons des exemples des ravages produits dans certains séminaires par l'exégèse et l'apologétique modernes.

C'est à l'heure actuelle un des grands dangers qui menacent le clergé : ce n'est pas le seul (1).

(1) En fait de Christ *acceptable*, nous devons signaler la *Tragédie du Nouveau Christ* de M. Saint-Georges de Bouhélier (Fasquelle. éditeur).

*Le Sillon* (25 mars 1901) dit, à propos de ce *Nouveau Christ:* « Il n'est ni chrétien, ni socialiste, ni anarchiste. Il n'a point de doctrine. On ne sait pas ce qu'il expie; on ne sait pas davantage quel droit il a de se glorifier, quand il marche à la mort. Nous comprendrions mieux le prince Kropotkine ou la citoyenne Louise Michel. Cependant il est beau et il aime les malheureux : aimons-le. »

La conclusion est assez imprévue, après de telles prémisses. Le *Sillon* nous donne ici, une fois de plus, la preuve de ses sympathies excessives pour le « nouveau catholicisme. »

## XIII

### SÉMINARISTES SOCIAUX

Tout est *social* aujourd'hui, comme tout était *sensible* à la fin du dix-huitième siècle, et de même que la sensibilité de nos pères aboutit aux hécatombes de 1793, il est à craindre que la sociabilité de nos contemporains présage une épouvantable anarchie.

Nous avons parlé plus haut de « séminaristes sociaux. »

Ce n'est pas une expression que de malins confrères aient imaginée pour critiquer leurs tendances, c'est un titre qu'ils se donnent et revendiquent avec complaisance.

Les « séminaristes sociaux » d'aujourd'hui, il est aisé de le prévoir, seront les « abbés démocrates » de demain.

Dès maintenant, ils se préparent, ils s'entraînent, pourrait-on dire, en vue des campagnes

futures et nous avons vu avec quelle liberté d'esprit ils abordent les problèmes les plus délicats.

L'un d'eux, dans la *Voix du Siècle,* invite ses confrères à se servir de leurs vacances pour « acquérir l'état d'âme démocratique *pratique.* »

« Examinons, écrit-il, la vie de ces abbés démocrates, prétendus révolutionnaires et que, peut-être, on a accusés devant nous d'indiscipline et de témérité ; que font-ils ? Ils agissent... A leur contact intime s'allume la flamme de l'apostolat et on devient à son tour démocrate... »

Mais, pour répandre dans les séminaires la bonne nouvelle démocratique, il faut une active propagande ; c'est ce que nos « séminaristes sociaux » ont compris.

Il existe actuellement une organisation, embrassant une cinquantaine de séminaires et enrôlant près d'un millier de jeunes élèves dans le parti dont la *Justice Sociale* et la *Voix du Siècle* sont les organes attitrés.

Parmi les directeurs de grands séminaires, fort peu étaient au courant de cette organisation avant que nous l'eussions dévoilée dans la *Vérité Française* du 10 août 1901. Les « séminaristes sociaux » ne se souciaient pas d'attirer l'attention sur leur propagande, et c'est à grand' peine que nous avons pu recueillir les renseignements suivants :

Les séminaires de France ont été répartis en cinq groupes ou circonscriptions.

Chaque groupe possède un organe mensuel lithographié, qui circule dans les séminaires de la circonscription.

Voici la liste de ces publications :

*Le Trait d'union,* petite feuille mensuelle destinée aux séminaires du sud-est, s'imprime à Lyon (1) et circule dans dix-huit séminaires.

*Le Lien,* rédigé à Orléans et imprimé à Lyon, circule dans dix séminaires du centre et de l'ouest.

*La Chaîne* paraît à Auch et pénètre dans quatorze séminaires du Midi.

Le Nord a un organe intitulé : *Caritas,* qui unit cinq séminaires, au moins.

Il y a à Paris un organe spécial (2) pour les trois séminaires établis dans le diocèse.

Ces cinq publications, animées d'un même esprit, ont chacune une chronique où sont relatées les communications les plus intéressantes, dont l'une d'entre elles a eu la primeur. Elles sont aussi en relations étroites avec le *Sillon* et l'*Espérance* à Paris, la *Chronique du Sud-Est* à Lyon.

Nous avons déjà signalé la propagande faite par le *Sillon* dans les grands séminaires. Les organes des « jeunes », ecclésiastiques ou laïques, sont en intime communion d'idées et d'action.

Dans un de ses derniers numéros, le *Lien*

(1) *La Chronique du Sud-Est* à Lyon est le centre d'une active propagande démocratique.

(2) Nous n'avons pu parvenir à en connaître le titre.

transmet à ses lecteurs les remerciements des abbés Naudet et Dabry, pour l'active propagande dans les séminaires en faveur de la *Justice Sociale* et de la *Voix du Siècle :*

« Plus de six cents séminaristes ont pris des abonnements de vacances, la plupart par l'intermédiaire de nos bulletins. Il y a des diocèses où la moitié de la communauté lit maintenant ces deux journaux. Espérons que cette lecture modifiera profondément l'état d'âme de ceux de nos confrères qui jusqu'ici sont restés indifférents à nos initiatives et que *l'inattendu de nos hardiesses avait quelque peu déroutés.* Nos cercles d'études sociales sont un organisme vivant, il en sortira bientôt une ardente et infatigable génération d'apôtres. »

On voit par ces dernières lignes qu'il existe dans certains séminaires des « cercles d'études sociales. » Il ne faut pas confondre cette institution avec celle des « conférences d'œuvres » telles que le saint abbé de La Còste les comprenait quand il fonda celle de Saint-Sulpice en 1873. Les « conférences d'œuvres », là où elles sont restées fidèles à cet esprit, méritent tous les encouragements (1) ; mais les « séminaristes sociaux » ont éprouvé le besoin d'innover et l'on a vu se former des « cercles d'études sociales »

(1) Nous avons contribué nous-même, de tous nos efforts, à la fondation de la « Conférence des Œuvres » au séminaire français de Rome, en 1882.

sur le modèle de ceux que le *Sillon* a entrepris de créer dans les patronages et les cercles d'ouvriers.

Les « séminaristes sociaux » ne se bornent pas à échanger des correspondances, ils se réunissent en congrès, pendant les vacances.

Un congrès de ce genre a été tenu à Lyon en 1900, à la suite du congrès Marial. Il y a tous les ans une réunion des délégués des séminaires au Val des Bois. Cette *réunion amicale d'études* s'est tenue en 1900, du 20 au 27 août; on y comptait des représentants d'une quinzaine de séminaires.

Nous avons sous les yeux le compte-rendu officiel de cette réunion ; c'est un document dont il est assez difficile d'obtenir communication, et qui est polygraphié comme les Bulletins régionaux des séminaires.

A la première séance du samedi 25 août, M. l'abbé Beaupin, l'un des délégués d'Orléans, fit observer que, « en général, nos séminaristes ne savent pas tenir la plus banale conversation. »

Certainement, M. l'abbé Beaupin exagère ; mais son opinion n'en vient pas moins corroborer celle de plusieurs directeurs de séminaires qui estiment que les plus « sociaux » parmi leurs élèves ne sont pas toujours les premiers de leur cours.

Toute cette propagande, ces bulletins, ces

congrès n'échappent pas complètement à la vigilance des directeurs de nos grands séminaires, puisque nous devons précisément à quelques-uns d'entre eux la communication d'une partie des documents que nous venons de citer, mais c'est au prix de longues et minutieuses enquêtes que ces zélés directeurs ont pu se les procurer.

Il s'agit, en réalité, d'une organisation secrète, ayant une caisse alimentée par des cotisations et pour laquelle certain Nicodème (1) voyage à l'occasion à travers la France.

La vigoureuse campagne menée au printemps de 1901 par la *Semaine Religieuse de Cambrai* a jeté quelque désarroi dans cette organisation; la *Justice Sociale* du 20 juillet avouait qu'un Bulletin, dont elle ne dit pas le nom, et qui circulait dans un certain nombre de diocèses, venait d'être supprimé, par ordre des supérieurs. Le même fait s'était produit, l'année précédente, dans une autre partie de la France.

C'est pourquoi *Le Lien* dit à ses lecteurs :

« Nous regrettons vivement qu'on s'occupe ainsi de nous ; nous désirons qu'on fasse autour de nous le plus absolu silence, et qu'en paix on nous laisse poursuivre notre labeur. »

Un « séminariste social » qui rédige *Le Lien* et écrivit, pendant quelque temps, dans la *Justice*

(1) C'est le pseudonyme d'un des rédacteurs du *Lien*.

*Sociale* et la *Voix du Siècle*, M. Emile Bauny, donne à ses confrères, dans ce dernier journal, des conseils dont plusieurs sont excellents.

Après les avoir engagés à se servir de leurs vacances pour « acquérir l'état d'âme démocratique pratique » en fréquentant les abbés démocrates, M. Émile Bauny ajoute :

« Nous rencontrerons encore d'autres prêtres, très saints, très dévoués, très apôtres, eux aussi, mais qui, pour des raisons que je n'ai ni à discuter ni à apprécier ici, n'acceptent point notre manière de faire, repoussent notre programme et le considèrent même comme anti-orthodoxe et comme dangereux.

» Vis-à-vis d'eux ne nous posons pas en réformateurs, nous sommes trop jeunes et notre front n'a point été, comme celui de Moïse, irradié de rayons au Sinaï. Pas de théorie, des actes. Qu'importent les mots, les cocardes, quand ils ne servent qu'à envenimer les discussions et à faire s'ouvrir, large et écumeuse, l'écluse aux injures ? Que notre vie soit notre seule prédication.

» A ceux qu'inquiètent nos tendances, n'opposons qu'une réponse : une régularité exemplaire dans la piété ; un zèle intelligent et inlassable, dans les œuvres ; un respect intransigeant de l'autorité et de ceux qui la représentent.

» C'est par la bonté, c'est par la sainteté, c'est par l'évidence des services rendus, que nous

désarmerons les préjugés et que nous prendrons d'assaut les parti-pris.

« Vous le savez, on mène en ce moment campagne, avec un acharnement insensé, contre les séminaristes sociaux. Nous avons été calomniés dans diverses publications. Ces publications ont été distribuées à profusion et spécialement envoyées à tous nos supérieurs. Laissons à ceux qui ont mission de le faire le soin de prendre publiquement notre défense et n'oublions jamais que le secret de notre triomphe, ce sera une attitude, sur tous les points, *irréprochable.* »

Tout n'est pas à reprendre, évidemment, dans ce programme, et les « séminaristes sociaux », s'ils sont fidèles à le suivre, feront plus d'un acte extérieur de vertu, mais l'esprit qui dicte ces pages fait de la régularité une tactique et lui enlève ainsi tout son prix. Qu'on lise plutôt ces lignes :

« Il faut avoir tous les atouts dans notre jeu. Le moyen de les avoir, c'est de tenir ferme et de ne pas capituler devant l'impérieux devoir qui nous incombe d'être des modèles d'action, de travail et de dignité.

» Nous avons la partie belle. Une poussée irrésistible, un courant que rien n'arrête entraîne les jeunes générations cléricales ; ceux que nous appelons nos chefs, forts de l'appui de Pierre, fermement et solidement unis à Pierre, nous montrent à l'horizon une triomphante aurore. Marchons à l'étoile, vaillamment...

» Il faut lasser la contradiction par une constance à toute épreuve, il faut tenir ferme, prouver à nos supérieurs, par notre conduite, que jamais ils ne trouveront des fils plus dévoués, plus désintéressés et plus respectueux. »

Ceux de nos lecteurs qui ont quelque peu pratiqué le « jeune clergé » ; ceux qui ont observé son attitude, en face d'ecclésiastiques plus âgés et fidèles à la tradition catholique, savent si la réserve et la déférence que M. Bauny préconise, modifient en quoi que ce soit les « idées » des abbés démocrates de demain.

Quant à l'obéissance au Pape, on sait comment l'entendent les tenants de l'américanisme et du libéralisme tant de fois condamnés et toujours renaissants.

Considérer la vertu sacerdotale comme « un atout dans son jeu » n'est assurément pas une conception très haute.

Les journaux qui propagent cet esprit dans les séminaires ont produit, en réponse à nos critiques, un document singulier qui confirme, par son étrangeté même, nos trop justes alarmes.

Personne n'ignore, en France, le rôle joué par M. Léon Harmel, filateur au Val-des-Bois, dans l'organisation et la propagande du mouvement qui s'est appelé démocratique chrétien.

L'importance de ce rôle a valu à celui qu'on appelait déjà : « le Bon Père, » le titre plus

ambitieux et plus récent de *Patriarche de la démocratie chrétienne.*

Or voici la lettre que M. Léon Harmel adressait naguère à l'un de ces congrès de « séminaristes sociaux » dont nous venons de parler :

« Chers messieurs et permettez de vous dire : *Biens-aimés amis.*

» Avec quel bonheur n'aurais-je pas répondu à votre affectueux appel si je le pouvais.

» Du moins, laissez-moi vous dire la joie de mon cœur, en vous saluant, jeunes hommes appelés de Dieu, qui savez répondre avec générosité à cet appel.

» Dans les temps de persécution où nous entrons, il nous faut des prêtres dévoués, des prêtres dociles à la voix de Jésus-Christ prolongé dans son vicaire, Léon XIII.

» Ce noble, ce vénérable vieillard, notre père bien-aimé, a dans son corps fragile une âme de feu comme celle de saint Paul. Il vous pousse vers le peuple, vers ce Lazare couvert de plaies, dépouillé des biens essentiels de la vérité, gisant sur le seuil de la porte du clergé pour recevoir l'aumône du corps et du sang (sic !!!), des viandes choisies dont se nourrit le prêtre, l'aumône de la vertu, l'aumône de l'amour !

» Jésus-Christ ne veut pas que Lazare reçoive seulement la pitié des chiens — nous autres laïques qui ne pouvons qu'adoucir les plaies sans

les guérir. — Il veut que le riche revêtu de lin et de pourpre (vêtement sacerdotal et royal) sorte de sa demeure et se consacre à Lazare. S'il ne le fait pas, il encoure (*sic*) la malédiction de Dieu, et alors se réalise cette parole de saint Jean Chrysostome : « *pavimenta infernorum capita sacerdotum.* »

» Si notre peuple de France est tombé où il est, c'est parce que le riche est resté dans sa demeure, se gorgeant du corps et du sang (*sic*) ! ! ! et ne pensant pas à Lazare.

» Dans le monde on appelle cela des saints.

» L'Évangile parle autrement.

» Oui, mes bien-aimés amis, vous avez raison de mépriser les critiques, ceux qui blâment les démocrates chrétiens, ceux qui se vengent de ne rien faire en semant les soupçons malveillants sur ceux qui agissent.

» Quand, de tous côtés, nous aurons une jeunesse sacerdotale formée à l'apostolat, tel que le veut Jésus-Christ dans l'Évangile et tel que l'interprète Léon XIII, le peuple de France recevra la vérité et la vie : Lazare se lèvera de sa couche de misère et d'humiliation et deviendra le soldat du Christ, le Sauveur de l'Église.

» Croyez-moi toujours

» Votre très affectionné :

» Léon HARMEL. »

Ce langage incohérent et exalté ne mériterait

pas d'être relevé s'il ne trouvait des admirateurs et si toute la presse du parti ne le faisait pénétrer dans nos séminaires.

M. le chanoine Delassus a fait remarquer, dans la *Semaine Religieuse* de Cambrai, que depuis longtemps les chefs de la Révolution se préoccupent des moyens d'atteindre le clergé et les élèves des grands séminaires.

Weishaupt écrivait à la fin du dix-huitième siècle :

« S'il est intéressant pour nous d'avoir les *écoles ordinaires,* il paraît aussi très important de gagner *les séminaires ecclésiastiques et leurs supérieurs.* Avec ce monde-là, nous avons la principale partie du pays ; *nous mettons de notre côté les plus grands ennemis de toute innovation ;* et, ce qui est par-dessus tout, avec les ecclésiastiques, le peuple et les gens du commun se trouvent entre nos mains. »

L'*Univers Israélite* (t. V, p. 223) dit que les intérêts les plus sacrés de l'Alliance Israélite Universelle exigent qu'elle s'occupe des séminaires, particulièrement en France ; car la France, grâce à son esprit généralisateur et expansif, peut être appelée à faire, pour la *synthèse religieuse,* ce qu'elle fit un jour pour la reconstitution civile et politique du monde.

Dans les instructions données à la Haute-Vente, sous le Pontificat de Grégoire XVI, il lui est fait cette recommandation : « Tendez vos

filets dans les séminaires. Et si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que celle de Pierre (1).

Les « jeunes catholiques » ne pardonnent pas à M. le chanoine Delassus d'avoir rendu manifeste le lien logique et historique qui unit l'américanisme et le libéralisme à la conjuration ourdie par les sectes contre le christianisme. Ce lien apparaît ici, une fois de plus.

Sans doute, les prêtres et les laïques qui écrivent des lettres encycliques à leurs « bien-aimés amis » les « séminaristes sociaux » ne se proposent pas de travailler pour les loges Nous mettons leurs intentions en dehors de tout débat.

Mais croit-on que Weishaupt ait jamais songé à faire pénétrer dans nos séminaires *l'Univers Israélite* ou le *Bulletin* du grand Orient ?

Il faut à ce dessein d'autres ressources.

Des publications catholiques empreintes d'un faux mysticisme, pleines de théories sociales et humanitaires se rapprochant plus ou moins d'un socialisme évangélique acceptable pour des protestants, voilà ce qui prépare les voies aux entreprises de la secte.

C'est la vue de ce péril qui a déterminé un évêque français à prendre immédiatement d'énergiques mesures pour préserver le jeune clergé

(1) Extrait de documents historiques conservés au Vatican, cités par M. Claudio Jannet.

de son diocèse des atteintes d'une propagande si funeste.

Nous avions signalé, dans la *Vérité Française* du 10 août, l'existence et les noms des publications secrètes propagées dans les séminaires. La *Semaine Religieuse* de Cambrai avait reproduit ces renseignements le 17 août, en y ajoutant les documents maçonniques que nous avons cités plus haut. Le 31 août 1901, la *Semaine Religieuse* de Quimper publiait sous ce titre : « Communiqué de l'Évêché » la note désormais historique que voici :

« Nous nous permettons d'appeler de nouveau l'attention de nos vénérés confrères sur une propagande très active qui se fait auprès des séminaristes en vacances, et dont Mgr l'évêque a entretenu ses prêtres, dans ses conférences, pendant les retraites pastorales.

» Il s'agit, non seulement des journaux la *Justice sociale* et la *Voix du Siècle*, qui sont mis à la disposition des séminaristes pendant les vacances, à des prix dérisoires, et *dont la lecture ne peut qu'être funeste* à la discipline ecclésiastique et à la formation du jeune clergé, mais encore, et surtout, de certaines correspondances lithographiées, faites exclusivement pour les séminaristes, et qui sont propagées, à l'heure présente, dans presque tous les diocèses de France. Ces correspondances portent des noms différents, mais toutes sont rédigées avec le même esprit;

elles s'appellent : *Caritas, Trait d'union, Lien, Chaîne...*

» Nous ne mettons pas en cause les intentions des inspirateurs de cette campagne ; et cependant nous ne pouvons point ne pas remarquer l'analogie qui existe entre ce travail souterrain et les programmes élaborés depuis si longtemps dans les loges maçonniques et rapportés dans un journal d'où nous les extrayons. » (Suivent les citations de Weishaupt et autres documents que le lecteur a vus plus haut.)

Le « Communiqué » se termine par l'avis suivant, textuellement emprunté à la *Semaine Religieuse* de Cambrai :

« Nous prions nos vénérés confrères d'apporter à la communication que nous avons l'honneur de leur faire la plus religieuse attention, d'observer les séminaristes en vacances dans leurs paroisses, de scruter leur esprit, de surveiller leurs lectures et leurs fréquentations, il y va du suprême intérêt de l'Église ; et s'ils recueillent des observations de quelque importance, d'en tenir compte dans les lettres testimoniales qu'ils doivent adresser à M. le supérieur à la rentrée des cours. »

Cet acte épiscopal fut immédiatement reproduit par toute la presse catholique, sauf l'*Univers-Monde,* et par les Semaines religieuses de Paris, de Reims, d'Autun et d'une trentaine d'autres diocèses.

La vive impression qu'a produite dans le monde religieux la découverte de cette organisation occulte de la propagande démocratique dans les séminaires n'est pas encore effacée. Beaucoup de supérieurs de grands séminaires ignoraient complètement l'existence de ces feuilles clandestines ; ayant constaté, depuis, l'exactitude de nos informations, ils ont pris des mesures, dès la rentrée d'octobre, pour mettre un terme à de tels agissements.

Les observations que MM. les curés sont invités à faire parvenir à qui de droit, sur les lectures et sur l'état d'esprit des séminaristes de leurs paroisses, ne manqueront pas d'éveiller l'attention de MM. les directeurs de grands séminaires.

Il a été constaté, dans telle paroisse, que certain séminariste faisait sciemment et par choix sa lecture d'Écriture Sainte dans une Bible protestante.

Ailleurs, un sous-diacre de la dernière ordination se livre à des dissertations hypercritiques sur les légendes du bréviaire.

Celui-là écrit à la *Justice Sociale*, — qui s'empresse de l'imprimer, — que la dévotion au Sacré-Cœur est « très catholique et fort respectable en soi, encore que mal définie (?). »

Cet autre, plein de zèle, fait répéter aux enfants les leçons du catéchisme et leur apprend que le serpent, l'arbre de la science du bien et

du mal, l'arche de Noë, etc., etc., ne sont point des réalités mais des symboles qu'on leur expliquera quand ils seront grands.

C'est qu'en effet, le *Lien*, la *Chaîne*, le *Trait-d'Union*, et autres petites feuilles sociologiques ne sont pas les seules publications qui pénètrent dans les séminaires et y circulent sous le manteau. Il en est une au moins, plus secrète que les autres, réservée à une élite d'*intellectuels*, et qui a trait principalement aux études d'exégèse biblique. C'est ainsi, nous l'avons vu plus haut, que les articles de l'abbé Loisy, dont son Em. le cardinal Richard avait interdit l'insertion dans la *Revue du Clergé Français*, au mois de novembre 1900, ont été imprimés à la presse lithographique, et communiqués à des lecteurs de choix.

On ne se borne pas, dans cette correspondance fermée, à disserter sur la Bible, on donne aussi des détails sur les recrues que fait le parti et l'on signale avec sympathie les jeunes clercs dont l'intelligence ouverte et l'esprit hardi semblent avides de tout connaître.

Certains établissements libres d'enseignement secondaire ne sont pas à l'abri de cette contagion. Une plaquette qui n'a pas été mise dans le commerce, et dont l'auteur anonyme est un prêtre, a été distribuée à Paris, dans un établissement de ce genre. Les opinions émises dans cet imprimé étaient tellement contraires

aux dogmes de la foi, que l'autorité diocésaine a dû sévir, immédiatement et sévèrement.

Nous pourrions continuer longtemps cette revue des tristesses de l'Eglise.

Le courageux discours du R. P. Bouvier au congrès eucharistique d'Angers a signalé, une fois de plus, à la vigilance des évêques le danger grandissant qui menace la foi.

N'a-t-on pas vu, cette année même, une *Revue* dirigée par un prêtre, les *Annales de philosophie chrétienne,* publier sur la transsubstantiation un article signé par un vicaire général, où pullulaient les erreurs les plus graves (1)?

(1) La même Revue publie dans sa livraison d'octobre 1901, à la page 78, une note où nous lisons, à propos de l'encyclique du 8 septembre 1899 au clergé français, les lignes suivantes :

« *Cette lettre n'est pas de Léon XIII qui venait de subir une opération chirurgicale et était gravement malade. Elle est du défunt Père Mazella,* qui faisait alors toutes sortes de démarches pour obtenir la condamnation par l'Index de philosophes laïques et ecclésiastiques français. S. S. Léon XIII, un moment hésitant, tant on lui représentait en noir les choses de France, refusa formellement toute condamnation. Mazella obtint au moins que la *Démonstration philosophique* de M. l'abbé Jules Martin, œuvre supérieure d'un penseur isolé et sans attache avec les néoapologistes, serait retirée du commerce. Un innocent, un vénérable vieillard, était frappé pour ses opinions libres! — Dans *la Lettre de Mazella,* on lit un passage qui est évidemment en contradiction avec l'esprit large et paternel de Léon XIII, c'est celui où il oppose l'esprit français à l'esprit allemand Sous cette forme apparemment flatteuse, il condamnait toute une catégorie de penseurs catholiques qui ne sont pas plus Allemands qu'Italiens mais qui cherchent la vérité partout où elle peut se trouver. Les catholiques étaient présentés comme pratiquant un

En présence de tant de périls qui poursuivent le prêtre et le lévite jusque dans le sanctuaire, il faut dénoncer sans relâche les entreprises téméraires ou seulement brouillonnes qui viennent aggraver le danger.

Il reste désormais acquis que dans une trentaine de diocèses, la *Justice Sociale* et la *Voix du Siècle* ont été signalées par les *Semaines Religieuses* comme des feuilles dont « la lecture ne peut qu'être funeste à la discipline ecclésiastique et à la formation du jeune clergé. »

MM. les abbés Naudet et Dabry, directeurs respectifs des susdites publications, semblent avoir pris à tâche de montrer combien la censure de Mgr l'évêque de Quimper était justifiée.

Voici textuellement la réponse de l'abbé Dabry.

MGR DUBILLARD

» On nous demande ce que nous pensons de la fameuse note publiée par Mgr l'évêque de Quimper et reproduite avec une platitude niaise

« subjectivisme radical ». On chercherait en vain par qui et où pareille philosophie a été professée. »

Nous ne croyons pas que rien d'aussi audacieux ait encore été écrit dans une publication ecclésiastique. L'auteur s'est enfin rétracté, par une lettre à l'*Univers* que publie la *Justice sociale* du 16 novembre 1901; mais cette lettre contient elle-même, sur les rapports de l'apologétique et de la théologie, des assertions très dangereuses.

par tous les journaux et toutes les *Semaines Religieuses* à la solde du parti réfractaire.

» Nous y sommes nommément représentés, nous et nos amis, comme faisant œuvre malsaine, œuvre de Satan (a dit un commentateur), de complicité avec les francs-maçons et les socialistes.

» Nous répondons que nous n'en pensons rien. Mgr Dubillard, évêque de Quimper, n'est pas notre évêque. Ce que nous faisons ne le regarde pas et ce qu'il dit peut difficilement nous atteindre.

» L'incohérence des diverses parties de son document montre qu'il apporte une certaine légèreté dans ce qu'il fait. On jugera du degré de confiance qu'il faut lui accorder quand on saura qu'il a écrit contre nous pour demander aux curés de son diocèse de surveiller très attentivement les séminaristes qui nous lisent : Or, pas un seul séminariste du diocèse de Quimper ne reçoit ni la *Voix du Siècle* ni, croyons-nous, la *Justice Sociale !* Ce seul fait indique suffisamment la simple intention de nuire et non de faire le bien et laisse percer sous l'évêque l'homme de parti. On ne peut s'empêcher alors de constater qu'il est triste qu'un homme deux fois sacré, qu'un haut dignitaire de l'Église, mette au service des passions humaines et prostitue à la bassesse des intérêts de ce monde le caractère auguste, la dignité et l'autorité dont il est revêtu.

» Nous avons voulu savoir quelle était la valeur de l'homme qui, étendant gratuitement sa juridiction épiscopale, a la prétention de nous mettre au ban de l'opinion catholique. Nous sommes allés exprès à Besançon où, il y a deux ans, il exerçait encore les fonctions de vicaire général. Nous avons fait une enquête que nous continuerons et qui nous permettra de constituer un dossier. En cas de récidive, nous n'exposerons rien au public, mais nous nous adresserons aux tribunaux ecclésiastiques; nous intenterons à notre imprudent agresseur un procès d'où pourraient sortir des choses désagréables pour sa réputation.

» L'abbé PIERRE DABRY. »

Nous demandons pardon aux lecteurs de placer sous leurs yeux de telles citations; mais si nous les omettions, qui pourrait concevoir à quel point nos abbés démocrates ont le respect de la hiérarchie et par quels arguments ils prétendent établir que leurs journaux ne sont pas « funestes à la discipline ecclésiastique et à la formation du jeune clergé ? »

Il ne faut pas oublier que, de leur propre aveu, la *Justice Sociale* et la *Voix du Siècle* ont recueilli cette année mille abonnements de vacances dans nos grands séminaires. Bien plus, comme pour répondre au « communiqué » de Quimper par un nouveau défi, M. l'abbé Naudet faisait imprimer dans son journal l'avis suivant :

NOUVEAUX PRÊTRES

» Un certain nombre de nos amis encore élèves des grands séminaires seront prêtres lors des prochaines ordinations. Nous serions heureux de leur faire plaisir, et nous avons pensé leur offrir à cet effet, à titre purement gracieux, un abonnement de trois mois à la *Justice Sociale.*

» Nous ferions partir cet abonnement du jour de leur ordination au sacerdoce. Il leur suffira de nous envoyer une carte portant leur adresse exacte avec cette simple mention : *L'abbé X... nouveau prêtre,* pour recevoir le journal gratuitement pendant trois mois. Puis, s'ils veulent, passé ce délai, continuer à recevoir la *Justice Sociale,* quoique nos abonnements se paient toujours d'avance, nous leur laisserons, avec plaisir, la faculté, pour la première année, d'indiquer eux-mêmes la date où il leur sera plus commode de solder le prix de leur abonnement. »

En présence de cette attitude, Mgr l'évêque de Quimper, après avoir une première fois protesté contre les imputations de MM. Naudet et Dabry, adressa la lettre suivante au directeur de la *Semaine Religieuse* de son diocèse :

Quimper, le 14 octobre.

Monsieur le directeur,

Dans le numéro de la *Justice Sociale* du 11 octobre courant, M. l'abbé Naudet écrit un

long article de quatre colonnes par lequel il prétend répondre à notre Communiqué du 30 août et à notre lettre du 22 septembre ; et il nous demande de vouloir bien insérer cette pièce dans le plus prochain numéro de notre *Semaine Religieuse*.

Nous ne croyons pas devoir condescendre à ce désir, et cela pour deux raisons :

1° Parce que nous n'avons jamais attaqué personnellement M. Naudet, ni dans son honneur d'homme, ni dans sa dignité de prêtre. Dans les écrits dont il se plaint, nous n'avons pas même cité son nom, pas plus que celui de son « vaillant confrère » M. l'abbé Dabry :

2° Parce que dans ces sortes d'affaires, de juridiction tout ecclésiastique, nous n'avons pas à faire juges de nos controverses les lecteurs de journaux ou les journalistes eux-mêmes.

Si les directeurs et les rédacteurs de la *Justice Sociale*, de la *Voix du Siècle* et autres feuilles énumérées dans notre communiqué estiment avoir été *injustement* lésés dans leurs intérêts moraux ou matériels, ces messieurs sont trop doctes personnes pour ne pas savoir qu'il existe à Rome des tribunaux spécialement établis pour connaître de ces sortes de causes et juger les actes des évêques.

Qu'ils nous appellent donc devant ces tribunaux : c'est une belle occasion pour eux de témoigner, autrement que par des paroles, de leur

fidèle attachement aux doctrines romaines et de leur parfaite soumission aux jugements de la sainte Église.

Là, Dieu aidant, nous essaierons d'établir et nous établirons, avec pièces à l'appui :

1° Qu'en donnant notre communiqué du 30 août, nous n'avons fait qu'user de notre droit ;

2° Que nous avions des raisons particulières et très graves de le publier dans notre *Semaine Religieuse* ;

3° Que nous n'avons pas excédé la mesure de nos pouvoirs dans ce document, ni quant au fond, ni quant à la forme.

Si ces messieurs refusent de nous faire comparaître devant cette juridiction qui leur est ouverte et que, sincèrement, nous leur indiquons, il sera établi devant le « grand public pour lequel ils écrivent », qu'ils n'ont rien de canonique ni de sérieux à opposer aux trois propositions ci-dessus énoncées, lesquelles contiennent notre justification aussi catégorique que complète.

Nous nous réservons, d'ailleurs, de déférer, en temps opportun, devant ces mêmes tribunaux, les articles, très injurieux pour notre personne et notre dignité, parus depuis la publication de notre Communiqué, dans divers numéros de la *Justice Sociale* et de la *Voix du Siècle* et jetés à profusion (ceux de la *Justice Sociale* du moins) dans tous les presbytères de notre diocèse.

Cette lettre sera, pour le moment, notre dernier mot dans cette affaire. Nous désirons qu'il en soit de même pour notre *Semaine Religieuse* et pour les journaux catholiques qui ont jugé bon de prendre la défense de nos droits :

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† FRANÇOIS VIRGILE,
*Evêque de Quimper et de Léon* (1).

MM. Naudet et Dabry ont refusé l'un et l'autre de faire appel à Rome du jugement porté contre leurs journaux par Mgr l'évêque de Quimper.

M. l'abbé Naudet se réclame de « son évêque » et demande à évoquer l'affaire devant l'officialité diocésaine de Bordeaux. M. l'abbé Dabry se réclame du tribunal de l'opinion.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les choses en sont là, l'attention du grand public catholique est en éveil et l'Église aura bientôt à se prononcer dans ce débat.

Il est temps, car le mal faisait de rapides et terribles progrès dans les séminaires de France.

(1) Nous reproduisons intégralement ce grave document à cause des suites qui seront certainement données à cette affaire et parce que beaucoup de catholiques et de membres du clergé n'en ont pas eu connaissance. Les lecteurs de l'*Univers-Monde*, notamment, ignorent tout de ce débat, leur journal n'ayant publié ni le « communiqué » ni aucun autre document relatif à cette affaire.

Il faut n'avoir aucune notion de la sollicitude maternelle avec laquelle l'Église veille à la formation de ses futurs prêtres, pour s'étonner du zèle déployé par nos évêques afin de préserver leurs séminaires de l'invasion des doctrines nouvelles. En cela, ils ne font que répondre aux exhortations de Léon XIII dans l'encyclique du 8 septembre 1899.

Nous trouvons, dans cette même encyclique, un passage qui répond d'avance à une autre question récemment soulevée à propos des mesures adoptées dans deux diocèses, en vue d'exiger le diplôme universitaire du baccalauréat pour l'admission au grand séminaire.

Le Saint Père dénonce le danger et l'insuffisance des programmes universitaires pour la formation ecclésiastique.

Voici ses paroles :

« Si la préoccupation constante d'une première et indispensable formation à l'esprit et aux vertus du sacerdoce doit inspirer les maîtres de vos petits Séminaires dans leurs relations avec leurs élèves, c'est à cette même idée principale et directrice que se rapporteront le plan des études et toute l'économie de la discipline. Nous n'ignorons pas, Vénérables Frères, que, dans une certaine mesure, vous êtes obligés de compter avec les programmes de l'Etat et les conditions mises par lui à l'obtention des grades universitaires, puisque, dans un certain nombre

de cas, ces grades sont exigés des prêtres employés soit à la direction des collèges libres placés sous la tutelle des Evêques ou des Congrégations religieuses, soit à l'enseignement supérieur dans les Facultés catholiques que vous avez si louablement fondées. Il est d'ailleurs d'un intérêt souverain, pour maintenir l'influence du clergé sur la société, qu'il compte dans ses rangs un assez grand nombre de prêtres ne le cédant en rien pour la science, dont les grades sont la constatation officielle, aux maîtres que l'Etat forme pour ses lycées et ses universités.

» Toutefois, et après avoir fait à cette exigence des programmes la part qu'imposent les circonstances, *il faut que les études des aspirants au sacerdoce demeurent fidèles aux méthodes traditionnelles des siècles passés*. Ce sont elles qui ont formé les hommes éminents dont l'Eglise de France est fière à si juste titre, les Pétau, les Thomassin, les Mabillon et tant d'autres, sans parler de votre Bossuet, appelé l'aigle de Meaux, parce que, soit par l'élévation des pensées, soit par la noblesse du langage, son génie plane dans les plus sublimes régions de la science et de l'éloquence chrétienne.

» Or, c'est l'étude des belles-lettres qui a puissamment aidé ces hommes à devenir de très vaillants et utiles ouvriers au service de l'Eglise, et les a rendus capables de composer des ouvrages vraiment dignes de passer à la postérité, et qui

contribuent encore de nos jours à la défense et à la diffusion de la vérité révélée. »

Ainsi, dans la pensée du Saint Père, l'obtention des grades universitaires, n'est nécessaire que dans les cas déterminés où ces grades sont exigés par l'Etat, pour la direction des établissements d'enseignement.

Loin d'être une garantie de la bonne formation intellectuelle des futurs clercs, les programmes officiels sont un danger.

C'est pourquoi, après avoir rappelé qu'au milieu du dix-neuvième siècle, les évêques de France constataient déjà que la connaissance du latin tendait à décroître dans notre pays, Léon XIII ajoute :

« Si, depuis plusieurs années, les méthodes pédagogiques en vigueur dans les établissements de l'État réduisent progressivement l'étude de la langue latine et suppriment des exercices de prose et de poésie que nos devanciers estimaient à bon droit devoir tenir une grande place dans les classes des collèges, les Petits Séminaires se mettront en garde contre ces innovations inspirées par des préoccupations utilitaires, et *qui tournent au détriment de la solide formation de l'esprit*. A ces anciennes méthodes, tant de fois justifiées par leurs résultats, Nous appliquerions volontiers le mot de saint Paul à son disciple Timothée, et, avec l'apôtre, Nous vous dirions, Vénérables Frères :

« Gardez-en le dépot » avec un soin jaloux. Si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, elles devaient disparaître complètement des écoles publiques, que vos Petits Séminaires et collèges libres les gardent avec une intelligente et patriotique sollicitude. Vous imiterez ainsi les prêtres de Jérusalem qui, voulant soustraire à de barbares envahisseurs le feu sacré du Temple, le cachèrent de manière à pouvoir le retrouver et à lui rendre toute sa splendeur quand les mauvais jours seraient passés. »

Ces paroles de l'encyclique au clergé français nous paraissent résoudre d'une façon décisive la question du baccalauréat exigible pour les séminaristes. L'enseignement ecclésiastique doit bien plutôt se prémunir contre la fâcheuse influence de l'enseignement universitaire.

# XIV

## LE DERNIER MOT DU « CLERGÉ NOUVEAU »

Un des hommes qui suivent avec le plus d'attention le mouvement du « nouveau catholicisme » en Amérique et en Europe nous faisait observer un jour, qu'au fond de toutes ces déclarations en faveur de la réconciliation de l'Église et du siècle, d'une adaptation du catholicisme à la société moderne, de la formation d'un nouveau clergé, plus mêlé à la vie du peuple, etc., etc., au fond de toutes ces formules vagues et sonores, il y a, chez certains meneurs, une pensée de derrière la tête, une idée que l'on n'ose pas encore formuler, une réforme dont on ne parle jamais publiquement mais à laquelle on pense toujours : la suppression du célibat ecclésiastique.

A vrai dire, nous avions déjà entendu exprimer cette opinion. Un prêtre que ses fonctions

dans la curie archiépiscopale d'un très grand diocèse ont mis plus que tout autre en situation d'être bien informé, nous citait, il y a plusieurs années déjà, les propos que certains abbés se permettent de tenir sur ce sujet, dans des milieux ecclésiastiques où, grâce à Dieu, nous ne fréquentons pas.

Le dernier mot du « progrès religieux », la réforme capitale qui couronnera la rénovation du catholicisme à laquelle tant de gens travaillent en ce moment, serait donc de rendre le célibat facultatif ou, tout au moins, de ne plus l'imposer qu'à certaines catégories de prêtres : les religieux, sans doute, s'il en reste encore, les directeurs de séminaires, probablement.

On comprend aisément que si de telles idées sont émises dans la conversation, ceux qui les soutiennent n'auraient garde de les produire en public, encore moins d'imprimer et de signer une thèse aussi scandaleuse.

Nous n'avons donc pas rencontré jusqu'à présent, sous une plume catholique, d'attaque directe contre cette loi fondamentale de la discipline de l'Église. Mais il y a une certaine manière de poser des points d'interrogation et même de défendre une loi ecclésiastique, qui équivaut à une attaque et porte quelquefois plus sûrement. C'est le cas, de la *Revue du Clergé Français*, dans la livraison du 1er octobre 1901.

Nous avons signalé dans la *Vérité française*,

(28 octobre 1901), l'article que le directeur de cette publication, M. l'abbé Bricout, a consacré aux *Missions catholiques françaises et missions anglicanes*. Il va sans dire que la *Revue du Clergé Français*, étant l'un des organes les plus avancés du « nouveau clergé », son directeur estime que les catholiques sont *injustes* envers les missionnaires protestants et que, s'il est *permis* — admirons ce verbe — de dire beaucoup de bien des missionnaires catholiques, il faudrait cesser de dire du mal des autres.

Ce souci d'inviter les catholiques à rendre hommage au dévouement des ministres du pur Évangile n'a rien qui puisse nous surprendre de la part de la *Revue du Clergé Français*, et nous n'aurions même pas signalé cet article si nous n'y avions trouvé d'autres insinuations.

Après avoir montré « le succès de ces missionnaires mariés et pères de famille », M. l'abbé Bricout examine si ce succès n'est pas « une preuve palpable, évidente de la *non-nécessité* du célibat ecclésiastique. »

Nous reproduisons ici tout le passage de l'article en question, tel que M. Bricout en a exigé l'insertion dans la *Vérité Française* du 1er novembre 1901 :

« Notre foi n'a donc pas à se troubler en présence des succès de l'anglicanisme. Mais on demande si le succès de ces missionnaires mariés et pères de famille n'est pas une preuve pal-

pable, évidente, de la *non-nécessité* du célibat ecclésiastique.

» A ce qu'il semble, le célibat ecclésiastique n'est pas d'institution divine ou apostolique : l'histoire paraît le démontrer, et aussi la tolérance que l'Église romaine n'a cessé de témoigner pour les prêtres catholiques d'Orient. La discipline actuelle, sur ce point, ne remonte pas au delà du cinquième siècle pour l'Orient, et du quatrième siècle pour l'Occident. Auparavant, beaucoup de prêtres vivaient dans le célibat, pour se conformer davantage aux conseils exprimés dans le Nouveau Testament, sans y voir une nécessité, une loi.

» Mais la discipline actuelle a et garde sa raison d'être, et il ne semble pas que l'Église romaine soit à la veille de la modifier. Une Église militante comme l'Église romaine a besoin de soldats qui puissent marcher sans entraves et mourir sans souci. Permettre aux prêtres de se marier, ne serait-ce pas, du reste, avouer qu'on a trop demandé à des hommes et que l'on éprouve le besoin de faire machine en arrière? Le prestige de l'Église catholique serait exposé à en souffrir.

» Voilà, semble-t-il, ce qui assurera à jamais le maintien du célibat ecclésiastique. Fût-il prouvé que les prêtres mariés sont aussi zélés et qu'ils obtiennent des fidèles la même confiance que les prêtres célibataires; l'argent vînt-il à abonder dans les trésors de l'Église au point de suffire

largement à la subsistance des *familles cléricales* établies dans nos vieux pays chrétiens ou dans les missions : les raisons indiquées plus haut n'en subsisteraient pas moins. Aussi, jamais les autorités ecclésiastiques n'autoriseront-elles de gaieté de cœur le mariage des prêtres ; elles s'y résigneront, tout au plus, si les États persécuteurs le lui imposent.

» Et, pour en revenir directement à nos missions, comment les succès des missionnaires anglicans peuvent-ils bien prouver que le célibat est un sacrifice inutilement imposé aux prêtres ? Sans doute, le missionnaire marié peut accomplir et il accomplit souvent son devoir avec dévouement ; sans doute, encore, il est moins exposé aux ennuis et aux périls de l'isolement. Mais enfin, est-il possible de nier que, s'ils disposaient des ressources et de l'influence dont jouissent les missionnaires anglicans, les missionnaires catholiques obtiendraient des succès bien plus considérables encore ? Que d'écoles, que d'hôpitaux ils établiraient, et que d'âmes seraient sauvées ! Le mariage pourrait être, au plus, bon pour les prêtres indigènes : j'ai entendu dire que le cardinal Lavigerie y avait songé pour son clergé noir. Mais nos missions catholiques ne pourraient que perdre au mariage des prêtres venus d'Europe. C'est pour le coup que les missions protestantes les auraient vite atteintes et dépassées ! »

Voilà comment la *Revue du Clergé français* défend le célibat ecclésiastique. Nous persistons, malgré les protestations assez vagues et embarrassées, d'ailleurs, de M. l'abbé Bricout, à juger cette défense insuffisante et même dangereuse.

Étant donnés les désirs et les espérances de certains membres du « nouveau clergé », espérances et désirs que M. l'abbé Bricout ne peut pas ignorer plus que nous-même, il est très regrettable et très dangereux d'émettre l'hypothèse d'un changement de discipline, même partiel, même dans un avenir lointain, en une matière aussi délicate.

Or, tout en affirmant que « la discipline actuelle a et garde sa raison d'être », M. l'abbé Bricout restreint singulièrement la portée de cette affirmation en ajoutant aussitôt : « Il ne semble pas que l'Église romaine soit *à la veille* de la modifier. »

Qu'est-ce à dire ? Peut-on donc envisager la possibilité morale, la probabilité d'une modification de ce genre et cessera-t-on d'être en opposition avec M. Bricout si l'on estime que l'Église est à l'avant-veille de cette *modification ?*

M. l'abbé Bricout formule lui-même, quelques lignes plus loin, une proposition vraiment malsonnante et qui légitime cette supposition.

« Aussi, JAMAIS, écrit-il, les autorités ecclésiastiques n'autoriseront-elles *de gaieté de cœur* (!!!)

le mariage des prêtres; *elles s'y résigneront*, tout au plus, SI LES ÉTATS PERSÉCUTEURS LE LUI IMPOSENT (!!!) »

Oh! la belle défense du célibat ecclésiastique! Cette loi, sainte entre toutes, ne tiendra donc guère plus que tant d'autres à l'abandon desquelles l'Église *se résigne* parce que « les États persécuteurs le lui imposent.» Que ceux-ci se mettent en campagne, qu'ils édictent des décrets ou bâclent des lois et nous verrons, M. Bricout nous l'annonce, des prêtres mariés, comme nous voyons des vicaires réservistes et des séminaristes soldats. En un temps où l'on se résigne à tant de choses, est-il sage, est-il juste de présenter la loi du célibat ecclésiastique comme une règle à l'abandon de laquelle l'Église peut se résigner? Quand on appartient à une école qui affecte de ne s'attacher qu'aux dogmes définis et de ne respecter que les institutions de droit divin, il est singulièrement grave de tant insister sur la possibilité d'un changement de discipline de cette importance.

« Le mariage, dit M. Bricout, à propos des missionnaires, *pourrait être, au plus, bon pour les prêtres indigènes; j'ai entendu dire que le cardinal Lavigerie y avait songé pour son clergé noir*. Mais nos missions catholiques ne pourraient que perdre au mariage des prêtres venus d'Europe. »

Nous le répétons, cette façon de défendre le

célibat est plus dangereuse qu'une attaque ouverte et violente : c'est opposer une digue de sable à un torrent.

Nous dirons la même chose de l'étude de M. Émile Faguet sur un roman de M. Jules Provieux : *Un vieux Célibataire*. La *Revue du Clergé Français* reproduit, dans la livraison du 15 octobre, une partie de cette étude, où le célibat ecclésiastique est défendu par des arguments tellement futiles qu'il semble n'être plus défendable. L'auteur ne va-t-il pas jusqu'à prétendre que les préfets, les officiers supérieurs, les magistrats, les professeurs n'ont guère moins de raisons que les prêtres de rester célibataires.

Il est trop facile de voir à quelles conclusions de telles apologies du célibat amèneront le lecteur.

Il ne faut pas dédaigner ces symptômes de l'état d'esprit du « nouveau clergé. » Il y a trois ou quatre ans, l'américanisme a élevé contre la vie religieuse et les vœux de religion des critiques que nous avons retrouvées sur les lèvres des orateurs de la majorité, lors de la discussion de la loi contre les congrégations ; nous entendrons peut-être un jour citer à la tribune du Palais Bourbon les arguments de la *Revue du Clergé Français*.

Ce que nous avons écrit sur ce sujet dans la *Vérité Française*, nous a valu plusieurs lettres, venues de divers points de la France ; de véné-

rables ecclésiastiques, bien placés pour juger de l'état des esprits à ce sujet, nous ont vivement encouragé à dénoncer le péril.

La suppression du célibat ecclésiastique leur apparaît, ainsi qu'à nous, comme la conséquence extrême et l'aboutissement logique du mouvement novateur.

Beaucoup de ceux qui se laissent inconsidérement emporter par le courant des idées nouvelles, ne voient pas et ne veulent pas cette conséquence, nous en sommes persuadés, mais ils n'en contribuent pas moins à soutenir et à activer le mouvement qui y conduit.

A force d'assimiler le catholicisme au protestantisme, dans le domaine de l'exégèse, du dogme et de la philosophie, on en viendra, plus facilement qu'on ne pense, à assimiler le prêtre au pasteur et à envisager l'existence de *familles cléricales* comme une heureuse adaptation de la vie ecclésiastique aux conditions de la vie séculière et aux exigences de la société contemporaine.

C'est le célibat qui, plus que toute autre institution, sépare le prêtre du monde et fait de lui, aux yeux du peuple, un homme à part. Or, cette *ségrégation*, cet isolement du prêtre, constitue ce que le monde moderne désigne du nom odieux de *cléricalisme* et nous savons que les novateurs ecclésiastiques ne veulent plus être des *cléricaux*.

Leurs efforts seront vains et leurs désaveux du cléricalisme ne seront pas jugés sincères tant que subsistera la loi du célibat et qu'ils y seront fidèles.

Dès lors, on peut comprendre pourquoi le péril que nous dénonçons n'est pas chimérique et comment l'abolition du célibat ecclésiastique est bien réellement le dernier mot des novateurs.

## XV

### LES TRANSFUGES

Nous n'attribuons pas plus d'importance qu'il n'en a au groupe de prêtres apostats qui se font appeler les « évadés. » On ne trouvera point parmi eux, — heureusement — l'étoffe d'un Luther ou d'un Calvin, mais si les hommes sont médiocres, d'où vient qu'ils ont osé prendre une attitude et tenir un langage jusqu'ici inconnus ?

Les idées dont ils se réclament, et qui servent à parer leur apostasie, ne tirent point d'eux leur valeur ; elles ne sont pas leur œuvre ; ils étaient incapables de les concevoir et de les propager ; mais ces idées flottaient dans l'air ; les « évadés » avaient commencé de les respirer avant de quitter l'Église, ils les ont gardées en se séparant d'elle, et maintenant ils s'efforcent de les faire pénétrer, du dehors, dans le clergé.

Nous ne croyons pas, il est vrai, que l'améri-

canisme ait eu, sauf pour l'abbé Charbonnel, une part principale et décisive dans leur apostasie, mais il est difficile de contester que la façon tapageuse dont ils « s'évadent » ne lui soit pleinement et manifestement imputable.

Et c'est beaucoup assurément, car le scandale nouveau ce n'est pas qu'il y ait des Judas dans le clergé, c'est qu'au lieu de se cacher et de fuir, ils se fassent gloire de leur infamie.

Voilà le spectacle que nous réservait ce siècle, si cher aux démocrates qu'ils nous font commandement formel de l'aimer.

Ce scandale, c'est au libéralisme moderne que nous le devons ; sans ce courant d'idées, sans ces erreurs de pensée et de conduite, les « évadés » auraient, pour la plupart, fait naufrage quand même, mais en disant au moins le *peccavi* de Judas.

Malheureusement, et c'est leur seule force, ils trouvent dans les théories que prônent certains « novateurs, » plus de formules captieuses et de phrases sonores qu'il n'en faut pour jouer leur personnage et se poser en réformateurs.

L'un d'eux n'écrivait-il pas, en 1898, à propos du docteur Schell, le chef de l'américanisme allemand :

« Si Rome l'absout, nous reconnaîtrons que nous avions calomnié Rome et *nous accepterons le catholicisme du Docteur Schell, qui n'est point fait pour nous déplaire*. Ce n'est pas ce

catholicisme-là qui nous imposera l'humiliation de Canossa, ce n'est pas ce néo-catholicisme qui nous fera regretter la sève de vie chrétienne que nous avons connue dans la Réforme. »

Rome n'a pas absous le docteur Schell, Rome a condamné l'américanisme, mais nous avons pu constater à Bourges que les aspirations libérales du jeune clergé, un moment comprimées par l'autorité de l'Église, n'ont rien perdu de leur ardeur.

Si nous voulons savoir quel profit les « évadés » savent tirer de ce nouveau catholicisme pour se faire une contenance, il nous faut lire les tristes harangues qu'ils prononcent dans les « temples » au jour de leur « consécration » comme ministres de l'hérésie.

Tandis que nos ordinations, dans leur simplicité auguste, ont un caractère impersonnel et que le rôle *passif* de l'ordinand marque l'action de Dieu sur sa créature élue ; tandis que le nouveau prêtre, silencieux, prosterné, ne parle que pour répondre : *adsum*, pour jurer obéissance au Pontife et pour prier Dieu, le « pasteur réformé » se produit en présence d'un nombreux auditoire, et raconte au public l'histoire de sa « vocation. »

Les prêtres « démissionnaires » semblent particulièrement friands de cette réclame, et le public protestant s'empresse d'aller entendre ces apologistes d'eux-mêmes, qui s'écrient comme

l'ex-abbé Vidalot au temple de Passy : « Mes frères, voilà mon âme ! »

Quelle langue parlent-ils donc dans la chaire d'erreur ceux qui avaient reçu mission de prêcher la vérité ?

Ils parlent de leur âme « en quête d'une foi qui fût vraiment sienne. »

« En me repliant sur moi-même, dit M. Vidalot, je trouvai Dieu en moi : j'hésitai d'abord à le reconnaître. On m'avait dit que l'Église seule avait Dieu, qu'elle seule avait le pouvoir de le donner, que pour aller à Lui il fallait passer par Elle. Mais je ne tardai pas à être rassuré. Dieu parla à mon âme, et à cette voix qui montait des profondeurs de mon être... alors seulement je compris Jésus-Christ, qui ne regarde pas comme une usurpation de s'adresser directement à Dieu... Dès cette heure, mais dès cette heure seulement, j'étais chrétien, je n'avais plus besoin de l'Église, j'avais trouvé la pierre où asseoir ma foi, Jésus-Christ était désormais mon seul maître. »

Ceux qui ont étudié les écrits de l'école moderne voient les analogies de cette thèse avec certaines idées de la mystique américaine.

Il faudrait méconnaître l'histoire de l'Église et les phénomènes de l'ordre préternaturel ou diabolique pour affirmer que le démon, transformé en ange de lumière, ne saurait intervenir aucunement dans ces tristes « conversions. »

L'ex-abbé Bourrier raconte qu'au moment décisif il alla prier dans l'église où il avait été ordonné prêtre. et que là, au milieu du trouble des derniers cris de la conscience, « il crut entendre une voix intérieure » qui lui dit : « Marche ! » et il partit.

C'est avec l'ardeur d'un illuminé que M. Vidalot s'écrie :

« Voilà, mes frères, le Dieu que j'ai trouvé dans l'Évangile, qui s'est révélé à mon âme, que je trouve infiniment aimable parce qu'il est infiniment bon.

» Malheur à moi, si après l'avoir connu, je ne le fais connaître ! Je ne pouvais plus l'annoncer en restant dans l'Église catholique, ce Dieu-là n'est pas le sien ; *elle n'avait plus avec lui sa raison d'être*. Et pourtant, *c'est aux catholiques qu'il doit être annoncé*, parce que c'est eux qui l'ignorent, et c'est par les prêtres libérés qui connaissent leurs besoins et leur âme que cette évangélisation doit être faite. »

On ne peut le contester, voilà un langage nouveau et une attitude nouvelle. Qui parle ainsi ? Ce n'est pas un isolé ; c'est un groupe, groupe minime, assurément, mais assez nombreux et assez hardi pour qu'il soit temps d'aviser à combattre les illusions et les témérités de certains catholiques, car elles font sa plus grande force.

Écoutez plutôt la suite de ce triste discours :

« La masse populaire catholique ne s'ébranle

pas, parce qu'elle est ignorante des choses religieuses et que les choses religieuses lui paraissent secondaires. Le plus ébranlé, le plus à même de l'être, tout au moins, c'est le clergé. *La foi intérieure personnelle est le besoin impérieux des âmes modernes qui réfléchissent et qui sont vraiment religieuses ; les vertus actives prennent le pas sur les vertus passives.* On se lasse du joug, parce que sous le joug il n'y a qu'oisiveté intellectuelle et religieuse. *Voilà le germe d'une vie religieuse nouvelle,* PAR OU JE SUIS PASSÉ, *par où semblent passer bien d'autres âmes de prêtres.* Il me semble que c'est là *le commencement du réveil.* Quand ces idées se sont emparées d'une âme, elles n'en sortent plus. Elles ne sont pas compatibles avec l'autorité absolue de l'Église et, tôt ou tard, *elles doivent affranchir la conscience* et la mettre en rapport direct avec Dieu. »

Ce que nous avons dit ailleurs de la mystique du P. Hecker nous dispense de faire ici des rapprochements trop faciles (1).

Nous avons signalé plus haut l'influence que le doyen de la faculté de théologie protestante de Paris, M. Auguste Sabatier, a longtemps exercée sur une partie du « jeune clergé. »

Cette influence, nous en trouvons le témoignage dans les articles que les « anciens prê-

(1) *Le Père Hecker est-il un saint?*

tres » du *Chrétien Français* consacrèrent en avril 1901, à la mémoire de M. A. Sabatier.

L'un d'eux écrivait ceci :

« M. Sabatier a exercé une grande influence sur notre jeune clergé, qui étudie et se rend compte. On voyait souvent des soutanes à ses cours, son cabinet était assailli par les prêtres. Je ne parle pas des anciens prêtres, il était un père et un ami si dévoué pour eux tous, que le *Chrétien français* considère comme un deuil cette mort.

» Il avait le don de nous comprendre, de deviner nos crises de conscience, de les analyser et de nous soulager en nous faisant renaître à la foi et à la vie religieuse. D'où venait ce don, si puissant chez lui, si rare chez les pasteurs protestants ? Était-ce sa profonde connaissance de la théologie catholique ? D'autres pouvaient en avoir autant.

» A notre avis, l'influence que M. Sabatier a exercée sur notre jeune clergé vient de ce qu'il avait traversé lui-même la même crise. Venu de l'extrême orthodoxie à l'extrême libéralisme, il avait souffert dans les formules et les cadres, il avait passé par les brisements, il avait dû affranchir sa conscience, voilà pourquoi il nous comprenait si bien. »

De son côté, l'ex-abbé Vidalot, après avoir pleuré la mort de celui qu'il appelle son père, écrivait :

« Un monde sur lequel M. Sabatier a eu une

grande action que l'avenir fera mieux connaître, c'est le clergé catholique. Il lui a donné une grande partie de sa pensée et de son cœur. Il suivait avec la plus vive curiosité et la plus sympathique attention le mouvement catholique, dont aucune manifestation importante ne lui est restée étrangère. Il était attiré vers le prêtre comme par une vraie vocation ; il devinait l'état de son âme et il sympathisait à ses doutes, à ses détresses avec une telle sincérité, une telle volonté d'éclairer, de relever, de réjouir celui qui venait lui demander conseil, il y avait dans sa parole, dans son regard, dans ses idées tant d'autorité, de clarté, de logique et aussi d'enveloppante tendresse, que le prêtre se relevait réconforté dès le premier entretien, debout pour recommencer le voyage.

» Combien de prêtres connaissent le cabinet du Directeur de la faculté de théologie, ou sa maison si hospitalière ! Que de confidences il y a reçues et sur combien de cœurs troublés il a versé sa paix. En dehors de cette action individuelle sur les consciences, c'est sur l'ensemble du clergé que M. Sabatier a agi surtout par ses écrits. La science catholique s'est depuis quelque temps singulièrement enhardie. Elle commence à étudier avec sincérité, avec les méthodes scientifiques, les documents de la Révélation. La science allemande, la science des Ritschl, des Harnack n'est sans doute pas étrangère au re-

renouvellement de l'exégèse et de la théologie catholique. Mais c'est surtout la théologie française, dont M. Sabatier est le plus haut représentant qui a lancé l'explosif dans le camp. Dans le discours de rentrée de l'Institut catholique de Toulouse prononcé par le recteur, M. Batiffol, je trouve ces paroles significatives : « Pour les théologiens protestants, l'essence de la religion consiste uniquement dans la foi ; ce qui est véritablement la foi n'est pas de l'ordre intellectuel et par conséquent est indépendant des faits et ne se reconnaît pas dans les dogmes : la religion ainsi conçue ne s'adresse qu'au cœur, elle n'est plus une vérité, mais une vie. Ainsi se concilie, pour le protestantisme, ce qu'il nomme l'antinomie de la vie chrétienne et de la théologie scientifique, par une abdication du caractère intellectuel de la foi. Or, messieurs, c'est l'étonnement de ces derniers mois que pareille abdication ait été proposée par des écrivains ecclésiastiques dans des revues ecclésiastiques, inaugurant parmi nous une attitude non pas expectative, mais agnostique. Est-ce trop dire que de constater une certaine confusion dans la pensée des catholiques à l'heure présente ? »

Ces dernières paroles montrent le sens véritable de certaines expressions, de certaines formules, très usitées dans le parti des « jeunes » et dont beaucoup de bons esprits ne voient pas encore assez nettement le péril.

On parle beaucoup de *vie*, on veut une religion *vivante*, on a la *volonté de vivre* : on affecte de réléguer parmi les choses mortes les institutions du passé et parmi les morts ceux qui les défendent.

Tout ce vocabulaire se rattache à la théorie dont M. Auguste Sabatier fut le créateur.

« Il a été un probe savant et un probe croyant, écrit encore l'ex-abbé Vidalot : ces deux extrêmes jusque-là inconciliables ont fait en lui une paix sincère, équitable et définitive. Il a fait cette œuvre merveilleuse, en mettant simplement chaque chose à sa place : la science dans le cerveau, siège de l'idée ; la religion dans le cœur, siège du sentiment, en donnant à l'image, à la forme sous laquelle l'homme cherche à se représenter l'Infini, l'Esprit, et à fixer son rapport avec lui, au dogme en un mot, son caractère humain, historique, en interprétant le dogme non pas comme une expression adéquate, immobile de la Vérité éternelle que l'homme ne saurait ni saisir, ni contenir, contraire à la loi de l'évolution qui régit ici-bas toutes choses, mais comme le symbole matériel, relatif, le vase où l'homme voudrait enfermer l'essence divine, vase qui se brise sans cesse pour se reformer plus grand toujours, plus transparent et plus haut. Le dogme n'est que le vêtement changeant, l'expression relative de la foi. La foi, c'est la vie intérieure du cœur. »

N'y a-t-il pas une singulière parenté entre cette théorie de l'évolution du dogme et celle que nous avons relevée plus haut, dans la *Revue du Clergé Français*, sous la signature de A. Firmin ?

Elle est aussi très conforme aux idées néo-chrétiennes, cette foi sans dogmes dont M. Vidalot écrit :

« Cette disjonction de la foi et du dogme, de la vie et des croyances, c'est l'affranchissement, la libération de la foi. La foi ne se mesure plus, comme on mesure la toile, à la longueur du Credo ; elle n'est plus liée au principe des confessions de foi : c'est la prière, l'hommage, l'élévation, la consécration du cœur. Elle a ses racines indestructibles et individuelles dans les réalités expérimentales de la conscience. Elle s'impose à tout homme qui n'a pas tué en lui cette moitié de lui-même qui s'appelle le sentiment, cette sève divine qui nourrit et édifie en nous l'homme nouveau, l'homme qui regarde en haut, vers les nouveaux cieux et la nouvelle terre. Quelqu'un qui a compris M. Sabatier ne peut pas être incroyant. Le secret de l'émotion qu'a produit sur le monde pensant son *Esquisse d'une philosophie sur la religion* est tout entier là : dans l'aise qu'il procure à l'âme, dans les joies et l'espace qu'il crée en écartant le poids inutile et mort des dogmes et en donnant à l'âme tout son élan et toute sa liberté. »

Voilà le terme où aboutissent les efforts conscients ou inconscients des « novateurs » de toutes nuances. Concilier les idées modernes avec la profession du christianisme, c'est à cela que se réduisent toutes les formes et les formules du libéralisme contemporain.

« En philosophie, peut-on être Kantien et chrétien ? écrit à son tour l'ex-abbé Bourrier. Oui. En exégèse, peut-on admettre les données de la critique vraiment scientifique et demeurer chrétien ? Oui. En politique, peut-on être libéral et chrétien ? Oui. — Alors, direz-vous, on s'écarte des enseignements du Saint-Père. Assurément, mais qu'est-ce que cela me fait si je reste chrétien ? »

Et aussitôt, le prêtre renégat ajoute cette conclusion qui nous révèle le fond de la pensée de la secte :

« Et si, ce christianisme, je parviens à l'envelopper dans les formes traditionnelles de la foi populaire, je reste catholique sans le Pape, je reste libéral, je respecte la science, je ne me brouille pas avec la raison. Le seul malheur que je déplore c'est d'avoir perdu en route la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, mais je me trouve soulagé avec cette *somme* en moins et je me console aisément pourvu que je sois chrétien. — Ainsi raisonnera le jeune clergé. C'est l'avenir. »

Malgré tous les symptômes alarmants que

nous pourrions signaler encore, nous avons la confiance que le « jeune clergé » ne réalisera pas les espérances des sectaires, mais nous ne pouvons nous défendre d'une cruelle angoisse en voyant avec quelle insouciance il s'expose au danger.

« Envelopper dans les formes traditionnelles de la foi populaire » ce christianisme sans dogmes que rêvent les novateurs, c'est une entreprise que l'ignorance religieuse des foules et le libéralisme du « nouveau clergé » rendraient plus facile aujourd'hui qu'à aucune autre époque de l'histoire.

Dans une des feuilles les plus foncièrement impies de ce temps, un prêtre a décrit comment la foi se perd en certaines paroisses par le fait de prêtres qui, comme lui, ont perdu la foi :

« Il est, dit-il, des prêtres exerçant le ministère qui ne croient même plus au catholicisme. Certains sont protestants, d'autres indifférents et avachis. Les uns et les autres décatholicisent peu à peu leurs paroisses et leur entourage. Prêchant ce qui leur semble bon, ils laissent sous un silence suffisamment significatif tous les points propres au catholicisme ; la matière est assez abondante et ils n'ont qu'à gloser sur le Nouveau Testament pour enseigner de bonnes choses qui sont acceptées, même par les philosophes. Quand ils auront passé quelques années sans jamais avoir, même aux enfants de la première commu-

nion, prêché un mot ni de la Vierge, ni du pape, ni des dogmes de l'Eucharistie, de la confession, etc., sauf ce qui prête le plus aux objections, leurs paroisses seront passablement décatholicisées. On sent autour d'eux qu'ils ne sont guère catholiques, et cela seul fait plus de mal au catholicisme que tous les efforts des adversaires du cléricalisme.

« Les évêques ignorent, ou bien ferment les yeux, et subissent le désastre dans la mesure où ils craignent que les plus résolus de leur clergé ne rompent avec l'Eglise et n'aillent au dehors proclamer le dangereux exemple de leur libération. »

En tenant compte des exagérations que la haine et l'esprit de parti inspirent, il n'est pas possible de contester que ce tableau douloureux ne contienne une part de vérité. Les personnages les mieux renseignés sur l'état du « nouveau clergé » le reconnaissent ; les évêques s'en alarment.

Quel sera le remède ?

## XVI

### UN APPEL AUX ÉVÊQUES

C'est un soulagement pour l'esprit et le cœur de quitter les tristesses et les hontes du présent et de se reporter aux grandes époques de l'histoire, dans la compagnie des saints.

Aucune lecture n'est plus propre à cet effet, que celle des chapitres de la Vie de saint Vincent de Paul, où l'abbé Maynard, son historien, raconte les luttes du saint contre le Jansénisme. Ces pages semblent écrites pour l'heure présente.

Les procédés des jansénistes, leur façon de comprendre la polémique et d'avancer les affaires du parti ne sont pas seulement semblables, ils sont identiques à la manière dont agissent les américanistes et les catholiques libéraux de notre temps.

Nous n'avons pas dessein de redire comment saint Vincent de Paul poursuivit la secte et tra-

versa ses projets, les dénonçant à la reine, les dénonçant à l'Église et écrivant à tous les évêques de France pour amener ceux-ci à demander au Pape la condamnation des cinq propositions extraites de l'*Augustinus*. Nous nous bornerons à reproduire quelques extraits de ses lettres, où le zèle du saint apparaît bien éloigné de cette fausse vertu qui ménage l'erreur sous prétexte de charité.

Voici en quels termes Vincent de Paul terminait une lettre à l'évêque de Luçon, le 23 avril 1651, au sujet des jansénistes :

« Il est grandement à désirer que tant d'âmes soient désabusées... et que l'on empêche de bonne heure que d'autres n'entrent dans une faction si dangereuse que celle-ci. — L'exemple d'un nommé Labadie est une preuve de la malignité de cette doctrine. C'est un prêtre apostat qui passait pour grand prédicateur, lequel, après avoir fait beaucoup de dégâts en Picardie et depuis en Gascogne, s'est fait huguenot à Montauban ; et, par un livre qu'il a fait de sa prétendue conversion, il déclare qu'ayant été janséniste, il a trouvé que la doctrine qu'on y tient est la même créance qu'il a embrassée. Et, en effet, monseigneur, les ministres se vantent dans leurs prêches, parlant de ces gens-là, que la plupart des catholiques sont de leur côté, et que bientôt ils auront le reste. »

On voit que saint Vincent de Paul ne dédaignait

pas de se servir du témoignage des Bourrier et des Charbonnel de son temps.

Aussitôt après ces paroles, le saint ajoutait : « Cela étant, que ne doit-on pas faire pour éteindre ce feu qui donne de l'avantage aux ennemis jurés de notre Religion? Qui ne se jettera sur ce petit monstre qui commence à ravager l'Église, et qui enfin la désolera, si on ne l'étouffe en sa naissance? Que ne voudraient avoir fait tant de braves et saints évêques qui sont à cette heure, s'ils avaient été du temps de Calvin? On voit maintenant la faute de ceux de ce temps-là qui ne s'opposèrent pas fortement à une doctrine qui devait causer tant de guerres et de divisions. » Et saint Vincent de Paul pressait l'évêque de Luçon de « requérir que notre Saint-Père, » parle enfin : « pour réprimer ces opinions nouvelles qui symbolisent tant avec les erreurs de Calvin. Il y va certes de la gloire de Dieu, conclut-il, du repos de l'Église et, j'ose le dire, de celui de l'État. »

Mais où la clairvoyance et l'énergie de Vincent de Paul apparaissent avec plus d'éclat, c'est dans une admirable lettre aux évêques d'Alet et de Pamiers que de spécieuses raisons de prudence et de temporisation avaient amenés à rester neutres dans le conflit.

Saint Vincent de Paul réfute, l'une après l'autre, toutes les raisons qu'ils avaient alléguées en faveur de leur abstention.

Ces raisons sont de tous les temps et les arguments que saint Vincent de Paul leur oppose ne sont pas moins probants de nos jours qu'au dix-septième siècle :

« Messeigneurs,

» J'ai reçu, avec le respect que je dois à votre vertu et à votre dignité, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur la fin du mois de mai, pour réponse aux miennes sur le sujet des questions du temps, où je vois beaucoup de pensées dignes du rang que vous tenez dans l'Église, lesquelles semblent vous faire incliner à tenir le parti du silence dans les contentions présentes. Mais je ne laisserai pas de prendre la liberté de vous représenter quelques raisons qui pourront peut-être vous porter à d'autres sentiments, et je vous supplie, Messeigneurs, prosterné en esprit à vos pieds, de l'avoir agréable.

» Et premièrement, sur ce que vous témoignez appréhender que le jugement qu'on désire de Sa Sainteté ne soit pas reçu avec la soumission et obéissance que tous les chrétiens doivent à la voix du souverain Pasteur et que l'Esprit de Dieu ne trouve pas assez de docilité dans les cœurs pour y opérer une vraie réunion, je vous représenterais volontiers que, quand les hérésies de Luther et de Calvin, par exemple, ont commencé à paraître, si on avait attendu

de les condamner jusques à ce que leurs sectateurs eussent paru disposés à se soumettre et à se réunir, ces hérésies seraient encore au nombre des choses indifférentes à suivre ou à laisser, et elles auraient infecté plus de personnes qu'elles n'ont fait. Si donc ces opinions, dont nous voyons les effets pernicieux dans les consciences, sont de cette nature, nous attendrons en vain que ceux qui les sèment s'accordent avec les défenseurs de la doctrine de l'Église; car c'est ce qu'il ne faut point espérer, et ce qui ne sera jamais; et de différer d'en obtenir la condamnation du Saint-Siège, c'est leur donner temps de répandre leur venin, et c'est aussi dérober à plusieurs personnes de condition et de grande piété, le mérite de l'obéissance qu'ils ont protesté de rendre aux décrets du Saint-Père, aussitôt qu'ils les verront; ils ne désirent que savoir la vérité, et en attendant l'effet de ce désir, ils demeurent toujours de bonne foi dans ce parti, qu'ils grossissent et fortifient par ce moyen, s'y étant attachés par l'apparence du bien et de la réformation qu'ils prêchent, qui est la peau de brebis dont les véritables loups se sont toujours couverts pour abuser et séduire les âmes.

» Secondement, ce que vous dites, Messeigneurs, que la chaleur des deux partis à soutenir son opinion laisse peu d'espérance d'une parfaite réunion, à laquelle néanmoins, il fau-

drait butter, m'oblige de vous remontrer qu'il n'y a point de réunion à faire dans la diversité et contrariété des sentiments en matière de foi et de religion, qu'en se rapportant à un tiers, qui ne peut être que le Pape, au défaut des conciles ; et que celui qui ne se veut point réunir en cette matière n'est point capable d'aucune réunion laquelle hors de là n'est pas même à désirer : car les lois ne se doivent jamais réconcilier avec les crimes, non plus que le mensonge s'accorder avec la vérité.

» Troisièmement, cette uniformité que vous désirez entre les prélats serait bien à souhaiter, pourvu que ce fût sans préjudice de la foi ; car il ne faut point d'union dans le mal et dans l'erreur ; mais quand cette union se devrait faire, ce serait à la moindre partie de revenir à la plus grande, et au membre de se réunir au chef, qui est ce qu'on propose, y en ayant au moins des six parts les cinq, qui ont offert de se tenir à ce qu'en dira le Pape au défaut du concile, qui ne se peut assembler à cause des guerres ; et quand après cela il resterait de la division et, si vous voulez, du schisme, il s'en faudrait prendre à ceux qui ne veulent point de juge, ni se rendre à la pluralité des évêques, auxquels ils ne diffèrent, non plus qu'au Pape.

» Et de là se forme une quatrième raison, qui sert de réponse à ce qu'il vous plaît de me dire, Messeigneurs, que l'un et l'autre parti

croit que la raison et la vérité sont de son côté ; ce que j'avoue. Mais vous savez bien que tous les hérétiques en ont dit autant, et que cela ne les a pas pourtant garantis de la condamnation et des anathèmes dont ils ont été frappés par les papes et les conciles; on n'a point trouvé que la réunion avec eux fût un moyen de guérir le mal; au contraire, on y a appliqué le fer et le feu, et quelquefois trop tard, comme il pourrait arriver ici. Il est vrai qu'un parti en accuse l'autre, mais il y a cette différence, que l'un demande des juges, et que l'autre n'en veut point, qui est un mauvais signe. Il ne veut point de remède, dis-je, de la part du Pape, parce qu'il sait qu'il est possible ; et fait semblant de demander celui du concile, parce qu'il le croit impossible en l'état présent des choses; et s'il pensait qu'il fût possible, il le rejetterait de même qu'il rejette l'autre. Et ce ne sera point, à mon avis, un sujet de risée aux libertins et hérétiques, non plus que de scandale aux bons, de voir les évêques divisés : car outre que le nombre de ceux qui n'auront pas voulu souscrire aux lettres écrites au Pape sur ce sujet, sera très petit, ce n'est pas chose extraordinaire dans les anciens conciles, qu'ils n'aient pas tous été d'un même sentiment ; et c'est ce qui montre aussi le besoin qu'il y a que le Pape en connaisse, puisque, comme vicaire de Jésus-Christ, il est le chef de toute l'Église, et par conséquent le supérieur des évêques.

» Cinquièmement, on ne voit point que la guerre, pour être allumée presque par toute la chrétienté, empêche que le Pape ne juge avec toutes les conditions et formalités nécessaires et prescrites par le concile de Trente, du choix desquelles il se rapporte pleinement à Sa Sainteté, laquelle plusieurs saints et anciens prélats ont ordinairement consultée et réclamée dans les doutes de la foi, même étant assemblés, comme on voit chez les Saints-Pères et dans les annales ecclésiastiques. Or de prévoir qu'on n'acquiescera pas à son jugement, tant s'en faut que cela se doive présumer ou craindre, que plutôt c'est un moyen de discerner par là les vrais enfants de l'Église d'avec les opiniâtres.

» Quant au remède que vous proposez, Messeigneurs, de défendre étroitement à l'un et l'autre parti de dogmatiser ; je vous supplie très humblement de considérer qu'il a été déjà essayé inutilement, et que cela n'a servi qu'à donner pied à l'erreur : car voyant qu'elle était traitée de pair avec la vérité, elle a pris ce temps pour se provigner ; et on n'a que trop tardé à la déraciner, vu que cette doctrine n'est pas seulement dans la théorie, mais que consistant aussi dans la pratique, les consciences ne peuvent plus supporter le trouble et l'inquiétude qui naît de ce doute, lequel se forme dans le cœur de chacun, savoir si Jésus-Christ est mort pour lui, ou non, et autres semblables. Il s'est trouvé ici des per-

sonnes, lesquelles, entendant que d'autres disaient à des moribonds, pour les consoler, qu'ils eussent confiance en la bonté de Notre-Seigneur qui était mort pour eux, disaient aux malades qu'ils ne se fiassent pas à cela, parce que Notre-Seigneur n'était pas mort pour tous.

» Permettez-moi aussi, Messeigneurs, d'ajouter à ces considérations, que ceux qui font profession de la nouveauté, voyant qu'on craint leurs menaces, les augmentent, et se préparent à une forte rébellion ; ils se servent de votre silence pour un puissant argument en leur faveur, et même se vantent, par un imprimé qu'ils publient, que vous êtes de leur opinion ; et au contraire, ceux qui se tiennent dans la simplicité de l'ancienne créance, s'affaiblissent et se découragent, voyant qu'ils ne sont pas universellement soutenus. Et ne seriez-vous pas un jour bien marris, Messeigneurs, que votre nom eût servi, quoique contre vos intentions qui sont toutes saintes, à confirmer les uns dans leur opiniâtreté, et à ébranler les autres dans leur créance ?

» De remettre la chose à un concile universel, quel moyen d'en convoquer un pendant ces guerres ? Il se passa environ quarante ans depuis que Luther et Calvin commencèrent à troubler l'Église, jusqu'à la tenue du concile de Trente. Suivant cela, il n'y a point de plus prompt remède que celui de recourir au Pape, auquel le concile de Trente même nous renvoie en sa der-

nière session, au chapitre dernier, dont je vous envoie un extrait.

» Derechef, Messeigneurs, il ne faut point craindre que le Pape ne soit obéi, comme il est bien juste, quand il aura prononcé ; car outre que cette raison de craindre la désobéissance aurait lieu en toutes les hérésies, lesquelles, par conséquent, il faudrait laisser régner impunément, nous avons un exemple tout récent dans la fausse doctrine des deux prétendus chefs de l'Eglise qui était sortie de la même boutique, laquelle ayant été condamnée par le Pape, on a obéi à son jugement, et il ne se parle plus de cette nouvelle opinion. Certes, Messeigneurs, toutes ces raisons et plusieurs autres que vous savez mieux que moi qui voudrais les apprendre de vous, que je révère comme mes pères et comme les docteurs de l'Église, ont fait qu'il reste à présent peu de prélats en France qui n'aient signé la lettre qui vous avait été ci-devant proposée. »

On voit avec quelle respectueuse insistance saint Vincent de Paul pressait les évêques de se prononcer dans le débat et de hâter la condamnation du jansénisme. Combien ce ferme langage du plus charitable et du plus humble de nos saints diffère de la fausse prudence et de l'apathie que tant de nos contemporains s'imaginent être des vertus chrétiennes !

Le danger qui menace actuellement la sainte

Église catholique notre mère est plus grand que celui dont saint Vincent de Paul se faisait l'incessant et infatigable dénonciateur.

Le dogme, l'Écriture, la tradition, la discipline, la morale de l'Église sont attaqués en même temps, non seulement par les assauts directs de l'ennemi, mais par les abandons partiels et systématiques d'une partie de ceux qui prétendent en être les défenseurs. Aujourd'hui comme il y a deux siècles, le peuple fidèle se tourne vers ses pasteurs et les supplie de conjurer le péril par une action énergique. Les choses en sont venues à ce point que la possibilité d'un schisme, qui n'eût même pas été discutée, il y a quelques années, fait maintenant l'objet de tous les entretiens. Dans quelles conditions un tel événement pourrait-il se produire, au début du vingtième siècle, c'est ce que nous voudrions essayer d'établir en finissant.

## XVII

### UN SCHISME AU XXe SIÈCLE

Après la définition du dogme de l'infaillibilité du Pape par le Concile du Vatican, on peut se demander si l'Eglise catholique verra encore, comme elle l'a vu en d'autres temps, des Églises particulières se séparer de Rome et se constituer en Églises nationales.

Il est à remarquer, en effet, que les schismes et les hérésies se produisent d'ordinaire d'après certaines lois que la longue histoire du christianisme nous permet de déterminer avec assez de précision.

C'est sur un point de discipline ou de dogme non encore expressément défini que s'engage le conflit.

Les novateurs séduisent l'opinion par l'exposé de leurs doctrines, sans prétendre rompre avec l'Eglise à laquelle ils n'ont pas encore cessé

d'appartenir ; bientôt la dispute s'aggrave, les camps se séparent, jusqu'à ce que l'Eglise prononce et tranche irrévocablement le différend. Alors, parmi les novateurs, les uns se soumettent sincèrement et renoncent aux illusions qui les avaient séduits ; les autres persistent dans leurs erreurs et se séparent de Rome par le schisme ou par l'hérésie.

Or, il semble que ce mode de formation des Églises séparées doive nécessairement subir quelques changements depuis la définition dogmatique du Concile du Vatican qui a fortifié si opportunément l'autorité du pontife romain.

Premièrement, l'infaillibilité personnelle du Pape n'étant plus contestée par aucun enfant de l'Eglise, l'erreur, dès qu'elle se produit au grand jour, peut être frappée à mort, sans attendre la décision d'un concile œcuménique dont la réunion, toujours lente et difficile, est souvent impossible pendant de longues périodes d'années.

Deuxièmement, le caractère monarchique du gouvernement de l'Eglise étant entré dans le domaine du dogme, il n'est plus possible de méconnaître l'autorité du Pape, sans tomber dans l'hérésie. De ce chef, le schisme proprement dit, c'est-à-dire le péché qui consiste à se révolter contre l'autorité papale, sans cependant rejeter aucun dogme, ce péché n'est plus possible, puisque, en pratique, refuser de reconnaître

l'autorité du Pape, en matière de foi, de morale et de discipline ecclésiastique, c'est commettre un péché d'hérésie.

Il semblerait donc permis de conclure que l'Eglise ne verra plus de schismes proprement dits et que les hérésies seront désormais plus faciles à réprimer dès leur début.

A ces suppositions fondées sur la doctrine, les faits paraissent donner une certaine vraisemblance.

De tous les conciles œcuméniques, celui de 1870 est le seul dont les sentences aient été universellement acceptées; le schisme des vieux-catholiques est resté tellement circonscrit que sa stérilité semble attester l'impuissance de l'ancienne tactique de l'erreur contre les nouveaux remparts dont le concile du Vatican a fortifié l'Eglise.

Mais cette constatation ne doit pas nous empêcher de veiller à la défense du dépôt de la foi. La cité de Dieu sera toujours en guerre avec la cité du mal et l'esprit de ténèbres ne cessera pas, jusqu'au dernier jour du monde, de chercher à fomenter l'erreur et la division dans l'Eglise.

Si la papauté est désormais plus forte, plus puissamment armée pour combattre l'erreur ; si l'enfer est réduit à forger de nouvelles armes et à modifier son ordre de bataille, il faut d'autant plus de vigilance aux sentinelles d'Israël pour

dévoiler les ruses d'un ennemi toujours fertile en inventions.

La barque de Pierre, fût-elle blindée comme nos grands cuirassés d'escadres et munie de ces projecteurs électriques dont les puissants rayons vont fouiller l'horizon dans la nuit, aurait encore à se défendre contre les torpilles invisibles qui menacent ses flancs et contre les sous-marins voguant entre deux eaux.

Les événements qui se sont accomplis depuis 1870, le mouvement des idées et des partis contemporains, nous permettent d'entrevoir quel est le danger qui menace maintenant la foi catholique et sous quel aspect nouveau l'erreur s'efforce de séduire les âmes.

Le « vieux catholicisme » languit et se meurt ; le mouvement *hors de Rome* (Los von Rom) est localisé en certaines provinces de l'Autriche et paraît tenir à des causes plus politiques que religieuses ; mais nous avons eu occasion de signaler un danger plus menaçant, plus étendu, une erreur d'avenir, dans ce que nous avons appelé le *nouveau catholicisme*, c'est-à-dire dans ce mouvement universellement novateur dont Léon XIII a condamné, sous le nom d'américanisme, les premières et les plus audacieuses manifestations.

Qu'il y ait danger pour la foi et pour la discipline de l'Église dans ce besoin insatiable de nouveauté qui emporte beaucoup de catholiques

et une partie du clergé, il devient chaque jour plus difficile de le contester.

Mais nous croyons apercevoir un danger encore plus grand dans la façon dont les novateurs prétendent faire prévaloir leurs doctrines.

Cette tactique, en effet, est merveilleusement adaptée à la situation présente et à ce que l'on pourrait appeler la mentalité catholique, depuis le concile du Vatican.

Non seulement les modernes novateurs ne prétendent point rompre avec Rome ni s'insurger ouvertement contre l'autorité du pontife romain, mais ils ont hautement avoué le dessein d'accaparer, en quelque sorte, l'influence de cette autorité même et de la faire servir à l'avènement de leur parti.

Dans le domaine de la théorie, il ne s'agit plus, pour les novateurs, de nier un dogme, mais de donner, selon l'occasion, à tous les dogmes un sens nouveau.

Dans le domaine des faits, il n'est pas question de résister au Pape, mais de faire croire à l'opinion publique que les meneurs du parti sont les seuls interprètes fidèles de la pensée du Pape.

Pour parvenir à leurs fins les novateurs disposent de deux moyens puissants : l'un qui est de tous les temps : l'intrigue, par laquelle ils s'efforcent de pousser leurs partisans dans l'Église et dans l'État ; l'autre très moderne et très redoutable : la presse, qu'ils savent faire manœuvrer

habilement de façon à créer ces courants d'opinions, ces sympathies populaires, d'autant plus pernicieux à la vie de l'Église qu'ils paraissent plus inoffensifs et plus spontanés.

Renouveler insensiblement le personnel de la vieille Église en y introduisant des « jeunes », pleins d'initiative et de vues hardies ; infuser au catholicisme un esprit nouveau en le débarrassant des superfétations dont la routine et le *conservatisme* l'ont chargé : tel est le programme qui, d'Amérique implanté en Europe, séduit de nos jours une multitude d'esprits.

Nous croyons avoir montré que ce programme à déjà été suffisamment appliqué pour que les résultats de cette expérience inspirent de graves inquiétudes à l'épiscopat et motivent de la part du Souverain Pontife des avertissements répétés.

Mais tous les hommes réfléchis reconnaissent aujourd'hui que les progrès du mal ne sont pas définitivement enrayés et que, s'il continuait à s'étendre, le monde s'étonnerait bientôt de découvrir, sous les formes extérieures de l'antique Église romaine, un catholicisme nouveau qui ne différerait plus guère du protestantisme anglo-saxon.

A ce danger qui menace la foi chez la plupart des peuples civilisés, vient s'ajouter, pour la France, un péril nouveau et plus pressant, du fait de la persécution légale dont l'Église est l'objet en ce pays.

Nous avons dit ailleurs ce que nous pensions des dangers et des espérances de l'Église de France (1).

Depuis que nous avons écrit ces pages, la tentative de schisme a été avouée ouvertement. Comme à la fin du dix-huitième siècle, c'est une question de juridiction ecclésiastique qui va déchaîner la guerre religieuse et peut-être la guerre civile, entre les vrais enfants de la France et les tenants de la Révolution.

Les sectes au pouvoir trouveront-elles dans le clergé les complicités nécessaires à l'accomplissement de leurs desseins ?

Même parmi ceux que séduisent en ce moment les nouveautés religieuses ou sociales, beaucoup, nous n'en doutons pas, reviendront en arrière, quand ils verront où on les mène. Mais il en est, — combien sont-ils ? — il en est de plus avancés, — c'est-à-dire de plus compromis, — qui ont déjà perdu la foi, ou tout au moins cette délicatesse et cette vigueur de la foi, qui préservent de tant de périls. Qui retiendra dans l'unité du corps de l'Église ceux qui déjà ne sont plus de son âme ? Qui resserrera les liens trop lâches par lesquels d'autres tiennent encore à des dogmes qu'ils n'entendent plus ?

C'est l'incertitude douloureuse de l'heure présente.

(1) *Nationalisme, Catholicisme, Révolution.*

Il y a quatre ou cinq ans, la possibilité d'un schisme était à peine envisagée par les esprits les plus clairvoyants.

Aujourd'hui, tout le monde en parle, mais on s'accorde à croire que, sauf quelques ambitieux et ceux qui n'ont déjà plus la foi, la masse du clergé et du peuple repousserait avec indignation les avances d'un pouvoir justement méprisé.

Cependant, si, durant quelques années, le mouvement novateur qui grandit dans le jeune clergé continuait à s'étendre impunément, personne parmi ceux qui voient le danger n'oserait affirmer que la constitution d'Églises nationales, en France, aux États-Unis et ailleurs peut-être, ne deviendrait pas un péril imminent.

Alors les clercs et les laïques tourmentés du besoin d' « orienter la lourde masse de l'Église vers des horizons nouveaux, » et cela, sous le couvert de l'obéissance au Pape et d'une intelligence plus parfaite de ses directions ; ces clercs et ces laïques qui jettent sans cesse à la face de leurs contradicteurs l'épithète de réfractaires, s'apercevraient trop tard, pour le peuple sinon pour eux-mêmes, qu'ils ont été les fauteurs d'un grand schisme et qu'ils ont fait plus de mal à l'Église par leur fausse obéissance que beaucoup d'anciens hérétiques par une révolte avérée.

FIN

# DOCUMENTS

## I

### LETTRES DE M. AUGUSTE SABATIER AU « JOURNAL DE GENÈVE »

*Paris, 20 octobre 1898.*

*L'américanisme.*

Vous souvenez-vous des violentes batailles d'il y a quarante ans, entre Louis Veuillot et l'évêque Dupanloup, entre catholiques libéraux et catholiques ultramontains ? La lecture des journaux et des revues catholiques depuis six mois nous ramène à cette époque déjà lointaine. Le talent n'est pas égal ; mais c'est le même conflit de principes et de sentiments, et, sous des noms rajeunis ou exotiques, ce sont toujours les mêmes adversaires au sein de la même Église.

Depuis le concile du Vatican, le catholicisme libéral semblait mort et l'Église de Rome était tran-

quille. Le schisme des vieux catholiques ne lui avait pas fait un grand mal; la papauté, devenue une puissance métaphysique, ne rencontrait partout que des témoignages de respect et des preuves d'obéissance. C'était un calme trompeur. Le catholicisme libéral des Montalembert, des de Broglie, des Dupanloup, des P. Gratry n'était pas mort ; il avait émigré. Transplanté aux États-Unis, dans une société libre de toute chaîne historique, loin de la surveillance de Rome et des chiens de garde ultramontains, il y avait pris des forces, des habitudes, une confiance en soi et un essor imprévus. Les anciens chefs de l'école libérale ressuscitaient sous les figures nouvelles, mais aisément reconnaissables du P. Hecker, disciple de l'apôtre Paul et fondateur des paulistes, de l'archevêque Ireland, du cardinal Gibbons, de Mgr Keane, de Mgr O'Connel et de bien d'autres. L'esprit et les tendances qui les animaient éclatèrent tout d'un coup par leurs discours et leur présence au Parlement des religions de Chicago, à la grande stupéfaction d'abord, et bientôt après au grand scandale des catholiques latins et traditionnalistes du vieux monde. Bientôt ce libéralisme repassa l'Océan et reparut en France sous le nom d'*américanisme*. Mgr Ireland s'en fit le missionnaire et vint prononcer à Paris des discours retentissants qui groupèrent immédiatement tout ce qu'il y avait d'âmes libérales impénitentes soit dans le jeune clergé, soit parmi les laïques éclairés. Des publications suivirent. Les prêtres qui auraient craint peut-être de parler en leur nom se mirent à traduire les harangues de Mgr Ireland et du cardinal Gibbons,

la *Vie du P. Hecker*, écrite en anglais par un de ses disciples, le P. Elliot (1). D'autres, en historiens, et en voyageurs, comme le vicomte de Meaux, M. Max Leclerc, ou le comte de Chabrol (2), nous expliquèrent « ces choses d'Amérique. » Plus conséquent et plus hardi, l'abbé Victor Charbonnel, que la sincérité de ses convictions a depuis lors poussé malgré lui hors de l'Église romaine, mettait le feu aux poudres par son article de la *Revue de Paris* sur un *Congrès des religions* en 1900 et par sa lettre de véhémente protestation au cardinal Richard. Il a raconté tout cela dans un volume intitulé *Histoire d'une idée* et, tout récemment, dans un article admirable de clarté, de modération et d'éloquence de la *Revue chrétienne :* L'*Américanisme ou les « dangers » d'un néo-protestantisme dans l'Église catholique* (n° du 1er octobre 1898). Engagée de cette manière, comment la bataille ne serait-elle pas devenue générale dans toute l'Église ? Essayons de définir « l'américanisme » ; nous dirons ensuite comment on essaie de le combattre et l'on espère l'étouffer.

*
* *

Trois traits distinguent et caractérisent ce catholicisme américain : Avec une conscience profonde

(1) *L'Église et le siècle*, conférences et discours de Mgr Ireland, traduits par l'abbé Félix Klein. *Le Père Hecker*, par le P. W. Elliot, avec introd. de Mgr Ireland, une préface de l'abbé Klein.

(2) *L'Église catholique et la liberté aux États-Unis*, par Max Leclerc. *Le congrès des religions à Chicago*, par Bonet-Maury. *Un prêtre américain*, par le comte de Chabrol, dans le *Correspondant* (mai et juin 1897).

des nécessités de l'âge présent et des besoins de l'humanité en cette fin de siècle, il veut être moderne, démocratique et individualiste, et cela sous la souveraineté de la papauté et dans une pleine obéissance à ses directions.

*L'Église et le siècle :* ces deux mots expriment très clairement la pensée dominante des prélats américains et de leurs partisans. Ils cherchent une conciliation entre la tradition de l'Église et les aspirations justes et généreuses du siècle. Ils veulent « être de leur temps. » Surtout ils ne peuvent se résigner au conflit qu'ils constatent, si habituel et si grave, dans le monde latin, entre les esprits cultivés et l'Église, entre la théologie des séminaires et les sciences modernes. Gens pratiques et positifs, ils estiment que l'Église n'a rien à gagner, à garder à l'égard du progrès scientifique l'attitude hostile ou défiante qu'elle a prise et ils souhaitent de la voir au contraire toujours prête à s'ouvrir aux conquêtes que la méthode scientifique fait de jour en jour dans le domaine de la nature et dans celui de l'histoire. Accord de la culture scientifique et de la foi religieuse : voilà la première condition pour une Église d'être moderne et d'agir sur la société contemporaine en marchant et en sympathisant avec elle.

Ces catholiques sont également des Américains. S'ils veulent être de leur temps, ils sont encore plus de leur pays. Or, un citoyen américain ne croit pas seulement à la liberté comme à un idéal ; il en jouit comme d'un bien ; il y voit une prérogative qui est le signe d'une humanité supérieure. Tout autre état

social que l'état démocratique est, à ses yeux, une étape dépassée dans l'histoire de la civilisation. De là un profond dédain à l'égard des préjugés et des mœurs qui se maintiennent encore dans les vieilles sociétés et séparent les diverses classes d'une nation monarchique. La constitution des États-Unis a une valeur morale qui l'élève au-dessus de toutes les autres. Elle est la constitution idéale de l'avenir. L'état de séparation entre l'Église et l'État, ce droit commun de toutes les confessions religieuses, cette égalité devant la loi civile à laquelle les catholiques de notre vieux continent ont tant de peine à se faire, est, pour eux, l'état normal, et s'ils ont dépouillé toute ambition théocratique pour leur Église, ils n'éprouvent qu'une sorte de commisération qui ne va pas sans quelque mépris pour tous ces concordats, ces régimes bâtards qui parquent l'action de l'Église entre des barrières légales et font des évêques et des prêtres des fonctionnaires Le prêtre est un apôtre, qui tient sa vocation de Dieu même et n'en doit compte qu'à lui.

Mais la discipline de l'Église ? Ils l'acceptent sans doute ; mais ils entendent ne l'accepter que volontairement. Ils sont individualistes dans l'Église, comme dans la société civile. Les *Paulistes* sont une congrégation qui a cela d'original de n'imposer aucun vœu à ses membres et qui ne subsiste qu'en vertu de leur consentement mutuel chaque jour renouvelé. A les entendre, le concile du Vatican, qui a décrété l'apothéose du pape, n'est pas le commencement, c'est la fin d'une grande période ; il a achevé d'organiser l'autorité dans l'Église. C'est chose faite,

il n'y faut plus revenir. Mais la période nouvelle que la race anglo-saxonne, succédant aux races latines, est chargée d'inaugurer, doit avoir pour mission de développer l'initiative et les forces individuelles, les vertus *actives*, l'immanence du Saint-Esprit dans l'âme de l'individu. L'idéal donc sera, dans l'unité de la communion catholique, de réaliser la riche multiplicité de tous les dons individuels et de toutes les originalités nationales. Ils ne se font pas d'illusion sur la hardiesse de cette conception nouvelle de l'Église ; mais ils savent s'accommoder aux nécessités du moment, et ils espèrent triompher de toutes les défiances en redoublant leurs protestations de soumission au saint-siège. L'infaillibilité du pape n'a pas de confesseurs plus fidèles ni plus chauds que ces catholiques américains.

Ils se sont trompés toutefois, s'ils se sont imaginé endormir ou abuser la vigilance des jésuites et des disciples de Louis Veuillot. Ceux-ci n'ont pas tardé à reconnaître leur vieil adversaire sous ce masque étranger. Tandis que le *Correspondant*, la *Revue du Clergé*, la *Quinzaine*, la *Justice sociale*, prenaient parti pour l'américanisme, les *Croix*, la *Vérité*. les *Etudes religieuses* de la Société de Jésus, le *Courrier de Bruxelles*, la *Voce della Verità* partaient en guerre et dénonçaient avec indignation aux foudres de l'Eglise et au mépris des vrais catholiques ce vieux libéralisme d'antan, qu'on croyait écrasé et disparu. Je dois avouer qu'ils n'ont pas eu grand effort de perspicacité ou de dialectique à faire pour découvrir et démontrer l'identité de cette hérésie nouvelle avec l'ancienne hérésie des Lamennais, des

Lacordaire et des Montalembert. La similitude, malgré quelques différences de forme, est trop grande pour ne pas frapper tous les yeux.

Toutefois l'honneur d'avoir démasqué le vieil ennemi et de l'avoir dénoncé à haute voix revient tout d'abord au journal *la Vérité* et à un prêtre, l'abbé Charles Maignen. Celui-ci l'a fait dans un pamphlet de 400 pages paru d'abord en articles successifs et puis en un volume sous ce titre : *Etudes sur l'américanisme. Le Père Hecker est-il un saint ?* (1). Après avoir réduit la personnalité du prêtre américain à ce qu'il dit être sa juste valeur, après avoir montré le vague, l'incohérence et l'incertitude de ses idées, M. l'abbé Maignen prend directement à partie les chefs de l'américanisme, c'est-à-dire MM. Ireland, Gibbons, Keane, et les discute avec une irrévérence quelque peu scandaleuse. C'est pour ne pas paraître complice de cette irrévérence à l'égard de ses collègues américains que le cardinal Richard, archevêque de Paris, refusa, dit-on, l'*imprimatur* au livre de l'abbé Maignen. La curie romaine se montra moins scrupuleuse. L'*imprimatur* refusé à Paris fut donné à Rome. Aussitôt l'on se hâta d'en profiter et d'exploiter cette autorisation comme une approbation donnée par le pape à l'entreprise de l'abbé Maignen. Les prélats américains s'émurent de ces attaques qui mettaient en cause leur orthodoxie ; ils se plaignirent au saint-siège. Mgr Keane, qui réside à Rome, porta leurs plaintes au cardinal Rampolla. Fort embarrassé entre les jésuites d'une part, auxquels

(1) Un vol. in-12, chez V. Retaux. Paris, 1898.

on avait cédé tout d'abord, et les évêques américains qu'on ne voulait pas pousser à bout, le ministre du pape aurait fini par déclarer que l'*imprimatur* en question avait été obtenu par surprise, et que les prélats américains n'avaient rien perdu de la confiance que le pape leur avait toujours témoignée.

Voilà quel serait l'état présent de l'affaire en cour de Rome. Comme elle l'a fait depuis le congrès des religions de Chicago, l'autorité romaine s'efforce de tenir la balance à peu près égale et montre tour à tour sa bonne volonté aux deux partis en lutte. Mais ce n'est peut-être pas le bon moyen de rétablir la paix. Les incidents que nous venons de rappeler n'ont fait que rendre les polémiques plus âpres et plus ardentes. Après M. Maignen, la Société de Jésus est entrée ouvertement dans l'arène, avec le Père Martin, par un article à la fois doucereux et menaçant des *Etudes religieuses*. L'habile jésuite a transporté tout de suite la lutte sur le terrain de la théologie orthodoxe. Il accuse l'américanisme et ses tenants d'abord d'avoir peu de goût pour le surnaturel et de tendre à le faire rentrer dans la nature elle-même. Il reconnaît cette tendance secrète à mille signes qui ne trompent pas un théologien exercé. Ce souci extrême de se concilier la sagesse séculière, d'en faire le point de départ d'une nouvelle théologie, de réformer le vieux dogme au nom de la science, tout cela n'est que trop significatif. Mais ce même état d'esprit rebelle au surnaturel se traduit dans les petites choses comme dans les grandes. Le Père Martin nous raconte, en se signant, qu'un prélat américain, venu à Lourdes, s'était posé, dans

un discours, la question pourquoi la Vierge, qui apparaissait si souvent sur le vieux continent, ne se montrait pas aux Etats-Unis, et, avec une complaisance assez orgueilleuse, il y avait répondu en disant que « les Américains n'en avaient pas besoin. » De là à faire entendre que la piété américaine se passait fort bien de ces pratiques de dévotion superstitieuse, évidemment il n'y avait pas très loin. Voilà donc tout d'abord l'américanisme convaincu de rationalisme.

Voici quelque chose de plus grave. L'éloge des vertus *actives* en opposition aux vertus *passives* de l'ancienne piété, les réclamations en faveur de l'initiative individuelle, l'action immanente du Saint-Esprit dans l'âme chrétienne ne sont que des influences persistantes du protestantisme. Le Père Hecker était un converti ; mais il avait évidemment gardé de sa première éducation des habitudes mentales et des principes de vie qui ont agi comme un ferment dans sa piété catholique. C'est là ce qui faisait son originalité, mais en même temps c'est ce qui le rend suspect justement à l'orthodoxie.

Cette observation doit être juste, car M. Victor Charbonnel l'a faite à son tour, d'un point de vue tout opposé. « L'*américanisme*, dit-il, est dans l'Eglise une sorte de néo-protestantisme. Par l'intermédiaire de la race anglo-saxonne, les idées protestantes s'insinuent dans le catholicisme des races latines. Hecker est le type de ces convertis qui portent d'une religion à l'autre la vie nouvelle. » Dès lors, on comprend pourquoi la Société de Jésus a pris parti si délibérément contre ces néo-catholiques. N'est-

elle pas au monde pour combattre le protestantisme, le rationalisme et tout ce qui s'inspire de leur esprit?

Qu'adviendra-t-il de ce nouvel essai de faire pénétrer quelque souffle d'esprit libéral dans le grand corps de l'Eglise ? Grâce aux appuis qu'il trouve en cour de Rome et à une sympathie personnelle du pape, il résiste encore avec succès et tient tête à ses adversaires. Mais sera-t-il plus heureux que l'ancien catholicisme libéral ? Il nous est difficile de le croire. Ce qui fait la force du jésuitisme, c'est beaucoup moins son esprit d'intrigue et son habileté diplomatique, comme on le croit, que le fait d'incarner en quelque sorte l'irrésistible logique du système catholique tout entier. L'Eglise catholique sera ce qu'il l'a faite dans notre siècle, ou bien elle ne sera pas. La volonté personnelle du pape lui-même n'y peut rien. Tout le premier il est lié par le dogme qui fait son autorité, Au contraire, l'américanisme, comme l'ancien catholicisme libéral, est divisé en lui-même. Il veut concilier ce qui est inconciliable ; il obéit à deux principes qui se nient l'un l'autre. Ou bien l'esprit de liberté et d'individualisme l'emportera, et alors il fera éclater en pièces le joug de la discipline uniforme et absolue de l'Eglise. Les américanisants cesseront alors d'être catholiques. Ou bien la discipline de l'Eglise sera la plus forte et comprimera les énergies en révolte de la conscience individuelle, et le libéralisme sera vaincu. Voilà ce que leurs adversaires prédisent aux tenants de l'hérésie nouvelle. Aussi les somme-t-on déjà avec hauteur et dédain d'avoir à se soumettre ou à sortir. Et eux-mêmes ne tarderont pas à

s'apercevoir qu'il leur sera bien difficile de rester dans l'Église et dans leur foi. La contradiction radicale qui est au fond de l'américanisme amènera sa défaite infailliblement. A. S.

Paris, 18 mars 1899.

*La fin d'un rêve.*

C'est de l'*américanisme* que je veux parler. Il a cessé d'être. Rome a prononcé ; toutes les espérances et toutes les illusions du catholicisme libéral renaissant se sont évanouies, comme fleurs ou bourgeons d'avril sous une gelée matinale. J'ai dit ici même les débuts de ce mouvement ; il faut en raconter la fin.

Une demi-douzaine de jeunes prêtres instruits, pieux, ardents et sincères, groupés autour de la *Revue du Clergé* et soutenus par quelques laïques animés du même esprit, avaient cru pouvoir refaire le rêve des Lamennais, des Montalembert, des Dupanloup, des de Broglie, et ils reparlaient de l'alliance possible entre l'Église et la liberté, entre la science et la foi, entre la religion vivante et la démocratie. Voulant gagner le peuple et le siècle, ils lui présentaient le catholicisme sous son aspect le plus séduisant et le plus moderne ; les théologiens acceptaient plus ou moins l'idée d'une évolution constante dans la vie de l'Église et jusque dans son dogme. Un rajeunissement des formes et des traditions du passé était nécessaire, et ne paraissait plus impossible. On se mettait à couvert sous le patronage d'évêques américains dont l'autorité était grande. On prenait pour chef de file le Père Hecker, qui passait pour un

saint; on comptait enfin sur l'esprit libéral de Léon XIII, qui ne pouvait décourager de si franches et si généreuses volontés. Voilà ce que l'on appelait, en France, l'*américanisme*. L'abbé Klein en avait publié le manifeste dans une éloquente préface mise en tête de la traduction française de la *Vie du P. Hecker* et il avait obtenu les encouragements les plus chaleureux de l'archevêque Ireland et du cardinal Gibbons. Aucun prélat français, cependant, ne s'engageait : cette extrême réserve était d'un mauvais augure.

La publication de la *Vie du P. Hecker* fournit aux adversaires des idées nouvelles la base d'opération dont ils avaient besoin. Il est toujours facile d'extraire d'un volume de 500 pages quelques propositions hérétiques et malsonnantes qui, soumises à l'examen de l'*Index* et à la sanction du pape, entraînent fatalement une condamnation générale. L'histoire de Jansénius et de son livre s'est renouvelée une fois de plus.

Trois points, dans la doctrine du P. Hecker et des *américanistes*, ont choqué Rome. Le pape a pris la peine de les expliquer et de les réfuter en les condamnant dans son bref du 22 février dernier adressé « à son cher fils, Jacques Gibbons, cardinal de la sainte Église et archevêque de Baltimore. » La prose pontificale est redondante et prolixe ; mais elle est toujours très claire et dit nettement ce qu'elle veut faire entendre.

Le P. Hecker et, après lui, les américanistes, usaient d'un ingénieux moyen pour annuler le dogme de l'autorité infaillible du pape. Ils ne le niaient pas,

ils ne le mettaient pas en question. Bien au contraire, ils disaient qu'il n'y avait plus de péril pour lui, après la solennelle proclamation qui en a été faite au concile du Vatican. Le principe de l'autorité étant ainsi mis à l'abri, le moment était venu, en revanche, de pourvoir à la liberté chrétienne et d'ouvrir un champ plus vaste à la pensée et à la piété individuelles. On comprend de reste que cette façon de raisonner n'ait pas plu au Vatican. La papauté ne se contente pas d'une formule dogmatique acceptée platoniquement ; elle est un gouvernement, et elle estime, avec raison du reste, que la définition de l'infaillibilité doit avoir pour effet d'assurer au pape une obéissance plus entière, non d'émanciper davantage les fidèles ou les prêtres de son autorité. N'est-ce point parce que la licence des opinions est plus grande et se répand partout, que l'exercice du magistère infaillible est plus nécessaire aujourd'hui que jamais ?

Le P. Hecker, il est vrai, comptait sur l'action intérieure du Saint-Esprit pour préserver les chrétiens de l'erreur et les tenir dans le bon chemin. A ses yeux, l'essentiel de la religion consiste dans cette action de la grâce divine dans l'âme individuelle. Mais c'est là précisément l'erreur la plus redoutable. A quoi bon le pape, à quoi bon l'Église, si le fidèle trouve en lui-même le guide qui le dirige et la puissance qui le régénère et le sauve ? Il était inévitable que le saint siège fît cette réflexion élémentaire et condamnât une doctrine dont la première conséquence était, tout en l'honorant pour la forme, de le rendre, en fait, inutile.

Le second point qui devait scandaliser Rome, c'est la préférence très apparente que le chef des paulistes accordait aux « vertus naturelles » sur « les vertus surnaturelles ». Il pensait que la loyauté en affaires, le courage moral, l'amour de la justice, la tempérance, une vie de famille pure et honorable, la pratique libérale des devoirs d'un citoyen font plus aujourd'hui pour rendre la religion respectable et y ramener les incrédules, que « les flagellations nocturnes ou des pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle. »

Toute la gent dévote s'est sentie profondément blessée par de tels discours. Léon XIII, en les rapportant, non sans les aggraver encore dans le résumé qu'il en donne, a peine à croire « qu'ils aient pu être proférés par des hommes imbus de la sagesse chrétienne ». Aussi se hâte-t-il d'y contredire avec énergie, et, en cela, il n'y a rien non plus qui doive surprendre ceux qui pensent librement sur ces manières. De même que, tout à l'heure, la religion intérieure proclamée comme la chose essentielle tendait à rendre inutile l'institution ecclésiastique, de même la préférence accordée aux vertus morales sur les vertus sacramentelles ne va à rien moins qu'à déprécier la valeur de ces dernières et à les faire apparaître comme un luxe dont à la rigueur l'on pourrait se passer. C'est tout l'édifice de la dévotion catholique qui se trouve sapé par la base. Aux États-Unis, où les formes de cette dévotion sont peut-être moins rigides et exercent moins d'empire, une telle prédication pouvait paraître acceptable. Transportée sur le vieux continent, elle a fait scan-

dale et soulevé la réprobation de tous les gardiens de la tradition.

A cette distinction entre les vertus naturelles et les vertus surnaturelles, le P. Hecker en joignait une autre que ses amis de France et d'Amérique répétaient avec plus d'insistance encore. Il établissait une opposition singulière, au point de vue catholique, entre « les vertus actives et les vertus passives. » Il disait qu'il fallait tenir compte, dans la direction des âmes, de la différence des temps et des milieux. Au moyen âge, après la Réforme, l'Église a pu et dû préconiser les vertus passives, les exercices de la piété monacale, les mérites de la contemplation mystique. Mais, aujourd'hui, en Amérique surtout, la société humaine est une véritable bataille; le catholique doit sortir de l'inaction, « retrousser ses manches et mettre les mains à la pâte. » Donnant l'exemple, le P. Hecker fondait une association de prêtres, indépendants, liés entre eux uniquement par la constance de leur bonne et toujours libre volonté, et il ne manquait pas d'opposer ce genre d'associations volontaires, sans vœux ni règles obligatoires, aux ordres religieux du passé.

Ces derniers naturellement et surtout l'ordre des jésuites ont ressenti l'attaque. Ce programme de vie religieuse libre leur a paru un blâme et une injure. Ils se croient appelés à régir l'Église dans l'avenir comme ils l'ont régie dans le passé. Ils tiennent pour éternelle et fondée en Dieu même la supériorité morale de l'ascétisme religieux sur la vie naturelle. On devine combien ils ont dû insister à Rome pour obtenir la réprobation de maximes qui ne tendaient

à rien moins qu'à déplacer dans le catholicisme l'axe de la vie religieuse.

Encore ici Léon XIII a comblé leurs espérances. Après s'être donné le plaisir littéraire de railler le P. Hecker sur la contradiction verbale que représentent ces mots de « vertus passives », comme si toute vertu n'était pas essentiellement un acte de courage et un effort, il exalte le zèle que déploient partout et les services que rendent les ordres monastiques, même ceux qui se vouent à la méditation silencieuse et à la prière. Il démontre à force d'exemples combien il serait téméraire et nuisible de vouloir enlever à la faiblesse humaine et à notre inconstance l'appui que donnent les vœux perpétuels et une règle de vie immuable.

Enfin il termine sa lettre en dénonçant expressément l'*américanisme* et en avertissant les évêques et les fidèles des Etats-Unis que, s'ils ont le droit de suivre dans les choses communes les mœurs de leur pays, ils ne sauraient supposer que l'Eglise d'Amérique pût être différente de l'Eglise universelle, apostolique et romaine. L'obéissance au saint-siège est le devoir de tous.

L'effet de cette lettre pontificale a été aussi prompt et aussi décisif que le pouvait souhaiter Léon XIII. Je n'ai pas la prétention de savoir ce qui se passe dans l'âme de Mgr Ireland ou de l'abbé Klein. Mais leurs actes de soumission n'ont pas tardé une heure. Averti de l'orage qui s'amassait à Rome, l'archevêque de Saint-Paul y était venu dans l'espérance sans doute qu'une fois encore il détournerait les foudres du Vatican. Mais, dès son arrivée, il dut

perdre cette illusion et préparer son attitude en face d'une condamnation inévitable. Aussi s'est-il trouvé prêt. A peine la lettre pontificale lue, il écrivait au pape une lettre d'adhésion humble et de soumission entière que l'*Osservatore Romano* publiait dès le 22 février et que l'*Univers* reproduisait à Paris le 28. Naturellement il distingue entre un faux et coupable *américanisme* et un *américanisme* licite et naturel ; il attribue à un malentendu les controverses qui ont éclaté et auxquelles il remercie Léon XIII d'avoir mis fin par ses explications nécessaires. Mais le sentiment d'avoir contribué personnellement à ce malentendu par ses prédications et par ses conférences l'empêche de s'arrêter là ; il doit donner des gages et il les donne sans marchander.

« Certes, avec toute l'énergie de mon âme, je répudie et je condamne toutes les opinions que la lettre apostolique répudie et condamne — toutes ces opinions fausses et dangereuses, auxquelles, comme la lettre le dit, « certaines personnes attribuent le nom d'américanisme. » Je répudie et je condamne ces opinions sans aucune exception, telles littéralement que Votre Sainteté les répudie et les condamne ; et je les répudie et les condamne avec d'autant plus d'empressement et de joie de cœur, que jamais, pour un instant, ma foi catholique et mon entendement des enseignements et des pratiques de la sainte Eglise ne m'ont permis d'ouvrir mon âme à de pareilles extravagances. Tous les membres de l'épiscopat des Etats-Unis, en leur propre nom et au nom de leurs troupeaux, sont prêts à répudier et à condamner ces erreurs. Nous ne pouvons ne pas

nous indigner qu'une telle injure nous fût faite — à nous évêques, à nos fidèles, à notre nation — que de désigner par le mot américanisme, comme il est arrivé pour quelques-uns de faire, des erreurs et des extravagances de la sorte. »

L'évêque parlant ainsi, l'on ne pouvait raisonnablement attendre d'un abbé plus de force de résistance. M. Klein n'a pas seulement écrit une lettre; il en a écrit deux, l'une à l'archevêque de Paris et l'autre au pape. Voici quelques lignes de cette dernière pour marquer le ton et l'attitude du signataire contrit et résigné. On verra qu'il a même devancé l'ordre de l'Index et retiré du commerce la *Vie du P. Hecker*, cause ou prétexte du scandale.

« Daigne Votre Sainteté me permettre, comme au plus humble et au plus obéissant de ses fils, de venir déclarer entre ses mains que j'adhère sans réserve à la lettre qu'Elle a écrite, le 22 janvier, au cardinal Gibbons, et Lui annoncer que je retire du commerce l'édition française de la *Vie du Père Hecker*, objet des ardentes controverses auxquelles cette lettre a mis fin.

» Si jamais je suis tombé, sans le vouloir ni le savoir, dans les erreurs que condamne Votre Sainteté, je saisis avec empressement et reconnaissance l'occasion qui se présente à moi de les réprouver toutes, comme je le fais ici de grand cœur, sans aucune espèce d'exception, d'arrière-pensée, ni de subtilité, mais complètement et dans le sens naturel où les a réprouvées Votre Sainteté ; trop heureux que je suis de pouvoir ainsi secouer d'injurieux soupçons et professer une fois de plus mes sentiments d'absolue

soumission à la divine autorité de l'Eglise et de son chef visible. »

Reste le cardinal Gibbons. Nous n'avons point encore appris qu'il ait répondu à la lettre pontificale qui lui a été personnellement adressée. Il ne semble pourtant pas qu'il puisse se dispenser d'y donner une adhésion publique. On se souvient, en effet, que Mgr Gibbons avait envoyé aux éditeurs français de la *Vie du Père Hecker* une lettre d'encouragement et d'approbation qui parut, si nous ne nous trompons, avec la sixième édition du livre. Il a donc été mêlé à l'agitation et aux événements qui l'ont provoquée. Les évêques d'Amérique et leur chef en tête doivent éprouver aujourd'hui quelque regret de n'avoir pas enfermé leur action et leur ministère dans le nouveau monde. En les transportant dans l'ancien, en voulant montrer à l'Italie et à la France un catholicisme modernisé, ils sont allés au-devant d'une condamnation que leur repentir fera oublier à Rome, mais dont peut-être ils seront plus d'une fois gênés dans leur apostolat, en Amérique. Il sera intéressant d'apprendre jusqu'à quel point ils modifieront leurs allures et quel contre-coup l'acte de Léon XIII aura de l'autre côté de l'Océan.

L'histoire que nous venons de résumer s'est trop souvent répétée dans le cours de ce siècle pour nous causer le moindre étonnement. La seule chose qui doit étonner, c'est la persistance des illusions libérales dans une partie du clergé. La déception a beau suivre immanquablement ; le réveil a beau être cruel ; le rêve recommence toujours. Les jeunes recrues reprennent sans cesse une bataille perdue

déjà cent fois. Il faut admirer et plaindre à la fois cette énergie et cette candeur d'espérance. Rien ne démontre mieux combien le besoin de liberté est inhérent à l'exercice des facultés les plus nobles de l'âme humaine. Les américanistes sont vaincus ; d'autres se lèveront dans quinze ou vingt ans sous un autre nom pour faire entendre les mêmes revendications. Qui sait ? un jour ou l'autre, ces éternels vaincus trouveront peut-être dans l'Eglise elle-même une telle complicité, que l'œuvre d'affranchissement dont ils ont si souvent désespéré se fera d'elle-même. La liberté a pour elle l'avenir. A. S.

## II

### DÉCLARATION DE MGR. L'ÉVÊQUE DE NANCY AU SUJET D'UN ARTICLE DE « LA QUINZAINE. »

Nous avons le devoir de signaler au clergé et aux fidèles de notre diocèse un article très regrettable paru dans la revue *La Quinzaine*, n° du 1<sup>er</sup> avril 1899, ayant pour titre : *Américanisme et Américains*.

La conclusion de cet article que l'auteur essaie de dissimuler sous des formes vagues, sophistiques et parfois inintelligibles, mais qui s'impose logiquement, est que la lettre du Pape à S. Em. le cardinal Gibbons sur l'*Américanisme* doit être tenue pour aveugle et inique. Les prétendues démonstrations de l'auteur se heurtent à des contradictions flagrantes. Ainsi, après avoir exposé le système d'in-

terprétation auquel nous reviendrons bientôt, il écrit, p. 310 :

« Mais cependant nous n'avons pas de peine à comprendre comment toutes les opinions condamnées ont pu naître de discours ou de livres américains, sans que ni les orateurs, ni les auteurs, ni même les traducteurs ou commentateurs directs en soient vraiment responsables. »

Et, page 311, parlant de la doctrine condamnée par le Pape, il exprime sur l'origine de ses opinions et de ses doctrines, une affirmation absolument opposée :

« Il y a eu, je *crois*, dit-il, très peu de *théories conscientes* de cette doctrine (1). Je ne *crois pas* que leurs inventeurs ont été ceux qui à force d'inintelligence malveillante ont fait de l'américanisme une doctrine pour avoir le plaisir de combattre sur un terrain favorable les démocrates américains ; mais une fois énoncées et dénoncées, il fallait que ces opinions fussent condamnées, car si elles ne l'avaient pas été, quelques-uns auraient pu *croire* que l'autorité de l'Église n'avait rien à leur reprocher.

L'auteur se contredit de nouveau dans ces paroles de la page 313 :

« Il faut bien le dire, parce que c'est la vérité pure, ce ne sont pas les esprits étroits et malveillants qui ont seuls créé le fantôme américaniste, ce

(1) Que peuvent être des *théories conscientes* d'une doctrine ? — Nous soulignons dans les citations un certain nombre de mots pour indiquer leur importance et attirer sur eux l'attention du lecteur.

(*Note de Mgr. Turinaz.*)

sont les enthousiastes heckériens qui ont fait les premiers la révélation. »

Mais le but et le fond essentiel de cet article consiste à démontrer que les mots et les formules ont un sens absolument différent selon l'esprit français et selon l'esprit américain, en France et en Amérique ; que le Français entend telles formules d'une façon et l'Américain d'une autre. Nous citons un passage que l'auteur croit d'une suprême importance et qui est la base de toutes ces interprétations.

« L'esprit américain, dit-il, est essentiellement pratique et concret, l'esprit français est avant tout théorique et ami des abstractions. L'américain pense avec des choses, nous pensons avec des idées quand ce n'est pas seulement avec des mots. Les deux modes de penser ont d'ailleurs leurs avantages et leurs inconvénients. Ils n'en sont pas moins tout à fait différents. Il s'ensuit que, toutes les fois que l'Américain parle, il exprime un jugement sur un ou plusieurs faits réels, concrets, qui en ce moment même sont présents à sa mémoire.

» En sorte que la parole de l'Américain exprime à peu près toujours, même quand il parle par maximes ou par formules, ce qui est rare, une règle particulière de conduite appliquée à un ou plusieurs cas particuliers, quelque chose de relatif, presque jamais, sauf dans les ouvrages de philosophie — et encore? — une loi tout à fait générale, absolue et universelle. Le Français, au contraire, dès qu'il lit une formule, l'interprète en absolu. Ainsi pour un Américain, dire : « *Times is money* : le temps c'est de l'argent », cela veut simplement dire que l'heure

qu'il emploie à causer avec son client ou à faire une course pour ses affaires doit se trouver rémunérée par un gain final : un Français voit au contraire dans cette maxime toute une philosophie, qui y est peut-être, mais que l'esprit américain d'ordinaire n'aperçoit pas. »

L'auteur fait ensuite l'application de ce système plus qu'étrange aux doctrines et aux formules qu'il veut justifier.

« Nous pouvons faire maintenant, dit-il, des applications aux doctrines condamnées par la lettre pontificale. »

Selon sa méthode habituelle, il choisit parmi les points de doctrine qui ont été condamnés, il les expose à sa façon, évitant de citer des textes de la plus haute importance, et en donnant un commentaire et une interprétation qui vont jusqu'à l'invraisemblance.

« Nous en venons enfin, dit-il, à cette fameuse division des vertus en *actives et passives*, qui a fait couler tant d'encre et qui le méritait si peu, car, ainsi que le dit Léon XIII avec une souveraine raison, « il n'y a pas de vertus passives, toutes sont actives », et c'est l'évidence même.

» Et il nous est vraiment difficile de comprendre comment des esprits réfléchis et si peu que ce soit frottés de philosophie ont pu accepter et prôner cette division comme s'ils eussent fait une découverte (1). »

Et quelques lignes plus loin :

(1) Page 313.

« Cependant les Américains avaient simplement voulu dire qu'il y a des vertus telles que l'obéissance, l'humilité, dont les actes n'exigent pas des mouvements, des actions de l'extérieur, ou dans lesquelles du moins l'action est moins grande que dans le courage, par exemple, ou dans l'initiative, et ils ont alors appelé ces dernières vertus : *actives*, tandis que, par contraste, ils qualifiaient les premières de *passives*, appellations pittoresques, oratoires, relativement exactes, d'un point de vue particulier, pratique, mais qui sont devenues tout à fait fausses dès qu'on a voulu leur donner une portée abstraite, générale et philosophique (1). »

Ici encore, l'auteur ignore les notions essentielles des doctrines dont il parle et la signification des mots qu'il emploie. — Pourquoi les mouvements et les *actions de l'extérieur* sont-ils moins nécessaires et moins grands dans l'obéissance et l'humilité que dans le courage ?

Et comment peut-on considérer à un point de vue qui ne soit pas *pratique* les vertus qui — l'auteur vient de le reconnaître lui-même — sont essentiellement *actives ?* Et comment, à l'égard des vertus, des *appellations* même *pittoresques*, *relativement exactes d'un point de vue particulier et pratique*, peuvent-elles devenir tout à fait fausses dès qu'on leur donne une portée générale, abstraite et philosophique ?

Nous pourrions multiplier les citations ; c'est inutile, tout l'article est dans le même esprit, de la même forme et de la même méthode.

(1) Pages 313 et 314.

Faisons cependant encore cette remarque. L'auteur dit, à la page 314 :

« C'est de la même manière que Mgr Ireland a dit que les vertus naturelles ne devaient pas être sacrifiées aux vertus surnaturelles, que parfois les premières valaient plus que les secondes et que « les catholiques qui votent bien et qui ont une bonne tenue sociale font plus pour la gloire de Dieu que s'ils se flagellaient la nuit et allaient en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. »

Et page 316 :

« Mais dans le fond, Mgr Ireland n'entendait pas les mots naturel et surnaturel dans *le sens ordinairement usité en théologie.* »

Nous ferons observer à l'auteur qui, à plus d'une reprise, s'est constitué le docteur et le directeur non seulement des catholiques, mais du clergé et de l'épiscopat (1), qu'il n'y a pas un *sens ordinairement usité en théologie.* Il y a partout en théologie et dans toutes les sciences, non pas un sens *usité ordinairement* ou extraordinairement, mais des formules dont il faut se servir toujours dans le sens qui leur appartient parce que seules elles rendent exactement la doctrine, et que de ces formules tous doivent se servir dans ce sens et surtout ceux qui ont la charge de l'enseignement. L'affirmation de l'auteur est vraiment très regrettable pour des évêques qui veulent non seulement enseigner les peuples qui leur sont confiés, mais diriger dans des voies

(1) Voir les ouvrages de l'auteur : *Lettres d'un Curé de Campagne. — Lettres d'un Curé de Canton. — Journal d'un Evêque.*

nouvelles les générations catholiques, et former le clergé de l'avenir.

Il faut logiquement conclure de tout cet article que, dans ce grand acte doctrinal, un des plus énergiques, des plus solennels de son pontificat, acte qu'il a fait, — il nous le dit lui-même, — « en vertu de la charge suprême de son apostolat, pour sauvegarder l'intégrité de la foi et veiller au salut des fidèles, » dans cette lettre qui a pour objet et pour but — le Pape l'affirme encore — « de mettre fin à certains dissentiments qui se sont produits parmi les Américains, » Léon XIII ne s'est pas servi du langage catholique et théologique, mais du langage *français*, de paroles et de formules prises dans le sens *français* et non pas dans le sens de ceux auxquels il s'adresse principalement et directement et qu'ainsi il a atteint des erreurs, des doctrines que les Américains ont pu déclarer « des extravagances auxquelles ils n'ont jamais ouvert leur âme. »

Il en résulte que le Pape, au lieu de condamner ceux qui, « à force d'inintelligence malveillante, ont fait de l'américanisme une doctrine, et l'ont inventée pour avoir le plaisir de combattre sur un terrain favorable les démocrates américains, » a condamné ces démocrates américains dans un langage qui n'est pas le leur.

Il en résulte que l'exposé fait par le Pape lui-même des doctrines de ceux qu'il appelle des « novateurs » et qui « troublent, dit-il, parmi les Américains un grand nombre d'âmes, au grave préjudice de la paix, » ne concerne pas en réalité les Américains. Il en résulte donc que dans cet acte

doctrinal de sa suprême autorité adressé aux évêques des États-Unis et à toute l'Église catholique, le Pape a manqué de clairvoyance, de sagesse et de justice.

C'est pourquoi :

Considérant que Nous ne pouvons pas permettre qu'une revue catholique, destinée spécialement aux ecclésiastiques et dont un certain nombre d'exemplaires circulent dans notre diocèse, égare le clergé et les fidèles sur des opinions et des doctrines que Notre Saint-Père le Pape a condamnées pour « sauvegarder, » — il l'a dit lui-même — « *l'intégrité de la foi* et veiller au salut des âmes. »

En vertu de notre autorité épiscopale, accomplissant un des grands devoirs de notre charge, nous déclarons repousser et condamner l'article de la livraison de la *Quinzaine*, du 1er avril 1899, intitulé : *Américanisme et Américains*, comme donnant de la lettre de Notre Saint-Père le Pape à S. Em. le cardinal Gibbons, du 22 janvier 1899, une interprétation inexacte, erronée et très gravement injurieuse à l'égard de l'autorité du Saint-Siège apostolique et de la personne auguste de Léon XIII.

Nancy, le 19 avril 1899.

† CHARLES-FRANÇOIS,
*Évêque de Nancy et de Toul.*

## III

### CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE ENTRE LE DUC DE NORFOLK ET LE CARDINAL RAMPOLLA

*Lettre du duc de Norfolk*

16 janvier 1900.

Mon cher Seigneur Cardinal,

Le conseil de l'Union catholique de la Grande-Bretagne m'a demandé, comme président, de m'adresser à Votre Excellence au sujet d'une question qui a pour nous une grande importance.

Comme Votre Excellence le sait, l'Union catholique est chargée de protéger les intérêts catholiques, et nous sentons que vous ne demanderez aucune excuse de notre part si nous vous exposons franchement nos vues sur un sujet qui touche sérieusement aux intérêts de la religion en ce pays.

Nous voulons parler du ton général adopté par l'*Osservatore Romano* lorsqu'il traite de sujets intéressant la Grande-Bretagne. La guerre qui se poursuit en ce moment dans l'Afrique du Sud a servi spécialement d'occasion pour montrer ces sentiments.

Nous n'avons pas, certes, un moment l'idée qu'on puisse empêcher un journal ou un groupe d'hommes qui ne sont pas sujets de la couronne britannique d'accorder leurs sympathies aux uns ou

aux autres dans une pareille querelle. Tout ce que nous désirons est que ces sympathies ne trouvent pas leur expression dans une méthode d'hostilité persistante et de parti-pris.

Notre raison particulière pour nous adresser à Votre Excellence à ce sujet, c'est l'étroit rapport qui, dit-on, existe entre le Vatican et l'*Osservatore Romano*, rapport qui, assure-t-on, comprend un versement de subsides fait par le Vatican au journal en question.

Nous nous aventurons donc en toute diligence à représenter à Votre Excellence que ce fait qu'un journal, passant généralement pour exprimer des opinions en harmonie tout au moins avec les vues générales du saint siège, montre une prévention si déloyale contre l'Empire britannique, produit un effet malheureux et dommageable en ce pays sur l'esprit de beaucoup qui, sans être catholiques, sont disposés à considérer le saint siège avec respect et cause une très grande peine et un très grand découragement à beaucoup de catholiques eux-mêmes.

Les catholiques de la Grande-Bretagne ne peuvent manquer de sentir que la situation de leur pays est telle qu'elle doit toujours, ils l'espèrent, inspirer au cœur du Souverain Pontife ce sentiment de chaleureux intérêt que S. S. Léon XIII et son auguste prédécesseur ont si fréquemment témoigné.

Combien la situation de l'Empire britannique est importante dans l'Église, c'est ce qu'on peut conclure du fait que des 977 sièges épiscopaux existant actuellement 130 sont occupés par des sujets de notre reine.

Nous sommes convaincus que dans nul pays au monde il n'y a plus de dévotion et de loyalisme envers le saint siège que chez les catholiques de la Grande-Bretagne. En outre, dans l'opinion publique du pays, il y a des signes d'un respect et d'une estime qui grandissent pour le saint siège et pour la situation élevée qu'il possède. Et quand on se rappelle que les catholiques sont en minorité dans la Grande-Bretagne, on admettra que, pour la liberté de la religion, pour la grande question de l'éducation, pour celle du ministère religieux à l'égard de nos soldats et de nos marins, de nos pauvres et de nos malades, nous n'avons à craindre nulle comparaison avec d'autres pays où les catholiques forment la grande majorité.

J'ai à peine besoin d'insister auprès de Votre Excellence pour faire remarquer que le sujet sur lequel je vous écris est d'une telle nature que, quoique sans importance peut-être par lui-même, il tend à ramener ici des préjugés dans l'esprit de ceux qui ne s'éclairaient que lentement. Pour nous, il nous semble très dommageable qu'on fournisse à quelqu'un l'occasion de persuader à la nation anglaise que le saint siège a pour elle de l'hostilité et de l'antipathie. Je ne peux nier qu'une impression de ce genre n'ait depuis quelque temps gagné l'esprit public, et je suis assuré que Votre Excellence pensera que, en qualité de membres de l'Union catholique, nous aurions manqué à notre devoir si nous n'avions soumis respectueusement à Votre Excellence les considérations que nous nous aventurons à vous exposer.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très fidèle serviteur.

NORFOLK.

Voici la réponse du cardinal Rampolla :

Rome, 13 février, 1900.

Mon Seigneur Duc,

J'ai reçu, en même temps que votre estimée lettre privée du 6 courant, celle que Votre Grâce m'a envoyée comme président de l'Union catholique de la Grande-Bretagne. Pour y répondre, je dois d'abord déclarer que l'*Osservatore Romano* — bien que recevant comme certains autres journaux catholiques italiens une subvention du Saint-Père, — n'est ni un organe officiel, ni un journal officieux du saint siège, sauf pour la colonne intitulée : *Nostre Informazione*. Les opinions et jugements qui peuvent être exprimés dans les articles publiés dans les autres parties du journal ne peuvent donc être attribués au saint siège. Peut-être puis-je ajouter que l'*Osservatore Romano*, à tout le moins depuis quelque temps, semble s'être borné à donner la chronique de la guerre anglo-boër, en présentant historiquement les dépêches qui s'y rapportent.

Mais ce qu'il est plus important d'établir, c'est ce que le Saint-Père garde affectueusement pour l'Angleterre cet intérêt particulièrement vif qu'il a eu souvent l'occasion de témoigner et que, comme vicaire du Dieu de paix, il ne désire rien plus ardemment que la cessation de l'état actuel des choses

qui coûte à la nation anglaise tant de victimes. Votre Grâce n'a pas besoin de cette assurance au sujet des sentiments de Sa Sainteté; néanmoins je pense qu'il vous sera agréable de la recevoir et en vous la faisant je profite avec empressement de l'occasion pour vous exprimer la considération distinguée avec laquelle je suis,

De Votre Grâce, le très dévoué serviteur.

M. Cardinal RAMPOLLA.

## IV

### LE SERMENT ROYAL EN ANGLETERRE

Voici les paroles du serment que les rois d'Angleterre doivent prêter à l'occasion de leur accession au trône :

« Solennellement et sincèrement, en présence de Dieu, je professe, atteste et déclare que je crois — que dans le Sacrement de la Cène du Seigneur il n'y a aucune transsubstantiation des éléments du pain et du vin en corps et en sang du Christ, *à* ou *après* la consécration de ces éléments par une personne quelconque ; et que l'invocation ou l'adoration de la Vierge Marie ou de tout autre saint et le sacrifice de la messe comme on les pratique dans l'Église de Rome sont superstitieux et idolâtriques et je professe et déclare solennellement, en la présence de Dieu, que je fais cette déclaration et chaque partie de cette déclaration dans le sens évident et

ordinaire des mots à moi lus tels qu'ils sont compris communément par les protestants anglais, sans aucune évasion équivoque ou réserve mentale quelconque, et sans aucune dispense à moi déjà accordée par le Pape ou toute autorité ou personne quelconque, ou sans aucun espoir d'aucune dispense de ce genre d'aucune autorité ou personne quelconque, ou sans penser que je sois ou puisse être acquitté devant Dieu ou devant les hommes, ou absous de cette déclaration, ou d'une partie quelconque de cette déclaration, quand même le Pape ou toute autre personne ou puissance quelconque voudrait m'en donner dispense, ou l'annuler, ou déclarer qu'elle a été nulle et non valable depuis le commencement. »

## V

### LETTRE DU DUC DE NORFOLK AU TIMES

Août 1901.

Monsieur,

Durant la discussion en troisième lecture, à la Chambre des lords, du *Bill* sur la déclaration royale, on s'est servi d'expressions qui sont de nature à causer un malentendu sérieux sur deux points importants.

Il a été dit que pendant le développement du projet de loi, les pairs catholiques romains avaient mis en avant des demandes dépassant les observations

présentées par nous à la commission nommée lors du début de la session ; il a été dit aussi que nous avions laissé entendre que rien ne nous satisferait que l'abolition de toute déclaration quelle qu'elle fût.

Ces deux assertions sont absolument contraires aux faits de la cause.

Au sujet du dernier point, il est entièrement vrai que les pairs catholiques romains sont pleinement d'accord avec ceux qui déclarent que la succession protestante est tellement assurée par la lettre de la loi et par le serment du couronnement, qu'une déclaration est inutile ; mais nous sommes si loin d'insister sur ce point de vue, qu'en fait, lord Llandaff, alors que le bill était soumis à la commission, a lui-même proposé une formule de déclaration qui aurait garanti la succession protestante.

En ce qui concerne le second point, nous n'avons rien changé à l'expression de nos espérances. La commission, pour une raison quelconque, n'a pas fait la moindre tentative pour savoir ce que nous pouvions espérer ou désirer. Ce n'est pas notre faute si, par une ignorance voulue de nos sentiments, elle est allée d'un bond jusqu'à des conclusions que rien ne justifiait. Pour autant que je le sais, la commission n'a fait aucun effort, soit directement, soit indirectement, pour connaître les points de la déclaration contre lesquels nous avions des objections ou les modifications que nous sollicitions.

Quand on se rappelle que nous avions pleinement accepté l'arrangement en vertu duquel aucun lord

catholique romain ne devait figurer dans la commission, cette manière de faire apparaît d'autant plus inexplicable.

Je sais que c'est un devoir pour nous de rappeler que nous n'avons rien changé à nos premières déclarations à ce sujet, et que non seulement nous n'avons pas refusé d'accepter toute déclaration garantissant la succession protestante, mais qu'encore nous avons nous-mêmes proposé à la Chambre une déclaration de ce genre.

Nous sentons vivement la considération généreuse que tant de pairs et tant d'organes de l'opinion publique ont montrée à l'égard de ce que nous pensons être une juste réclamation.

Nous regrettons beaucoup qu'alors qu'on avait l'occasion de redresser une pratique qui ne peut être qu'offensante pour le souverain et ses sujets, on ait étrangement négligé cette occasion, mais nous sommes convaincus qu'aucun homme juste ne pourra attribuer ce résultat à notre conduite ou à nos déclarations, alors que nous n'avons ni eu cette conduite ni tenu ces déclarations.

Je demeure votre obéissant serviteur.

NORFOLK.

Les catholiques de tout pays trouveront sans doute que Sa Grâce le duc de Norfolk et les autres pairs catholiques sont allés un peu loin en prenant l'initiative d'une proposition garantissant la succession protestante.

Ce n'était vraiment pas à eux de prendre une telle initiative.

## VI

### L'ANGLO-SAXONISME ET LE PROGRÈS CATHOLIQUE

« ... L'extension de l'empire britannique ou la nature de sa politique peuvent-elles être considérées comme favorables aux progrès du catholicisme ?

On oppose souvent son gouvernement à celui de pays catholiques, comme la France ou l'Italie, où un parti maintenant au pouvoir se montre hostile à l'Eglise. La vérité est que l'esprit anti-catholique qui se manifeste dans ces contrées n'est qu'une imitation modifiée de la politique suivie par le gouvernement anglais depuis plus de 300 ans. Nous voyons avec peine que le peuple français permette à ses gouvernants de chasser les ordres religieux des écoles et des hôpitaux, et que les catholiques d'Italie permettent la spoliation des églises et des monastères ; mais leur apathie est encore bien moindre que celle des catholiques anglais qui laissèrent Henri et Elisabeth changer à volonté les pratiques religieuses de toute la nation.

Quand les révolutionnaires français traitèrent l'Eglise comme Henri l'avait traitée, leur persécution ne dura que quelques années, tandis qu'en Angleterre elle continua sans répit jusqu'à ce que presque tous les catholiques eussent été supprimés. Et quant au gouvernement anglais actuel, sur quoi se fonde-

t-on pour dire qu'il est favorable au catholicisme? Nous ne le voyons pas. Et pourtant c'est la confiance, paraît-il, d'un certain nombre d'écrivains en Angleterre. Le professeur Mivart se plaignait, avec un sérieux apparent, de l' « hostilité étrange du Vatican à l'égard de l'Angleterre et de notre Empire, disait-il, dans les limites duquel l'Eglise catholique jouit d'avantages et de faveurs si remarquables. » Nous allons éclairer ce point en examinant quelle est en réalité la nature du progrès que l'Eglise a fait dans l'empire britannique pendant le règne de la présente reine.

A l'avènement de Victoria, le gouvernement britannique était plus hostile à l'Eglise que tout autre en Europe. Les rapports avec le Pape, sous quelque forme que ce fût, étaient défendus par la loi. Professer le protestantisme était une condition absolument requise pour monter sur le trône, et même le mariage avec un catholique était défendu aux membres de la famille royale. La mère de la reine avait apostasié avant de se marier au duc de Kent. Elle fut de nouveau reçue dans l'Eglise peu de temps avant sa mort ; ce qui suppose qu'à la cour on a d'étranges principes en matière de religion. L'accès des hautes charges de l'Etat, comme par exemple la vice-royauté d'Irlande, était fermé aux catholiques. Il en était de même des Universités anglaises, et en Irlande, quoique les étudiants fussent admis à suivre les cours du « Trinity College », ils n'avaient, d'après les règlements, aucune part aux bourses de fondation, et on exigeait des professeurs et des répétiteurs la profession formelle du protestantisme.

Le serment juré par la reine dans la cérémonie de son couronnement et celui qu'on exigeait de tous les membres non catholiques du Parlement les obligeait non seulement à maintenir le protestantisme dans l'Eglise et dans l'Etat, mais encore renfermait la négation expresse des doctrines catholiques et en particulier de la transsubstantiation. Quoique l'acte d'émancipation eût ouvert aux catholiques l'entrée du Parlement, l'application et l'administration de la justice, le gouvernement local et l'éducation étaient tout entiers, même dans la catholique Irlande, entre les mains des protestants. Telles étaient les faveurs « signalées » que les catholiques recevaient du gouvernement britannique au commencement du règne de la présente Reine.

Pendant que telle était l'attitude que l'empire britannique tenait à l'égard de l'Eglise, les catholiques de Prusse et des autres Etats allemands non catholiques, comme le Hanovre et la Hollande, étaient sur le pied d'égalité devant la loi avec tous les autres sujets. Les rois de Prusse ou de Wurtemberg, le csar de Russie ne se faisaient aucun scrupule de maintenir des ambassades à Rome ou de visiter en amis le chef de l'Eglise. C'était seulement dans la « libre » Angleterre que tout rapport avec le Souverain Pontife était défendu, là seulement que le chef du pouvoir devait jurer qu'il ne croyait en rien personnellement à la doctrine catholique. Les chaires aussi bien que les bancs des écoles publiques et des Universités étaient accessibles librement aux catholiques de Prusse et de Hollande, tandis que l'entrée même des salles de Cambridge et

d'Oxford ne pouvait s'obtenir que par une profession formelle de protestantisme. Il est difficile de voir comment, au moins à l'avènement de Victoria, on peut attribuer aux institutions ou au gouvernement anglais la concession de faveurs spéciales à l'Eglise. L'Angleterre était alors de beaucoup le gouvernement d'Europe le plus anti-catholique.

Si le gouvernement était anti-catholique, l'opinion publique et la presse étaient plus fanatiques encore. Pendant les trente années qui suivirent l'acte d'émancipation, il n'y eut qu'un seul catholique élu au Parlement, le frère du duc de Norfolk, qui représentait la petite ville d'Arundel, un district minuscule faisant partie des terres de la maison même de Norfolk Dans toute autre circonscription des Iles-Britanniques, un candidat catholique qui se serait présenté sur les tribunes populaires en aurait été chassé à coups de pierres. Dans beaucoup de villes, un prêtre ne pouvait paraître dans les rues sans danger d'être insulté ou battu. Il y a seulement quarante ans, brûler le Pape en effigie était un amusement favori de la populace anglaise. Jusqu'à quel point de telles dispositions indiquaient un champ spécialement favorable au progrès du catholicisme, c'est difficile à voir.

Il est vrai que les prêtres n'étaient plus sujets au bannissement comme ils l'avaient été soixante-dix ans auparavant, que les maîtres d'écoles catholiques pouvaient enseigner, que l'on pouvait bâtir des églises et qu'on n'infligeait plus d'amende aux catholiques pour s'être absentés du service protestant. C'étaient sans doute des gains, mais les

catholiques n'en étaient pas spécialement redevables aux institutions anglaises. Toutes les nations civilisées avaient reconnu les droits des catholiques à la conservation de leur foi et en même temps aussi tous leurs droits de citoyens et de sujets.

Quant au progrès que la foi a fait, depuis lors, dans l'empire britannique, il n'est pas tel qu'il permette de conclure que le gouvernement ou les conditions sociales dont on jouit dans les limites de sa juridiction sont plus favorables que tout autre à la vie catholique. Il y a eu un mouvement remarquable en faveur des doctrines catholiques, auparavant odieuses à une grande partie du peuple anglais depuis le *Tractarian movement*.

Un grand nombre de convertis, peut-être un pour cent de la population, nombre égalant celui des anciens catholiques anglais, sont revenus à l'Église. Il y a eu un déclin notable dans le fanatisme qui était un trait si accusé du caractère anglais au commencement du règne de Victoria, mais d'un autre côté il y a eu un accroissement considérable d'incrédulité et d'hostilité envers le christianisme dans toute l'Angleterre. La vieille antipathie pour les catholiques existe toujours, mais on préfère l'expliquer par une prétendue supériorité de race que par des motifs religieux. L'attitude de la presse anglaise à l'égard du peuple français à l'occasion de l'affaire Dreyfus, ou bien à l'égard des Irlandais pendant le mouvement de la « Land League » en sont des exemples typiques.

L'anglo-saxonisme a jusqu'à un certain point remplacé le protestantisme dans le credo national

des Anglais. Nous ne voyons pas bien que ce changement soit spécialement favorable à l'Église catholique.

Nous pouvons juger de la valeur des « avantages signalés et des faveurs » que l'Église, d'après M. Mivart, doit à l'empire britannique, et jusqu'à quel point l'extension de cet empire est favorable au catholicisme, en comparant le nombre actuel de catholiques à celui d'il y a soixante ans. La population catholique des Iles-Britanniques est maintenant à peine les deux tiers de ce qu'elle était au début du règne de Victoria. Alors, l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse avaient 8 millions de catholiques sur un total de 25 millions. Les catholiques formaient alors un tiers des sujets de Victoria en Europe. Aujourd'hui ils en sont à peine le sixième. Si l'on considère en outre toute la population de langue anglaise du Canada, de l'Australie et des autres colonies anglaises, il y a maintenant un million de moins de catholiques dans l'empire que quand Victoria monta sur le trône.

Les catholiques de l'empire d'Allemagne ont vu leur nombre s'élever de 11 à 14 millions depuis 1875 et ceux de Hollande ont augmenté à peu près de 650,000 depuis 1840. Dans tous les autres pays d'Europe, en Autriche, en Suisse, en Belgique, en France, le nombre des catholiques a notablement augmenté. Dans l'empire britannique, seul, on constate une diminution constante. Il ne suffit pas pour expliquer ce fait de dire qu'il est dû surtout à la disparition des Irlandais. Alors comme maintenant ils formaient la masse de la population catholique de

l'empire, et si la politique anglaise voue ce peuple à la destruction ou à l'exil, c'est que sa politique est décidément hostile au progrès du catholicisme. La construction d'églises et d'écoles, l'accroissement du clergé et l'établissement de la hiérarchie en Angleterre et en Écosse, sont une pauvre compensation pour l'extermination de la population catholique en Irlande.

C'est sans aucun sentiment de jalousie que nous avons montré combien fausse est cette assertion que l'extension de l'empire britannique prépare le progrès du catholicisme. Jusqu'ici c'est le seul gouvernement qui a fait décroître le nombre des catholiques parmi ses sujets, tandis que ce nombre s'accroît dans les autres pays. Son action à l'égard des catholiques Irlandais d'aujourd'hui ressemble à celle qu'il exerçait à l'égard des catholiques anglais depuis Elisabeth jusqu'à Georges III. Chaque année ils diminuent, comme frappés d'une maladie fatale, partout où flotte le drapeau anglais. Le remède viendra au temps voulu par Dieu, mais il ne viendra pas de l'influence bienfaisante des idées anglaises ni de l'affirmation toute gratuite que le catholicisme progresse sous l'égide des institutions anglaises. Les faits le proclament assez haut.

Bryan J. Clinch.

San Francisco. Cal.

(*American Catholic Quarterly Review*. Octobre 1900.)

# APPENDICE

## LA VRAIE SITUATION DU CATHOLICISME AUX ÉTATS-UNIS

### I

« Parmi les phénomènes les plus caractéristiques de cette fin de siècle, je n'en connais guère de plus intéressant, de plus significatif à tous égards, ni, en vérité, de plus paradoxal que le développement du catholicisme aux États-Unis. »

Ainsi s'exprimait M. Ferdinand Brunetière au début de l'article qu'il publiait dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre 1898, sur « le Catholicisme aux États-Unis. »

Cette entrée en matière pose très clairement et très heureusement la question ; car elle nous révèle la cause principale qui a fait donner à un courant d'idées, d'aspirations, de tendances, très en vogue aujourd'hui, le nom d'*Américanisme*.

M. Brunetière constate, et nous reconnaissons volontiers avec lui que ces idées ne sont pas nouvelles en France et que ces tendances ne sont pas plus exclusivement américaines qu'elles ne sont françaises ou européennes ; déjà Montalembert, Lacordaire, mais avant eux et surtout Lamennais nous avaient habitués à de tels accents ; seulement ce qui leur donne aujourd'hui un nouvel élan, une nouvelle jeunesse, ce qui associe leur fortune à celle des hommes et des œuvres d'au-delà de l'océan, le voici en peu de mots :

Notre siècle a cru découvrir en Amérique une société dont les conditions religieuses, historiques, politiques et sociales semblent opposer un éclatant démenti aux doctrines de la vieille école catholique sur la constitution chrétienne des États.

En 1864, le syllabus de Pie IX condamnait la proposition suivante :

« LXXIX. Il est faux que la liberté civile de tous les cultes et que le plein pouvoir laissé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions, jettent plus facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit, et propagent la peste de l'indifférence. »

Or, voici un peuple chez lequel « la liberté civile de tous les cultes » est considérée comme l'une des lois fondamentales de la constitution ; où « le plein pouvoir laissé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions », est non seulement garanti par la loi, mais efficacement et pleinement entré dans les

mœurs : et le vieux monde affaibli, enserré par mille entraves légales, voit grandir ce jeune peuple ; il le voit surpasser en richesse et en puissance les plus antiques et les plus fières nations, et il apprend que ces libertés proscrites par lui, n'ont enfanté là-bas ni « la corruption des mœurs et de l'esprit », ni « la peste de l'indifférence. »

Bien plus, on lui vante les « vertus naturelles » du peuple américain. Tandis que les nations catholiques subissent une irreligion d'État, on montre en Amérique « l'un des peuples les plus religieux » du monde, une église libre et féconde, et, au sein d'une population dont les catholiques ne formaient, il y a cent vingt-cinq ans, qu'un centième, le catholicisme groupant aujourd'hui le septième de la nation.

Voilà un fait ! Or, de nos jours surtout, rien n'a plus d'action sur les esprits que les faits.

Ce n'est point trop dire, en vérité, que d'appeler ce fait un « phénomène caractéristique de cette fin de siècle » ; et de n'en point voir qui soit plus « intéressant », plus « significatif à tous égards ». Oui, c'est un fait « paradoxal », et le paradoxe consiste en ceci que l'Église s'étant prononcée contre les libertés dites modernes, voici que ces libertés, appliquées en Amérique plus largement qu'en aucun pays, proclament par les faits leur bienfaisance, rendent à l'Église des services en échange de ses anathèmes.

On conçoit l'enthousiasme de notre libéralisme européen pour la jeune et libre Amérique. Il n'est plus besoin désormais de s'attarder aux luttes de doctrines ; de discuter par arguments les droits et

les limites respectives de la liberté et de l'autorité ; voici des faits, voici des chiffres ; c'est à la lumière de ces faits et de ces chiffrés qu'il faut comprendre et interpréter les enseignements de l'Église ; l'autorité infaillible de Pierre n'a pas pu proscrire ce qui sert si bien à l'extension de l'Église. C'est une exception, peut-être, mais elle est de taille à faire large brèche, dans les remparts du vieux droit.

Si l'on nous permettait une comparaison, nous dirions que l'Amérique est le « fait nouveau » qui permet la révision du procès des libertés modernes.

Mais au lieu de procéder à la révision du *Syllabus*, il serait sage, à notre avis, de considérer de plus près s'il y a vraiment un « fait nouveau » et si les libertés modernes, appliquées en Amérique plus largement qu'ailleurs, ont eu sur les progrès de l'Église, aux États-Unis, l'influence qu'on leur attribue. Il y a lieu d'examiner encore si ces progrès ne tiennent pas à d'autres causes ; enfin s'ils n'ont pas été entravés, au lieu d'être servis, par l'action des libertés modernes.

En ce cas, nous ne serions plus en présence d'un fait nouveau, mais plutôt d'une sanction nouvelle donnée par les faits à la sagesse surnaturelle des censures de l'Église.

*
* *

« Comment ceux qui n'étaient, il y a cent vingt-cinq ans, qu'un peu plus du centième de la population de l'Union, — 30 ou 40,000 âmes sur 3 millions d'habitants, — en sont-ils devenus le septième, —

9 ou 10 millions sur un chiffre qui n'atteint pas encore tout à fait 65 millions ? » Telle est la première question posée par M. Brunetière.

Assurément si ce progrès magnifique était uniquement le résultat du zèle et de l'activité des 30 ou 40,000 catholiques de 1778 et de leurs descendants, l'Amérique serait la terre promise du prosélytisme et de l'apostolat ; mais tout en faisant large part au zèle du clergé américain et des missionnaires venus d'Europe, il faut tenir compte d'autres éléments.

Rappelons, en premier lieu, que depuis cent vingt-cinq ans, les États-Unis se sont annexé un certain nombre d'états du Sud, anciennes colonies espagnoles, dont la population était en grande majorité catholique. Il est résulté, de ce fait, un accroissement notable du chiffre total de la population catholique pour l'ensemble des États, mais le prosélytisme et l'influence des libertés modernes n'y sont évidemment pour rien.

La guerre hispano-américaine vient de faire passer plusieurs millions de catholiques sous la domination des États-Unis. Ce n'est pas un « progrès » pour le catholicisme américain, pas plus que le partage de la Pologne n'a été un progrès du catholicisme en Russie.

La seconde cause de l'accroissement du nombre et de l'influence des catholiques aux États-Unis, c'est, M. Brunetière le reconnaît très loyalement, le secours donné par l'Europe et surtout par la France au clergé américain. L'œuvre de la Propagation de la Foi, depuis sa fondation, a procuré à l'Église d'Amérique une somme de 25 millions. La Révolu-

tion a obligé un grand nombre de prêtres à se réfugier en Amérique ; ces prêtres, confesseurs de la foi, n'y sont pas demeurés oisifs ; plusieurs s'y sont fixés pour toujours ; la plupart des évêchés fondés alors ont été occupés par des Français

Ce sont là de ces coups par lesquels la Providence se plaît à tirer le bien du mal. Les libertés modernes et les vertus propres au peuple américain n'ont point encore à revendiquer l'honneur des progrès qui en résultent. Enfin la grande cause d'accroissement pour la population catholique des États-Unis, c'est le flot incessant de l'immigration. Pendant un siècle, le continent américain a reçu des millions d'hommes de tous pays, principalement d'Europe, et parmi eux les catholiques se comptaient par millions.

Pour apprécier avec justesse la portée sociale et religieuse des chiffres cités par M. Brunetière, il faut se souvenir que l'immigration européenne vers cette partie de l'Amérique qui forme aujourd'hui les États-Unis, fut à l'origine exclusivement protestante, mais que durant le XIX[e] siècle, à certaines époques, l'immigration a été, en grande partie, souvent même en majorité catholique.

Dès lors, nous serons moins surpris de constater que la proportion des catholiques par rapport à la population totale des États, soit passée de 1 p. 100 à 1 p. 7.

Mais, étudions de plus près les chiffres, suivant les statistiques citées par M. Brunetière : de 1871 à 1890, il y a eu 2,410,000 immigrés d'origine catholique et 2,235,000 d'origine protestante, sans compter 2,500,000 Allemands, dont plus d'un tiers catholiques.

Tout lecteur impartial conviendra que ce seul fait change singulièrement les proportions numériques entre les catholiques et les protestants.

Bien plus, M. Brunetière reconnaît que dans les périodes précédentes, de 1840 à 1870, l'immigration catholique a de beaucoup surpassé l'immigration protestante.

Il semble que cette constatation devait retenir l'attention de l'écrivain et exercer quelque influence sur les conclusions de sa thèse. Pour l'édification de nos lecteurs nous plaçons intégralement sous leurs yeux ce passage, décisif et délicat, de l'argumentation de M. Brunetière.

« De 1841, par exemple, à 1850 le total de l'immigration irlandaise a été de 780,000 ; il a été de 914,000 de 1851 à 1860. *Et il est vrai qu'enfin il est difficile de manier les chiffres*, tant il y a de façons et si ingénieuses de les assembler. *Mais pourtant*, de ceux que nous venons de citer, *on ne peut s'empêcher de conclure* que les conversions *doivent avoir aussi leur rôle* dans le développement du catholicisme aux États-Unis. »

Voilà une démonstration qui manque de précision et de vigueur, et nous ne voyons pas comment les lecteurs de M. Brunetière *ne peuvent s'empêcher* de conclure que les conversions *doivent* avoir aussi leur rôle dans le développement du catholicisme aux Etats-Unis.

Il serait triste de penser, en vérité, que les conversions n'eussent aucun rôle dans les développements de l'Église d'Amérique. Aussi M. Brunetière n'avait-il nul besoin de faire appel à l'autorité du

cardinal Gibbons, ni même à celle du concile de Baltimore pour nous en convaincre. Seulement, grâce aux chiffres que le Directeur de la *Revue des Deux-Mondes* a placés sous nos yeux, nous ne pouvons « nous empêcher de conclure » que si les conversions des protestants au catholicisme sont annuellement de 30,000, comme l'estime le cardinal Gibbons, et si durant plus de trente ans, l'immigration catholique a surpassé de beaucoup l'immigration protestante, les catholiques devraient être trois fois plus nombreux qu'ils ne sont aux États-Unis.

Pour arriver à cette conclusion, il n'est pas besoin de recourir à l' « art de grouper les chiffres » devant lequel recule M. Brunetière. Il suffit de prendre les statistiques officielles, qui ne sont point faites pour les besoins de la cause et sont à la portée de tous. Les chiffres que nous allons citer sont empruntés à l'*Almanach de Gotha* de 1898.

D'après le tableau de l'immigration aux États-Unis de 1821 à 1895 inclusivement, nous relevons pour les différentes nationalités catholiques les chiffres suivants :

Irlandais : 3,798,161 ; Allemands et Autrichiens : 5,795,633, dont un tiers au moins venus des provinces catholiques ; Italiens : 131,221 ; Français : 399,163 ; Belges : 6,230,90 ; Espagnols et Portugais : 60,377. Ce qui donne un total d'environ 6 millions de catholiques, venus d'Europe en Amérique de 1821 à 1895 inclusivement, auxquels il faut ajouter un million de Canadiens.

Nous demandons maintenant à M. Brunetière de nous expliquer comment 7 millions de catholiques,

appartenant à des races aussi prolifiques que les Irlandais, les Canadiens, les Italiens, les Allemands, ne forment encore à la fin d'une période de 75 ans, qu'une population de 9 ou 10 millions d'âmes, alors que le chiffre de cette population, par le seul accroissement proportionnel dû à la natalité, dépasserait certainement 25 millions. La population totale des États-Unis, qui était de 38 millions d'habitants en 1874, n'était-elle pas évaluée, en 1896, à 71 millions?

M. Brunetière répond à cette démonstration par un sourire. Il oppose à l'argumentation vigoureuse d'un député au Reichstag, M. Cahensly, cette réponse ironique : « Si les catholiques d'Amérique DEVRAIENT être 26 millions, je l'ignore. »

Tout à l'heure, M. Brunetière n'apportait pas d'autre preuve en faveur du prosélytisme aux États-Unis. « Les conversions, disait-il, DOIVENT avoir aussi leur rôle dans le développement du catholicisme... » Et pourtant l'éminent directeur de la *Revue des Deux-Mondes* conviendra qu'il est plus facile de calculer avec probabilité le nombre des naissances que celui des conversions.

En supposant que le chiffre de 26 millions d'Américains issus de souche catholique fût exagéré en 1889, c'est la date du rapport de M. Cahensly, ce chiffre a été certainement dépassé depuis dix ans ; or, les statistiques les plus avantageuses au catholicisme n'accusent pas actuellement plus de 10 millions.

Il y avait donc aux États-Unis, en 1899, plus de 15 millions d'habitants, d'origine catholique, qui

n'appartiennent plus à notre religion, et ne sont même pas baptisés.

Si douloureuse que soit cette constatation, il faut la faire parce qu'elle est conforme à la vérité. Nous sommes même persuadés que les chiffres donnés plus haut sont notablement inférieurs à la réalité.

Nous pouvons d'ailleurs contrôler ces assertions par une sorte de contre-épreuve. Les pertes subies par l'Église catholique aux États-Unis doivent avoir leur répercussion dans le pays et grossir d'autant les troupes ennemies. 15 millions d'hommes ne se déplacent pas sans qu'on retrouve leurs traces quelque part.

Ce n'est pas le protestantisme qui profite de ces défections.

Non seulement, comme l'a fait remarquer M. Brunetière, aucune secte protestante des États-Unis n'égale en nombre les catholiques, mais l'ensemble de toutes les églises chrétiennes, même en y comprenant l'Église catholique, atteignait à peine, en 1890, le chiffre de 20 millions.

Voici le tableau du recensement officiel de la population (*census* 1890) :

| | |
|---|---|
| Catholiques. . . . . . | 6,258,000 |
| Méthodistes. . . . . . | 4,598,000 |
| Baptistes. . . . . . . | 3,718,000 |
| Presbytériens . . . . . | 1,278,000 |
| Luthériens . . . . . . | 1,231,000 |
| Épiscopaliens . . . . . | 552,000 |
| Sectes diverses. . . . . | 2,000,000 environ. |

En comparant ces chiffres au tableau de l'immi-

gration européenne de l'*Almanach de Gotha*, il est facile de se rendre compte que les pertes du protestantisme sont au moins aussi considérables que celles du catholicisme aux États-Unis.

D'après le recensement officiel de 1890 le chiffre total de la population des États s'élevait alors à 62,222,250 habitants, sur lesquels 20 millions à peine appartenaient aux différentes confessions chrétiennes.

Or, l'immense majorité des émigrants établis aux États-Unis, depuis 125 ans, venaient de pays chrétiens.

L'ancienne population indigène est exterminée ou baptisée : les Chinois, qui viennent par milliers en Amérique, n'y restent pas, n'y fondent point de familles ; ces quarante et quelques millions d'hommes n'appartenant à aucune Église — « *inéglisés* » comme l'on dit là-bas — (*unchurched*) — sont pour la plupart des fils ou des petits-fils d'immigrants chrétiens.

Il est constaté, en effet, par un grand nombre de membres du clergé américain, que la foi s'affaiblit à mesure que la population s'*américanise*. Les fils d'immigrants sont généralement beaucoup moins chrétiens que leurs pères. D'ailleurs, les chiffres nous en fournissent une nouvelle preuve.

La statistique des étrangers résidant aux États-Unis, publiée dans l'*Almanach de Gotha* (1898), donne, pour les nationaux de pays catholiques, les chiffres suivants :

Irlandais : 1,871,509 ; Italiens : 182,580 ; Canadiens : 980,938. Autres pays catholiques d'Europe :

927,686 ; Allemands : 2,784,894, dont un tiers catholiques.

Soit une population de 4 millions et demi d'habitants, originaires de pays catholiques, et récemment établis aux États-Unis, puisqu'ils n'ont pas encore perdu leur nationalité.

Ces 4 millions et demi d'habitants catholiques forment près de la moitié des fidèles de l'Église romaine en ces régions (9 à 10 millions). En sorte que les catholiques américains proprement dits ne sont guère plus de 5 millions.

Ce sont là des chiffres incontestables, et la conclusion qui en découle est d'une certitude mathématique.

M. l'abbé Bouquillon, professeur à l'Université catholique de Washington, a publié la statistique de 1890 dans un article intitulé : « *Catholicisme et Civilisation* » (*The catholic university Bulletin.*) Octobre 1898. Il évalue à 44 millions le nombre des *inéglisés* et des *non-communiants* (1), c'est-à-dire des enfants n'ayant pas atteint l'âge de la première communion catholique ou de la « confirmation » telle que la pratiquent les protestants. Quant aux *inéglisés*,

(1) Dans les sectes protestantes, on ne compte généralement comme membres des *congrégations* ou « églises » que les *communiants* et *confirmés*. M. Bouquillon donne le chiffre de 6,558,000 catholiques, comme ne comprenant pas les non communiants. L'*Almanach de Gotha*, au contraire, mentionne expressément que pour les catholiques, la statistique comprend les non-communiants. Cela d'ailleurs est conforme à l'usage de nos églises auxquelles appartiennent tous les catholiques dès le baptême. Même en admettant l'hypothèse de M. l'abbé Bouquillon, le nombre des Américains *inéglisés* serait d'environ 40 millions en 1890.

qui forment de beaucoup la majorité de la population américaine, M. l'abbé Bouquillon estime que « sans être rattachés à aucune église, ils sont chrétiens au moins par les sentiments. »

Parole profonde et qui nous révèle, avec tout le fond de l'Américanisme (1), la raison de ses prédilections pour ce qu'il appelle « les vertus naturelles du peuple américain. »

Au milieu de cette confusion inextricable de sectes, pullulant sous le régime d'une liberté sans frein, l'église, ou plutôt les églises ; les « congrégations », comme on les appelle là-bas, finissent par ne plus apparaître que comme des formes transitoires et secondaires du christianisme. De même que l'on peut être bon citoyen sans faire partie d'aucune ligue ou société politique, le peuple américain en est venu à considérer que l'on peut être chrétien, être un homme « religieux » sans faire partie d'aucune église.

Il y avait, en 1890, 40 millions et plus d'Américains vivant selon cette doctrine. Le *New-York Freemann's Journal* du 3 décembre 1898, estime qu'il y en a maintenant 50 millions, en sorte que l'Amérique n'est pas plus un pays protestant qu'elle n'est une terre catholique ; c'est une puissance non-chrétienne, et quelle puissance !

L'Église n'avait pas subi, depuis la Réforme du seizième siècle, un dommage comparable à celui de

(1) M. l'abbé Bouquillon, de nationalité belge, a quitté l'Institut catholique de Lille pour aller à Washington. C'est un apologiste militant de l'Américanisme.

la perte de ces millions d'âmes que l'Amérique lui a ravies.

Mais il est un mal plus grand, c'est le danger que fait courir aux peuples catholiques d'Europe le mirage trompeur des « progrès » de l'Église aux États-Unis.

Si, non content de déchristianiser les immigrants, le régime de liberté sans frein qui constitue l'américanisme s'implante en Europe, grâce au sophisme que nous essayons de réfuter, il tarira dans sa source le flot de sève catholique dont vit l'Église américaine. Il fera perdre au vieux monde cette foi que le nouveau ne sait pas garder.

Au contraire, c'est servir l'Église et contribuer à son extension sur l'un et l'autre continent que de montrer les faits d'accord avec la doctrine; les chiffres et les statistiques d'au-delà des mers, servant de commentaire au *syllabus* d'au-delà des monts et prouvant que l'Église était plus sage et plus éclairée que le siècle, lorsqu'elle condamnait la proposition déjà citée au début de cette étude :

« Il est faux que la liberté civile de tous les cultes, et que le plein pouvoir laissé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions, jettent plus facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit et propagent la peste de l'indifférence. »

II

Ce que nous avons dit des pertes subies par le catholicisme aux États-Unis n'est point du tout un

paradoxe, encore moins est-ce une découverte dont nous puissions revendiquer le douloureux honneur. C'est un fait constaté, reconnu et proclamé, à maintes reprises, par les catholiques américains, par la presse religieuse des États-Unis, par les Évêques, un fait, par conséquent, que M. Brunetière n'aurait pas ignoré, s'il avait étudié, en remontant aux sources, la situation de l'Église d'Amérique.

Ce que le Directeur de la *Revue des Deux-Mondes* n'a point fait nous allons essayer de le faire à présent : nous invoquerons le témoignage des Américains eux-mêmes et nous entendrons de leur bouche la confirmation de ces chiffres et de ces statistiques dont M. Ferdinand Brunetière n'a pas estimé qu'il y eût lieu de tenir compte.

Ce sera notre meilleure réponse, à ceux qui nous ont accusé, sans preuves aucunes, de mener « *une campagne contre l'Église d'Amérique.* » Nous n'attaquons pas cette Église, pas plus que nous ne faisons campagne contre l'Église de France quand nous constatons l'état déplorable où l'a réduite la Révolution.

Nous faisons une enquête impartiale ; nous voulons éclairer le public français sur la situation réelle du catholicisme aux États-Unis, afin de mettre nos compatriotes en garde contre les conséquences que le libéralisme prétend déduire des « progrès » du catholicisme aux États-Unis.

Sachant, par expérience, combien il est difficile aux étrangers d'apprécier sainement les choses de notre pays, nous n'avons pas voulu encourir le même reproche, en parlant d'un peuple et d'une

terre qui ne sont point nôtres. Nous nous bornerons donc à citer des auteurs américains.

Ceux-là savent ce dont ils parlent, et leur amour pour les étoiles et les bandes du drapeau de l'Union, n'est pas de moins bon aloi, assurément, que celui du directeur de la *Revue des Deux-Mondes*.

Recueillons d'abord un écho de l'accueil fait par la presse du Nouveau Monde, à l'article de M. Brunetière.

Voici comment s'exprime un journal canadien, *la Vérité*, de Québec, dont le directeur, M. Tardivel, est natif du Kentucky.

On lit à la date du 3 décembre 1898 :

« M. Ferdinand Brunetière vient d'écrire, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un article sur le *catholicisme aux États-Unis*.

« Cette étude fait quelque bruit dans le monde littéraire, à cause surtout de la position que l'auteur occupe dans la société. Car, en soi, l'étude du célèbre académicien est peu remarquable. M. Brunetière s'extasie devant les progrès du catholicisme aux États-Unis. Voyez donc, dit-il, il y a cent vingt-cinq ans, le centième de la population seulement était catholique, aujourd'hui, c'est le septième.

Il est probable que le directeur de la *Revue des Deux-Mondes* exagère quelque peu la situation en faveur de sa thèse : la proportion actuelle est plutôt de 1 à 9. Mais peu importe.

» Le point sur lequel il convient d'insister, c'est que l'augmentation du nombre des catholiques aux États-Unis, même si nous acceptons les chiffres de M. Brunetière, n'a rien de phénoménal, de glorieux ou de consolant.

» Cette augmentation s'est produite principalement par l'immigration, voilà tout le mystère. Il y a eu déplacement des forces catholiques, rien de plus. Des millions d'enfants de l'Église ont quitté la vieille Europe pour s'établir en Amérique ; et comme les catholiques ont ordinairement des familles nombreuses, les rangs de l'Église en Amérique se sont accrus rapidement.

» Encore une fois, voilà tout le mystère. »

Parlant ensuite des conversions et aussi des défections, malheureusement plus nombreuses, la *Vérité* de Québec énonce des affirmations identiques à celles que nous avons formulées avant que cet article du journal canadien nous fût parvenu :

« Il y a eu, aux États-Unis, en tout temps, un certain nombre de conversions. Les âmes d'élite de tout pays ont toujours entré et entreront toujours dans le giron de l'Église. Mais il n'y a jamais eu, dans le pays voisin, des conversions nombreuses.

» Par contre, chose déplorable, les apostasies se sont multipliées la-bas.

» Non pas que les rangs des sectes se soient accrus beaucoup aux dépens de l'Église ; car bien peu quittent l'Église pour entrer dans une secte. Mais que d'enfants de parents catholiques sont tombés dans l'affreux indifférentisme religieux qui sévit chez nos voisins ?

» On estime que les deux tiers, au moins, de la population des États-Unis ne sont pas baptisés, ne professent, par conséquent, aucune forme de christianisme.

» Parmi ces millions de néo-païens il y a incontestablement des millions d'enfants ou de petits-enfants de parents catholiques.

» On discute sur le chiffre de ces tristes apostasies. Des hommes très sérieux prétendent que, sans ces pertes terribles, l'Église des États-Unis compterait aujourd'hui 25.000.000 d'enfants, au lieu de 8 à 10 millions. Il y aurait donc une déperdition dans les forces catholiques de 15 à 17 millions.

» Les optimistes trouvent ces chiffres exagérés. Mais, même les plus optimistes. admettent que l'Église des États-Unis a fait de très grandes pertes.

» Il n'y a donc réellement rien de merveilleux dans l'augmentation du nombre des catholiques chez le peuple voisin, et nous pouvons dire avec l'*Indépendent* de Fall River :

« On peut donc être académicien, comme M. Brunetière, et en même temps se pâmer d'admiration
» devant un état de choses plutôt lamentable que consolant ! »

On voit par cette dernière citation que la *Vérité* de Québec n'est pas seule à apprécier sévèrement l'article de M. Brunetière. Si la forme donnée à ces critiques déplaît à l'éminent académicien, qu'il veuille bien considérer que cette forme n'est point nôtre, mais qu'elle est, au contraire, éminemment américaine — ce qu'il ne saurait lui reprocher.

D'ailleurs, nous allons emprunter nos citations à des sources plus américaines encore.

Le Rev. Walburg s'exprime en ces termes dans une brochure publiée à Cincinnati et qui a pour titre : *The Question of nationality* :

« L'Église catholique a fait des progrès étonnants dans les États-Unis de l'Amérique du Nord. Cependant, ces progrès ne se réalisent pas parmi les divers éléments, devenus américains, de notre population, mais seulement parmi ceux qui ont gardé leur langue et leur nationalité. Pour ne pas flatter notre vanité, essayons d'évaluer les pertes subies plutôt que de nous réjouir de succès apparents. Gen von Steinwehr, statisticien remarquable, donne les chiffres suivants des diverses nationalités en 1870 :

| | |
|---|---|
| Anglais . . . . . . . | 8 310.000 |
| Irlandais. . . . . . . . . | 10.255.000 |
| Allemands. . . . . . . . | 8.930.000 |
| Italiens, Français. . . . | 1.016.000 |
| Hollandais, Scandinaves. | 728.000 |
| Divers. . . . . . . . . . | 4.736.000 |
| Total en 1870. . . . | 33.475.000 |

» La population actuelle (1891) des États-Unis est évaluée à 60.000.000. En suivant la proportion donnée pour 1870, il y aurait actuellement une population Irlandaise d'environ 20 millions d'habitants et Allemande de 16 millions.

» Parmi les Irlandais, 18.000.000 environ peuvent être catholiques ; parmi les Allemands, un tiers environ, à peine 5 millions. Américains, Polonais, Italiens, etc., 2 millions en tout : Total 25 000.000.

» D'après le livre d'adresses de Hoffmann, le nombre des catholiques pour l'année 1889 serait de 8.157.676.

Cela donne une perte des deux tiers de la population catholique pour notre foi. »

C'est la conclusion à laquelle aboutissent tous ceux qui ont étudié le mouvement de la population aux États-Unis : l'Église ne compte aujourd'hui dans son sein que le tiers de la population d'origine catholique.

Bien plus, des voix autorisées proclament que la situation faite aux catholiques américains ne pouvait amener d'autres résultats.

La *Catholic Review* de New-York, dans son numéro du 4 juin 1887, fait les effrayantes déclarations qui suivent :

« Pendant un demi-siècle, on a jeté dans le sol catholique de ce pays une semence dont le fruit mûrit maintenant et dont nous récolterons la moisson avant longtemps. Pendant cinquante ans, les catholiques de ce pays, au centre de la tradition du protestantisme, ont vécu sans écoles pour leurs enfants, sans journaux pour protéger les parents contre l'influence continue de cette tradition, contre sa puissance de pénétration qui, sous mille formes, s'impose à l'attention de notre population et corrompt ses bonnes coutumes et sa bonne volonté.

» Ce serait folie de prétendre qu'un peuple, si attaché qu'il soit à la foi, puisse dans de telles conditions se préserver complètement. Beaucoup ont été perdus pour la religion ; beaucoup, sans y renoncer, sont devenus lâches dans la foi ; nombre d'autres ont fait un tel mélange des leçons de l'Église et des leçons de l'erreur qu'ils sont devenus pour le catholicisme, en Amérique, une source de dangers. »

Et le journal américain conclut en disant : « Malgré ces avantages soit apparents, soit réels, nous sommes actuellement entourés de difficultés, et menacés intérieurement de dangers qui pourront nous causer des pertes incalculables et de grandes souffrances. »

En regard de ces sombres pronostics de la *Catholic Review* de New-York, nous pouvons mettre les déclarations triomphantes des prédicants :

« La Bible et l'École, disait publiquement un fameux ministre presbytérien, sont les deux meules qui expriment le catholicisme du cœur des enfants. »

Un ministre méthodiste proclamait avec satisfaction, que par ce moyen les catholiques avaient perdu 1.990.000 âmes en l'espace de douze ans.

Un autre ministre protestant, le Dr Clark d'Albany, disait avec sang-froid : « Toutes les masses sont maintenant sous notre influence, et le plus puissant instrument de cette œuvre a été notre admirable système d'écoles. »

On pourrait, il est vrai, révoquer en doute l'impartialité de pareils témoins, mais nous empruntons ces textes à une « Lecture » prononcée à Cleveland (Ohio), le 17 décembre 1874, par Mgr Mac Quaid, le vaillant évêque de Rochester, l'une des autorités les plus incontestées de l'épiscopat américain.

Un autre prélat, Mgr Lynch, archevêque de Toronto, calculait, il y a plus de vingt-cinq ans, que la population catholique des États-Unis, par suite de l'immigration et de l'accroissement naturel, aurait dû atteindre à cette époque le chiffre d'environ 16 millions.

Aussi, la *Review* cite ces paroles d'un prédicant, le Rév. Fulton, qui disait, le 19 octobre 1873, s'appuyant sans doute sur le calcul de Mgr Lynch :

« Il devrait y avoir aux États-Unis 17.000.000 de catholiques et il n'y en a que 5.000.000; où donc sont les autres? Ils se sont rangés sous l'étendard de notre glorieuse république : par suite de nos Bibles, de notre système d'écoles publiques, de nos journaux, de toute notre influence *libéralisante*, 10.000.000 de catholiques romains ont été délivrés de l'esclavage papal et jouissent aujourd'hui avec nous des glorieuses libertés de ce pays. »

Mais, c'est à tort, nous l'avons vu, que le protestantisme se vante de profiter des pertes subies par le catholicisme aux États-Unis. Sa haine du « papisme » peut seule l'aveugler à ce point, de considérer comme un gain les progrès effrayants de l'irréligion et du matérialisme.

Le R. P. Baumgarten. S. J., au cours d'une remarquable étude, intitulée : « Quelques points noirs dans la condition faite à l'Église catholique aux États-Unis » (*Stimmen aus Maria-Laach* 1878), s'exprime ainsi :

« La liberté religieuse, en Amérique, a fait que les sectes protestantes se sont de plus en plus morcelées et pulvérisées, que l'incrédulité a crû dans une proportion effrayante, que l'indifférentisme s'est répandu dans des limites encore plus vastes.

» De là s'est éteinte dans la conscience cette vérité que le particulier, comme l'État, doit se soumettre à la religion révélée de Dieu et que cette religion est nécessairement une. Isolés dans cette atmosphère

d'incrédulité et de sectarianisme, des milliers de protestants croyants et de catholiques ont non seulement perdu la foi, mais même le besoin de croire et toute juste idée de révélation divine. D'après les diligents travaux de statistique du Dominicain Irlandais, Etienne Byrne, les catholiques devraient être maintenant, aux États-Unis, trois fois plus nombreux qu'ils ne le sont en réalité. » (*Irish Emigration, What it has been and What it is.* — N° 7, 1873, p. 56.)

Ainsi, tous les témoignages nous amènent aux mêmes conclusions : l'exemple de l'Amérique est la démonstration la plus saisissante de la sagesse supérieure des enseignements du *Syllabus.* Les deux tiers de la population n'appartenant à aucune Église, un tiers n'étant même pas baptisé, prouvent que vraiment, la liberté de tout enseigner, de tout publier et de tout dire, engendre nécessairement la corruption des mœurs et de l'esprit et la peste de l'indifférence.

Ces fameuses libertés américaines dites aussi : libertés modernes et qualifiées par Grégoire XVI de folies, ont eu pour résultat de faire perdre à des millions d'âmes, non-seulement la foi et le nom de chrétien avec le baptême, mais jusqu'à ce *minimum* d'idéalisme et cette velléité de religion, saluée naguère par M. Brunetière : *le besoin de croire.*

*
* *

Le *Correspondant* a publié, dans sa livraison du 10 octobre 1901, un article de Mgr Gabriels, évêque

d'Ogdensburg (É.-U.), sur *Le catholicisme aux États-Unis durant le dix-neuvième siècle, de 1800 à 1901.*

Les conclusions de Mgr Gabriels sont beaucoup plus modestes et par conséquent plus près de la vérité que celles de M. Brunetière. Il convient qu'au lieu de dix à onze millions de catholiques, il devrait y en avoir aux États-Unis plus de vingt millions. Mais Mgr Gabriels ajoute que les pertes de l'Église sont moins grandes, depuis quelques années, tandis que les conquêtes faites sur le protestantisme augmentent.

Il est hors de toute contestation que le nombre des prêtres, des évêques, des églises et autres institutions catholiques va sans cesse progressant aux États-Unis. Mais il faut convenir également que, sous certains rapports, de nouveaux obstacles surgissent qui menaçent d'entraver ces progrès.

A ceux que Mgr Gabriels lui-même énumère : (les écoles neutres, l'influence du milieu protestant, les divorces, les mariages mixtes, etc.), il faut ajouter l'indifférentisme en matière de religion qui gagne de plus en plus la masse du peuple américain et constitue, certainement, le plus grave danger pour la foi. Mgr Gabriels, grâce à sa longue expérience du ministère des âmes aux États-Unis, sait fort bien, nous en sommes convaincus, que les meilleurs et les plus fervents parmi les membres des paroisses catholiques sont, ordinairement, des émigrants d'origine allemande, irlandaise ou canadienne. La nouvelle génération, c'est-à-dire les descendants d'immigrants fixés aux États-Unis, est déjà plus difficile à

maintenir dans la pratique des devoirs religieux. Sans les immigrants de la première génération qui forment partout le fonds le plus solide des paroisses, serait-il aussi facile de bâtir des églises et de fonder des écoles?

Un autre danger pour le catholicisme aux États-Unis, c'est le bien-être parfois excessif au milieu duquel vit une partie du clergé américain. Ce bien-être, ce *confortable* n'est pas de nature à entretenir le zèle apostolique et l'esprit de foi qui animaient les missionnaires du dernier siècle, les Flaget, les Bruté, les Cheverus, les Galitzine, les Neumann. Ne peut-on pas voir un symptôme de ce manque de zèle apostolique qui menace d'envahir le clergé américain, dans ce fait que si peu de prêtres, même dans les diocèses où les vocations sont nombreuses, se consacrent à évangéliser les Indiens et les nègres (1)? Comment se fait-il que, sur dix millions de nègres vivant aux États-Unis, il n'y ait que 150,000 catholiques? D'où vient que, parmi les Indiens ou dans les régions encore pauvres, là où le labeur est plus grand, il n'y a guère que des missionnaires venus d'Europe? D'où vient que, malgré tous les efforts des délégués de l'œuvre de la Propagation de la Foi, les offrandes recueillies sont si peu en rapport avec les ressources du pays?

Mgr Gabriels fait honneur aux Paulistes de l'augmentation du nombre des conversions au ca-

(1) Nous devons d'autant plus rendre hommage au R. P. Slattery, né à New-York, qui a fondé à Baltimore un petit et un grand séminaires pour former des missionnaires destinés aux hommes de couleur. Son œuvre a rencontré de grandes difficultés et se développe lentement.

tholicisme parmi les protestants. N'est-il pas à craindre, cependant, que cet accroissement des conversions ne coïncide avec une certaine tendance à abaisser les barrières entre les différentes confessions religieuses? On s'embrasse trop facilement peut-être dans la charité, avant d'être assuré qu'on se rencontre sur le terrain solide de la vraie foi, sans restrictions et sans équivoques. Des convertis comme Brownson et le P. Hecker peuvent, sans doute, sauver leurs âmes; mais n'ont-ils pas semé des idées fausses qui nuiront à d'autres en n'engendrant qu'un catholicisme bâtard?

S'il y a moins de fanatisme qu'autrefois parmi les protestants des États-Unis, n'est-ce pas parce qu'ils sont envahis, plus encore que les catholiques, par l'indifférentisme en matière de religion?

Ce qui reste actif c'est le mécanisme social organisé par la franc-maçonnerie et qui, depuis l'origine, façonne le pays à son image. Le gouvernement américain, sous l'apparence d'une tolérance impartiale, est une leçon vivante d'indifférence dogmatique. Il ne sort de cette indifférence que pour exclure les catholiques des fonctions publiques, refuser les subsides de l'État aux missions catholiques chez les Indiens, ou bien pour imposer les écoles sans Dieu à ses nouvelles possessions catholiques de Porto-Rico, de Cuba et des Philippines.

Il est à souhaiter que les catholiques américains jouissent encore longtemps de la part de liberté qui leur est faite aux États-Unis et que leur reconnaît la Constitution, mais il est très probable que la tolérance dont ils profitent cessera le jour où ils com-

mèneront à exercer une influence sociale plus effective dans le pays. Ils seront tolérés tant qu'ils ne contrediront en rien l'opinion régnante, c'est-à-dire le libéralisme religieux qui fleurit dans tout son éclat sur la terre de Washington.

S'il n'y a point actuellement de persécution, c'est parce qu'il n'y a point de lutte, point de résistance aux idées du siècle.

La plupart des catholiques américains ne comprennent même pas que l'on attaque la franc-maçonnerie ; ils la considèrent encore comme une institution de bienfaisance. Ce préjugé, qui subsiste malgré l'enseignement formel de l'Église, n'est-il pas à lui seul un immense danger ? »

En résumé, l'article de Mgr Gabriels a été inspiré par le désir très légitime de mettre en relief ce qu'il y a de bon en Amérique, il marque un progrès sensible sur les travaux publiés naguères dans le *Correspondant* et dans la *Revue des Deux-Mondes*, mais il ne donne pas encore une idée complètement exacte de la situation religieuse aux États-Unis et il n'infirme en rien les conclusions du livre de M. Jules Tardivel, et de la thèse que nous avons soutenue plus haut.

# BIBLIOGRAPHIE DE L'AMÉRICANISME

---

The Life of Father Hecker, by Rev. Walter Elliot, With an Introduction by the Most Rev. John Ireland. D.D. Archbishop of Saint-Paul (New-York, 1891-1894).

Le Père Hecker, *fondateur des « Paulistes » américains*, par le Père W. Elliot, traduit et adapté de l'anglais avec autorisation de l'auteur, avec une lettre de Son Eminence le Cardinal Gibbons Introduction par Mgr. Ireland. Préface par l'abbé Félix Klein (Paris, Victor Lecoffre. 1897-1898).

Ces deux ouvrages ont été retirés du commerce par leurs auteurs.

Le Père Hecker est-il un saint? *Études sur l'Américanisme*, par Charles Maignen, prêtre de la Congrégation des Frères de saint Vincent de Paul, docteur en théologie, 2e édition. 1 vol. in-18 Jésus, Victor Retaux, Paris.

Un Catholicisme américain, par A.-J. Delattre, S. J. 1 vol. in-12. Auguste Godenne, Namur, 1899.

Controverses religieuses du Temps présent. Brochure in-18. Paris, Victorion, 1899.

Father Hecker : is he a saint? by Charles Maignen (traduction de l'ouvrage mentionné plus haut). Paris, Victor Retaux.

L'Américanisme et la Conjuration anti-chrétienne, par M. le chanoine Henri Delassus, Directeur de la *Semaine Religieuse* de Cambrai. un fort volume in-12. Société Saint-Augustin, Lille-Paris, 1899.

La Situation religieuse aux États-Unis (*Illusions et Réalités*), par Jules Tardivel, Directeur de la *Vérité* de Québec, un vol. in-12. Société Saint-Augustin, Lille-Paris, 1900.

Father Hecker by Henry D Sedgwick Jr. Boston, Small, Maynard and C°, 1900.

L'Américanisme *d'après le P. Hecker, ce qu'il est et ce qu'il n'est pas*, par Mgr D-J. O'Connell Une plaquette. Paris, Lecoffre, 1897. (Extrait de la *Quinzaine*.)

Une Campagne contre l'Église d'Amérique. Une plaquette. Paris, Lecoffre, 1898. (Extrait du *Correspondant*.)

La Polémique française sur la Vie du Père Hecker, par A. Coppinger.

« Encore l'Américanisme, une planche de salut, » par A-J. Delattre, S. J. Une plaquette, Paris, Victor Retaux, 1898. (Extrait des *Études Religieuses*).

Américanisme et mystique américaine (*L'ami du Clergé*, 13 octobre 1898).

L'Américanisme, par J. Bricout (*Revue du Clergé Français*, 1er août 1898).

Un Prêtre américain : le R. P. Hecker, par le comte de Chabrol (*Le Correspondant*, 25 mai et 10 juin 1897).

Le Père Hecker, par M. l'abbé Dufresne (*Revue du Clergé Français*, mars 1898).

L'Américanisme, par le R. P. Hippolyte Martin, S. J. (*Études Religieuses*, 20 juillet 1898).

L'Américanisme *ou les dangers d'un néo-protestantisme dans l'Église Catholique*, par Victor Charbonnel (*Revue Chrétienne*, octobre 1898).

LE FOND DE L'AMÉRICANISME, *d'après l'ex-abbé Charbonnel*, par Charles Maignen (*Revue canonique*, décembre 1898).

LA FIN DE L'AMÉRICANISME, par Victor Charbonnel (*Revue chrétienne*, 1er avril 1899).

LES VŒUX DE RELIGION ET LA COMMUNAUTÉ LIBRE, par Jules Besson, S. J. (*Études Religieuses*, 5 octobre 1898).

RÉPLIQUE *à propos d'une prétendue campagne contre l'Église d'Amérique*, par Charles Maignen (*Correspondant*, 25 juillet 1899). Cette réponse, insérée en vertu d'un jugement rendu par la 9e chambre du tribunal civil de la Seine, ne figure pas au sommaire de la livraison du *Correspondant* (voir à la page 352).

LE CATHOLICISME AUX ÉTATS-UNIS, par Ferdinand Brunetière (*Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1898).

L'AMÉRICANISME *à la Revue des Deux-Mondes*, par G. Périés (*Revue Canonique*, mars 1899).

L'AMERICANISMO *difeso da due detrattori della Santa Sede* (*Civilta Cattolica*, 17 juin 1899).

L'AMÉRICANISME, par Georges Graffe. (*Revue des Deux-Frances*, janvier 1899).

CATHOLICISME SOCIAL ET PROTESTANTISME SOCIAL, par Elie Gounelle (*Revue du Christianisme*, 15 novembre 1898).

CONDAMNATION DE L'AMÉRICANISME (*Annales de Philosophie chrétienne*, mars 1899).

A PROPOS DE L'AMÉRICANISME, par Saint-Roman (*La Quinzaine*, 1er mars 1899).

CATHOLICISME ET PROGRÈS. *Le mouvement Schell*, par le R. P. Le Bachelet, S. J. (*Études Religieuses*, 5 mars 1899).

LÉONE XIII E L'AMERICANISMO. (*Civiltà Cattolica*, 18 mars 1899).

A NOS LECTEURS. *Préface pour la 5me année*, par Georges Fonsegrive (*La Quinzaine*, 1er novembre 1898)

AMÉRICANISME ET AMÉRICAINS, par Georges Fonsegrive (*La Quinzaine*, 1er avril 1899).

LA LIQUIDATION DU CONSORTIUM AMÉRICANISTE, par Saint-

Clément. (Dr G. Periès). Une forte brochure in-8° Paris, Albert Fontemoing, 1899.

L'Americanismo, *ovvero risposta ad un articolo dell' « Opinione Liberale » sul P. Hecker*. Roma, Desclée-Lefèvre, 1898.

L'Américanisme, par Lambertini. (Dr G. Periès.) Plaquette. Paris, Lamulle et Poisson, 1898. (Extrait de la *Revue Canonique*.)

Ascétisme américain, par J. B. Paquet, S. J. Plaquette. Bruxelles, Société Belge de librairie, 1898. (Extrait de la *Revue générale belge*.)

The Neglected Italians. *a memorial to the italian Hierachy* by H. J. Desmond.

I negletti Italiani. *Memoriale alla Gerarchia Italiana* (texte anglais et italien réunis en une plaquette, au bureau du journal *Citizen* (Milwaukee, Etats-Unis).

A nos Lecteurs, *épilogue pour la 5e année*, par Georges Fonsegrive (*La Quinzaine*, 15 octobre 1899).

La Lettre au Cardinal Gibbons, par le R. P. Desjardin, S. J. (*Etudes Religieuses*, 20 juin 1899).

An outburst of activity in the Roman Congregation, by William Gibson (*The Nineteenth Century*. Mai 1899).

Father Isaac Hecker (*The Tablet*. London, 11 mars 1899).

Father Hecker and his critics (*The Tablet*, 18 mars 1899).

The Pope's Letter on « Americanism ». (*The Tablet*, 18 mars 1899).

Anglo-saxonism and catholic progress by Bryan J. Clinch. (*American Catholic Quaterly Review*, octobre 1900, Philadelphie).

Latin and American in the Roman Catholic Church, by J. Murphy (*The open Court*, vol. XII).

An American Religious crusade by Dr William Barry (*The National Review*, vol. XXXIII).

« Americanism » or the Catholic church in america, by Richard Norton ( *The Nation*, vol. XVIII).

THE POPE'S LETTER ON AMERICANISM (*The Reformed church Review*, juin 1899).

THE END OF « AMERICANISM » IN FRANCE, by. P. L. Péchenard, Rector of the University of Paris. (*The North American Review*, mars 1900).

LA FIN DE L'AMÉRICANISME EN FRANCE, par Mgr. P.-L. Péchenard, Recteur de l'Institut catholique, broch. in-8°. Paris. Mersch. 1900.

THE GENESIS OF AMERICANISM by J. Saint-Clair Etheridge (*The North American Review*, mai 1900).

THE AMERICANISM WICH LEO XIII HAS CONDEMNED, by Charles Maignen (*The Review*, 11 juillet et 18 juillet 1901. Saint-Louis, Missouri).

KATHOLISCHE KIRCHE, von Johannes Christianus veridicus. (*Der Turmer*, octobre 1898. Stuttgart).

DAS RELIGIOSE AMERICANERTUM UND DER VATICAN, von C. M. Fiamingo (*Deutsche Revue*, septembre 1898. Stuttgart).

LE CATHOLICISME AUX ETATS-UNIS, DURANT LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, DE 1800 à 1901, par Mgr Gabriels, évêque d'Ogdensburg (Etats-Unis). (*Le Correspondant*, 10 octobre 1901).

LE NÉO-CHRISTIANISME, *ses tendances et ses doctrines*; par De Ridder (*Nouvelle Revue Théologique*, avril, août, octobre 1901 et seqq.) Librairie Castermann, Tournai, Belgique..

THE TAFT COMMISSION and THE SCHOOLS by Lorenzo Markoe (*New-Century*). Washington, 10 août 1901.

THE KNIGHTS OF COLUMBUS AND THE BISHOP OF BELLEVILLE (*The New Century*.) Washington, 10 août 1901.

A CATHOLIC CAN NOT CONSISTENLY BE A MEMBER OF SECRET SOCIETIES BECAUSE THEY ORE RELIGIOUS ORGANISATIONS, by Rev. Peter Rosen. Heidelberg (Minnesota), 1895.

WAS SAINT AUGUSTINE AN EVOLUTONIST ? by Rev. Patrick, F. Coakley. O. S. A. Rathfornham. (*The Irish Ecclesiastical Record*, avril 1899.)

THE CHURCH AND FOREIGNISM by Rev. John Gmeiner, Saint-Paul, Minnesota. Brown, Treacy and C°, Printers. 1891.

FOREING IDEAS *in the catholic Church in america*, by Rev. Father George Zurcher. Pastor of saint Joseph's church Buffalo, 1896. (*The Roycroft Quaterly*, novembre 1896.) *East Aurora*, N. Y. (Brochure à l'*Index*.)

LE PÈRE HECKER *après la Lettre pontificale au Cardinal Gibbons*, par M. E. Coppinger, archiviste paléographe. Cannes, 1899.

LE R. P. HECKER, par le R. P. Peuls, S. J. (Stimmen aus Maria Laach, octobre et novembre 1898).

OPPORTUNITÉ, par Mgr Spalding, évêque de Péoria, traduit de l'anglais et augmenté d'une notice avec autorisation de l'auteur par l'abbé Félix Klein. 1 vol. in-18 jésus. Paris. Lethielleux, 1901.

L'AMÉRICANISME (*Semaine Religieuse de Nancy*, 20 août 1898).

QUESTION DU JOUR, par E. L. (*Semaine Religieuse de Châlons*, 3 septembre 1898).

L'AMÉRICANISME *à propos du P. Hecker, fondateur des Paulistes* (*L'Écho de Fourvières*, 20 août 1898).

TENDANCES NOUVELLES, par F. Moureau (*L'Aquitaine*, Semaine Religieuse de Bordeaux, 19 août 1898).

UN CATHOLICISME AMÉRICAIN (*Semaine Religieuse de Tulle*, 1er octobre 1898).

UN MOT SUR L'AMÉRICANISME (*Semaine Religieuse de Nevers* 6 août 1898).

UN CATHOLICISME AMÉRICAIN, *ses tenants et ses aboutissants* (*Semaine Religieuse de Cambrai*, 3 septembre 1898 et seqq).

A CONVERT'S EXPERIENCES OF THE CATHOLIC CHURCH by Fidelis (*Contemporary Review*, juin 1900).

WELLHAUSEN AND THE CHRONICLER (*Dublin Review*, août 1900.)

AN OPEN LETHER TO HIS EMINENCE CARDINAL VAUGHAN ON HIS RECENT « INHIBITION » OF DOCTOR SAINT-GEORGE MIVART (*Universal Magazine*, mars 1900).

Some Recent Catholic Apologists, by Saint-George Mivart. *The Fortnightly Review*, janvier 1900).

The Continuity of catholicism, by Saint-George Mivart (*Nineteenth Century*, janvier 1900).

Autour de la Politique de Léon XIII, par Frédéric Boudin. Paris 1899. Brochure retirée du commerce après la condamnation de l'Américanisme.

La Renaissance chrétienne, par Frédéric Boudin. Paris, Société Française d'imprimerie et de librairie. 1898.

Le Mouvement néo-chrétien, par Frédéric Boudin. Paris 1898 (même éditeur.)

Theologia Fundamentalis *quam Romae in Collegio internationali Sancti Antonii tradit et docet*. P. Gabriel Casanova. O. F. M. 1 vol. in-8° de 600 pages. Romae en typographia sallustiana. (*Liber* III. *Disputatio* III. *Art.* IV, *De falsitate americanismi.*)

Nous n'indiquons pas les articles de journaux dont le nombre est beaucoup trop considérable et qui ne peuvent être facilement consultés. Qu'il nous suffise de dire que la plupart des journaux de toutes nuances et opinions ont publié de nombreux articles sur l'américanisme, de juin 1898 à juin 1899. La source de documents la plus complète et la plus sûre est la collection de la *Vérité*, de mars 1898 à 1900, et celle de la *Semaine religieuse* de Cambrai, qui forme, à la fin de chaque année, un volume avec table analytique des matières.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES CITATIONS ET DES NOMS DE PERSONNES

---

# TABLE DES MATIÈRES

## DOCUMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES



## APPENDICE



ÉMILE COLIN, IMPRIMERIE DE LAGNY (S.-ET-M.)

ABELLY (Ludovici). **Episcopalis sollicitudinis Enchiridion.** 1 beau vol. in-4°. . . . . . . . . . . . . . . . . 12 fr.
ACTA LEONIS PAPÆ XIII. 1 in-32 . . . . . . . . . . . 1 fr. 40
ACTA PII PAPÆ IX **Et Concilii Vaticani.** 1 in-32. . . » 60
— **Id. cum actis Leonis Papæ XIII** . . . . . . . . . 2 fr
AIMÉ. **Catéchisme raisonné** sur les fondements de la foi. In-18. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . » 50
ALAGONA. **Summæ sancti Thomæ** compendium. In-32. Tor. 2 fr. 50
R. P. ALEXIS-LOUIS. **L'Abeille du Carmel**, ou la vie de Notre-Seigneur et celle de la très sainte Vierge méditées. 2 in-12 . 5 fr.
ALLEGRE (Chanoine). **Le Code civil commenté à l'usage du clergé**. édition économique et classique. 2 forts vol. in-12 1897, 9 fr.
— **Le même ouvrage**, édition complète. 3e éd. 4 in-8°. . 24 fr.
— **Le quart d'heure pour le Saint-Sacrement**, 1 fort volume in-12 . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr. 50
— **Corbeilles de légendes**, d'histoires et traits édifiants formant 5 séries, Chaque série in-8° . . . . . . . . . . . . . . 5 fr.
ALLEZ. **Dictionnaire des conciles**, suivi d'une collection des canons les plus remarquables. 1 fort vol. in-8° . . . . . . 4 fr.
SAINT ANSELME ET SAINT BERNARD. **Méditations**, traduites en français. 1 in-12. . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr. 25
ARVISENET. **Memoriale vitæ sacerdotalis.** In-32 elz. . 1 fr. 50
S. AUGUSTINI. **Confessionum** libri tredecim. 1 in-32 . . 1 fr.
— **Meditationes, soliloquia et manuale.** 1 in-32. . . 1 fr.
— **Confessions** traduites en français par Dubois. 2 vol. in-12. 2 fr. 50
P. AVANZINI. **Acta Sanctæ Sedis** (Romæ). 18 vol. in-8° parus. Chaque volume net. . . . . . . . . . . . . . . . . 14 fr.
— **Constitutio Apostolicæ sedis.** 1 in-12. Net . . . 1 fr. 50
AVIS ET EXAMENS DE CONSCIENCE, particulièrement à l'usage des retraites pastorales. 1 petit in-32 . . . . . . . . . . » 25
P. AVRILLON. **Conduite** pour passer saintement le Carême 1 fr.
BACUEZ (l'Abbé). **Manuel du Séminariste en vacances.** 1 vol. In-32, 8e édition . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr. 60
— **Du divin sacrifice** et du prêtre qui le célèbre, 1 vol. in-12. 3 fr. 50
— **Questions sur l'Ecriture sainte.** 2 vol. in-8° . . . 8 fr.
— **S. François de Sales**, Modèle et guide du prêtre. 1 in-12. 2 fr. 50
— **Instructions et méditations**, à l'usage des ordinands :
I. **Tonsure.** 1 vol. in-32. 2e édition . . . . . . . . 1 fr. 50
II. **Ordres mineurs.** 1 in-32 . . . . . . . . . . . 1 fr. 50
III. **Les ordres sacrés.** 1 in-32 . . . . . . . . . . 1 fr. 50
— **De l'intérêt et de l'usure** au point de vue de la conscience. 1 broch. 8° . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr. 50
— **Du directeur de séminaire.** Conditions, — devoir, — pratique. 1 in-32 . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr.
BACUEZ et VIGOUROUX. **Manuel biblique**, ou nouveau cours d'Ecriture sainte. 4 forts vol. in-12 avec grav. 9e éd . . . 14 fr.
BAUDRANT (l'Abbé). **Ame affermie**, etc. In-12 . . . . . » 90
— **Ame éclairée**, etc. In-12. . . . . . . . . . . . . . 1 fr.
Mgr BAUER. **Le but de la Vie**, conférences prêchées aux Tuileries. 1 vol. in-8° . . . . . . . . . . . . . . . . . 5 fr.

CARDINAL DE BAUSSET. **Histoire de Bossuet.** 3 petit in-12 4 fr.

BELLENGER FRANCISCI. **Liber Psalmorum,** Vulgatæ editionis. cum notis in quibus explicantur titulus et argumentum cujusque psalmi. 1 fort vol. in-12 . . . . . . . . . . . . . . 3 fr.

BENSA. **Philosophiæ speculativæ summarium.** 2 in-8° 8 fr.
— **Manuel de logique pour le baccalauréat.** 1 vol. in-12 3 fr.
— **Juris naturalis universa summa,** ad errores hodiernos revincendos accommodata. 2 vol. in-8°. . . . . . . . . . 12 fr.

BERGIER (l'Abbé). **Certitude des preuves du Christianisme.** 1 vol. in-8° . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 fr. 25
— **Déisme réfuté.** 1 vol. in-8° . . . . . . . . . . . . 2 fr. 25
— **Traité de la Religion.** 8 vol. in-8° . . . . . . . . 25 fr.

EUGÈNE BERNARD (l'Abbé). **Origines de l'Eglise de Paris.** Ouvrage enrichi de 12 *gravures.* 1 beau vol. in-8° . . . . 7 fr. 50

S. BERNARDI. **De Consideratione.** 1 vol. in-32 . . . . 1 fr.

BERTOLOTTI. **Casus conscientiæ** præsertim de re morali. 3 vol. in-8° . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 10 fr.

BERTHIER (R. P.) **Breve compendium theologiæ.** 1 in-8° 5 fr.

BEUVELET. **Méditations sur les vérités de la vie ecclésiastique,** sur les évangiles du dimanche et sur les principales fêtes de l'année. 2 vol. in-8° . . . . . . . . . . . . . . . . 8 fr.

BIBLES. **Biblia sacra** *avec imprimatur.* Parisiis 1 vol. in-8° 6 fr.
— **Biblia sacra.** Curante VERCELLONE. Romæ. 1 in-4°, net. 14 fr.
— **Biblia hebraica.** (Voir Rosenmuller).

BIGNON (CLAUDE). **Traité sur l'élection du pape.** 1 in-8° 6 fr.

BILLUART. **Summa sancti Thomæ.** 10 in-8° . . . . 30 fr.
— **Le même ouvrage,** 9 in-4° . . . . . . . . . . . 40 fr.

BIZE. **Vérité et vraie raison du christianisme.** 2 in-8° 16 fr.

BODIN. **Livres prophétiques de la Bible** (les), traduits sur le texte hébreu avec des notes. 2 beaux vol. in-8°. . . . . 12 fr.

BONA. **De Sacrificio Missæ.** Grand in-24 . . . . . . . 1 fr.

CAROLI BORROMÆI (S.). **Opuscula selecta** circa disciplinam. 2 vol. in-18 . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 fr.

S. CHARLES BORROMÉE. **Instruction aux Confesseurs.** Nouvelle édition. 1 vol. in-18 . . . . . . . . . . . . . 1 fr. 1

BOSSUET. **Œuvres complètes.** 12 in-4° . . . . . . . 60 fr.
– **Œuvres choisies** (coll. Pages) 10 in-8° . . . . . . . 10 fr.
— **Méditations sur l'Evangile.** 2 vol. in-12. . . . . 3 fr.

BOUCHER (l'Abbé) **Madame Acarie,** bienheureuse Marie de l'Incarnation, avec avant-propos du R. P. Ollivier. 1 in-8°. 1 fr. 50

BOURDALOUE. **Œuvres complètes.** Nouv. éd., 6 forts in-8°. 12 fr.

J.-B. BOUVIER. **Theologia Cenomanensis,** ad usum seminariorum. 15° editio, promovente et approbante Ill. ac Rev. DD. C. FILLION, apud seminarium Cenomanense revisa et emendata, et Concilio Vaticano adaptata. 6 forts vol. in-12 . . . . . . . . . . 15 fr.
— **Dissertatio in sextum decalogi præceptum.** In-12. 1 fr. 50
— **Institutiones philosophiæ, logicæ, metaphysicæ et moralis.** 1 fort vol. in-12 . . . . . . . . . . . . . . . 4 fr.
— **Histoire abrégée de la philosophie.** 2 vol. in-8°. . 12 fr.

BRUGÈRE. **De Ecclesia Christi.** 1 vol. in-12, 2e édit. 2 fr. 50
— **De vera religione.** 1 vol. in-12, 2e édit. . . . . . . 2 fr. 50
— **Tableau de l'histoire et de la littérature de l'Eglise.** 4 cahiers, in-4°. Net . . . . . . . . . . . . . . . 15 fr.

BULLET. **Existence de Dieu** démontrée par les merveilles de la nature. 2 tomes en 1 vol. in-12. . . . . . . . . . . . 1 fr. 50

CÆREMONIALE **Episcoporum.** 1 vol. in-4° avec toutes les gravures dans le texte. Prix : 12 fr. Net. . . . . . . . . . 4 fr.

M. CARON. **Cérémonies de la Messe basse,** nouv. édit. mise en rapport avec les décrets de la sacrée Cong. des rites, par M. l'abbé L. professeur à St-Sulpice. . . . . . . . . . . . . . . 1 fr. 30

R. P. CARRIÈRES ET MENOCHIUS. **Bible** (Sainte), contenant texte latin avec une traduction française en forme de paraphrase, par le R. P. DE CARRIÈRES, et les Commentaires de MENOCHIUS. 8 in-8° 18 fr.

J. CARRIÈRE. **Prælectiones theologicæ majores,** in seminario Sancti Sulpitii habitæ :
— **De justitia et jure.** Parisiis. 3 vol. in-8° . . . . . . 15 fr.
— **De contractibus.** 3 vol. in-8° . . . . . . . . . . . 17 fr.
— **Compendium ad usum theologiæ alumnorum :**
— **De Matrimonio.** Editio 8a accurate emendata. 1 vol. in-12. 2 fr. 50
— **De justitia et jure.** Editio 6a, accurate emend. 1 in-12. 2 fr. 50
— **Dissertation sur la réhabilitation des mariages nuls.** In-8° . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr. 50

CASUS CONSCIENTIÆ. His præsertim temporibus accommodato propositi ac resoluti. Cura et studio P. V. Soc. Jesu.
Pars prima : *De liberalismo.* 1 vol. in-8° . . . . . . . 6 fr.
Pars altera : *De consectariis liberalismi.* 1 vol. in-8° . . 6 fr.
Pars tertia : *Pastoralis.* 1 in-8°. . . . . . . . . . . 5 fr.

CATALANI. **Pontificale romanum.** Prolegomenis et commentariis illustratum. 3 in-4° à 2 colonnes . . . . . . . . . 100 fr.
— **Cæremoniale episcoporum.** 2 in-4°, avec gravures. 60 fr.

CHAMPION (l'Abbé). **Lectures de Piété** (nouvelles), convenables à tous les états. 4 vol in-12. . . . . . . . . . . . . 5 fr.

R. P. CHASTEL (S. J.). **L'Église** et les Systèmes de philosophie moderne. In-12. . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr. 50
— **Origine des connaissances humaines.** 1 vol. in-12. 2 fr.
— **Rationalistes et les Traditionalistes** (les). 1 in-12. 1 fr. 50
— **Valeur de la raison humaine** (de la). 1 vol. in-8°. 6 fr.

R. P. CHÉRY (F.-P.). **Notre-Dame des Eaux,** ou manuel de piété pour la saison des eaux. 1 vol. in-32. . . . . . . 1 fr. 75

P. CHRISTIAN. **Histoire du clergé de France.** 2 in-8°. 6 fr.

S. JEAN CHRYSOSTOME. **Œuvres** traduites en français. 11 vol. grand in-8° à 2 colonnes. Net. . . . . . . . . . . . 40 fr.

CHRYSOSTOMI (S. JOAN.) **De Sacerdotio libri sex,** juxta editionem Congregationis sancti Benedicti (1894). In-32. . . 1 fr.

COLLET PETRUS. **Theologicæ institutiones,** quas ad usum seminariorum contraxit. Gandæ. 7 forts vol. in-8° . . . . . 16 fr.
— **Traité des saints Mystères.** 12e éd., revue par MM. les directeurs de Saint-Sulpice. 1 vol. in-8°. . . . . . . . . 2 fr

R. P. DE COLONIA (S. J.). **Religion chrétienne** autorisée par le témoignage des auteurs païens. 1 vol. in-8° . . . . . . 3 fr.

COLOMB (l'Abbé), supérieur de grand séminaire. **Examen de conscience** sur les devoirs et les péchés. 1 vol. in-12. . » 50

— Le même, abrégé . . . . . . . . . . . . . . . . . . » 15

COMPENDIUM RUBRICARUM **Breviarii et Missalis Romani**, par un directeur de séminaire. 1 vol. in-12. . . . » 80

CONCILII TRIDENTINI **Catechismus.** Paris. 1 vol. in-32. 1 fr. 60

— **Canones et decreta.** 1 vol. in-32. . . . . . . . . 1 fr. 50

Mgr De CONNY. **Cérémonial romain,** rédigé d'après les sources authentiques. 1 vol. in-8°. . . . . . . . . . . . . . 6 fr.

CONSTITUTIO **de censuris et syllabus.** In-12. . . . » 25

CORBIÈRE (l'Abbé). **Economie sociale (l')** au point de vue chrétien. 2 vol. in-8°. . . . . . . . . . . . . . . . . 12 fr.

COULIN (l'Abbé). **Méditations d'un prêtre** (les). 1 vol. in-12 . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr.

CRAISSON. **Elementa juris canonici.** 2 in-12. 8e édit. 5 fr. 50

— **Manuale totius juris canonici.** 4 in-12. 8e éd., 1894, soigneusement revue et mise au courant des derniers décrets et réponses du Saint-Siège . . . . . . . . . . . . . . . . . . 18 fr.

R. P. CROISET. **Réflexions chrétiennes** sur les divers sujets de morale. 2 vol. in-12. . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr.

CROLET (l'Abbé). **Doctrine philosophique de saint Thomas,** d'après Stoeckl. 1 in-12 . . . . . . . . . . . . . . 3 fr.

DAON. **Conduite pour la communion.** 1 vol. in-18. . . » 60

DASSANCE (l'Abbé). **Catéchisme du Concile de Trente.** Traduction nouvelle avec des notes, suivie d'un abrégé du catéchisme par demandes et par réponses, du catéchisme distribué selon tous les dimanches de l'année, et d'une table analytique. 2 vol. in-8°, avec approbation. . . . . . . . . . . . . . . . . . 8 fr.

J.-B. DESBOS (l'Abbé). **Livre d'or des âmes pieuses,** ou cinq livres en un seul. 15e édit. 1 vol. in-18 de 1100 pages. . . 4 fr.

— **L'Année d'or,** paroissien guide dans la voie des vraies vertus. 1 joli vol. in-32 . . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr.

DESDOUITS. **Philosophie de l'inconscient.** 1 in-8°. . 3 fr.

J. DEVOTI. **Institutiones canonicæ.** 2 vol. in-8° . . . 12 fr.

DOMET DE VORGES. **La perception et la psychologie thomiste.** 1 in-8° . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr. 50

DUCLOT. **Explication historique,** dogmatique et morale, de la doctrine chrétienne et catholique. 4 vol. in-8° . . . . . . 14 fr.

DURAND (l'Abbé). **Culte catholique** (le). 1 vol. in-8° . . 6 fr.

— **Mois de Marie** des vierges couronnées par Pie IX. 1 joli vol. in-12 . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 fr. 50

R. P. ETCHEVERRY (S. J.). **Nouvelles méditations** pour tous les jours et principales fêtes de l'année. 4 vol. in-12. . . 10 fr.

EXERCICES DE DÉVOTION **à saint Louis de Gonzague.** In-18 . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . [illegible]

EXPOSITIO LITTERALIS TOTIUS MISSÆ. 1 vol. in-32. [illegible] fr.

FABRI. **Conciones in evangelia, et festa totius anni.** 10 in-8° Taurini . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 80 fr.

FALISE (l'Abbé). **Cérémonial romain,** ou cours abrégé de liturgie pratique. 7e édition, augmentée de deux appendices et mise en rapport avec les nouveaux décrets de la S. Congrégation des Rites. Ouvrage revêtu de huit approbations épiscopales et approuvé par la S. Congrégation des Rites. Un très fort volume in-8°. Prix. 5 fr.
— **Manuel du diacre, du sous-diacre et du maître des cérémonies.** In-12. . . . . . . . . . . . . . . . . » 80
— **Manuel du sacristain et du clerc-chantre.** 1 in-12. 1 fr.
— **Decreta authentica** sacræ Rituum Congregat. 1 in-8°. 4 fr. 50
Supplément jusqu'à 1885 (sous presse).
— **Revue théologique** (collection). 8 vol. in-8°. Net . . 32 fr.

FARGES (l'Abbé). **Etudes philosophiques** pour vulgariser les théories d'Aristote et de saint Thomas et leur accord avec les sciences. 6 vol. in-8° . . . . . . . . . . . . . . . . 25 fr.
*On vend séparément :* I. De l'acte et de la puissance, 1 vol. 2 fr. 50 — II. Matière et forme, 1 vol. 4 fr. — III. Vie et évolution des espèces, 1 vol. 4 fr. — IV. Le cerveau, l'âme et les facultés, 1 vol. 6 fr. 50. — V. Objectivité de la perception des sens externes, 1 vol. 4 fr. — VI. Idée du continu, 1 vol. 4 fr.

FARGUETTE (DE). **D'où vient le XIXe siècle et où va-t-il?** 1 vol. in-12 . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 fr.

Mgr FAYET. **Sermons. Discours et Mandements.** 2 in-8°. 10 fr.

R. P. FÉLIX. **Le Progrès par le christianisme,** Conférences de Notre-Dame de Paris, Liège et Toulouse. 17 vol. in-8°. 68 fr.
— **Le Socialisme devant la société.** 1 in-8° . . . . 4 fr.
— **Christianisme et Socialisme.** 1 in-8° . . . . . . . . 4 fr.
— **Le Charlatanisme social.** 1 vol. in-8° . . . . . . . 4 fr.

F.-X. FELLER. **Biographie universelle,** ou Dictionnaire historique des hommes illustres. 9 vol. grand in-8° . . . . . . 25 fr.

FENELON. **Œuvres,** augmentées de l'Histoire de Fénelon, par le cardinal DE BAUSSET. 10 vol. grand in-8° . . . . . . . . 32 fr.
— **Sermons et entretiens choisis.** 1 in-12 . . . . . . 2 fr.

FERET. **Dieu et l'Esprit humain.** 1 in-12 . . . . . . 3 fr.

JEAN FORNICI. **Institutions liturgiques** à l'usage du clergé et des séminaires, traduites par M. BOISSONNET. 1 vol. in-12. 2 fr.

FORTIN (l'Abbé). **Homélies sur les évangiles de tous les dimanches de l'année.** 2 vol. in-12. . . . . . . . . 6 fr.

DE FRANCOLINI (COMTESSE). **Année de la 1re communion.** 1 vol. in-32. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 fr.

FRANZELIN (S. J.). **Tractatus theologici.** 7 in-8°. Net. 56 fr.

Mgr FREPPEL. **Œuvres oratoires et pastorales.** 12 vol. in-8° . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 66 fr.
— **Cours d'instruction religieuse.** 2 vol. in-8°. . . . 12 fr.
— **Sermons inédits.** 2 vol. in-8° . . . . . . . . . . . 12 fr.

GADUEL, vicaire général d'Orléans. **Le Livre du séminariste,** offert aux élèves du sanctuaire. 1 vol. in-32 . . . . . . . 1 fr.
— **Avis et examen de conscience** à l'usage des retraites pastorales. 1 in-32. . . . . . . . . . . . . . . . . . . » 25

GARDELLINI. **Decreta authentica Congregationis Sacræ Rituum.** Cum appendice ab anno 1856 ad 1877 incl. In-4°. 64 fr.

Mgr GASPARRI. **De matrimonio.** 2 in-8° . . . . . . . 13 fr.

GLAIRE (l'Abbé). **La sainte Bible,** traduction nouvelle avec notes, approuvée par la commission d'examen nommée par le Souverain Pontife. 4 vol. in-18, brochés . . . . . . . . . . . 10 fr.
— La même, avec introductions, notes et appendices par l'abbé Vigouroux. 4 in-8° . . . . . . . . . . . . . . . . . . 25 fr.
— **Le Nouveau Testament** (séparément). 1 vol. in-18. . 2 fr.
— Le même, édition in-8° . . . . . . . . . . . . . . . 6 fr.
— **Abrégé d'introduction à l'Écriture sainte.** 4e éd., augmentée d'un appendice contenant les notions d'archéologie sacrée les plus propres à faciliter l'intelligence de la Bible. 1 vol. in-8°. 5 fr. 50
— **Lexicon manuale,** hebraicum et chaldaicum. 1 fort in-8°. 6 fr.
— **Manuel de l'hébraïsant,** contenant : 1° Eléments de grammaire; 2° Chrestomathie hébraïque; 3° Dictionnaire hébreu-français; 4° Des paradigmes, des verbes et du nom. Nouvelle édition. 3 fr. 75
— **Le Livre des psaumes,** texte et traduction avec notes nouvelles de l'abbé Vigouroux, suivi des cantiques de Laudes et d'une table liturgique. 1 in-12. . . . . . . . . . . . . . 2 fr. 50

GODESCARD. **Vies des Pères,** des martyrs et des autres principaux saints. 10 vol. in-8° . . . . . . . . . . . . . 23 fr.

GONDAL (l'Abbé), S. S. **Etudes apologétiques. — I. La Religion.** 1 in-12. 2 fr. — **II. Le Surnaturel.** 1 in-12. 2 fr. 50

Mgr GONZALEZ (Zeferino). **Philosophia elementaria.** 4e édition, Madrid. 3 vol. in-8°. Net . . . . . . . . . . . . . 20 fr.

GORET. **L'Ange conducteur dans la dévotion chrétienne.** Nouvelle édition in-12 beau caractere. . . . . . . . . 2 fr. 50

GOSSELIN (l'Abbé). **Vie de M. Emery,** neuvième supérieur de Saint-Sulpice. 2 vol. in-8°, avec portrait . . . . . . . . 10 fr.
— **Méthode courte et facile** pour se convaincre des vérités de la religion. 1 vol. in-18. . . . . . . . . . . . . . . . » 80

GREGORII (S.) MAGNI PAPÆ. **De Cura pastorali.** In-32. » 90

Mgr GROS, Evêque de Versailles. **Œuvres,** sermons, mandements et instructions diverses. 3 vol. in-8° . . . . . . . . . 16 fr. 50

GUILLOIS (l'Abbé). **Explication historique,** dogmatique et morale, liturgique et économique du catéchisme. 4 vol. in-12. 10 fr.

P. D. GURY (S. J.). **Theologia moralis,** accurante Dumas Lyon, 2 vol. in-8°. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 12 fr.
— **Theologia cum notis Ballerini.** 2 vol. in-8°, Romæ, net. 20 fr.
— **Casus conscientiæ,** accurante Dumas, Lyon. 2 vol. in-8°. 10 fr.

HENRION. **Histoire générale de l'Église.** 13 vol. in-8°. 15 fr.

Mlle HERBERT. **Ange du sanctuaire,** ou réflexions et prières pour bien entendre la messe. 1 vol. in-18 . . . . . . . . 2 fr.

De la HOGUE (l'Abbé). **Journée du chrétien.** In-32. » 60

De HERDT. **Sac. praxis liturgiæ.** 3 vol. in-8°. . . . . 21 fr.
— **Praxis pontificalis.** 3 vol. in-8°. . . . . . . . . . 15 fr.
— **Praxis capitularis.** 1 vol. in-8°. Net. . . . . . . . 5 fr.

LE VICOMTE DE LA HOUSSAYE (l'Abbé). **Concordance des épîtres de S. Paul.** 1 vol. in-12 . . . . . . . . . . . 3 fr.

HUNNÆUS. **Divi Thomæ Aquinatis**, summæ theologiæ conclusiones. in-32, relié . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr.
H. HURTHER (S. J.). **Theologiæ dogmaticæ compendium.** 3 vol. grand in-8°. Net . . . . . . . . . . . . . . 20 fr.
INDEX LIBRORUM PROHIBITORUM. 1 vol. in-12 . . . 3 fr.
IMITATIONE CHRISTI (De). Libri quatuor. In-32 diamant, *texte avec encadrement rouge* . . . . . . . . . . . . . . 1 fr.
J. H. JANSSENS. **Hermeneutica sacra**, seu Introductio in omnes ac singulos libros veteris et novi Fœderis. In-8°. . . . . 4 fr.
R. P. JENNER. **Vie du R. P. Félix.** 1 vol. in-12, portrait 2 fr.
L.-A. JOLY de CHOIN. **Instructions sur le rituel.** Edition mise en concordance avec le droit civil actuel. 6 vol. in-8°. 17 fr.
R. P. JUDDE (S. J.). Retraite pour les religieuses. — Traités spirituels. — Exhortations sur les divers sujets de piété. 3 in-18. 4 fr.
KNOLL A BULSANO. **Institutiones theologiæ dogmaticæ.** 7 vol. grand in-8° . . . . . . . . . . . . . . . . . 10 fr.
— **Compendium.** 2 vol. in-8°. . . . . . . . . . . . . 12 fr.
KROUST. **Meditationes de præcipuis fidei mysteriis**, ad usum clericorum. 5 vol. in-12 . . . . . . . . . . . . . 8 fr.
R. P. LALLEMAND (S. J.). **Doctrine spirituelle.** In-12. 1 fr. 20
LAMBERT. **Instructions courtes et familières** sur le Symbole. 3 forts vol. in-12 . . . . . . . . . . . . . . . . . 6 fr.
— **Instructions courtes et familières** sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise. 2 vol. in-12 . . . . . . . . . . . 3 fr.
LAVENTURE (l'Abbé). **La croix et la perfection chrétienne.** 2 in-12 . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 7 fr.
LARFEUIL (l'Abbé). **Le quart d'heure pour Dieu.** Méditations pour chaque jour de l'année. 3 beaux vol. in-12. 6e édition. 10 fr.
— **Le quart d'heure pour Marie**, ou nouveau mois de Marie. 1 vol. grand in-12. 12e édition . . . . . . . . . . . . 3 fr.
— **Le quart d'heure pour saint Joseph.** In-12. 3e édit. 3 fr.
— **La femme à l'école de Marie.** 1 vol. in-12. 2e édit. . 3 fr.
— **La jeune fille à l'école de Marie.** 1 vol in-12. 2e édit. 3 fr.
LELONG (l'Abbé). **La vérité sur l'hypnotisme.** 1 in-8°. 2 fr.
J.-F.-M. LEQUEUX. **Histoire du droit canon.** 1 vol. in-12. 3 fr.
— **Institutiones philosophicæ.** 4 petits vol. in-12. . . 6 fr.
— **Selectæ quæstiones juris canonici.** 1 vol. in-12. . 3 fr.
LEONIS PAPÆ XIII **Acta**, ad annum usque 1886. 1 in-32. 1 fr. 40
LEOPOLD. **Lexicon** Græco-latinum. 1 in-12. Net . . . . 5 fr.
— **Lexicon** hebraicum et chaldaicum. 1 in-12. Net . . . 2 fr. 75
G. LETOURNEAU (l'Abbé), S. S. **Mémoires de Joseph Gandet.** — Histoire du Séminaire d'Angers. 2 grands in-8°. . . . 15 fr.
LIBERATORE (S. J.). **Institutiones philosophicæ.** Nova editio 3 vol. in-8°. Prati. Net . . . . . . . . . . . . . . 13 fr.
— **Compendium logicæ et metaphysicæ.** 1 in-8° Net. 5 fr.
LIBERMANN. **Theologia dogmatica.** 2 vol. grand in-8°. 16 fr.
R. P. de LIGNY. **Histoire des Actes des Apôtres.** In-8°. 3 fr.
S. Alph. de LIGUORIO. **Theologia moralis.** Omnium accuratior. 2 vol. in-8° Turin . . . . . . . . . . . . . . . . 12 fr.
— **Homo apostolicus.** In-8° . . . . . . . . . . . . . 5 fr.

LOYSON (l'Abbé). **L'Avent d'après les Evangiles.** 1 volume in-18. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr.
LUCIDI. **De Visitatione SS. AA. LL.** 3 vol. in-8°. Net. 25 fr.
CARDINAL DE LA LUZERNE. **Œuvres.** 15 vol. in-12 . . . 30 fr.
— **Explication des Évangiles.** 2 vol. in-12. Séparément 5 fr.
MALDONATI (JOAN). **Commentarii in quatuor Evangelistas.** 2 forts vol. in-8°. . . . . . . . . . . . . . . . 27 fr.
MANUALE ORDINANDORUM. Opusculum non ordinandis solum, sed et ordinatis præsertim sacerdotibus, utilissimum. 1 in-18. 1 fr. 80
MANUEL DE L'OFFICE DIVIN **et de la Messe basse,** contenant les Rubriques et les Rites du Bréviaire et du Missel romain, exposés et expliqués d'une manière simple et pratique. 1 vol. in-12. 3 fr.
MANUEL DE PIÉTÉ **à l'usage des séminaires.** 17e édit. Texte elzévir. 1 vol. in-32 . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr.
Le même ouvrage, avec l'Office de la Vierge . . . . . 1 fr. 50
MANUEL POLYGLOTTE pour la confession des Allemands, des Anglais, des Espagnols, des Italiens. 1 vol. in-8° sur 6 colonnes 1 fr 50
MARC (R. P.). **Theologia moralis.** 2 vol. in-8°. . . . 15 fr.
Mgr MARET. **Philosophie et religion.** Dignité de la raison humaine et nécessité de la révélation divine. 1 vol. in-8° . . 7 fr.
— **Essai sur le panthéisme.** 1 vol. in-8° . . . . . . . 6 fr.
J. MARIE. **De la comptabilité des fabriques** d'après le décret du 27 mars 1893. 1 in-8° . . . . . . . . . . . . . . 3 fr.
— **Traité du régime légal des paroisses.** 1 in-8° 580 pages 6 fr.
R. P. MARIN. **Virginie,** ou la Vierge chrétienne. 2 in-12. 1 fr. 50
L'ABBÉ MARTINET. **Œuvres complètes françaises.** Édition uniforme avec table analytique. 10 beaux vol. in-8° . . . 60 fr.
MARTINUCCI. **Manuale sacr. cæremoniarum.** 6 vol. in-8°. Romæ. Net. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 35 fr.
MASSILLON. **Œuvres complètes.** 3 forts vol. in-8° . . 8 fr.
R. P. MATIGNON (S. J.). **Conférences de Notre-Dame de Paris.** — *Jésus-Christ.* 3 vol. in-8° . . . . . . . . . 12 fr.
L. M. MAUPIED (l'Abbé). **Dieu, l'Homme et le Monde,** connus par les trois premiers chapitres de la Genèse. 3 vol. in-8° . 18 fr.
MENTOR CHRÉTIEN. Ou Catéchisme de Fénelon. In-18. . » 50
MINOT (l'Abbé). **L'enfant Jésus** et sa joyeuse quarantaine de Noëls en musique. 1 grand in-8° 556 pages . . . . . . . . 6 fr.
MISSALE ROMANUM. Toutes les éditions parues.
Mgr L.-F. D'ORLÉANS DE LA MOTTE. **Mémoires en forme de lettres.** 3 vol. in-12. . . . . . . . . . . . . . 2 fr.
MULBAUER ET GARDELLINI. **Decreta authentica.** 4 in-8° 60 fr.
Les suppléments se vendent séparément. 3 in-8° . . . 68 fr. 25
— **Thesaurus resolutionum** (tomes I à IV). Net . . 192 fr. 50
Tome V en cours de publication.
R. P. NEPFEU. **Retraite selon l'esprit et la méthode de saint Ignace.** 1 vol. in-18. . . . . . . . . . . 1 fr. 50
NIQUET. **Dévotion au sacré Cœur de Jésus.** 1 in-32. . » 60
NOGET-LACOUDRE. **Institutiones philosophicæ.** 3 in-12. 7 fr.
NOVUM JESU CHRISTI TESTAMENTUM. Cui adjungitur libellus de

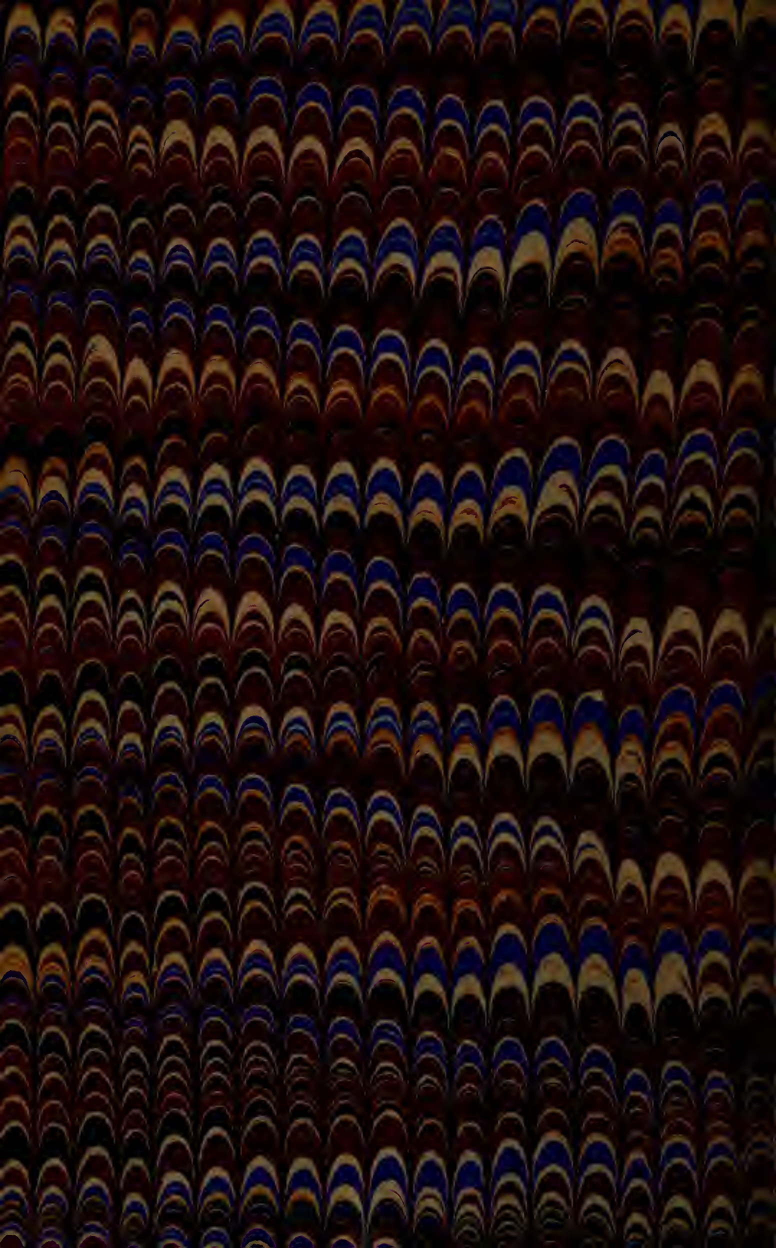
*Imitatione Christi* et *Officium parvum*. Editio nova et *sola* cum ***indicibus*** locupletissimis et *concordantiis*. 1 vol. in-32, encadr. rouge 3 fr.
*Remises importantes pour demandes en nombre.*
— **Novum Testamentum,** seul . . . . . . . . . . . . 2 fr
— **Id. Græce et latine.** 1 vol. in-16. Net. . . . . . . . 3 75
— **Id. Græce. recensuit Tischendorf.** 1 in-8°. Net . . 3 40
— **Id. Thelii ed. locupletavit O de Gebardt.** 1 in-16. Net. 2 50
OFFICIUM PARVUM. **Beatæ Mariæ Virginis.** in-32 . . » 30
Le même, avec *Officium defunctorum* . . . . . . . . . . » 40
OLLIER. **Traité des saints ordres.** Grand in-32. . . 1 fr. 50
Cette édition a été revue par Messieurs de Saint-Sulpice.
OLLIVIER (R. P.). **La famille.** 1 vol. (sous presse).
R. P. PAILLOUX (S. J.). **Monographie du temple de Salomon.** 1 magnifique vol. in-fol. avec gravures sur bois et 26 pl. hors texte. Toile tr. ébarbées. . . . . . . . . . . . 100 fr.
PAULMIER (l'Abbé). **Vérité de la religion chrétienne** (de la) à l'usage de gens du monde. 1 vol. in-12 . . . . . . . » 80
D. J. PEROCHEAU, Vicarius Apostolicus. **Theologia dogmatica moralis,** ad usum Missionum. 2 vol. in-8° . . . . . . . 10 fr.
PERRONE (S. J.). **Prælectiones theologicæ,** quas in Collegio Romano S. J. habebat. Nouv. éd., 4 in-8°, avec index rerum. 20 fr.
— **Compendium ejusdem operis.** 2 vol. in-8° . . . . 3 fr.
— **De Matrimonio christiano.** 3 vol. in-8° . . . . . 15 fr.
— **De Virtutibus fidei, spei et charitatis.** 1 in-8°. . 3 fr.
R. P. PICONIO. **Epistolarum B. Pauli apostoli triplex expositio.** 3 vol. in-8° . . . . . . . . . . . . . . . 10 fr.
— **Le pieux ecclésiastique** en voyage et en pèlerinage. 1 in-32. 418 pages. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr. 25
PII PAPÆ IX et Concilii Vaticani **Acta.** 1 in-32 . . . . » 60
PINAMONTI. **Directeur dans les voies du salut** (le), selon les principes de saint Charles Borromée. 1 vol. in-18 . . . 1 fr. 50
Cardinal PITRA. **Spicilegium Solesmense.** 4 vol. in-4°. 60 fr.
— **Analecta novissima.** Tomus I, de epistolis et registris RR. Patrum. Tomus II, Tusculana. Chaque tome . . . . . . . 15 fr.
— **Analecta sacra** spicilegio Solesmensi parata. Tomes I, II, III, IV, V, VII, VIII. Chaque tome . . . . . . . . . . . . . 15 fr.
PLANET (l'abbé). **Dieu d'après la foi.** 1 vol. in-8°. . . 6 fr.
PONTIFICALE ROMANUM. Clementis VIII ac Urbani VIII jussu editum. 1 vol. in-12, beau papier. . . . . . . . . . 3 fr.
PRIÈRES ET CÉRÉMONIES **Des Ordinations** traduites du Pontifical romain, à l'usage des ordinands et des fidèles. In-12. » 80
PRIÈRES POUR LA CONSÉCRATION d'un Evêque. In-18. » 40
Ernest RAZY. **Le livre de la charité,** préceptes et exemples. 1 joli vol. in-12. Elzévir . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr.
RAMEAU. **La France aux colonies.** In-8° . . . . . . . 5 fr.
RECEVEUR (l'Abbé). **Histoire de l'Eglise,** depuis son établissement jusqu'au pontificat de Pie IX. 10 vol. in-12 . . . . 40 fr.
— **Essai sur la nature de l'âme,** sur l'origine des idées et le fondement de la certitude. Paris, in-8° . . . . . . . . . 3 fr.
REULET (l'Abbé). **Une passion à l'aurore de la Renaissance.** 1 vol. petit in-12 . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr. 50

REVUE THÉOLOGIQUE. 8 in-8°. Net la collection . . . 32 fr.
RITUALE ROMANUM Pauli V, Pontificis Max., jussu edit. 1 in-8°. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3 fr.
LE PETIT RITUEL ROMAIN. 1 vol. grand in-32 . . . . » 75
ROISSARD. **Consolation du chrétien** (la). 1 vol. in-12. 1 fr. 40
C. ROSENMULLER. **Biblia Hebraica** ad optimas editiones expressa. Lipsiæ. In-12 . . . . . . . . . . . . . . . . 9 fr.
R. P. ROUX. **Le XIX° siècle en face de la conscience et de l'Eglise.** 2 vol. in-8°. . . . . . . . . . . . . . . 8 fr.
DE SAINT-EXUPERY (l'Abbé). **Observations sur la fulmination des dispenses de mariages.** In-8° de 128 pages. 2 fr.
SAINT FRANÇOIS DE SALES. **Directeur spirituel des âmes dévotes et religieuses** (le). In-24 . . . . . . . . . » 40
— **Vraie et solide piété.** Petit in-12 . . . . . . . . 1 fr. 50
SAINT-JURE. **Connaissance de l'amour de Jésus-Christ.** 1 vol. in-12 . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr. 50
SAN-SEVERINO. **Philosophia christiana** cum antiqua comparata. *Dynamilogia.* 3 vol. — *Logica.* 4 vol., soit 7 in-8°. Net. 28 fr.
— **Compendium philosophiæ.** 2 vol. in-12. Net . . . 6 fr. 50
— **Philosophia moralis.** 2 vol. in-12. Net . . . . . . 5 fr. 50
— **Elementa philosophiæ.** 4 vol. in-8°. Net . . . . . 16 fr.
SCAVINI. **Theologia moralis,** avec les dernières notes de l'auteur. 4 vol. in-8°. 13 édit., Milan. . . . . . . . . . 30 fr.
— **Compendium.** 2 vol. in-8°. Nouvelle édition. . . . . 18 fr.
P. Jos. SCHNEIDER (S.J.). **Manuale clericorum.** 1 vol in-18. 6 fr.
— **Manuale sacerdotum.** 1 vol. in-18. . . . . . . . . 7 fr.
— **Lectiones quotidianæ.** 1 in-12 . . . . . . . . . . 6 fr.
SEGONDI (l'Abbé). **Essai sur l'église anglicane.** 1 in-8°. 6 fr
SERIES ORDINATIONUM. Excerpta pontificali romano. Nova editio cum cantu. 1 vol. in-32. . . . . . . . . . . . . . . » 60
SIGNORIELLO. **Lexicon peripateticum** philosophico-theologicum. Nap. 1 vol. in-12. Net . . . . . . . . . . . . 4 fr. 50
SOULIER (l'Abbé). **La Désolation du peuple Juif,** *le crime, — le châtiment, — le retour.* 1 vol. in-12 . . . . . . . 3 fr. 50
R. P. SURIN. **Fondements de la vie spirituelle.** In-12. 1 fr.
SURIUS. **Historia seu vitæ sanctorum.** 13 vol. gr. in-8°. 130 fr.
SYNOPSIS **philosophiæ scholasticæ** ad mentem divi Thomæ ad utilitatem discipulorum redacta auctore Choisnard. 1 in-4° oblong. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 fr.
TARQUINI. **Jus ecclesiasticum.** 1 grand in-8°. Net. . . 3 fr.
TERASSON (l'Abbé). **Recueil d'indulgences plénières,** d'une pratique facile. 1 vol. in-18 . . . . . . . . . . . . . . » 80
THEOLOGIA **dogmatica et moralis** in compendium, redacta ad mentem S. Thomæ Aquinatis et S. Alphonsi de Ligorio, curantibus professoribus theologiæ seminarii Claromontensis. 7° édit. 6 vol. in-12 de plus de 700 pages chacun, caractères neufs, beau papier glacé . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 18 fr.
THESAURUS SACERDOTUM ET CLERICORUM. 1 vol. in-18. 1 fr.
THOMÆ (S.) AQUINATIS. **Summa theologica,** diligenter emendata NICOLAO, SYLVIO, BILLUART et C.-J. DRIOUX. 8 vol. in-8°. Net. 20 fr.

THONELIER. **Preces e sacris scripturis excerp.** 1 in-18. 2 fr. 50
TOTUM (Breviarum). Edition Turin — avec leçons mobiles. 1 in-32 chagrin. Net . . . . . . . . . . . . . . . . 13 fr. 50
TRONSON (l'Abbé). **Examens particuliers** sur divers sujets propres aux ecclésiastiques. 1 vol. in-12 . . . . . . . . 2 fr. 75
*Seule édition complète et revue par MM. les Directeurs du séminaire de Saint-Sulpice.*
VACANDART. **Abélard.** Sa lutte avec saint Bernard. 1 in-12. 3 fr. 50
VALLET (l'Abbé). **Prælectiones philosophicæ** ad mentem sancti Thomæ, in Sancti Sulpitii seminario habitæ. 2 in-12. 7e éd. 7 fr.
Ouvrage spécialement recommandé par Sa Sainteté Léon XIII.
— **Synopsis philosophiæ scholasticæ**, auctore Choisnard. (Voyez Synopsis).
— **Histoire de la philosophie.** 1 très fort vol. in-12, 3e éd. 4 fr.
— **L'idée du beau dans la philosophie de saint Thomas.** 2e éd. 1 in-12 . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 fr. 50
— **La tête et le cœur**, étude physiologique, psychologique et morale. 2e édit. 1 vol. in-12 . . . . . . . . . . . . 2 fr. 50
— **Le kantisme et le positivisme.** 1 in-12 . . . . 2 fr. 50
Mgr VAN DEN BERGHE. **Sœur Anne-Madeleine de Rémusat.** 1 vol. in-12. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 fr. 50
De VARCENO. **Compendium** theologiæ moralis ex opere morali Scavini, Gury et Charme concinnatum. 2 vol. in-8o. Turin. 13 fr.
VECCHIOTTI. **Prælectiones juris canonici**, ex operibus Card. Soglia, excerptæ. 3 vol. in-8o . . . . . . . . . . . . . 10 fr.
R. P. VERCRUYSSE (S. J.). **Manuel de solide piété**, 2 in-12. 7 fr.
— **Nouvelles méditations pratiques.** 2 vol. in-12. . . 7 fr.
VERNIER. **Theologia pratica**, sub titulis sacrament. 2 in-8o. 10 fr.
VIE DE M LANTAGES. Prêtre de Saint-Sulpice. 1 vol. in-12. 1 fr.
VIE DU P. BRIDAINE. 1 vol. in-12 . . . . . . . . . . 2 fr.
VIGOUROUX (l'Abbé). **Manuel biblique** (Voir Bacuez et Vigouroux). **Carte de la Palestine.** 1 feuille 0m32 sur 0m45 . 1 fr.
Achetée avec le Manuel biblique, *net.* . . . . . . . . » 50
- **Les livres saints** et la critique rationaliste. 3e éd. avec nombreuses illustrations d'après les monuments. 5 vol. in-8o . 35 fr.
Le même, édition économique, 5 in-12 . . . . . . . . 20 fr.
VINCENT (l'Abbé). **Theologia dogmatica et moralis** in compendium, redacta. 6e éd. 6 vol. in-12. (Voyez *Theologia.*) 18 fr.
— **Supplementum de luxuria.** 1 in-12. 5e éd . . . 1 fr. 50
— **Pieux séminariste** (le) 1 vol. in-12 . . . . . . . 2 fr. 50
R. P. Josepho VOGLER. **Juris cultor theologus**, circa obligationes Restitutionis in genere, theorico-practice instructus, editio locupletata a J. Carrière. In-12. . . . . . . . . . . 1 fr. 50
R. P. WARNET. **Trésor des prédicateurs** et de tous les fidèles. 2 vol. grand in-8o, contenant la matière de 10 vol . . . . 18 fr.
WOUTERS. **Historiæ ecclesiasticæ** comp. Louvain. 3 in-8o 15 fr.
ZIGLIARA (Th. M.). **Summa philosophica.** 3 vol. in-12. 12 fr.
ZIMMER. **Notre-Dame de la Guadeloupe.** 1 in-12 . 2 fr. 50

A. Roger et F. Chernoviz. — Imp. de Lagny.


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY



Maignen.
AUTHOR
BQX
4411
Nouveau Catholicisme .M3
TITLE
et nouveau clergé.

| DATE | ISSUED TO |
| --- | --- |
| | |

Maignen. BQX
4411
Nouveau Catholicisme .M3

et nouveau clergé.

